Photo REUTERS

AUTOMOBILE

Nano : l'Inde avant l'Europe

> En page 2 l'éditorial de Pierre Fréhel et notre dossier

Photo Gamma

CULTURE

Valérie Lemercier veut choquer

> En page 10 notre interview

PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ

La Lorraine parie sur l'eau

Photo Pascal BROCARD

> En page 8 l'article de Bernard Kratz

Le Républicain Lorrain

FRANCE JOURNAL

Fondateur Victor DEMANGE

90e année N°70

www.republicain-lorrain.fr

Mardi 24 Mars 2009

LA PLUS FORTE DIFFUSION DE LORRAINE

0,90 €

FAITS DIVERS

Moyeuvre : meurtrier à 87 ans

Photo Maury GOLINI

Un homme âgé de 87 ans a tué sa femme de plusieurs coups de couteau et de canne, hier dans leur maison de Moyeuvre-Grande (photo). En raison de sa santé fragile, l'octogénaire n'a pu être placé en garde à vue et a passé la nuit à l'hôpital.

> En page 7 l'article de Kevin Grethen

CINÉMA

Coco cartonne

Photo AFP

La comédie française a le vent en poupe : *Coco*, de Gad Elmaleh (ici avec Manu Payet), a dépassé le million d'entrées dès le premier week-end, en dépit de la sévérité des critiques.

> En page 2

INTERDICTION DE DOUBLER À PARTIR DU MOIS DE JUIN

A 31 : les camions sur une seule file

Des poids lourds sur la voie de gauche de l'A31, ce ne sera bientôt plus permis dans de nombreux cas.

Photo Pascal BROCARD

Dès le mois de juin, les poids lourds n'auront plus le droit de doubler sur une grande partie de l'A 31, entre Toul et le Luxembourg. C'est une des mesures visant à fluidifier le trafic sur cet axe arrivant à saturation et sur lequel on totalise 80 000 véhicules par jour, dont 10 000 à 15 000 poids lourds. La vitesse des véhicules légers sera également ramenée à 110 km/h.

> En page 9 Le Fait du jour de Bernard Kratz, Alain Morvan et Philippe Marque

> RÉGION

Une prof handicapée contre le rectorat

Photo Julio PELAEZ

> En page 7 l'article de S. G. Sebaoui

Justice : un client fait condamner sa banque

> En page 7 l'article de Julien Bénéteau

> SPORTS

Hoarau appelé chez les Bleus

> En page 13

Armstrong clavicule cassée

> En page 12

> ÉCONOMIE

Heuliez attend du secours

> En page 6 les commentaires de Louis Bigot

R 20730 - 0324 0,90€

Associations, clubs, comités des fêtes...

Vous organisez des événements

FAITES VOUS CONNAÎTRE !

Communiquez nous, sans plus attendre, l'ensemble de vos manifestations qui auront lieu du 1er mai au 30 novembre 2009 à l'adresse ci-dessous :

L'agenda des manifestations

LORRAINE EN FÊTE

de la Grande Région paraîtra fin avril 2009

Agenda Lorraine en fête : Le Républicain Lorrain 57 777 Metz-Cedex 9

par mail : lorraineenfete@republicain-lorrain.fr ou par téléphone au : **03 87 34 17 45** ou **au 03 87 34 15 45**

Le Républicain Lorrain

éditorial

Business pauvre

Comment relancer l'économie lorsque le chômage augmente, que le pouvoir d'achat diminue et que les salariés thésaurisent au lieu de consommer sans compter ? Les gouvernements s'arrachent les cheveux mais les industriels les ont devancés dans la réponse. Les produits « low cost » se multiplient, dans tous les secteurs, pour satisfaire une clientèle moins riche et parfois même très modeste. Un nouveau marché dont l'étendue s'accroît à mesure que la crise gagne du terrain. Le malheur des uns ferait donc le bonheur des autres.

Vu le nombre de pauvres qu'abrite la planète, les besoins sont immenses. Les entrepreneurs se sont mis à s'y intéresser lorsque les marchés traditionnels ont donné des signes d'essoufflement. La petite Nano de Tata (non, ce n'est pas une bande dessinée) est l'exemple même du produit décliné pour les nouveaux consommateurs des pays émergents. La surprise vient de ce que la petite auto indienne va aussi débarquer chez nous où le principe du « toujours plus beau, toujours plus puissant », qui excitait les constructeurs automobiles, se heurte désormais à la paupérisation de la classe moyenne. D'où le succès de la Logan de Renault et du discount en général.

Après avoir parié sur l'enrichissement des classes moyennes qui devait se traduire par une offre plus sophistiquée et plus chère, le système capitaliste tourne son regard vers la masse dont le volume compense en partie la faiblesse du pouvoir d'achat individuel. Il s'agit d'adapter le produit au prix que le client potentiel est capable de payer. Car s'il est un facteur dont le capitalisme a besoin pour prospérer, c'est bien d'une demande.

Les marges sont certes moins élevées que dans le luxe, mais le marché des pauvres, anciens ou nouveaux, est encore largement à exploiter. Un certain snobisme conduit même des consommateurs aisés à se laisser distraire de leurs marques habituelles pour des produits moins coûteux. Ce mouvement naissant implique une révolution dans les circuits de production et de distribution, mais parions que le capitalisme saura relever le défi.

Pierre FRÉHEL.

l'image

Photo AFP

Valérie Pécresse, désignée dimanche tête de liste UMP aux régionales, et Roger Karoutchi, son rival malheureux, ont scellé hier leur réconciliation. Karoutchi sera numéro deux.

ZOOM

Antimoisissure : les allergies guérissent

Les autorités sanitaires ont publié hier un premier bilan favorable. Les 134 cas d'allergies signalés s'améliorent.

Photo Julio PELAEZ

Dans 93% des cas, les manifestations cutanées sont liées à des canapés, fauteuils et articles chaussants d'origine chinoise.

La grande majorité des réactions allergiques cutanées à divers objets – chaussures, fauteuils, canapés, coussin ou bonnet – ont évolué favorablement, selon un premier bilan mis en ligne hier (www.centres-antipoison.net), sur les manifestations cutanées en lien possible avec une exposition au diméthylfumarate (DMFu), un antimoisissure.

Entre le 1er janvier 2008 et le 10 janvier 2009, 134 signalements de manifestations cutanées ont été notifiés aux centres antipoison et de toxicovigilance (CAPTV). L'exposition au diméthylfumarate a été identifiée comme « *cause plausible* » des symptômes rapportés pour 97 de ces signalements et « *a pu être confirmée de façon certaine pour 28 cas* ».

« *L'état de santé de l'ensemble de ces personnes a évolué de manière favorable dans une immense majorité des cas* (95 %) », selon ce bilan. 18 % des cas ont donné lieu à hospitalisation. Deux décès ont été enregistrés dans le cadre de cette étude, mais une relation de cause à effet pouvait être exclue, d'après ce document.

« *Les objets mis en cause sont en très grande majorité* (93 % des cas) *des articles chaussants* (ndlr, bottes, ballerines, chaussons, baskets...) *et des canapés ou fauteuils d'origine chinoise* ». D'autres produits (sacs à main, vêtements, tissus d'ameublement...) étaient plus ponctuellement suspectés.

ÉCONOMIE

L'indien Tata lance sa voiture « low cost »

Le groupe Tata Motors a présenté hier la Nano, un véhicule destiné en Inde aux classes moyennes émergentes. La voiture pourrait être commercialisée en Europe en 2010-2011.

Avec sa mini-automobile à ultra bas coûts, Ratan Tata, président du groupe éponympe, entend proposer une voiture « *révolutionnaire* ».

Photo Reuters

Les premières Nano seront livrées en juillet. A peine 50 000 exemplaires devraient être produits cette année.

DOSSIER

Promise aux Indiens au tarif record de 100 000 roupies (1 500 euros) dans sa version la plus rudimentaire, la Nano pourrait être vendue en Europe en 2010-2011 – mais à 5 000 euros – avec des équipements répondant aux normes de sécurité et de pollution, avait annoncé Ratan Tata au salon automobile de Genève en mars. Alors que l'industrie automobile en Europe et aux Etats-Unis fait les frais de la récession, « *la situation économique actuelle rend* (la Nano) *plus attractive* », a-t-il relevé.

« A la va-vite »

Tata vise les dizaines de millions de foyers indiens positionnés entre les classes urbaines bourgeoises et les milieux défavorisés et qui ne peuvent pas s'offrir une voiture classique. « *J'ai observé ces familles sur des deux-roues : le père au guidon d'un scooter, son fils assis devant lui, sa femme juchée derrière et tenant leur bébé* », racontait Ratan Tata l'an passé. « *La Nano leur fournira un moyen de transport à quatre roues, sûr et abordable* », a-t-il plaidé hier.

En Inde, les commandes débuteront le 9 avril pour des livraisons en juillet, a précisé le patron de la filiale Tata Motors, Ravi Kant. Mais à peine 50 000 exemplaires devraient être produits cette année, contre une prévision initiale de 250 000 unités par an, en raison d'obstacles rencontrés par Tata Motors qui ont retardé de plusieurs mois la mise en production. En octobre, le premier groupe automobile indien avait dû abandonner l'usine de la Nano quasiment achevée dans l'Etat du Bengale occidental et en construire une autre au Gujarat. Après y avoir investi 350 millions de dollars, Tata avait été poussé hors du Bengale par des paysans ulcérés par la réquisition de leurs terres pour en faire une zone industrielle. Et comme l'usine du Gujarat ne sera pas terminée avant la fin de l'année, Tata a rapidement assemblé ses premiers modèles dans un autre site.

« *C'est un lancement à la va-vite* », a critiqué Mahantesh Sabarad, du courtier Centrum Broking, qui se dit par ailleurs « *inquiet de la demande des consommateurs* » au vu de « *la contraction des salaires et* (des) *craintes pour l'emploi* » en Inde. Déjà, les ventes de voitures ont chuté de 20 % fin 2008, après des années de progression à deux chiffres.

Avec la Nano, « *j'en aurai pour mon argent* », s'est toutefois félicité Hasmukh Kakadia, un cadre financier qui veut se débarrasser de sa Ford Fiesta achetée à 13 000 dollars. « *Dans une économie en berne, je réfléchirais à deux fois avant de mettre de l'argent dans une nouvelle voiture. Mais pas pour celle-là* », a-t-il dit.

Reste que la Nano alarme les écologistes : « *Un mode de transport pas viable pour l'Inde* » avait dit en 2008 l'Indien Rajendra Pachauri – président du Groupe international d'experts sur le changement climatique (GIEC) et prix Nobel de la paix 2007 – dont le pays est déjà le troisième pollueur de la planète.

La moins chère du monde

La Nano sera lancée à 1 500 euros en Inde. Une version européenne coûtera environ 5 000 euros

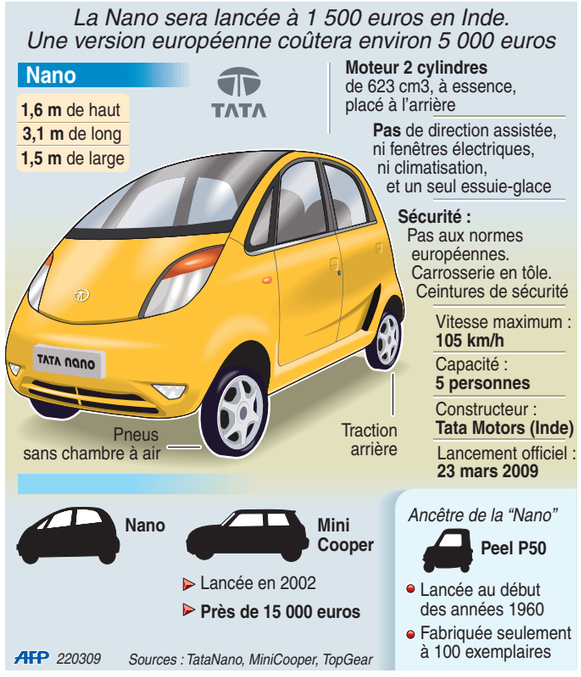
Nano
1,6 m de haut
3,1 m de long
1,5 m de large
TATA
Moteur 2 cylindres de 623 cm3, à essence, placé à l'arrière
Pas de direction assistée, ni fenêtres électriques, ni climatisation, et un seul essuie-glace
Sécurité : Pas aux normes européennes. Carrosserie en tôle. Ceintures de sécurité
Vitesse maximum : 105 km/h
Capacité : 5 personnes
Constructeur : Tata Motors (Inde)
Lancement officiel : 23 mars 2009
TATA nano
Pneus sans chambre à air
Traction arrière
Nano
Mini Cooper
Lancée en 2002
Près de 15 000 euros
Ancêtre de la "Nano"
Peel P50
Lancée au début des années 1960
Fabriquée seulement à 100 exemplaires
AFP 220309
Sources : TataNano, MiniCooper, TopGear

Success story pour la Logan

La Logan, voiture à bas coût du groupe Renault, poursuit un parcours à succès entamé en septembre 2004 sous les marques Renault ou Dacia suivant les marchés. Construite au départ en Roumanie par Dacia, la Logan est désormais fabriquée dans sept usines à travers le monde, et ses ventes flambent particulièrement sur les marchés émergents, notamment la Russie.

Le coût de la Logan reste attractif dans le domaine des « véhicules low cost », avec un modèle à partir de 7 600 € pour la version de base, et jusqu'à 15 000 € pour un break Logan. Renault sait aujourd'hui que ce marché « low cost » va encore progresser avec de nouveaux modèles à venir.

Il y aura eu jusqu'à 7 mois d'attente en 2007 pour obtenir une Logan neuve. Aujourd'hui, le succès de la Logan continue de faire un beau carton. En 2007, 222 000 Logan étaient sorties des usines.

Les Chinois ambitieux

Les constructeurs chinois ont des ambitions planétaires mais ne sont pourtant pas de taille à croquer leurs rivaux étrangers. Depuis plusieurs semaines, des médias ont évoqué la possible acquisition, par des constructeurs chinois, de Volvo, filiale suédoise de l'américain Ford, de Saab, également suédois, dont General Motors (GM) veut se défaire, ou des tout-terrain Hummer, de GM encore.

Tout en démentant, certains groupes présumés intéressés, comme Geely, premier constructeur automobile privé de Chine, ont entretenu le suspense en répétant être ouverts à des acquisitions à l'étranger.

Pourtant, des analystes doutent de voir à court terme des coups d'éclat. « *Je ne vois pas comment une entreprise chinoise pourrait acquérir Volvo ou Hummer. Ce n'est ni réaliste financièrement, ni en termes de management* », estime John Zeng de Global Insight.

Samedi, Pékin a préféré encourager une nouvelle fois ses constructeurs à se regrouper. La tentation internationale est là, néanmoins, comme moyen d'acquérir une technologie qui fait défaut.

CINÉMA

Coco nargue la critique

Le démarrage sur les chapeaux de roues de Coco en atteste : la comédie française a le vent en poupe. Le film de Gad Elmaleh a dépassé le million d'entrées dès le premier week-end.

Sans toutefois rivaliser avec le phénomène des Ch'tis en 2008, Coco passe outre la sévérité des critiques. Cinq jours après sa sortie massive sur 871 copies en France, le film avait attiré dimanche soir 1,3 million de spectateurs, selon les chiffres fournis hier par son distributeur, Studio Canal.

Critiques sévères

Bien que spectaculaire, ce démarrage demeure bien inférieur à celui de *Bienvenue chez les Ch'tis* de Dany Boon et ses 3,5 millions de spectateurs en cinq jours dans 500 salles. Il conforte toutefois la bonne tenue des comédies hexagonales en ce début d'année et devrait améliorer dès fin mars, la part de marché des films français en recul à 37 % en janvier/février contre 48 % sur la même période en 2008, selon les chiffres du Centre national de la cinématographie (CNC).

Comme *Les Bronzés 3*, *Camping* ou *Disco* avant lui, le film de Gad Elmaleh n'a donc pas pâti des sévères critiques qui ont souvent épinglé un scénario jugé des plus minces, une réalisation bâclée et des gags poussifs. Le public semble en avoir jugé tout autrement : *Coco* devrait bénéficier d'un bouche à oreille positif, si l'on en croit le taux de satisfaction de 70 % que lui attribue l'enquête hedbomadaire du magazine professionnel *Ecran Total*.

Si les déçus ont pointé « *d'assez longs tunnels où on s'ennuie* » et un film « *prévisible et caricatural* », les enthousiastes ont salué une « *comédie exubérante, entièrement dans la démesure, avec beaucoup de gags* », permettant de « *passer un moment de pure distraction et de détente* ».

Car pour nombre d'observateurs, ce succès des comédies hexagonales est en partie lié à la crise économique, qui amplifie le besoin d'évasion du public. « *En période de récession, le cinéma devient une valeur refuge pour des spectateurs en quête irrésistible d'un petit moment de douceur dans ce monde de brutes* », note par exemple Fabrice Leclerc, rédacteur en chef du magazine *Studio-Ciné Live*.

En outre le triomphe de *Bienvenue chez les Ch'tis*, devenu le plus gros succès français au box-office l'an dernier avec ses 20,4 millions d'entrées, a aiguisé les appétits, et bien d'autres comédies grand public sont programmées pour les semaines à venir.

Photo AFP

Outre une lourde campagne promotionnelle et une série d'avant-premières en province, Coco a bénéficié du Printemps du cinéma qui permet depuis dimanche et jusqu'à aujourd'hui, de voir les films à 3,50 euros, partout en France.

Le chiffre

280000

La saison de la chasse au phoque s'ouvrait hier au Canada. Le nombre total de prises autorisées a été revu à la hausse passant de 275 000 l'année dernière à 280 000. Cette chasse reste très controversée et les partisans du boycottage des produits qui en sont issus gagnent du terrain dans le monde. L'Union européenne pourrait bientôt interdire l'importation des produits issus de cette activité commerciale.

la phrase

« A quoi sert le lycée ? »

Photo Pascal BROCARD

Richard Descoings, le directeur de Sciences-Po Paris, chargé par le gouvernement de mener la réforme du lycée, a lancé hier une plate-forme internet en partenariat avec YouTube, destinée à consulter lycéens, professeurs et familles. « lyceepourtous. fr » permet d'apporter des contributions sur cette réforme par écrit, par webcam ou par téléphone. La plate-forme propose en outre des témoignages recueillis à l'occasion de tables rondes organisées dans les lycées dans lesquels s'est rendu Richard Descoings. Onze thématiques ont été sélectionnées comme « *à quoi sert le lycée ?* », « *cours et évaluation* », « *orientation* », « *voies et séries* », « *vie au lycée* » ou encore « *mon lycée idéal* ».

les insolites

La pub au gré de la météo

Une entreprise japonaise d'informations météorologiques va proposer des publicités variant au gré du temps pour son public équipé de téléviseurs reliés à internet. Les jours de printemps, où le vent chargé de pollens souffle sur Tokyo, les téléspectateurs habitant la capitale se verront par exemple vanter des masques, cachets, solutions nasales, gouttes pour les yeux, purificateurs d'air domestiques et autres produits pour lutter contre les allergies auxquelles ils sont sujets. Des séquences vidéo seront également proposées, elles aussi accompagnées de messages à contenu promotionnel liés à la météo du jour.

Marx en musique

Des producteurs chinois prévoient d'adapter en comédie musicale le classique de Karl Marx, le *Capital*. Adaptée librement du livre publié en 1867 par le philosophe allemand pour critiquer le capitalisme, la comédie musicale veut mettre en scène un groupe de travailleurs dans un bureau découvrant que leur patron les exploite. « *Nous allons rendre vivantes ses théories économiques d'une manière branchée, intéressante et éducative, ce qui sera agréable à regarder* », a souligné le metteur en scène. Le spectacle devrait être présenté au début de l'année prochaine à Shanghai.

Du *Rainbow Warrior* au crash en Savoie

Le pilote mort dimanche dans l'accident de son avion en Savoie, Xavier Maniguet, avait pris part au sabotage du navire Greenpeace en 1985.

Aventurier, passionné de plongée, de pilotage sur glacier et de parachutisme, Xavier Maniguet est décédé à 62 ans en tant qu'instructeur, avec son élève de 76 ans, dans le crash d'un avion de tourisme. Cet officier à la retraite avait participé à l'opération des services secrets français contre le navire *Rainbow Warrior* de Greenpeace en 1985 en Nouvelle-Zélande. Son appareil aurait été rabattu par une rafale de vent, selon la gendarmerie. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie de l'air.

En 1985, Maniguet était le skipper du voilier *Ouvéa* qui avait transporté les explosifs destinés à couler le *Rainbow Warrior* de l'organisation écologiste Greenpeace. Le navire était alors stationné dans le port d'Auckland. Domicilié en Seine-Maritime, Maniguet était l'auteur de *The French Bomber : enfin la vérité sur le Rainbow Warrior* et de plusieurs livres sur la survie en mer, les requins ou la montagne.

Photo AFP

Xavier Maniguet est mort alors qu'il pilotait un avion de tourisme avec une élève, une femme de 76 ans, en Savoie.

Mis hors de cause

Né le 17 octobre 1946, Xavier Maniguet s'était spécialisé en médecine hyperbare (plongée) et aéronautique. Officier de réserve dans la marine et très probablement « honorable correspondant » du service action, il mène sur l'*Ouvéa* trois plongeurs du service action de la DGSE. Cette équipe convoie les explosifs qui seront remis à une autre équipe de plongeurs. Ce sont eux qui poseront les deux mines sur la coque du *Rainbow Warrior* dans la nuit du 9 au 10 juillet, tandis que l'équipe des faux époux Turenge était chargée de la coordination de l'opération. Un photographe de l'expédition de Greenpeace, destinée à protester contre les essais nucléaires français dans le Pacifique, sera tué dans la déflagration. Les époux Turenge seront condamnés à dix de prison par la justice néo-zélandaise. Ce sabotage, qui avait provoqué un énorme scandale politico-diplomatique pendant le premier septennat de François Mitterrand, a terni pendant de longues années l'image et le rôle de la France dans le Pacifique.

Xavier Maniguet avait été mis hors de cause dans l'affaire du sabotage du *Rainbow Warrior*. Il assurait « *qu'il n'avait rien à voir dans cette affaire si ce n'est d'avoir eu le malheur d'avoir été sur un bateau sur lequel se trouvaient trois agents de la DGSE* (services secrets français) ».

Elise sans doute en Russie : l'heure des négociations

Des informations sûres « à 99 % », d'après une agence de presse russe, affirmaient hier qu'Elise était arrivée par avion en Russie avec ses ravisseurs. Moscou dément.

Elise, la fillette franco-russe au cœur d'un conflit parental enlevée vendredi en France, est arrivée en Russie avec de faux papiers, a affirmé hier une source au ministère russe de l'Intérieur, citée par l'agence Ria Novosti. « *En analysant les informations reçues de nos collègues étrangers et les données dont dispose le ministère de l'Intérieur, on peut dire à 99 % qu'il s'agit d'Elise* », a-t-elle ajouté. Selon cette même source, « *l'information selon laquelle les suspects et la fillette avaient franchi la frontière russe ne nous est parvenue qu'après l'atterissage de l'avion en Russie* ». La France avait demandé samedi à la police russe de contrôler l'identité de deux hommes et d'une femme, accompagnés d'un enfant, partis à Moscou depuis Genève. Mais les contrôles à l'arrivée samedi soir n'ont rien donné, selon des sources policières françaises. « *Nous n'avons aucune information sur le lieu où elle se trouve actuellement* », a déclaré Tatiana Bondareva, du ministère russe de l'Intérieur chargée du Transport. Le père d'Elise, Jean-Michel André, accuse la mère russe, Irina Belenkaya, d'être l'auteur du rapt.

Coopération limitée

Mais le cadre de coopération entre la France et la Russie est très limité dans le cas d'un enlèvement d'enfant franco-russe. Au civil, la Russie, contrairement à la France, n'est pas signataire de la Convention de La Haye (1980) prévoyant le rapatriement d'un enfant enlevé dans le pays où il vit. En l'absence d'accord bilatéral franco-russe, et dans le contexte d'un divorce conflictuel, « *on procède au cas par cas* », a expliqué le porte-parole du ministère de la Justice Guillaume Didier. Concrètement, des négociations sont menées par les ministères français de la Justice et des Affaires étrangères avec leurs homologues russes afin de « *trouver un arrangement dans l'intérêt de l'enfant* », a-t-il ajouté.

Sur le plan pénal, puisque dans le cas d'Elise il y a eu « *enlèvement avec violence* », il existe des conventions de coopération judiciaire avec la Russie, soulignent des sources judiciaires, relevant cependant que ce pays n'extrade pas ses ressortissants. Deux affaires de garde d'enfants avaient déjà empoisonné les relations franco-russes ces dernières années.

Fin 1998, Maria alors âgée de 3 ans, avait été retirée de la garde de sa mère et placée en famille d'accueil en région parisienne. Son père français Patrick Ouari et sa mère, une célèbre actrice de théâtre russe Natacha Zakharova, s'accusaient mutuellement de violences sur l'enfant dans le cadre d'un divorce conflictuel. Les appels de la mère avaient donné lieu à des interventions diplomatiques au plus haut niveau.

En août 2006, une autre petite franco-russe, Sophie, alors âgée de 4 ans et demi, avait été enlevée au Touquet (Pas-de-Calais) par sa mère russe alors que le père français, Laurent Dubois, en avait obtenu la garde provisoire. En prononçant le divorce entre les parents en novembre 2006, la justice française avait confié la garde à la mère, qui vit à Moscou.

Photo AFP

Si la petite Elise et sa mère sont retrouvées, « la question de leur remise à la partie française sera réglée conformément à la législation russe et aux normes internationales », a précisé la représentation russe d'Interpol.

Loïc Sécher reste en prison

La commission de révision des condamnations pénales a rejeté hier une nouvelle demande de remise en liberté déposée par Loïc Sécher, condamné en 2003 à 16 ans de réclusion criminelle pour le viol d'une adolescente, un verdict confirmé en appel puis par la Cour de cassation. L'ancien ouvrier agricole a toujours clamé son innocence. En avril dernier, la victime « *fragile psychologiquement* », âgée de 13 ans au moment des faits, a envoyé au parquet général une lettre affirmant que Loïc Sécher était « *innocent et qu'elle ne supporte (ait) plus de le savoir en prison* ». La commission de révision a de nouveau écarté la demande de Sécher, rappelant que « *de nombreuses investigations étaient en cours* ».

REPÈRES

Le franciscain violait son neveu

Un prêtre franciscain belge âgé de 46 ans, qui a reconnu avoir violé son neveu entre 1997 et 2006, est jugé depuis hier et jusqu'à demain devant la cour d'assises du Rhône. Yves Soudan, ordonné prêtre en 1992, s'était dénoncé dans une lettre au procureur de la République de Lyon en juin 2006, après que la victime a avoué les faits à ses parents, et avait été placé sous mandat de dépôt. Son neveu, âgé de 8 ans lors des premiers attouchements, s'est porté partie civile ainsi que ses parents.

Ivre, il emboutit une voiture de police

Un automobiliste qui conduisait en état d'ébriété, malgré la suspension de son permis de conduire, a percuté dimanche à l'aube une voiture de police sur la rocade d'Albi. Le chauffard, qui avait 2,08 g d'alcool dans le sang, a affirmé aux policiers ne pas avoir vu la voiture de police, dont les gyrophares étaient pourtant allumés, car il s'était endormi au volant. Il a été placé en garde à vue.

Le *Queen Mary 2* à l'économie ?

Les Chantiers de l'Atlantique auraient voulu gagner du temps et de l'argent sur le chantier du « plus gros contrat jamais signé par un chantier naval ». Le 15 novembre 2003, 16 personnes y sont mortes.

Pour les Chantiers de l'Atlantique, la construction du *Queen Mary 2* en 2003 constituait un « *défi majeur* », le contrat « *le plus gros jamais signé par un chantier naval* » dans un contexte de « *concurrence effrénée* ». Au premier jour du procès en appel de l'effondrement de la passerelle du paquebot à Saint-Nazaire, le président de la cour d'appel de Rennes, Jean-Claude Septe, a stigmatisé hier les contraintes économiques qui auraient conduit au drame, le 15 novembre 2003.

Ainsi, plutôt que des accès reposant sur des tours en fond de cale, plus stables, le principe de passerelles reliant le quai au navire avait été retenu en octobre 2003. Avantage pour les Chantiers ? éviter de désenvaser le fonds de cale, une opération qui « *prend cinq ou six jours* », explique Septe. Des caractéristiques techniques spécifiques étaient requises pour les passerelles et ont été transmises à la société sous-traitante, Endel. Le devis finalement proposé et accepté en une heure par les Chantiers ne reprenait pas l'ensemble des exigences. « *En tout et pour tout, une heure pour accepter un devis* (prévoyant) *100 kg/m2 de moins que ce qui était demandé ! Une heure !* », s'est insurgé le président. Au vu de nombreuses « *approximations* » sur les passerelles, Endel apportait des modifications « *sans aucun plan, aucune nomenclature* ». Le lendemain après-midi, les particuliers invités à visiter le paquebot font la queue sur la passerelle. « *Elle vire sur elle-même* [...], *se désolidarise de la terre ferme, se met à la verticale [...] et tombe dans la cale* », 18 mètres plus bas. Quarante-cinq personnes sont précipitées dans le vide.

En première instance, des salariés des Chantiers de l'Atlantique (constructeur du navire) et d'Endel (filiale de Suez et constructeur de la passerelle), poursuivis pour « *homicides et blessures involontaires* », ont été relaxés. Les deux sociétés ont écopé d'une amende de 177 500 € chacune et condamnées à verser 9,5 millions d'euros de dommages et intérêts. Le procès en appel doit durer deux semaines.

Chantal Sébire : dossier « définitivement clos »

Le parquet de Dijon a classé sans suite l'enquête pour « *provocation au suicide* » ouverte après le décès de Chantal Sébire. Cette mère de famille de 52 ans atteinte d'une tumeur incurable demandait l'euthanasie, en vain, et avait été retrouvée morte à son domicile en 2008. « *J'ai définitivement clos aujourd'hui* (hier) *le dossier de Chantal Sébire et classé sans suite pour auteur inconnu, l'enquête ouverte en juin* (2008) » a déclaré Jean-Pierre Alacchi, procureur de Dijon. Chantel Sébire avait absorbé une « *dose mortelle* » de barbituriques.

Procès Colonna : les derniers témoins

Les derniers témoins aux souvenirs souvent diffus ont défilé hier à la barre du procès en appel d'Yvan Colonna pour l'assassinat du préfet Erignac, toujours en l'absence de l'accusé qui sera fixé sur son sort vendredi. D'ici demain, où s'exprimeront les parties civiles, la cour d'assises spéciale de Paris achève les auditions des enquêteurs ou témoins oculaires qui n'ont pu être entendus jusqu'à présent.

La technique a été sollicitée pour permettre le recueil par visio-conférence de certains témoignages. Souvent brefs et imprécis, à l'image d'un ancien policier de la Division nationale antiterroriste (DNAT) interrogé depuis Montpellier et dont le seul souvenir de l'enquête est d'avoir « *interpellé beaucoup de personnes* ». Questionnée depuis Ajaccio, Noëllie Contart, 56 ans, a raconté avoir « *vu deux personnes au moment où (elle) passait en voiture* » à proximité du théâtre Kallisté, le soir du 6 février 1998 à Ajaccio peu avant 21h, quand le préfet de Corse Claude Erignac a été tué de deux balles dans la tête. La conductrice dit avoir été témoin « *de l'assassinat* » mais sur le moment, elle a cru qu'un des deux individus aperçus « *jetait des pétards* ». « *Je pensais que c'était un jeune qui s'amusait* », a raconté le témoin, qui s'est dite fatiguée par cette histoire.

Le réquisitoire est attendu jeudi et le verdict vendredi. En première instance fin 2007, Yvan Colonna a été condamné à perpétuité.

Pédophilie : l'ex-prof avoue des « horreurs »

Décrit comme « redoutable super-pervers », un ancien prof de lettres est jugé depuis hier par la cour d'assises de Savoie.

Un ancien professeur de lettres classiques, jugé pour avoir violé pendant plusieurs années son fils adoptif, abusé de ses petits-enfants et d'un ancien élève, a reconnu hier « *des actes horribles* », à l'ouverture de son procès devant la cour d'assises de Savoie. « *Je sais bien que j'ai fait des horreurs* », mais « *le problème, c'est que je n'ai pas pu en parler* », a déclaré Jean-Pierre O., 73 ans.

Décrit comme « *super-pervers* », « *narcissique* » et « *redoutable* » par les experts, l'accusé a assuré n'avoir pas « *su quelles étaient les souffrances* » de ses deux fils adoptifs, dont il a abusé pendant 15 ans, jusqu'à ce qu'il prenne connaissance de leurs dépositions lors de l'instruction. Cet enseignant naguère très bien noté par sa hiérarchie et « *profondément croyant* » ne doit répondre que des viols commis à la fin des années 90 sur l'aîné de ses fils adoptifs, car ceux subis par le cadet sont prescrits. Il est également jugé pour avoir abusé des deux enfants du cadet (ses petits-fils de quatre et huit ans) entre 2000 et 2003, et d'un ancien élève.

Son épouse, catholique pratiquante de 73 ans, comparaît pour n'avoir pas empêché les actes de son mari et pour ne l'avoir pas dénoncé alors même qu'elle avait été témoin de certaines scènes, selon l'accusation.

Jean-Pierre O. encourt 20 ans de réclusion criminelle, son épouse étant elle passible de cinq ans de prison. Le verdict est attendu jeudi soir.

Cybercriminalité : un forum international

Le troisième forum international sur la cybercriminalité qui se tient aujourd'hui à Lille s'annonce déjà comme un succès avec 1 500 participants attendus, contre 800 en 2008. Selon un rapport du Club de la Sécurité de l'Information Français (Clusif) « *40 % des entreprises françaises ne disposent pas encore de plan de continuité d'activité pour traiter les crises majeures et plus de 75 % d'entre elles ne mesurent pas régulièrement leur niveau de sécurité* ». Concernant la sécurité informatique des entreprises, « *35 % des incidents étaient des vols ou disparitions de matériels informatiques, 6 % des attaques logiques ciblées et 2 % des intrusions sur le système d'information* », ajoute le Clusif.

NOUVEAUTÉ

En vente en librairie

Deux siècles déjà... et pourtant l'Empereur et l'époque napoléonienne fascinent toujours autant

Volume relié, 184 pages au format 24 x 17 cm, illustrations couleur.

BON DE COMMANDE

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
souhaite recevoir ..... exemplaire(s) du livre

SPLENDEURS DE L'EMPIRE

au prix de : **19 €** l'exemplaire,
(prière de joindre **6 €** pour frais d'envoi.)
à ..... le .....

Signature :

Règlement : paiement sécurisé sur le net ou par chèque bancaire
ou carte bancaire

Date d'expiration

www.editions-serpenoise.fr

à retourner avec votre règlement aux Éditions Serpenoise,
B.P. 70090
57004 METZ CEDEX 1
03 87 34 19 79

Un artisan à METZ

ARTISAN ÉBÉNISTE

L'Orée du Chêne

AVANT CHANGEMENT D'ADRESSE

LIQUIDATION TOTALE

jusqu'au 28 mars 2009 Selon arrêté préfectoral n° 08/112

DERNIERS JOURS

Beaux meubles massifs, chêne, merisier, noyer, siège, salons, tous styles

AC1170299

METZ 60, avenue de Plantières
03 87 36 28 74

P Parking privé à côté du magasin

Mardi de 14 h à19 h - Mercredi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Ateliers : MARTIGNY-LES-GERBONVAUX (Vosges) - 03 29 06 93 07

Opération pédagogie pour Sarkozy

Nicolas Sarkozy se rend aujourd'hui à Saint-Quentin, dans l'Aisne, pour expliquer sa politique, critiquée jusque dans son camp.

Dans la ville où est élu le secrétaire général de l'UMP et ancien ministre du Travail, Xavier Bertrand, le chef de l'Etat mènera aujourd'hui une opération Pédagogie, à partir de 19h. Toujours malmené dans les sondages, Nicolas Sarkozy veut démontrer à Saint-Quentin qu'il ne « *renonce pas à ses valeurs* » malgré l'accumulation des difficultés sur le plan économique.

Car les signes de désaffection ou d'incompréhension se multiplient. Une certaine grogne semble même gagner les rangs de sa propre majorité, pourtant tenue serrée, et à l'Assemblée où le refus présidentiel de remettre en cause le symbole du bouclier fiscal a eu du mal à passer.

Prévu depuis longtemps

Mais l'objectif n'est pas de conjurer ce contexte difficile, assure-t-on à l'Elysée, où l'on fait valoir que l'opération est prévue de plus longue date. Nicolas Sarkozy entend plutôt prononcer « *un discours politique* », sur un peu moins d'une heure. Comme il l'a fait à Bruxelles vendredi, le président pourrait reprendre la liste, martelée depuis une semaine par tous les ministres, des mesures imminentes, de la prime de 200 € versée le 1er avril aux futurs bénéficiaires du RSA aux réductions d'impôts pour les contribuables modestes. Il évoquera aussi « *des sujets aussi importants que la jeunesse, les restructurations, notre industrie parfois menacée par la crise* », a assuré hier le porte-parole de l'UMP Frédéric Lefebvre. Sur ces questions, Sarkozy a promis des décisions et l'UMP « *attend qu'il dise des choses concrètes* ». Accusé par ses opposants de « *favoriser les riches* » avec un mécanisme qui limite à 50 % le taux d'imposition sur les revenus, Nicolas Sarkozy a concédé qu'il « *ajoutera s'il le faut* » des mesures avant l'été. Mais « *il n'y aura pas d'annonce* » aujourd'hui, tempère l'entourage présidentiel.

C'est la troisième fois que Sarkozy prend la parole lors d'une réunion publique, après ses discours de Toulon en septembre, au début de la crise financière, puis la présentation de son plan de relance à Douai en décembre. Au-delà des sympathisants UMP, ces discours, retransmis par les chaînes d'information, sont surtout destinés à toucher un public le plus large possible.

Services à la personne : des emplois mais peu d'élus

Le gouvernement lance aujourd'hui la seconde phase de développement des services à la personne. Laurent Wauquiez évoque « un potentiel de 100 000 emplois par an » dans ces « nouveaux métiers ».

De la garde d'enfants à l'aide aux personnes âgées en passant par le jardinage, le secteur des services à la personne employait fin 2008 plus de 2 millions de personnes, avec 103 000 créations en 2006, 130 000 en 2007, et 110 000 prévues pour 2008. En réponse à une demande croissance d'aides à domicile, liée à la hausse de l'espérance de vie et du travail des femmes, un premier plan de Jean-Louis Borloo avait mis en place des exonérations sociales pour les employeurs, et créé le Cesu (Chèque emploi service universel) préfinancé, moyen de paiement financé par les entreprises pour permettre aux salariés de s'offrir ces services.

Demain, un projet de décret sera soumis au Conseil supérieur de l'Emploi, afin que soient attribués à des personnes en difficulté des Cesu d'un montant de 200 € préfinancés par l'Etat à compter de juin. Ces aides avaient été annoncées par Nicolas Sarkozy lors du sommet social du 18 février. Elles représenteront pour l'Etat un coût global évalué à 300M€. Ces Cesus préfinancés de 200 € seront notamment distribués aux 660 000 personnes âgées dépendantes bénéficiant au 1er mars 2009 de l'Aide personnalisée à l'autonomie (APA), aux 140 000 foyers bénéficiaires entre janvier et mars de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et aux 470 000 familles bénéficiaires entre janvier et mars du complément de mode de garde. Par exemple, pour un enfant, bénéficie de ce complément un parent isolé ou un couple (avec deux revenus) gagnant moins de 43 000 € par an.

Non délocalisables

Pour le secrétaire d'Etat à l'Emploi Laurent Wauquiez, « *avoir 2,2 millions de chômeurs et des entreprises qui ne réussissent pas à trouver de candidats, c'est encore plus choquant aujourd'hui* ». Comme secteurs dynamiques, il cite justement les services à la personne, avec « *un potentiel de 100 000 emplois par an* » et évoque « *un grand plan de formation pour orienter les demandeurs d'emploi vers ces nouveaux métiers* ».

Des efforts importants, car, de l'avis même du président Nicolas Sarkozy, le secteur a contribué « *puissamment à l'activité économique* ». Non délocalisables, ces emplois pourraient même devenir une opportunité pour des salariés victimes de plans sociaux. Mais ces emplois, souvent payés au Smic, sont en majorité à temps partiel, avec 18 heures de travail par semaine en moyenne, une multitude de contrats, d'employeurs et de déplacements.

Photo RL

Le chèque emploi service permet de rémunérer une personne pour des travaux de jardinage. Mais avec plusieurs employeurs, difficile pour l'employé de suivre une formation, ou de poser ses vacances. Sans parler de la retraite…

Le Crédit mutuel contrôle Cofidis

Le Crédit mutuel a annoncé hier avoir pris le contrôle de la société de crédit à la consommation Cofidis. L'opération « *permettra à Cofidis de renforcer sa situation financière par l'adossement au groupe Crédit Mutuel* », avait indiqué la banque lors de l'annonce de l'opération à la mi-novembre. Etant une société qui consent des crédits sans bénéficier d'une base de dépôts, Cofidis était en situation de fragilité dans un contexte de crise. La prise de contrôle s'est faite par le biais de la création d'une holding, détenue à 67 % par le Crédit mutuel et à 33 % par les 3 Suisses, l'actionnaire historique de Cofidis.

Electromagnétique en débat

Les champs électromagnétiques pourraient « *être à l'origine d'un problème de santé publique majeur* », ont déclaré des scientifiques hier lors d'un colloque au Sénat. Ils relancent le débat sur l'impact sanitaire des antennes relais. Les opérateurs télécoms, invités au colloque, n'ont pas souhaité s'exprimer. D'après un sondage BVA, 80 % des Français sont favorables à ce que le gouvernement règlemente davantage le développement des antennes relais.

Sabeg veut du « *brassage* »

Yazid Sabeg, commissaire à la Diversité et à l'Egalité des chances, a installé hier le Comité pour la mesure de la diversité chargé de « *doter la France des moyens d'observer l'état des discriminations* ». Il a annoncé qu'il allait proposer au président Nicolas Sarkozy la création de 7 500 places d'internat sur 5 ans et l'accueil, dans les collèges, de « *cycles homogènes* » pour assurer le brassage scolaire. Des propositions concrètes, comme la création de « *classes préparatoires technologiques* », sont prévues.

Retraite complémentaire : statu quo jusqu'à fin 2010

Patronat et syndicats, qui ont conclu hier soir leurs négociations sur l'avenir des retraites complémentaires, soumettront à leurs instances un texte d'accord prévoyant de reconduire jusqu'à fin 2010 les règles actuelles. Elles arrivaient à expiration le 31 mars. Cette prolongation, si elle est entérinée, lèvera notamment l'incertitude qui pesait sur le financement de la retraite complémentaire entre 60 et 65 ans et qui constituait l'enjeu le plus immédiat de la négociation.

Le patronat a renoncé à demander le relèvement à 61 ans de l'âge minimum exigé pour toucher une retraite complémentaire complète, ce qui a ouvert la voie à ce projet d'accord. « *Le Medef a pour une fois fait preuve de sagesse* », a commenté Jean-Louis Malys (CFDT). Cependant, à l'avenir, « *on ne fera pas l'économie d'une réforme structurelle lourde* », a prévenu le chef de la délégation patronale, Jean-René Buisson. Les syndicats devraient faire savoir dans les prochains jours s'ils approuvent ou non le projet d'accord.

Un « cadre » pour les stock-options

Le gouvernement s'interroge sur la « pertinence » des stock-options et n'exclut pas de recourir à la loi pour les encadrer. L'UMP prépare des propositions qui « iront très loin ».

Les quatre principaux dirigeants de la Société générale ont finalement dû renoncer aux stock-options qui leur avaient été octroyées mercredi, mais la polémique, elle, enfle, dans un contexte où le dispositif semble particulièrement inégalitaire. Les stock-options permettent à des cadres ou dirigeants d'acheter des actions à un cours avantageux en engrangeant des gains si le cours de Bourse a grimpé, sans perdre d'argent s'il a reculé. La présidente de l'Association de défense des actionnaires minoritaires (Adam), Colette Neuville, souhaite un débat sur les critères d'attribution des stock-options : il faudrait notamment pouvoir « *empêcher l'attribution d'une action à son cours le plus bas depuis dix ans, comme cela a été le cas pour la Société générale* ».

40 000 € maximum

Pour examiner si cette forme de rémunération est « *efficace et morale* », la ministre de l'Economie Christine Lagarde souhaite une concertation avec les partenaires sociaux et n'exclut pas de passer par la loi. Selon des sénateurs communistes, il est même « *possible de légiférer dès cette semaine* ».

D'ores et déjà, le gouvernement a demandé au Medef de définir, d'ici au 31 mars, un dispositif concret pour inciter les dirigeants qui licencient à renoncer à leurs bonus. Sa présidente, Laurence Parisot, a promis une réponse « *dans la semaine* ». Le député-maire UMP de Nice, Christian Estrosi, a, lui, proposé de plafonner à 40 000 € mensuels la rémunération des patrons qui recourent à l'aide publique.

Mais des voix s'élèvent aussi pour défendre les stock-options. Le président de l'assureur Axa, Henri de Castries, juge qu'elles ne sont pas forcément « *mauvaises* » pour l'entreprise. Le député Jérôme Chartier, porte-parole de l'UMP à l'Assemblée, s'est déclaré opposé à l'interdiction des stock-options, « *un bon système* » qu'il souhaite « *élargir dans les entreprises cotées en Bourse à l'ensemble des salariés* ». Il menace toutefois de déposer une proposition de loi pour augmenter la taxation des stock-options émises entre le 1er janvier et le 30 juin 2009. Quant au secrétaire général de l'UMP Xavier Bertrand, il a annoncé que son parti présenterait en avril des propositions qui « *iront très loin* » dans le partage de la valeur dans l'entreprise.

Grand jeu 90ème Anniversaire du RL

Gagnants Audiotel
Dimanche et Lundi

Vol Luxair Luxembourg - Barcelone
1 gagnant
Burger André (FORBACH)

Console DS : 1 gagnant

Bons d'achat Cora de 20€
Centre Saint-Jacques : 7 gagnants
Dihe Chantal (WALDWISSE)
Jasinski Régis (CHÂTEAU SALINS)
Lampert Julien (FAMECK)
Drha Alphonse (FREYMING MERLEBACH)...

Clé USB : 3 gagnants
Nicolas Jean-Claude (SARREGUEMINES)
Barbier Jean-Paul (AUBE)...

Lecteur MP3 : 1 gagnant
Schmitz Daniel (MERCY LE BAS)

Entrées pour 2 au Parc de Sainte-Croix :
2 gagnants
SENECHAL Rose Marie (MOYEUVRE GRANDE)...

Tirages photos numériques
HP Snapfish : 163 gagnants
Hestroffer Daniel (GUERSTLING)
Hegenhauser Raymond (BASSING)
Missler Dominique (PIERREPONT)
Lampert Julien (FAMECK)
Bersweiler Nathalie (LAUDREFANG)
Streiff Léon (VALETTE)
Pazzaglia René (TRIEUX)
Wagner André (COURCELLES CHAUSSY)
Le Dimna Léonce (MONTIGNY-LES-METZ)
Thomas Gerard (METZ)
Mallick Aloyse (SCHOENECK)...
Louis Daniel (MARANGE SILVANGE)

Pochettes de Unes RL :
10 gagnants
Zeleznikar Mathias (STIRING WENDEL)
Bortoluzzi Alexandre (AMNÉVILLE)
Reinert Patrice (GOMELANGE)...

Un week-end Relais et Châteaux pour Rachel et André

Cette journée aurait pu être comme les autres... si André Freyermuth n'avait pas décroché son téléphone. Fidèle à ses habitudes, cet habitant d'Hatrize, en Meurthe-et-Moselle, s'est rendu chez son diffuseur de presse pour y acheter le journal. Il a gratté la case correspondante sur le bulletin de jeu et a composé le numéro de téléphone indiqué. Et là, bingo ! Il a remporté un week-end pour deux personnes dans un établissement Relais & Châteaux. « Je joue depuis le début », confie ce lecteur. C'est donc avec sa femme qu'il partira en séjour, dont il attend avec impatience de connaître la destination. « Nous n'avons pas souvent l'occasion de fréquenter ce type d'établissement, alors ce cadeau, c'est vraiment une belle surprise ! »

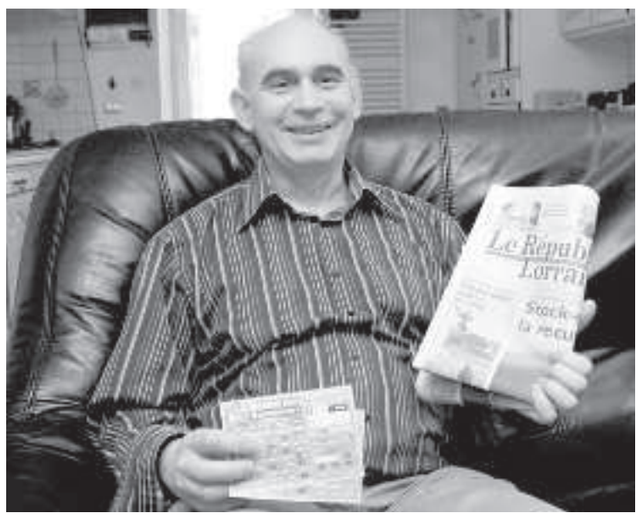

Gagnants du grand jeu envoyez-nous votre photo !

Vous avez gagné à notre grand jeu anniversaire. Envoyez nous par mail* votre photo** jusqu'au mercredi 25 mars 2009 inclus. Attention, précisez nous bien : Vos coordonnées (nom, prénom, adresse et numéro de téléphone), le jeu auquel vous avez gagné (jeu des dates, bonus 7 HEBDO ou par téléphone), le lot que vous avez remporté ainsi que la date du jour où vous avez gagné.

Envoyez-nous le tout à l'adresse mail suivante :
gagnantsjeu@republicain-lorrain.fr

10 lecteurs MP4 à Gagner
par tirage au sort parmi les participants à cette opération !

Pour être retenu dans notre galerie, votre photo doit impérativement être au format jpeg, taille maxi 1Mo

*Tout mail incomplet ne sera pas pris en compte
**En nous envoyant votre photo, vous nous autorisez à la publier dans le journal ou sur notre site

CARTE N°4 du dimanche 22 mars au samedi 28 mars 2009

100 000 € de CADEAUX à GAGNER

Jouez chaque jour avec Le Républicain Lorrain FRANCE JOURNAL

LES DATES DU JOUR
Mardi 24 mars 2009

GRATTEZ sur la carte N°4 LES DATES CI-DESSOUS

1923	1934	1991	1960

Si vous avez découvert 3 symboles identiques dans la même colonne (verticalement)
VOUS AVEZ GAGNÉ LE LOT INDIQUÉ EN HAUT DE CETTE COLONNE
Appelez le : 08 92 39 09 19 (0,34€/minute)
AUJOURD'HUI DE 9 h à 14 h

GAGNEZ AUSSI PAR TÉLÉPHONE grâce à votre CODE DU JOUR situé sur votre carte en bas à droite

Ce code est valable uniquement pour le jour indiqué

1 gagnant toutes les 7 minutes !
au 08 97 78 10 10 (0,56€/appel)

Peugeot Bailly Luxair Luxair cora Car Avenue Suzuki amplitude Car Avenue Hyundai Centre Saint Jacques SATURN

AU FIL DES DATES

DIMANCHE 14 FÉVRIER 1960
La France a la bombe atomique

1923 : Inauguration sur l'île de Saint Symphorien du «Parc des Sports» (26/08)
1934 : Découverte de la radioactivité artificielle par les Joliot-Curie
1991 : Ouverture au public du Galaxie à Amnéville

Actifs « toxiques » : le Trésor américain dévoile son plan

L'équipe Obama va mettre en œuvre le plan que l'administration Bush avait abandonné, le jugeant trop complexe.

Le Trésor américain a dévoilé hier les modalités de son plan de rachat des actifs « toxiques » des banques, attendu impatiemment par les marchés qui y voient la clef d'un assainissement durable d'un système financier au bord de l'effondrement il y a quelques mois. Le secrétaire au Trésor Timothy Geithner a indiqué que cette tâche reviendrait à deux mécanismes associant l'Etat aux investisseurs privés, l'un pour les prêts, l'autre pour des titres adossés à des actifs immobiliers.

Comme annoncé en février, ce Programme d'investissement public-privé (PPIP) sera alimenté par 75 à 100 milliards de dollars ponctionnés sur l'enveloppe de 700 milliards mise à la disposition du Trésor à l'automne. Avec l'apport des investisseurs privés, ces fonds pourront permettre de mobiliser 500 milliards de dollars, et, si nécessaire, jusqu'à 1 000 milliards, afin d'acheter les actifs hérités de la bulle immobilière.

L'administration Bush avait déjà envisagé un plan similaire avant d'abandonner devant la complexité de sa mise en œuvre, notamment pour ce qui concerne la détermination du prix des actifs vendus. Il faut en effet que les prix soient bas pour attirer les investisseurs, mais pas trop élevés pour éviter des pertes au contribuable. Il faut aussi qu'ils soient suffisamment hauts pour que les banques acceptent de vendre.

Photo REUTERS

Le président Barack Obama s'est dit « très confiant » dans l'effet de ce plan pour rouvrir le robinet du crédit.

Selon le ministre, investisseurs privés et publics se partageront les risques : les premiers peuvent perdre leur mise en cas de dégradation de la conjoncture et les seconds pourront dégager des plus-values en cas de réussite. « *Il n'y a aucun doute sur le fait que l'Etat prend des risques. On ne peut pas résoudre une crise financière sans que l'Etat assume des risques* », a reconnu Geithner.

Le Trésor est resté fidèle à son idée de base selon laquelle les titres immobiliers invendables accumulés par les banques à la faveur de la bulle immobilière ont encore une valeur intrinsèque forte, et que c'est la crise du crédit qui empêche l'échange de ces titres. Pour les prêts douteux, la Commission fédérale d'assurance des dépôts bancaires (FDIC) apportera une garantie ainsi qu'une aide au financement aux investisseurs souhaitant racheter les créances à risque par un système d'enchères au plus offrant.

Pour les titres adossés à des actifs immobiliers, les investisseurs pourront solliciter la facilité d'aide au crédit à la consommation (TALF) récemment lancée par la Réserve fédérale pour obtenir la plus grosse partie du financement nécessaire à ces achats.

Le Trésor va s'associer à des gestionnaires de fonds privés pour le rachat et la gestion de ces titres et pourra fournir un financement supplémentaire. Dans les cas extrêmes, l'investissement des pouvoirs publics pourra être le triple du montant apporté par l'investisseur.

ING: un dirigeant lance un «appel moral»

Le président du conseil de surveillance du groupe de banque et d'assurance néerlandais ING, Jan Hommen, a lancé hier un « *appel moral* » aux cadres d'ING. « *Nous demandons aux 1 200 plus hauts dirigeants de renoncer à leurs primes de 2008* », a-t-il déclaré. Les 40 000 employés d'ING ont reçu l'an dernier environ 300 millions d'euros de primes. Il est impossible selon lui de les annuler toutes, mais il assure que les managers du groupe sont prêts à y renoncer. Hommen a par ailleurs annoncé qu'ING ne verserait pas de primes à ses salariés en 2009. Il a précisé qu'une « *nouvelle politique salariale* », qui prévoit le versement de primes « *que si le résultat du groupe ING pris dans son ensemble est positif* », serait définie début 2010. Une polémique était née aux Pays-Bas après qu'ING eut annoncé qu'elle avait l'intention d'offrir à son futur directeur financier Patrick Flynn un paquet de 100 000 actions, dont la valeur pourrait atteindre 1,3 million d'euros.

Mexique : deux millions de dollars de récompenses

Le Mexique offre de fortes récompenses, allant jusqu'à deux millions de dollars, pour la capture des vingt-quatre principaux trafiquants de cocaïne appartenant aux six cartels de drogue les plus importants du pays. Parmi les personnes recherchées figurent notamment les dirigeants du cartel de Sinaloa, qui serait dirigé par Joaquin Guzman. En fuite depuis son évasion en 2001 d'une prison de haute sécurité près de Guadalajara, Guzman a récemment fait une entrée remarquée dans la liste des milliardaires mondiaux du magazine américain *Forbes*.

Pretoria refuse un visa au dalaï lama

Le dalaï lama devait venir en Afrique du Sud pour une conférence liée au Mondial. il est désormais persona non grata.

L'Afrique du Sud a déclaré hier avoir refusé au nom de l'intérêt national un visa au dalaï lama, invité à une conférence liée à la Coupe du monde de football 2010 dans ce pays, tout en niant toute pression chinoise. Le chef spirituel du bouddhisme tibétain avait accepté de participer, avec d'autres lauréats du prix Nobel de la Paix, à une conférence vendredi à Johannesburg sur le football comme instrument de lutte contre le racisme et la xénophobie.

« *Le monde prête attention à l'Afrique du Sud parce que nous allons accueillir la Coupe du Monde 2010, et nous ne voulons rien qui puisse perturber ce message* », a justifié le porte-parole de la présidence sud-africaine Thabo Masebe. Le gouvernement tibétain en exil en Inde a fait savoir qu'il ne contesterait pas cette décision, qu'il attribue à « *l'intense pression des autorités chinoises* ». Selon Thubten Samphel, porte-parole du dalaï lama, Pékin « *n'aime pas qu'un gouvernement étranger accueille le dalaï lama par peur que sa présence n'attire l'attention des médias sur les conditions déplorables des droits de l'Homme au Tibet.* » Malheureusement, a-t-il déploré, « *les Etats africains sont vulnérables aux pressions chinoises en raison des investissements massifs de la* Chine » sur le continent. « *C'est un cas où les intérêts économiques passent avant les droits de l'Homme.* »

L'absence du dignitaire religieux risque de compromettre la conférence de vendredi : le comité Nobel pour la paix et deux lauréats sud-africains, Desmond Tutu et Frederik de Klerk, ont annoncé qu'ils boycotteraient la rencontre si l'Afrique du Sud ne revenait pas sur sa décision.

L'Afrique du Sud, qui soutient la volonté chinoise de réunification avec Taïwan, est le principal partenaire commercial de Pékin sur le continent, avec des échanges évalués à 7,5 milliards d'euros en 2008.

REPÈRES

Déficit : Paris obtient un répit de Bruxelles

La Commission européenne va donner aujourd'hui un répit de près de trois ans, jusqu'en 2012, à la France et à l'Espagne pour ramener leur déficit public sous la limite en vigueur de l'UE de 3 % du Produit intérieur brut, a indiqué hier une source européenne. Le gendarme européen en matière de discipline budgétaire compte en revanche demander à la Grèce de revenir dès 2010 sous la barre des 3 %. L'Irlande, qui compte parmi les pays européens les plus touchés par la crise, devra, elle, le faire seulement en 2013.

Irak : 25 morts dans un attentat suicide

Au moins 25 personnes ont été tuées et 50 blessées hier dans un attentat suicide perpétré au milieu d'une cérémonie de condoléances au nord-est de Bagdad. Le kamikaze s'est avancé au milieu des personnes présentant leurs condoléances à un chef communiste kurde qui venait de perdre son père et a fait détoner sa ceinture d'explosifs. Deux jours plus tôt, 28 personnes, policiers et futures recrues, avaient été tuées dans un attentat suicide contre une académie de police de Bagdad, ravivant les craintes pour la sécurité en Irak.

Eruption d'un des plus gros volcans de l'Alaska

Les habitants de villes de la zone la plus peuplée d'Alaska étaient appelés hier à se préparer à de possibles chutes de cendres.

Un des plus gros volcans d'Alaska, le mont Redoubt, est entré en éruption, projetant un nuage de cendres jusqu'à 15 km d'altitude. Le Redoubt était en sommeil depuis 1990. Ce volcan, qui culmine à 3 108 mètres d'altitude, se trouve dans une zone peu peuplée, à 150 km au sud-ouest d'Anchorage (280 000 habitants).

La première éruption est survenue dimanche soir, suivie par plusieurs autres plus puissantes hier, a souligné l'Observatoire des volcans de l'Alaska (AVO). Il a projeté de la fumée et des cendres jusqu'à 15 250 mètres d'altitude. L'AVO n'a fait état d'aucun dégât majeur dans l'immédiat. Mais la compagnie aérienne Alaska Airlines a annoncé l'annulation de 19 vols au départ et à l'arrivée d'Anchorage tandis que les habitants de villes de cette zone, la plus peuplée d'Alaska, étaient appelés à se préparer à de possibles chutes de cendres. Les services de météo ont averti que les vents poussaient le nuage de cendres vers le nord et ont émis un avis d'alerte dans plusieurs villes, dont Talkeetna et Willow, situées respectivement à 120 km et 56 km au nord d'Anchorage. Les appareils d'Alaska Airlines cloués au sol à Anchorage ont été « *enveloppés d'une protection étanche* » permettant de les protéger des cendres.

Photo REUTERS

Le Redoubt était en sommeil depuis 1990.

Fin janvier, l'AVO, qui surveille les 44 volcans du grand Etat nordique américain, avait prévenu que l'activité sismique était supérieure à la normale dans la région proche d'Anchorage, montrant des signes avant-coureurs d'une éruption. A Anchorage, la police avait distribué des brochures aux habitants pour les sensibiliser au risque des cendres conte-

Auchan

SEMÉCOURT

par tous les temps j'y COURS

J-1 AVANT LES SOLDES* DE PRINTEMPS
du mercredi 25 au mardi 31 mars 2009

TELEVISEUR LCD LG 42LG2000

écran 107 cm, résolution 1.366 x 468, contraste 15.000 :1, 2 HDMI, entrée PC, tuner TNT MPEG2. Garantie 2 ans extensible à 5 ans.
Quantité 20 pièces
657€ 599€
+ 8€ d'écopart

TELEVISEUR CRT DAEWOO DTX29U8DT

Ecran 72 cm 4/3, 2 péritels tuner TNT. Garantie 2 ans extensible à 5
Quantité 30 pièces
207€ 159€
+ 8€ d'écopart

ULTRA PORTABLE ASUS EEEPC901

349€ 299€
+ 8€ d'écopart

Processeur Atom, 1024 Mo mémoire vive, SSD 16 Go, Wi-fi, webcam, bluetooth, Windows XP. Couleur : noir, blanc ou rose. Garantie 1 an. Quantité 10 pièces

30 TELEVISEURS LCD LG 32LG2000
Ecran 82 cm, résolution 1.366 x 768, contraste 15.000 :1, 2 HDMI, entrée PC, tuner TNT MPEG2. Garantie 2 ans extensible à 5 ans
473€ 399€
+ 4 € d'écopart

10 TELEVISEURS CRT DAEWOO DTX21U8DT
Ecran 55 cm 4/3, 2 péritels tuner TNT. Garantie 2 ans extensible à 5 ans
153€ 119€
+ 4 € d'écopart

PRIX MASSACRÉS SUR UNE SÉLECTION* DE PC D'EXPOSITION :

Exemple :

1 PC PORTABLE FUJITSU-SIEMENS AMILO 3000
AMD Turion ZM 80, 4096 Mo mémoire vive, disque dur 320 Go, ATI HD3470, 26 Mo dédiés, écran 15,4» TFT, sortie TVWebcam, Wi-fi, Vista Premium. Garantie 1 an
799€ 399€

12 ORDINATEURS PORTABLE ACER ASPIRE 8730
Intel Pentium Dual Core T3400, 4096 Mo mémoire vive, disque dur 320 Go, Nvidia Geforce 9300, 512 Mo dédiés. Ecran 18,4», Wi-fi B/G, webcam, HDMI, Vista Premium
799€ 699€

2 IMPRIMANTES LASER COULEUR MINOLTA 2530 DL
Résolution 2400 x 600, format A4, bac 200 feuilles, interface Ethernet et USB2. Garantie 1 an
269€ 99€

4 LAVE-VAISSELLE MIELE G1022
Classe A/A/A, 46 décibels, consommation d'eau 13 litres, Garantie 2 ans extensible à 5 ans
799€ 549€
+ 6 € d'écopart

20 GAUFRIER TEFAL WD 3120.12
Rangement vertical. Garantie 1 an
39€90 24€90

-50%* de remise sur une sélection de :
• LINGE DE LIT ET DE TOILETTE
• MAROQUINERIE DE VOYAGE
• POÊLES ET CASSEROLES
• ACCESSOIRES DE MUSCULATION
• OUTILLAGE À MAINS ET ÉLECTRIQUE
• TABOURETS DE BAIN ET DE FAUTEUILS DE BAIN

40 JEUX NINTENDO DS ZELDA
32€90 16€45

*Pendant la durée légale des soldes, produits signalés en magasin et dans la limite des stocks disponibles. Prix à l'unité.

SEMÉCOURT
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 21 h
LA VIE Auchan ELLE CHANGE LA VIE
Retrouvez nos tracts en ligne sur : www.auchan.fr
Tél. 03 87 34 56 56
A31, dir. A4 Paris
A4, dir. Paris
Sortie 36

AC1170208

Restaurants : Lagarde enquête sur les prix

Bercy fait un relevé dles prix avant la baisse de la TVA au restaurant. Le plat du jour est proposé en moyenne à 9,67 euros.

Photo Julio PELAEZ

L'enquête a été menée les 16, 17 et 18 mars dans 100 départements.

Le café au restaurant coûte en moyenne 1,73 euro, le premier menu est à 12,95 euros, selon une enquête menée dans 2 470 restaurants en France, a indiqué hier le ministère de l'Economie. Cette enquête a été réalisée « *en vue de mesurer l'impact de la réduction de la TVA sur les prix dans le secteur de la restauration* ».

Dimanche, Christine Lagarde avait annoncé avoir « *fait faire ces relevés de prix pour avoir une base de référence* ». Cela doit permettre « *ensuite de déterminer s'il y a véritablement des efforts* » de la part des professionnels. « *On aura tous les éléments tangibles pour avancer* », avait-elle assuré.

L'enquête a été menée les 16, 17 et 18 mars dans 100 départements (dont quatre en outre-mer) auprès de 988 restaurants « traditionnels », 741 « pizzerias », 494 restaurants « formule grill » et 247 « restaurants exotiques ». Le prix du petit noir en salle varie de 1 à 6 euros, avec une moyenne à 1,73 euro et un prix minimum d'un euro en salle.

Le plat du jour varie de 2 euros (relevé dans une pizzeria) à 39,90 euros (relevé dans un restaurant exotique) avec une moyenne à 9,67 euros. Enfin le menu le moins cher proposé par l'établissement varie de 5 à 48 euros, avec une moyenne à 12,95 euros.

Christine Lagarde et le secrétaire d'Etat au Commerce Hervé Novelli ont donné mercredi le coup d'envoi des discussions avec les professionnels en vue des états généraux de la restauration prévus fin avril. Il s'agit de déterminer les engagements, en termes de prix, d'emploi et d'investissements, auxquels la profession souscrirait en contrepartie de l'obtention de la TVA à 5,5 %.

Télévision mobile personnelle : le CSA est prêt à des « assouplissements »

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel est prêt à des « *assouplissements* » sur le dossier de la télévision mobile personnelle (TMP), notamment concernant le calendrier de couverture, mais « *certaines règles doivent rester intangibles* », indique l'un de ses conseillers hier dans *Le Figaro*. « *A commencer par le fait que la TMP diffusera bien 16 chaînes à son lancement quoiqu'il arrive.* » Le CSA ne « *peut pas revenir* » non plus sur « *l'engagement de couvrir 30 % de la population à l'horizon de trois ans* ». Mais « *à l'intérieur de ce délai, les chaînes de télévision et les opérateurs mobiles peuvent s'organiser comme ils le souhaitent* ».

Equipementier Heuliez : « Une semaine déterminante »

Heuliez, confronté à des difficultés de financements depuis plus d'un an, risque une cessation de paiement en avril qui menacerait un millier d'emplois. La direction compte sur le Fonds stratégique d'investissement.

La « *semaine s'annonce déterminante* » pour l'avenir de l'équipementier automobile Heuliez qui emploie 1 000 personnes à Cerizay (Deux-Sèvres) et qui traverse une période difficile, a indiqué hier le président du directoire à l'issue d'un comité d'entreprise extraordinaire sur le site. La direction sera reçue aujourd'hui à Bercy. « *Nous ferons tout pour sauver le site* », a indiqué Paul Queveau, dont la famille est propriétaire de la société. « *Il nous manque les 10 millions d'euros que le Fonds stratégique d'investissement (FSI) ne semble pas disposer à nous verser. Sans cette somme, la société est en difficulté.* » Pour Paul Queveau, la direction en accord avec les salariés préconise « *une solution globale, la seule favorisant l'emploi, alors que le gouvernement préfère une scission de l'entreprise, une solution avec plusieurs partenaires.* »

La ministre de l'Economie et de l'Emploi Christine Lagarde va recevoir demain Ségolène Royal, présidente socialiste de Poitou-Charentes. Le chef de l'Etat s'est saisi du dossier et « *fera très prochainement des propositions* », a affirmé l'ancien président de la région Poitou-Charentes Jean-Pierre Raffarin. « *Bien informé du dossier, Nicolas Sarkozy m'a confirmé son attachement à la défense de nos capacités industrielles, notamment dans les secteurs d'avenir tel que le véhicule électrique, technologie qu'Heuliez possède depuis au moins neuf ans* », a affirmé l'ancien Premier ministre.

Vingt voitures par jour

Confronté à des difficultés de financements depuis plus d'un an, Heuliez risque une cessation de paiement en avril qui menacerait un millier d'emplois dans les Deux-Sèvres. L'entreprise est le premier employeur industriel du département, avec 1 000 autres emplois indirects. Un plan de refinancement du constructeur, qui assemble le cabriolet Opel Tigra, est en cours de négociation. Il repose notamment sur un apport de 10 millions d'euros par l'Etat via le Fonds stratégique d'investissement (FSI) mis en place par le gouvernement pour soutenir des entreprises stratégiques confrontées à la crise. La famille Queveau cherche des partenaires financiers depuis plus d'un an pour assurer son développement mais la crise économique a compliqué le projet. Le groupe indien Argentum Motors qui s'était montré intéressé l'an dernier s'est finalement retiré, selon la CFDT. Le montage en cours de négociation prévoit un apport de 15 millions d'euros d'un pool bancaire, 15 millions de plusieurs fonds d'investissement spécialisés dans les véhicules « décarbonnés », et 5 millions de la région Poitou-Charentes, en plus des 10 millions du FSI.

La production du modèle Opel Tigra, en fin de vie, doit s'achever en juillet. Actuellement, seules 20 voitures sont assemblées chaque jour à Cerizay, contre une centaine il y a deux ans, et selon la CFDT, le personnel est en chômage technique un tiers du temps.

Photo AFP

Présente hier à Cerizay, Ségolène Royal, présidente de la région Poitou-Charentes, a demandé une « clarification » sur l'utilisation du fonds stratégique pour les entreprises en difficulté. « L'enveloppe du FSI est d'un montant de 400 millions d'euros et on nous refuse 10 millions » pour Heuliez, a-t-elle déploré.

Le patron de Valeo remercié

Thierry Morin, PDG depuis huit ans de Valeo, deuxième équipementier automobile français, a été remercié pour « *divergences stratégiques* » avec son conseil d'administration, alors que le groupe est frappé de plein fouet par la crise. Le remaniement de la direction a été pris en concertation avec les principaux actionnaires, dont le fonds américain Pardus et le Fonds stratégique d'investissement (FSI) de l'Etat, récemment entré au capital de Valeo à hauteur de 2,3 %. La Caisse des Dépôts, qui contrôle le FSI, détient par ailleurs 6 % du groupe.

Cas d'école

La mobilisation autour de l'entreprise Heuliez au bord de la cessation de paiement doit beaucoup à son environnement géographique et politique. Avec deux mille emplois directs et indirects, le troisième constructeur automobile français est le premier employeur des Deux-Sèvres, au cœur de la région Poitou-Charentes présidée par Ségolène Royal et terre d'élection de l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin. Reçu hier matin à l'Elysée par Nicolas Sarkozy, Jean-Pierre Raffarin assure d'ailleurs que le Chef de l'Etat lui a promis de faire prochainement des propositions pour sauver Heuliez, alors que Christine Lagarde recevra dès aujourd'hui à Bercy les dirigeants de l'entreprise et demain Ségolène Royal.

Au-delà de ses aspects très politiques, le sort d'Heuliez représente surtout un véritable cas d'école pour le Fonds d'investissement stratégique (FSI) créé en novembre dernier sous la houlette de la Caisse des Dépôts, et chargé d'une double mission : aider des entreprises stratégiques dont le capital est menacé par des investisseurs étrangers et investir dans les PME à forte croissance. En lançant devant les Préfets cet inédit Fonds souverain à la française, Nicolas Sarkozy en avait lui-même précisé les limites : « Ce n'est pas un outil dédié aux entreprises en difficulté mais si vous avez des entreprises que vous entez menacées alors qu'elles ont un avenir, le Fonds servira à intervenir. »

Depuis sa création, et alors qu'il est doté d'une enveloppe potentielle de 20 milliards d'euros, le FSI n'est intervenu que trois fois pour voler au secours d'industriels : deux équipementiers automobiles, Valeo et Trèves, et un groupe aéronautique Daher, pour un total de plus de 100 millions d'euros de prises de participation. Avec des états d'âmes parmi les membres de son comité d'orientation – la Caisse des Dépôts, des industriels et des syndicalistes – sur l'opportunité de ces opérations. Au point que le FSI a décidé début mars de se donner jusqu'au 2 avril pour préciser ses critères d'intervention…

Confronté à des dizaines de demandes, le FSI s'efforce logiquement d'éviter les effets d'aubaine pour les canards boiteux. Avec un savoir-faire reconnu et le lancement imminent de sa nouvelle voiture électrique, Heuliez innove et mérite de vivre. Et même si le tour de table des investisseurs potentiels n'est pas bouclé, le FSI a le devoir de garantir son avenir.

Louis BIGOT.

Celanese : la crainte d'une contagion

Le géant américain de la chimie Celanese a annoncé hier la fermeture de son usine de Pardies, qui emploie environ 350 personnes dans les Pyrénées-Atlantiques, provoquant de vives réactions d'élus et la crainte d'une contagion de perte d'emplois dans la région. Le groupe chimique basé à Dallas, qui avait annoncé à la mi-janvier un examen de la rentabilité de cette unité implantée sur le bassin de Lacq, a déclaré hier que l'usine « *n'est plus viable économiquement* » en raison de ses « *coûts très élevés* ». La direction de Celanese assure avoir étudié « *avec la plus grande attention* » les propositions d'aide au maintien de l'usine qui lui ont été faites par les élus locaux et régionaux, ajoutant avoir « *apprécié l'implication des représentants politiques locaux* ». Ces derniers ont réagi très vivement à l'annonce de la fermeture, dénonçant « *l'attitude inacceptable* » du groupe chimique américain qui, selon eux, n'a « *pas joué le jeu de la transparence* », « *alors même que les activités de Yara et Air Liquide sont mises en péril* ».

Yara, une entreprise chimique norvégienne et le groupe français Air Liquide, qui emploient au total 200 salariés sur place, dans des productions étroitement tributaires de celles de Celanese, ont toutes deux fait savoir qu'elles devront mettre à l'étude les conditions de survies de ces deux unités.

Les représentants CGT et CFDT de Celanese, qui ne croyaient plus guère à la pérennité de l'usine, ont fait savoir qu'ils lutteraient désormais pour obtenir un maximum de mesures de reclassement et d'accompagnement social.

BOURSE DE PARIS

SÉANCE DU 23 MARS 2009

+2,81%

Le Trésor américain a convaincu : Toutes les places boursières enregistrent d'importants gains dans le sillage de la présentation du plan de rachat des actifs toxiques par le Trésor américain. Le CAC40 clôture sur son plus haut niveau du jour, soutenu par les valeurs bancaires. Ces dernières perdurent à la hausse, enregistrant les plus fortes progressions depuis deux semaines. Contre la tendance, PPR a subi des prises de bénéfices. L'euro s'est effrité dans la journée, passant de 1,3710 USD à 1,3550 USD.

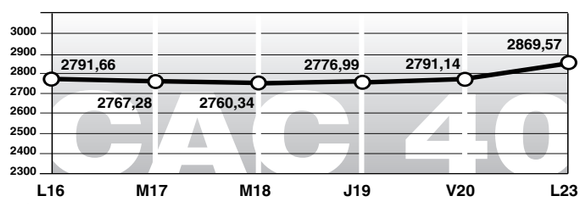

LES 10 + FORTES VARIATIONS

Hausses	en %	€	Baisses	en %	€
Fermiere Casino Ca	+38,31	1390,00	NSC Groupe	-40,92	22,45
Diagnostic Medical	+28,57	0,45	Intexa	-40,52	5,02
Delta Plus Group	+21,88	19,50	ADT S.I.I.C.	-33,33	0,02
Thomson	+19,65	0,69	Fonciere Volta	-26,04	4,80
Ford Motor	+18,24	2,01	Pier Import Europe	-9,91	2,00

MARCHÉS DE L'OR

	Dernier €	%Var. Veille	%Var. 31/12
Lingot de 1 KG Env	22490,00	-1,75	+13,59
Pièce 20 F	142,10	-2,00	+12,87
Pièce 20 $ américains	880,00	-2,22	+39,69
Pièce Suisse 20 F	140,20	-1,27	+12,16
Souverain	170,10	0,00	+13,55
Pièce 10 florins holl.	138,10	-0,65	+14,89

DEVISES

	Achat €	Vente €	Taux change
Dollar américain	0,72	0,75	0,7378
Dollar Canadien	0,59	0,61	0,5972
Franc Suisse (CHF)	0,64	0,67	0,6532
Livre Sterling (GBP)	1,05	1,10	1,0740
Yen (100)	0,75	0,78	0,7618

INDICES

	Pts	% Veille			
SBF 80	3157,92	+1,40%	CAC Mid&Small190	4042,98	+1,07%
SBF 120	2067,37	+2,63%	IT.CAC	632,15	+2,01%
SBF 250	2014,83	+2,59%			
CAC Next20	3263,15	+1,67%	LES TAUX :	3 mois	1,5602 / 04
CAC Mid100	4059,38	+1,07%		1 an	2,8568 / 70
CAC Small90	3736,06	+1,06%		10 ans	3,5682 / 84

CAC40 PARIS 2869,57 +2,81%

DAX FRANCFORT 4176,37 +2,65%

€/$ 1,3554 -0,21%

FTSE LONDRES 3952,81 +2,86%

NIKKEI TOKYO 8215,53 +3,39%

DOW JONES NEW YORK 7595,30 +4,35%

STOXX 50 EUROPE 2121,72 +3,45%

PETROLE BRENT 50,05 $ | Baril NEW YORK 52,15 $

CHIFFRES CLÉS…

Indices INSEE des prix à la consommation : Février 2009 hors tabac **117,59** (+0,88% en un an), indice avec tabac **118,84** (+0,87% en un an) • **Indice INSEE de référence des loyers :** quatrième trimestre 2008 : **117,54** (+2,83% en un an), base 100 au deuxième trimestre 2004 • **SMIC : 8,71**€/h brut depuis le 01-07-2008, base 151,67 h par mois 1 321 € • **Taux d'intérêt : Euribor** 3 mois **1,88% - TMO** (secteur privé) **4,90%**

L'INFO DU JOUR : LA PRIME À LA CASSE FAIT SON EFFET

Le CCFA, le Comité des constructeurs français d'automobiles, a relevé l'effet de la prime à la casse dans les ventes de voitures neuves en France au cours du mois de février. En effet, si une baisse des ventes est de nouveau observée, -13,1 % par rapport au mois de février 2008, une décélération de la baisse apparaît nettement. Par ailleurs, le CCFA précise qu'à nombres de jours ouvrables comparables, les ventes se sont repliées de -8,8 %. Si le secteur n'est pas sorti de la crise structurelle qu'il vit, le plus dur est peut-être derrière lui. S'agissant de la situation propre de nos constructeurs nationaux, on peut noter un repli similaire pour la marque au losange et celle au lion. Les ventes de véhicules neufs de Renault chutent de -13 % contre -13,8 % pour celles de PSA Peugeot Citroën. Les ventes des marques françaises sous-performent celles des constructeurs étrangers avec une baisse moyenne des ventes de -13,3 % contre -12,9 % pour l'ensemble des marques étrangères.

A SURVEILLER : DASSAULT AVIATION

Le constructeur aéronautique français a confirmé avoir de grandes difficultés à vendre des avions d'affaires Falcon depuis trois mois. Les réductions des grandes firmes n'y sont pas étrangères.

LA QUESTION DU JOUR

Qu'est-ce que Dalal Street ?

Il s'agit du nom de la rue où se trouve la principale Bourse d'Inde. Située à Bombay, la capitale du pays, la Dalal Street a été nommée en comparaison de Wall Street, qui est le surnom de la Bourse new-yorkaise.

LE CHIFFRE DU JOUR…

100

Le géant des jeux vidéo japonais, Nintendo, vient d'annoncer qu'il a vendu plus de 100 millions de consoles de jeux DS en moins de cinq ans. C'est un record dans cette industrie. Les ventes comprennent l'ensemble des consoles de la famille DS, soit la DS, la DS Lite et la DSi. L'originalité de la machine - et de ses jeux - lui a permis de résister à la crise.

VALEURS DU CAC 40

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
Accor	28,69	+0,42	-18,27
Air France - KLM	7,24	+2,52	-21,04
Air Liquide	63,60	+1,01	-2,83
Alcatel-Lucent	1,25	+0,64	-18,65
Alstom Regroupement	41,15	+4,45	-1,92
Arcelor Mittal	14,72	+4,10	-13,42
AXA	9,90	+5,74	-37,49
BNP Paribas	34,50	+9,00	+14,10
Bouygues	28,00	+2,04	-7,26
Cap Gemini	24,80	-1,13	-9,79
Carrefour	27,10	+3,45	-1,48
Credit Agricole	9,18	+5,60	+14,73
Danone	35,01	+2,05	-18,91
Dexia	2,55	+7,10	-20,31
EADS	9,24	+0,31	-23,18
EDF	30,87	+6,89	-25,60
Essilor Intl.	28,54	+1,78	-14,98
France Telecom	17,31	+1,37	-13,29
GDF SUEZ	27,42	+4,89	-22,36
Lafarge	34,60	+4,45	-20,16
Lagardere S.C.A.	21,73	+4,29	-25,03
L'Oreal	50,72	+1,05	-18,54
LVMH	48,81	-0,42	+2,21
Michelin	29,42	+1,71	-21,69
Pernod Ricard	41,44	+2,20	-21,73
Peugeot	15,92	-2,45	+30,98
PPR	50,60	-2,85	+8,64
Renault	15,56	+3,66	-16,13
Saint Gobain	21,98	+3,55	-34,59
Sanofi-Aventis	41,07	+0,63	-9,52
Schneider Electric	50,58	+4,59	-4,53
Societe Generale	31,80	+8,73	-11,68
Stmicroelectronics	3,28	+1,01	-31,26
Suez Environnement	10,83	+2,65	-10,13
Total	38,35	+1,08	-1,41
Unibail-Rodamco	104,62	+1,57	-1,80
Vallourec	67,94	+6,39	-16,03
Veolia Environ.	17,36	-0,11	-21,78
Vinci	29,30	+1,41	-2,26
Vivendi	20,14	+2,86	-13,42

COTATIONS

• **SECTEUR BANCAIRE**. — Le gouvernement américain a annoncé un vaste plan de reprise des « actifs toxiques » des banques américaines. Le dispositif prévoit le rachat pour 500 milliards de dollars d'actifs, avec la création de fonds d'investissements pour les recycler. En France, le secteur bancaire salue cette décision : la BNP Paribas gagne 9 % à 34,50 euros, la Société générale 8,72 % à 31,80 euros et le Crédit agricole 5,58 % à 9,17 euros.

• **RENAULT**. — Les analystes de Goldman Sachs ont relevé de vendre à neutre leur recommandation sur le titre du constructeur automobile Renault : il progresse de 3,66 % à 15,56 euros. « *Nous envisageons désormais le bout du tunnel et nous pensons que les ventes de véhicules en Europe pourraient avoir touché un plancher au mois de février* », indiquent-ils.

• **ERAMET**. — Le groupe minier Eramet semble profiter du rebond des matières premières, conséquence des annonces de la FED et de la chute du dollar : hier, l'action valait 180,11 euros, en hausse de 11,95 %. En cinq séances, la valeur a gagné 26,82 %.

• **SECHILIENNE-SIDEC**. — En 2008, l'activité du producteur d'électricité et de chaleur Sechilienne-Sidec s'est améliorée de 32,5 % à 304,5 millions d'euros. Le bénéfice net recule de 3,9 % à 61 millions d'euros. La direction anticipe une « *bonne croissance de son chiffre d'affaires et de ses résultats à moyen terme* » mais n'a pas communiqué d'objectifs chiffrés pour 2009. Hier à la clôture, le titre valait 24,50 euros, en augmentation de 11,36 %.

Conseil du jour

L'action de la société de services informatiques Sword Group a gagné 8,25 % hier à 13,38 euros. Elle progresse de 9,14 % en une semaine. Les analystes d'IDMidCaps considèrent « *les résultats définitifs 2008 en phase avec les données communiquées en janvier* » (chiffre d'affaires de 205,7 millions d'euros pour un résultat opérationnel courant de 37 millions). Ils conseillent un achat long terme de la valeur, le groupe bénéficiant « d'une visibilité satisfaisante et d'une certaine flexibilité ». Nous conservons le titre, que nous avons acquis à 15,70 euros.

EUROLIST

Valeurs françaises

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
ABC Arbitrage	6,16	+1,65	+24,40
Acanthe Develop.	1,13	+1,80	-8,85
ADA	8,35	-1,64	-16,46
ADP	41,00	+1,90	-15,25
ADT	0,02	-33,33	0,00
Affine	9,00	+1,12	-30,70
Agricole de la Crau	103,00	0,00	-28,47
Altamir Amboise	1,40	+0,71	-44,67
Altran Technologies	2,18	+2,01	-19,80
ANF	18,99	+0,47	-26,94
Arbel	0,36	+2,85	-5,27
Areva CI	316,15	-0,75	-9,66
Arkema	12,56	+3,20	+2,60
Artois Indust.Fin	1901,00	0,00	-5,17
Atos Origin Sa	20,60	-2,18	+14,99
Autor.Paris-Rhin-Rhône	46,92	+3,94	-5,67
Bac Majestic	0,10	0,00	-16,66
Baccarat	105,30	0,00	-4,35
Bains Mer Monaco	44,50	0,00	-18,32
Banque de la Réunion	102,99	+8,41	-31,33
Banque Tarneaud	78,61	-3,87	-15,62
Beneteau	6,15	+0,86	-8,89
Bic	37,79	-0,89	-8,16
BioMérieux	56,30	-2,12	-6,13
Boiron	20,19	-1,02	+16,34
Bolloré Invest	76,41	+0,26	-10,15
Bongrain	38,85	+2,23	-18,72
Bull Regroupement	1,68	+0,59	+46,09
Bureau Veritas	27,73	+2,93	-3,50
Burelle Sa	24,48	-0,04	-51,50
Business & Décision	2,81	+1,81	-26,01
Canal+	4,58	-0,21	+11,18
Capelli	1,13	+7,61	+25,55
Carbone-Lorraine	17,34	+3,70	-2,57
Casino Guichard ADP	42,63	+1,07	+12,81
Casino Guichard Perr	49,06	+0,75	-9,67
Catering Intern Services	49,60	+0,95	+8,29
Cegid	8,92	-0,44	+12,45
CGG Veritas	9,52	+2,17	-10,15
Chargeurs	4,90	0,00	-29,91
Christian Dior	42,83	+0,09	+6,40
CIC A	99,99	+5,25	+0,06
Ciments Francais	58,07	+1,87	-3,67
Clayeux	2,78	0,00	0,00
Club Méditerranée	9,88	+1,59	-17,54
CMT Medical Tec.	5,60	0,00	+3,34
CNP Assurances	47,00	+0,86	-9,36
Cofigeo Financière	153,00	0,00	-6,69
Colas	150,00	+4,60	+5,68
Compagnie Cambodge	2300,00	0,00	+16,80
Courtois	86,00	-0,01	+7,74
CRCAM ATL.VEND.CCI	32,10	+0,28	-23,10
Créd.Fonc.Als-Lor.	51,00	0,00	+0,96
Crosswood	0,66	0,00	-59,99
CS Comm. & Syst	6,47	+3,68	+29,49
Dassault Aviation	340,00	+0,44	-15,40
Dassault Systèmes	28,07	+0,35	-13,13
Derichebourg	1,77	+6,61	+9,89
Dév Rég.N.P.D.C	20,62	0,00	-6,27
DMC	1,16	0,00	0,00
Du Pareil au Même	39,85	0,00	0,00
Dynaction	4,40	+1,14	-19,97
EDF Energies Nouv.	29,92	+0,91	+18,48
Eiffage	34,79	+0,84	-6,88
Elect De Strasb	86,70	-1,25	+3,89
Elect Eaux Madag.	7,52	0,00	-16,23
Elf Aquitaine	179,60	+0,05	+3,58
Eramet	180,11	+11,95	+30,67
Esso	65,38	+1,44	-9,06
Euler Hermes	24,54	+8,12	-30,01
Eurazeo	20,12	+2,96	-39,97
Euro Disney	2,83	-0,35	-21,34
Eurotunnel Units	0,09	0,00	-18,18
Exacompta Clairef.	64,01	0,00	-22,87
Faurecia	8,70	-1,13	-11,96
Fimalac	24,39	+6,02	+8,90
Fonc.Fin.Particip	30,97	+3,23	+33,44
Foncière 7 Invest	1,51	0,00	-42,14
Foncière Atland	64,99	0,00	0,00
Foncière Lyonnaise	21,90	+0,92	-14,12
Foncière Régions GFR	34,74	-2,48	-29,09
Fromageries Bel	86,80	-0,11	-14,18
FSDV	26,52	0,00	-45,31
Gantois	2,00	0,00	+110,50
Gaumont	44,00	+0,02	-3,26
Gds Moulins Strasb	390,00	0,00	-7,14
Gecina	28,54	+3,20	-42,48
Gevelot	12,00	0,00	-25,50
Gfi Informatique	2,38	+6,72	-7,36
Groupe Eurotunnel	3,75	-0,53	-2,61
Groupe Gascogne	21,80	+6,39	-33,01
Groupe Open	4,75	+1,06	+14,49
Groupe Partouche	1,86	+1,63	-32,34
Groupe Steria	10,77	+3,06	+35,08
Guyenne & Gasc.	56,28	+0,29	-8,46
Havas	1,81	+1,34	+23,41
Hermes Intern	76,97	+0,61	-22,92
Iliad	67,00	+1,24	+8,05
Imerys	29,02	+4,31	-10,68
Infogrames Entert	3,42	+6,87	-15,14
Infotel	35,14	+1,91	+3,71
Ingénico	12,84	0,00	+15,76
Inter Parfums	16,34	0,00	-9,42
Jacques Bogart	73,10	0,00	+1,52
J-C Decaux	8,00	-2,45	-34,90
Kaufman & Broad	6,60	+1,53	-17,13
Klépierre	13,60	+3,73	-22,23
Laurent Perrier	37,65	+1,20	-36,15
Lebon	57,95	0,00	-13,50
Legrand Promesses	13,47	+4,82	-1,41
LISI	22,82	-2,85	-6,85
Locindus	16,15	-0,67	+20,15
M6-Metrologic TV	11,77	-1,42	-14,94
Maurel Et Prom	8,68	+0,34	+6,08
Montupet S.A.	2,08	+4,00	-41,53
Natixis	1,37	+7,90	+9,19
Neopost	54,71	-1,39	-15,59
Nexans	30,31	+0,39	-28,76
Norbert Dentressangle	21,50	+0,70	-21,81
Nord-Est	18,43	0,00	0,00
NRJ Group	4,66	+1,19	-11,60
NSC Groupe	22,45	-40,92	-61,87
Oberthur Card Syst	6,72	0,00	0,00
OL Groupe	6,35	-0,31	-23,54
Olitec	3,20	0,00	0,00
Oxymetal - Laser Tech	3,50	-5,14	-5,83
Pages Jaunes	6,54	+1,23	-6,95
Pharmagest	37,00	+0,68	+0,54
Plastic Omnium	6,39	+0,78	-13,01
Provimi	7,98	+5,00	+10,09
PSB Industries	11,60	+0,86	-6,46
Publicis Groupe SA	20,10	-0,74	+9,20
Recylex (ex Métaleurop)	2,97	-2,30	+19,33
Rémy Cointreau	18,31	+1,16	-38,18
Rexel	4,53	+3,42	-4,83
Rhodia	2,81	+4,73	-37,59
Rocamat	0,85	0,00	-56,39
Rougier	23,00	0,00	-0,62
Safran	7,27	+2,53	-24,53
Salvepar	46,00	0,00	-14,63
Scor Reg	15,38	+1,48	-6,06
SEB	20,23	+2,32	-5,68
Sequana Capital	4,09	+3,02	-5,53
SIIC de Paris	196,00	-0,01	-17,61
Silic	55,50	-0,89	-16,55
Sodexho Alliance	34,99	+0,22	-11,56
Somfy International	88,00	-2,22	-22,79
Sopra	24,89	+3,19	-0,27
Sperian Protection	22,42	+4,76	-49,84
Spir Comm	12,39	+2,99	-37,37
Sr. Téléperf	22,89	+1,89	+14,92
Sucrière De Pithi.	509,00	+4,94	+10,62
Suez	26,45	+2,51	-23,52
Supra	14,00	-2,77	-1,32
Technip	28,71	+2,82	+31,67
TF1	5,91	+3,50	-43,32
Thales	29,00	+1,86	-2,80
Thomson	0,69	+19,65	-28,28
Tonna Electronique	0,55	0,00	-34,51
Trigano	4,93	+3,78	+11,56
Ubi Soft Entert	14,15	+0,71	+1,38
Union Fin. De France	21,01	+1,25	+3,04
Valeo	11,37	+2,20	+7,06
Wendel Investissement	20,27	+4,13	-42,74
Zodiac	19,16	+1,61	-26,31

Valeurs étrangères zone euro

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
Abn Amro Hdg	35,30	0,00	0,00
Allianz	67,40	+4,17	-8,93
Altadis	50,00	0,00	0,00
Banco Popular Espanol	11,14	0,00	0,00
Bayerische Hyp & Ver	42,05	0,00	0,00
Completel Europe	32,85	0,00	+2,65
Corio	37,49	0,00	+20,93
Gemalto	20,72	+2,98	+15,68
ING Groep Nv Cva	5,09	+17,44	-30,63
NYSE Euronext	14,41	+4,72	-20,37
Robeco Nv	14,50	+1,46	-6,79
Rodamco Contin Eur	83,21	0,00	0,00
Rolinco Nv	12,00	+7,62	-3,19
SES Global FDR	14,04	-1,05	+1,61
Telefonica	19,36	0,00	0,00
Trader Classified Media	0,03	0,00	0,00

Valeurs internationales

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
Adecco Sa	21,90	+0,96	-4,83
Agta record	16,29	-0,06	-3,03
Altria	46,79	0,00	0,00
American Express	44,95	0,00	-2,94
Anglogold	28,00	+0,43	+53,80
Atmel	2,72	0,00	+35,33
AVIVA	11,10	0,00	0,00
Barrick Gold	22,80	0,00	0,00
BP PLC	5,15	+4,04	-3,56
Caterpillar Inc	20,38	-0,14	-33,19
Colgate Palmolive	43,98	+4,61	-0,11
Diageo Plc	7,96	+2,70	-19,33
Dow Chemical	6,00	0,00	-46,97
Dupont De Nem.	15,67	0,00	-9,19
Ford Motor	2,03	+19,41	+20,18
General Electric	7,52	+7,58	-33,92
General Motors	2,51	+15,13	-11,27
Gold Fields	12,85	0,00	0,00
Harmony Gold	8,72	-2,35	+21,29
HSBC Hdg	4,46	+9,58	-35,64
Ito-Yokado	30,40	0,00	0,00
ITT Industries	28,23	-1,77	-10,12
KESA Electricals	1,02	+0,99	+21,42
Kingfisher Plc	1,48	+0,68	+3,49
Norsk Hydro Asa	2,97	+6,07	+9,99
Philip Morris Intl	29,00	+5,07	-1,36
Procter & Gamble	35,13	+1,18	-14,30
Ricoh	7,99	0,00	+10,95
Rio Tinto	24,53	+14,62	+61,35
Rorento Nv	40,80	+10,12	-2,89
Schlumberger	33,21	+6,34	+13,55
Total Gabon	222,00	-1,32	+28,34
United Technologies	52,50	0,00	0,00
Zambia Copper Inv.	0,73	0,00	+14,05

Alternext

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
1000 mercis	21,70	+1,87	+26,86
1855	0,04	-20,00	+100,00
Adomos	0,37	-5,12	-13,93
Adverline	2,98	+4,56	+1,03
Brossard	2,75	+3,77	-14,83
Cellectis	5,86	0,00	-15,70
Demos	10,10	-0,78	-7,78
Emailvision	1,59	+1,92	+10,41
Entreparticuliers.com	5,59	-0,17	-15,32
Environnement SA	19,82	0,00	+10,15
Freelance.com	0,80	-1,23	+2,58
Groupe Promeo	7,80	0,00	-42,66
Harvest	18,02	0,00	-1,53
Laroche Sa	7,50	+2,73	-5,18
Leguide.Com	14,00	0,00	+31,16
Logic Instrument	2,33	0,00	+11,01
MAESA	11,90	0,00	-4,71
Mastrad	1,72	-6,01	-38,54
Maximiles	6,19	-0,16	-17,45
Piscines Groupe GA	10,50	0,00	-14,

La pie restera bavarde

La pie bavarde sauvée par l'entêtement de la commission de protection des eaux de Franche-Comté. Cette dernière a attaqué devant un tribunal, un arrêté du préfet du Territoire-de-Belfort. En novembre 2004, celui-ci avait classé l'oiseau comme espèce nuisible et les premiers juges avaient donné raison à la commission. Le ministère de l'Ecologie a fait appel. Lors de l'audience, au début du mois devant la cour administrative d'appel, le rapporteur public avait estimé que l'action était légitime dans la mesure où un animal peut être tiré, s'il occasionne des dommages à l'environnement. Mais il a constaté que les tirs sont la mesure du dernier recours. Or, selon le juge, l'Etat n'avait pas recherché de méthodes alternatives à la destruction. Il avait conclu au rejet de la requête du ministère. Les juges l'ont suivi. La pie peut continuer à couler des jours heureux en Franche-Comté.

SOCIÉTÉ — *strasbourg*

2 500 € d'amende pour l'adjoint au maire

Le socialiste Eric Elkouby, adjoint au maire de Strasbourg, suspendu de ses délégations pour avoir mis le feu en février dernier à une poubelle et à une bâche, a été condamné hier, à 2 500 € d'amende par le tribunal correctionnel de Strasbourg.

Il a également été dispensé d'inscription de peine au casier judiciaire. Le ministère public avait requis deux à trois mois de prison avec sursis à l'encontre de M. Elkouby, 35 ans, par ailleurs conseiller communautaire et suppléant d'Armand Jung, unique député socialiste alsacien. Le 15 février au petit matin, il avait été repéré par les caméras de vidéosurveillance dans le centre de Strasbourg en train de lancer un mouchoir enflammé dans une poubelle en fonte. Peu après, il avait été interpellé alors qu'il venait de mettre le feu à une bâche recouvrant un échafaudage.

Il présentait un taux d'alcoolémie de 0,61 gramme par litre d'air expiré. Quelques jours plus tard, le maire PS de Strasbourg Roland Ries avait suspendu M. Elkouby de ses délégations d'adjoint au maire chargé des foires et marchés et d'adjoint de quartier.

Présent à l'audience, Eric Elkouby a reconnu les faits, rappelant qu'il avait remboursé les dégâts occasionnés. Il a fait part de ses regrets mais a peiné à expliquer un « *comportement irrationnel qui ne (lui) ressemble pas* ».

FAITS DIVERS — *moyeuvre-grande*

Un octogénaire malade tue son épouse âgée de 78 ans

Une dispute conjugale a mal tourné hier matin, à Moyeuvre-Grande. L'homme âgé de 87 ans a, semble-t-il, porté plusieurs coups de couteau et de canne à son épouse, 78 ans. Les secours n'ont pas pu la sauver.

L'octogénaire quitte les lieux du crime en fauteuil roulant. L'homme paraît choqué. Désemparé aussi. Placé dans une ambulance par les sapeurs-pompiers de Moyeuvre-Grande, vers 10 h, hier, l'unijambiste de 87 ans tourne le dos à la rue Franchepré, là où il a toujours vécu, direction le service des urgences du CHR de Metz.

Dans la petite maison du n° 14 a, située en haut d'escaliers abîmés, il reste les hommes de l'antenne messine du Service régional de police judiciaire de Strasbourg (SRPJ). Deux spécialistes de l'identification judiciaire de Metz s'affairent, aussi, autour du corps de Tina, 78 ans, la femme de l'octogénaire.

La victime est allongée sur le sol après avoir été mortellement atteinte par trois coups de couteau, retrouvé par terre. Elle aurait également reçu des coups de canne. Ce que confirmera peut-être l'autopsie de la septuagénaire qui doit être réalisée ce matin.

C'est le mari qui a alerté les secours, hier matin. Une dispute au sein de ce vieux couple originaire du quartier aurait, cette fois, débordé. Selon des proches de la famille, le mari et la femme se chamaillaient souvent. « *On les entendait quelque fois mais, jusque-là, ça s'arrêtait aux mots* », note une voisine, qui buvait régulièrement le café avec la victime.

Tina s'occupait chaque jour de son mari, ancien maître tailleur renommé dans le secteur, tombé malade il y a plusieurs années.

Il vivait allongé

Devenu unijambiste, l'homme ne sortait plus du logement familial. Il passait son temps allongé sur son lit. « *Depuis un an, on ne le voyait plus,* raconte un autre voisin. *Sa femme et sa fille faisaient les courses et géraient la maison. Elles étaient constamment autour de lui pour l'accompagner dans la douleur. Antoine avait beaucoup maigri ces derniers mois. Quand j'ai vu l'ambulance rouge, je pensais qu'il lui était arrivé un nouvel accident. J'aurais pas pu imaginer ça...* »

En raison de sa santé fragile, l'octogénaire n'a pu être placé en garde à vue. Il a passé la nuit dernière à l'hôpital, sous surveillance. Aujourd'hui, il doit être présenté au juge d'instruction messin, Bertrand Buzon, qui devrait le mettre en examen. Il s'agira de comprendre les raisons qui ont conduit à un tel geste. Comprendre, aussi, dans quelles circonstances un homme de 87 ans, réduit à vivre sur un lit, a pu porter plusieurs coups mortels à sa femme.

Kevin GRETHEN.

Photo Maury GOLINI

C'est dans la rue Franchepré, à Moyeuvre-Grande que le drame s'est produit, une rue dans laquelle le couple a toujours vécu.

REPÈRES

Il filme le viol de son ex

Un homme âgé d'une trentaine d'années était toujours en garde à vue, hier soir, dans les locaux du commissariat de Thionville. Le Thionvillois est entendu depuis dimanche pour un viol commis sur son ex petite amie. Le parquet de Metz, saisi de cette affaire, acheminait le dossier vers l'ouverture d'une information judiciaire.

C'est à la faveur d'une visite au domicile thionvillois du criminel présumé que la jeune femme aurait fini ligotée et bâillonnée avant de subir les derniers outrages. L'auteur du viol aurait également immortalisé l'instant à l'aide d'un caméscope récupéré par les enquêteurs.

Pharmacie au milieu de nulle part

L'appel de la pharmacienne de Dommartin-lès-Toul n'a pas été entendu par les juges de la cour d'appel administrative de Nancy. Elle leur demandait le feu vert pour déménager dans une nouvelle zone commerciale. Les juges ont rejeté sa demande. Cette officine est implantée dans un ancien centre commercial, désaffecté. « *Je passe mon cinquième hiver dans ce local froid, détérioré et insalubre* », avait plaidé la pharmacienne au début du mois de mars devant la cour d'appel. Ne trouvant pas d'autre local au centre de la commune, la professionnelle avait demandé au préfet de transférer son commerce dans le nouveau centre commercial. Rejet du préfet. Le rapporteur public avait rappelé « *qu'une pharmacie doit répondre de façon optimale aux besoins en médicaments* ». Or, selon lui, l'implantation dans la nouvelle zone n'y répondrait pas. Il avait donc conclu au rejet de la requête. Les juges ont partagé son analyse.

Témoins de Jéhovah déboutés

A demande précise, réponse précise. La fédération chrétienne des témoins de Jéhovah de France devrait retenir la leçon donnée par la justice administrative. La cour administrative de Nancy vient de rejeter la requête des Témoins de Jéhovah. Ceux-ci n'acceptaient pas que leur lettre, envoyée au préfet des Vosges, soit restée sans réponse. Le 4 mars 2005 la fédération sollicitait « *une intervention de l'Etat pour faire cesser des troubles et atteintes discriminatoires* » dont elle s'estimait victime à Deyvillers. Dans ce village, plusieurs manifestations ont eu lieu contre la construction d'un lieu de culte. La population, maire en tête, rejetait cette implantation assimilée à une dérive sectaire. Dans ses conclusions le rapporteur public avait estimé, qu'en dehors d'une demande précise, l'Etat ne pouvait pas intervenir. Pour lui, la lettre des Témoins de Jéhovah n'était qu'une information et, en outre, les manifestations incriminées n'avaient jamais dégénéré.

JUSTICE — *nancy*

Aucun témoin au procès des proxénètes albanais

Le procès des proxénètes albanais, jugés depuis la semaine dernière devant la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle, ronronne. Hier matin et après-midi, le président Jean-Michel Perrin avait l'appel des témoins, toutes des anciennes prostituées impliquées dans ce réseau international. La justice avait même prévu le traducteur roumain. Mais aucune des jeunes femmes convoquées n'a fait le voyage jusqu'à Nancy. Elles étaient introuvables, aussi bien en Roumanie qu'en Albanie. Le président a donc dû se résoudre à lire les dépositions des absentes, ce qui enlève beaucoup de sel aux débats.

Si les témoins sont aux abonnés absents, la sécurité demeure maximale. Les allées et venues des cinq détenus entre leurs prisons et la cour d'assises à Nancy sont très surveillées, GIGN et GIPN étant mobilisés. Les fourgons, qui entrent et sortent des lieux, sont suivis par une voiture contenant des policiers portant une cagoule et un fusil à pompe. A l'heure du déjeuner, deux des cinq accusés restent dans l'enceinte du palais de justice. Dans la salle des témoins, entourés d'anges gardiens lourdement armés on leur apporte leurs plateaux-repas de la maison d'arrêt mais comme les ordres sont de ne pas leur enlever leurs menottes, il n'est pas commode de manier couteau et fourchette. Le procès doit s'achever à la fin de la semaine dernière.

sarreguemines

St-Valentin agitée : l'agresseur condamné à 18 mois ferme

Le 14 février dernier, Sarralbe avait connu une nuit de la Saint-Valentin très agitée : une bagarre, mettant en cause une quarantaine de personnes, avait éclaté devant le bar Babylone vers 1 h 30. Deux hommes avaient été blessés par arme blanche au bas du dos, et avaient bénéficié d'ITT (supérieure à huit jours pour l'un, inférieure pour l'autre).

Poursuivi par plusieurs personnes, l'auteur présumé des coups de couteau s'était réfugié dans un véhicule de gendarmerie. Une voiture avait ensuite été brûlée pendant que son propriétaire (un des deux amis du prévenu) était entendu à la brigade de gendarmerie de Sarralbe. Convoqué deux jours plus tard dans le cadre d'une comparution immédiate, le jeune homme de 19 ans accusé d'être l'auteur des coups de couteau avait été placé en détention provisoire, après avoir obtenu un délai pour préparer sa défense. Originaire de Sarre-Union, l'homme a comparu hier devant le tribunal correctionnel de Sarreguemines pour des faits de violence commis dans un état de récidive légale, aggravés par l'usage d'une arme et l'état d'ivresse manifeste.

Un gendarme l'a vu jeter un couteau, et les victimes l'ont identifié. Deux témoins de la famille d'une des victimes l'ont également reconnu. Mais il nie les faits. « *Alors le gendarme se trompe ?* », demande le président. « *Oui, il faisait nuit et on avait tous la même veste* », répond le prévenu. Le procureur requiert deux ans de prison dont huit mois assortis d'un sursis, ainsi qu'une obligation de soin et de travail. La défense insiste sur l'absence d'empreintes et de sang sur le couteau, ainsi que sur les vêtements du prévenu. « *Personne n'a dit qu'il l'a vu poignarder quelqu'un.* » Elle ironise : « *On nous parle de bandes rivales entre Sarralbe et Sarre-Union, mais elles sont disproportionnées : ils sont trois, contre 30 ou 40 !* » Le tribunal reconnaît Morgan Muller coupable, et le condamne à une peine de 18 mois de prison, ainsi qu'une amende. Il prononce son maintien en détention.

Estelle FERNANDES.

pont-à mousson

Un client opiniâtre fait plier la Banque Populaire

Jean-Pierre Laurent connaît bien le code monétaire et financier, en particulier son article R221-38. Celui-ci précise que le titulaire d'un livret d'épargne populaire (LEP) doit demander la clôture de ce produit s'il ne remplit plus les conditions fiscales. Cette clôture doit intervenir l'année qui suit la production des pièces. Pour récupérer 20 000 €, le couple Laurent comptait bien sur les sommes stockées sur leur LEP, à la Banque Populaire Lorraine-Champagne (BPLC). Ils fournissent les indications fiscales en 2005, pour effet au 31 décembre 2006.

Mais au 2 janvier 2007, ils constatent que l'argent n'a pas été reversé sur leur compte courant. La banque fait la sourde oreille. Jean-Pierre Laurent, fort de son bon droit, décide de tirer un chèque de 20 000 €. Le compte se retrouve à découvert. La Banque Populaire ne bouge pas plus. Le client assigne en référé l'établissement devant le tribunal d'instance. L'argent est finalement transféré, mais avec une date de valeur qui est le 16 mars et non le 1er janvier. Des agios de 500 € sont facturés. Jean-Pierre Laurent refuse de les payer.

Le 20 mars dernier, le tribunal d'instance de Pont-à-Mousson, saisi au fond, a donné raison au client. « *La banque n'ignorait pas le mécanisme du droit au livret d'épargne populaire et ses conséquences,* écrit le magistrat, *notamment les échéances impératives imposées par les textes et par conséquent la date de clôture obligatoire.* » Elle condamne la Banque Populaire à payer la somme de 554,80 €. Il est également alloué 500 € au titre des dommages et intérêts.

« *Je voulais témoigner, parce qu'à la connaissance du greffier de Pont-à-Mousson et de mon avocat, c'est bien la première fois en vingt ans qu'ils voient attaquer une banque* », raconte le client mécontent. Il n'a toujours pas quitté la BPLC. « *Ils ont voulu me faire partir au moment d'une transaction, j'ai refusé,* prévient Jean-Pierre Laurent. *Je pars quand je le décide, pas quand eux le veulent.* »

Ju. B.

pompey

Salarié lessivé chez Raflatac

Un ancien délégué du personnel CGT ne sera pas réintégré au sein de son entreprise, Raflatac. Olivier Belleau, le syndicaliste concerné, a été licencié de son entreprise pour faute grave. Il aurait jeté un seau d'eau à un autre salarié. Un écran informatique et un clavier ont été détruits par ce jet, du matériel valant au total 4 000 €. Olivier Belleau a contesté l'aspect volontaire du geste mettant en avant un accident. Un témoin a assuré du contraire. Après l'incident, en juillet 2004, Raflatac a décidé de demander à l'Inspection du travail le licenciement du salarié protégé. L'administration départementale a refusé l'autorisation. Raflatac a introduit un recours auprès du ministère de l'Emploi qui a autorisé le licenciement en février 2005. N'ayant pas eu gain de cause en première instance, Olivier Belleau a fait appel. Il n'a pas été entendu par les juges du second degré.

Au profit de

Noël de joie

BON DE SOUSCRIPTION À 10 €

Un dîner de gala et une nuit d'hôtel au casino de Mondorf-les-Bains

« Noël de Joie » organise le 1er mai une grande soirée *Beauté et Gastronomie* au Casino de Mondorf-les-Bains, au cours de laquelle 300 convives assisteront à un show de coiffure présenté par Claude Tarantino, agrémenté par un défilé de mode assuré par les mannequins de l'association Fashion Models Academy, qui porteront des créations de la styliste Agathe, de Nancy. En fin de soirée, Rebecca Show, transformiste, assura le spectacle où se succéderont ressemblances et numéros à plumes !
Nous vous proposons de participer à ce dîner de gala avec la personne de votre choix et de profiter d'une nuit pour deux à l'hôtel du Casino, ainsi que d'un passe pour les thermes le 2 mai.
Valeur du séjour : 350 € (pour deux).

Si vous souhaitez gagner ce séjour de rêve au Luxembourg, il suffit de renvoyer ce coupon accompagné d'un chèque de 10 € à : Noël de Joie, Le Républicain Lorrain, 57777 Metz Cedex 9.
Un tirage au sort aura lieu fin mars 2009.

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
Téléphone.....

AC1170451

Bras de fer entre le rectorat et une enseignante handicapée

Marcelline Ricci, professeur de lettres depuis 25 ans au lycée Charlemagne à Thionville, vient de se voir signifier une mutation disciplinaire. Des ennuis consécutifs, selon elle, à une demande de salle susceptible de faciliter ses déplacements de handicapée.

Me Ralf Blindauer n'en démord pas : une entreprise de démolition aurait été montée pour venir à bout du cas Marcelline Ricci : « *Tout a été tenté dès 2006 dès lors qu'elle demandait qu'une salle soit mise à sa disposition au rez-de-chaussée de l'établissement. D'abord par la voie médicale, parce qu'elle est atteinte de surdité, ensuite on est allé racler les fonds de tiroirs pour lui mettre sur le dos tous les maux de la terre. Pour au final, qu'un arrêté du recteur lui signifie une sanction disciplinaire et la mute à Vitry-sur-Orne* ».

Le cas Marcelline Ricci est un dossier sensible sur lequel peu de personnes, pourtant concernées, se risquent à s'exprimer. A commencer par le recteur qui, par la voix de son directeur de cabinet précisait hier, « *que la procédure suit son cours* ». Par le proviseur de Charlemagne ensuite, qui s'est retranché derrière un devoir de réserve, soulignant tout de même : « *Qu'au sein de l'établissement, tout cela s'était géré sans esclandre* ».

Rapports élogieux

Le résumé de la situation, versé au dossier par l'avocat, laisse pourtant apparaître quelques heurts dès lors que la prof émettait le souhait de voir son handicap, une poliomyélite à une jambe, être pris en compte par l'administration. Un escalier menant au premier étage a fini par avoir raison de la force de ses poignets.

Me Blindauer en veut pour preuve cette succession de rapports tous plus dithyrambiques les uns que les autres dès lors qu'ils sont antérieurs à 2006. L'éloge y est fait de cette enseignante « *rigoureuse et vigilante* » atteinte de surdité partielle mais qui, via un système d'ardoises, « *est parvenue à créer un lien avec ses élèves* ». Ça se gâte ensuite. L'inspectrice de juin 2007 est, elle, moins convaincue et souligne « *que la manière de procéder de Mme Ricci, dictée par sa surdité, réduit leur participation orale* ».

La crispation n'est pas loin et les premières sanctions tombent. Après plusieurs passages devant médecins et spécialistes, l'enseignante est mise en longue maladie par décision rectorale. Ce qui sera porté devant le tribunal administratif avant que l'arrêt ne finisse par être retiré. Contre toute attente, le recteur récidive, le comité en question ayant conclu à une aptitude au travail ! Cette fois, l'Etat est condamné à verser 400 € à Marcelline Ricci.

Photo Julio PELAEZ

Marcelline Ricci, enseignante atteinte d'un handicap ne compte pas se laisser faire par le rectorat.

« *On n'a pas réussi à démontrer qu'elle était incapable d'exercer son métier alors on l'a pistée jusqu'à ce qu'elle passe en conseil de discipline. Même là, aucune sanction n'a été votée. Malgré tout, on veut à nouveau sanctionner l'enseignante, cela s'appelle de l'acharnement* ».

S.-G. SEBAOUI.

thionville

Jusqu'au-boutiste

Il faut l'avouer : quelques heures passées avec Mme la professeure suffisent à constater qu'elle n'est pas franchement un modèle de souplesse. La même passion l'anime, lorsqu'elle parle de ses élèves, de son métier, mais aussi de « *ce recteur qui ne parviendra pas à la mettre à terre. Je ne suis pas une handicapée qui se tait. Je déplais parce que je ne me fonds pas dans la grisaille des murs. On attendait que je déclare forfait, ça n'arrivera pas ! On est même allé jusqu'à me reprocher des propos xénophobes, à moi l'Italienne, l'enseignante du français, du grec et du latin... Tout ça, parce que je ne pouvais plus monter des escaliers !* »

Tout de même, des témoignages de parents se plaignant de sa façon d'enseigner ont atterri sur le bureau du recteur : « *J'ai rencontré des problèmes avec un groupe de perturbateurs que je n'avais jamais eu jusqu'ici en classe. L'administration ne m'a jamais épaulée pour des problèmes de portables etc.* »

L'interêt des élèves est souvent évoqué en "off" par quelques-uns des protagonistes ayant eu à gérer le cas Ricci. On peut toutefois s'interroger sur cet intérêt des Charlemagne qui aurait plus de valeurs que celui des Vitry-sur-Orne où devrait dorénavant enseigner la prof de français.

ÉDUCATION *supérieur*

Université lorraine : une étape déterminante

Luc Johann, président de l'université Paul Verlaine-Metz (UPV-M), présentera aujourd'hui la trame du texte fondateur de la future université lorraine.

En mai prochain, le texte fondateur de l'université lorraine (UL) devrait être voté par les conseils d'administration des quatre universités de la région (Paul Verlaine-Metz, Institut national polytechnique de Lorraine (INPL), Nancy II et Henri-Poincaré/Nancy I). Il reste donc deux mois environ pour que la trame de ce texte élaboré au terme d'une enquête qualitative minutieuse menée par Hervé Coilland (Nancy Université), soit discutée.

Photo Pascal BROCARD

Luc Johann : « L'objectif, ce n'est pas les économies d'échelle mais bien la création d'un outil plus puissant, plus visible, plus lisible ».

Dès aujourd'hui, les conseils messins se pencheront sur les cinq pages de texte de référence qui synthétisent à la fois les atouts universitaires lorrains, ses acquis communs, ses ambitions au service de la collectivité, ses valeurs et ses principes. « *Hervé Coilland a beaucoup consulté pour établir ce témoignage de ce que nous sommes aujourd'hui, des idées partagées sur tous les sites* », explique Luc Johann, président de l'UPV-M. Universitaires, responsables de filières, administratifs, etc. : quelque 70 entretiens d'une durée d'une heure et demie en moyenne ont été réalisés pour tresser un canevas de débat, nourrir la réflexion. « *Il était impensable de ne pas réaliser cette étape qui doit servir de socle à l'université lorraine* », précise le Pr Johann. Place à présent au travail de fond, sur les principes mais aussi sur la matière concrète, car l'établissement à venir ne pourra en aucun cas se résumer à la somme des quatre structures existantes et des écoles associées.

« Pas une fusion d'entreprises »

« *A présent, nous sommes dans le dur et le rythme des séances de travail sur le sujet est passé à une demi-journée par semaine* », indique le président de l'UPV-M. Rythme qui, dans un contexte de mouvement social, de négociation du contrat quadriennal et d'audit avant le passage aux compétences élargies (2010 pour Metz), souligne le caractère évidemment prioritaire d'un dossier qui n'aboutira pourtant que dans une quarantaine de mois. Nécessité « *vitale* » d'une UL, notion de Région-Campus, compétences affirmées de visibilité européennes voire mondiales, préservation des sites, etc. : les champs d'ores et déjà explorés sont très larges. Ils correspondent à autant de discussion à mener pour lever jusqu'à la dernière hypothèque. Et en la matière, il reste du travail puisque, explique Luc Johann, « *aujourd'hui, je dois parfois rassurer sur le fait que l'université lorraine ne sera en rien comparable à une fusion d'entreprises. L'objectif, ce n'est pas les économies d'échelle mais bien la création d'un outil plus puissant, plus visible, plus lisible* ».

Une conviction qu'il devra faire partager d'abord à Metz aujourd'hui puis, le 31 mars prochain, aux côtés de ses homologues nancéiens, devant les quatre conseils d'administration lorrains réunis. Une première étape, avant le vote de mai, au cours de laquelle il sera également question de la transformation de *Nancy-Université* en l'établissement public de coopération scientifique lorrain, embryon de technostructure pour la future UL. Le pain est sur la planche.

H. B.

ÉCONOMIE *immobilier*

L'inquiétude des bailleurs privés

La conjoncture inquiète les propriétaires privés et dope le phénomène de la vacance locative.

De passage à Nancy, en marge de l'assemblée générale des chambres de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges de l'Union nationale des propriétaires immobiliers, le directeur général de l'UNPI, Daniel Mossé, a reconnu son inquiétude face à la crise et la flambée des charges. « *La pierre reste une valeur sûre* », selon lui, et « *le parc locatif privé joue toujours un rôle social considérable* » mais la situation économique a dégradé la condition des bailleurs dans des proportions préoccupantes.

Photo Clotilde VERDENAL

« Nous aussi, on subit la crise », estime Yves Mossé, directeur général de l'Union nationale des propriétaires immobiliers.

« *Nous aussi, on subit la crise, estime Yves Mossé. Les loyers stagnent, voire baissent, mais les revenus de l'investissement locatif diminuent et il faut composer avec les travaux pour l'économie d'énergie, les diagnostics de plomb, d'amiante et des charges de plus en plus lourdes. La moitié des bailleurs en France ont entre un et deux logements locatifs, ce sont des gens modestes qui ont investi pour un complément de retraite, mais le rendement est devenu marginal et ils n'ont plus d'argent pour mettre le logement aux normes. D'où le phénomène de la vacance locative qui se développe de plus en plus. Pour moi, l'élément clé, c'est la fiscalité, la flambée des taxes foncières.* » Yves Mossé s'oppose par conséquent au blocage des loyers (« *Pourquoi ne pas plafonner le prix du pain dans ce cas ?* ») mais il se dit « *prêt à coopérer avec les mesures du Grenelle de l'environnement* » même s'il estime que l'investissement est difficile « *s'il n'y a pas d'autres capacités de revenus* ».

La Lorraine compte, elle, 215 000 logements privés détenus par 90 000 bailleurs et elle n'échappe pas à la morosité ambiante, notamment les départements de la Meuse et des Vosges qui subissent de plein fouet le phénomène de la vacance locative. « *Si notre parc a ces problèmes, c'est que la rentabilité est faible*, note Daniel Jacquot, président de l'UNPI 54, 88 et 55. *Le parc lorrain a été construit avant la guerre et il faut faire des travaux mais il n'y a plus de plus-value aujourd'hui.* »

ENVIRONNEMENT *projet*

Un pôle de compétitivité mondial sur l'eau

La Lorraine, associée à l'Alsace, est candidate pour développer un Pôle de compétitivité mondial sur l'eau. Le dossier est bien engagé et pourrait figurer parmi les mesures préconisées par le préfet Blanc dans le cadre de sa mission Grand Nord-Est.

Le thème de l'eau a déjà été retenu par l'Ecopole lorrain. La Lorraine et l'Alsace disposent d'un véritable potentiel pour accueillir ce pôle de compétitivité. » Jean-Yves Le Déaut, vice-président du conseil régional, est au cœur du dossier actuellement en gestation pour faire de notre région, associée à l'Alsace, un territoire de recherche et développement autour de la qualité de l'eau.

La France compte 71 pôles de compétitivité, mais aucun ne concerne véritablement l'eau. L'Etat n'envisage plus guère d'en créer de nouveaux, à l'exception peut-être de « *ceux qui se positionnent sur le secteur des écotechnologies, jugé prioritaire par le gouvernement depuis le Grenelle de l'environnement* », affirme Jean-Jacques Gauthier, conseiller général de Neufchâteau, dans les Vosges. Tout est parti de ce département. « *La première pierre se trouve dans le contrat de projet Etat -Région 2007-2013. Christian Poncelet et le Département des Vosges militaient pour inscrire un pôle de l'eau dans ce contrat* », rappelle l'élu vosgien.

Un état des lieux réalisé par une équipe du conseil général des Vosges, dédiée au Développement durable, fait très vite apparaître la nécessité d'associer le voisin alsacien à la démarche. « *En regroupant les forces, on atteint une taille critique respectable. Dans le secteur de l'eau, nos deux régions pèsent plus de 2 000 chercheurs et 55 000 emplois. Un pôle de compétitivité donnera davantage de visibilité à des compétences de niveau international dans ce domaine* », souligne François Loos, ancien ministre de l'Industrie, député et élu régional de Haguenau.

Qualité

Les élus de tous bords semblent mobilisés à l'unisson sur le projet. Les atouts ne manquent pas. Il y a le potentiel industriel, avec la présence des grands groupes de l'eau (Véolia, Suez Environnement, Saur), Nestlé Waters à Vittel et son centre de recherches mondial, Saint-Gobain PAM qui fabrique des tuyaux d'alimentations en fonte. Du côté de la formation et la recherche universitaire, les universités de Strasbourg, Nancy, Metz, de Haute Alsace, Nancy et son siège de l'Afssa (Agence française sur la sécurité sanitaire des aliments), l'INSA de Strasbourg, l'Inserm, le BRGM, le CNRS, l'Inra représentent plus de 2 200 chercheurs, dont 200 dans le secteur privé, et constituent un atout de taille. Sans oublier l'Agence de l'eau du Bassin Rhin-Meuse, dont le siège est situé près de Metz.

Photo Pascal BROCARD

Le pôle Alsace-Lorraine de l'eau serait le troisième pôle de compétitivité pour la région. Il se concentrerait sur la problématique de la qualité de l'eau.

Le pôle Alsace-Lorraine se concentrerait sur la problématique de la qualité de l'eau, alors qu'en Languedoc-Roussillon, du côté de Montpellier où un autre pôle est en lice, il serait davantage question de ressources en eau. « *Nous serions complémentaires* », estime Jean-Jacques Gauthier, lequel n'imagine pas que ce pôle ne puisse pas obtenir, s'il est retenu par le gouvernement, le label mondial.

En attendant, le préfet Hubert Blanc, responsable de la Mission Grand Nord-Est, préconisait il y a quelques jours le développement d'activités dédiées au développement durable pour nos régions, avec l'implantation d'un pôle de compétitivité de l'eau. Le dossier de candidature semble suffisamment solide pour être retenu par le ministère de l'Industrie.

Bernard KRATZ.

POLITIQUE

L'initiative citoyenne pour régénérer la République

Stopper la désaffection des citoyens pour le débat politique. C'est l'un des objectifs de l'association messine Le réveil citoyen qui suggère aux élus d'accorder aux Français un droit de saisine du Parlement.

Au risque du seul contre tous, ce retraité messin n'en démord pas. « *Le décalage entre les Français et leurs dirigeants ne peut plus durer* ». A trois mois des élections européennes, Gaston Sibille met les seconds en garde : « *Lors du référendum sur la constitution européenne, alors que le oui était à 92 % majoritaire chez nos élus, le non l'a emporté à 55 %* ». Le même fustige une classe dirigeante qu'il juge insensible aux avertissements d'un abstentionnisme galopant. « *Lorsqu'ils votent, les Français rejettent systématiquement les sortants. Depuis 25 ans, aucune majorité n'a été reconduite. Même zapping au niveau des gouvernements : vingt-six premiers ministres depuis 1981, alors que nos voisins en comptaient dans le même temps de 7 à 9* ».

Fort de ce constat, l'intéressé vient d'adresser un courrier à l'ensemble des parlementaires Lorrains. Il leur demande de se prononcer et de relayer sa proposition de loi d'initiative citoyenne, ouvrant la porte à un droit de saisine du Parlement par les citoyens. Jugeant beaucoup trop timide le dispositif découlant de la réforme du Conseil constitutionnel – saisine du Conseil constitutionnel et référendum d'initiative populaire –, le Messin milite pour une démocratie directe. « *L'objectif, ça n'est pas de se substituer aux parlementaires mais au contraire de les aider à mieux faire leur boulot* » plaide-t-il, conscient de s'avancer sur le pré carré des parlementaires. Jugeant son initiative plutôt sympathique, mais non moins irréaliste, plusieurs d'entre-eux ont répondu favorablement à ses invitations à débattre (lire ci-dessous). Mais la grande majorité fait plutôt montre d'une belle indifférence, jugeant les chances d'aboutir de cette requête quasiment nulles.

Epoque

Pour la méthode, Gaston Sibille et son association, Le Réveil citoyen (clic-parcilor. org), s'inspirent du principe de démocratie participative édicté dans le projet de Constitution européenne (Titre VI articles I-45 et I-52). En particulier l'article I-47 prévoyant qu'« *une pétition recueillant au moins un million de signatures dans plusieurs Etats membres peut inviter la commission à prendre une initiative, pour autant qu'elle soit compatible avec la Constitution et en particulier avec la charte des droits fondamentaux* ». Gaston Sibille en tire cette interprétation : « *Ramené à la population française, le chiffre d'un million serait alors de 140 000 signataires* ». Soit le seuil permettant d'exclure tout risque d'enlisement démagogique. A l'échelle de l'Hexagone, « *la présentation de toute proposition par au moins 140 000 citoyens identifiés fera obligation pour le législateur d'en débattre publiquement et de rendre compte du sort qui lui aura été réservé* ».

S'il a passé l'âge de jouer les rebelles, le Lorrain a conscience de surfer sur son époque. « *La multiplication des blogs et des forums témoignent de cette volonté des gens de participer et d'influer sur les choix qui gouvernent leur vie quotidienne. Il faut leur donner de nouvelles raisons de croire dans le personnel politique* » conclut-il.

Gaston Sibille : « La multiplication des blogs et des forum témoignent de cette volonté des gens de participer et d'influer sur les choix qui gouvernent leur vie quotidienne. »

« Bonne idée, mais… »

« *L'idée n'est pas mauvaise en soi* », commente l'UMP François Grosdidier, en considérant que l'injection de démocratie directe dans les rouages parlementaires constitue un rempart contre les excès du populisme. Comme la plupart des parlementaires contactés par Gaston Sibille, le député mosellan y souscrit... sur le principe, tout au moins.

En revanche, il se montre autrement circonspect sur son application. Pour lui, la réforme de la Constitution a déjà ouvert des portes : « *Désormais, la moitié de l'ordre du jour du débat parlementaire est partagée entre le gouvernement et les élus. Auparavant, le rapport de force était plutôt de l'ordre de 90 % de projets de loi déposés par le gouvernement pour à peine 10 % de propositions de loi, notamment rédigées dans le cadre des niches parlementaires. Je ne suis pas hostile à ce que l'on inscrive l'examen d'une proposition de loi d'initiative populaire, mais la vraie difficulté c'est de fixer le bon seuil de signataires à partir duquel l'initiative est soumise à examen* ».

Même élan de sympathie chez Marie-Jo Zimmermann (UMP) envers le projet défendu par Sibille. Mais la députée se montre, elle aussi, plutôt perplexe quant à son application. En revanche, elle se déclare 100 % acquise à l'extension du référendum. « *C'est une manière de responsabiliser le citoyen* » explique celle qui préconise a contrario la fin du référendum plébiscitaire.

Le socialiste Michel Liebgott se souvient avoir répondu à l'invitation à débattre de Gaston Sibille. « *Avec Marie-Jo Zimmermann, on s'est retrouvé face à une salle qui aurait tenu dans une cabine téléphonique* » s'amuse-t-il rétrospectivement. Heureusement, l'intérêt du débat était inversement proportionnel au nombre de participants. Partisan d'une démocratie participative, le député de Thionville-Ouest met tout de même en garde contre un affaiblissement des rouages démocratiques déjà en place. « *Avec les associations, les syndicats, les partis politiques, il existe déjà tout un éventail de relais d'opinion qui fonctionnent bien. Et puis, il faut veiller à ne pas déposséder l'élu de sa légitimité qui lui confère une vraie responsabilité face aux électeurs* ».

X. B.

CARNET

Décès du maire de Ham-sous-Varsberg

M. Armand Gambs, maire de Ham-sous-Varsberg depuis mars 2008, est décédé brutalement dimanche soir, à l'âge de 57 ans. Homme de dialogue, à l'écoute de ses concitoyens, M. Gambs s'investissait depuis de longues années dans la vie municipale de sa commune.

Originaire du Pays de Bitche, il fut conseiller municipal de 1989 à 1995 sous la mandature de Joseph Albrecht, puis adjoint au maire Guido Boutter de 1995 à 2008. Il avait été élu en février dernier au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, seul représentant du département de la Moselle, choisi parmi les élus des communes françaises de moins de 20 000 habitants.

SANTÉ

Planning familial : le ballon d'oxygène

Après la tempête provoquée par l'annonce d'une réduction drastique des crédits d'Etat en faveur de l'éducation sexuelle (lire *RL* du 20 mars), le Mouvement français pour le planning familial respire à nouveau. Au total, le gouvernement s'est engagé à apporter 3,4 millions d'euros par an, au moins jusqu'en 2011, au financement du Planning familial et des autres établissements d'information, de consultation ou de conseil familial. Selon les assurances de Brice Hortefeux à la députée Marie-Jo Zimmermann, présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances, qui était intervenue auprès du ministre de Travail dès l'annonce de ces difficultés, 2,1 millions sont destinés aux DDASS, qui assurent la répartition des subventions, et 50 000 € à « *la tête de réseau* » du MFPF. Pour sa part, le ministère de la Santé contribue à l'ensemble en apportant 381 800 € à la lutte contre les risques sexuels.

ARMÉE

Bitche ville ultra-sécurisée

Le camp militaire de Bitche va accueillir, à l'occasion du sommet de l'Otan Strasbourg-Kehl en avril prochain, un millier d'hommes des forces de l'ordre. La structure militaire, menacée un temps de délaissement et même de fermeture, assurera leur hébergement.

Par ailleurs, Daniel-Cohn Bendit, coprésident des Verts au Parlement européen, a jugé « *scandaleuses et ridicules* » hier les visites des policiers au domicile de Strasbourgeois pour exiger le retrait des drapeaux pacifistes des fenêtres, à quelques jours du sommet.

Les ESPACES CULTURELS E.LECLERC présentent
LA TOURNÉE DES TALENTS POP-ROCK
Thomas Dutronc • Guillaume Cantillon
RTL2
POP-ROCK TOUR
espace culturel
E.LECLERC
SAMEDI 28 MARS
LES TRINITAIRES METZ
Soutenez les jeunes artistes Pop-Rock de votre ville.
EXCLUSIVEMENT SUR INVITATION
RETIREZ VOS INVITATIONS À METZ
Hôtel de Ville, 1 place d'Armes - Fédération des Commerçants de Metz, 9 rue des Clercs
Les Trinitaires, 12 rue des Trinitaires - Billetterie des Espaces Culturels
E.Leclerc Freyming Merlebach et Hauconcourt Maizières les Metz
RTL2 92.2
AC1170795
RTL2 POP-ROCK TOUR 2009 : UN ÉVÉNEMENT LE RÉPUBLICAIN LORRAIN ET RTL2
Plus d'infos sur rtl2.fr
Le Républicain Lorrain

TOURISME *sarrebourg*

Fédérer les acteurs autour de Center Parcs

Center Parcs doit être un détonateur pour le tourisme mosellan. Hier, le CDT a rassemblé une centaine d'acteurs professionnels et bénévoles à Sarrebourg.

Photo Thierry NICOLAS

Bernard Hertzog : « L'objectif est de préparer les acteurs du tourisme en Moselle à relever les défis qui s'annoncent. »

L'arrivée de Center Parcs au Pays de Sarrebourg doit servir à mieux fédérer les initiatives en matière de tourisme dans toute la Moselle. C'est pour cette raison que le comité départemental du tourisme a rassemblé, hier à Sarrebourg, une centaine d'acteurs socio-économiques, bénévoles ou professionnels de différents secteurs d'activité. La journée de sensibilisation devait permettre de créer les conditions de nouvelles dynamiques sur l'ensemble du territoire départemental.

Sentez-vous la Moselle prête à relever les défis qui s'annoncent en matière de tourisme ?

Bernard HERTZOG : « Il y a vingt ans, parler de tourisme en Moselle était une gageure. Aujourd'hui, les traditions du Bassin houiller ou de la sidérurgie nous collent toujours à la peau. Mais depuis que le Département a obtenu la compétence du tourisme, une dynamique s'est créée autour de gens qui y croient. On a commencé par travailler par secteurs avec la Moselle gourmande, le fleurissement, les gîtes ruraux... Maintenant, il s'agit de regrouper nos partenaires. Tous ont un intérêt avec la création de Center Parcs. »

Quel rôle entend jouer le CDT auprès des différents acteurs du tourisme ?

« Fédérer toutes ces bonnes volontés qui y croient depuis vingt ans ! D'année en année, on prend conscience que notre département doit se diversifier à travers le tourisme, à travers des sites départementaux ou privés. Cette réunion est un acte symbolique pour préciser ce à quoi nous pouvons nous attendre. En Moselle, nous avons des secteurs privilégiés qui possèdent des atouts naturels et d'autres où il faut mettre le doigt sur ce qui peut être développé. Center Parcs est une opportunité pour tous. A nous de voir comment on peut l'intégrer dans le cadre de notre politique touristique. »

Concrètement, quel résultat attendez-vous ?

« J'espère que les nombreux participants, une bonne surprise car il a fallu changer de lieu, n'auront pas le sentiment d'avoir perdu leur temps et que chacun trouvera chaussure à son pied. Ensuite, c'est une question d'effort d'investissement et d'imagination. Il appartient à chacun, à son niveau, d'apporter son écho au développement départemental. Au CDT, nous possédons des outils et nous allons donner suite à ces échanges. En 2008, les sites ont connu une baisse et, en définitive, il apparaît qu'il a manqué l'impact des grandes expositions. Il est important de créer l'événement. »

O. S.

La SNCF étudie le projet d'un TGV Paris-Longwy

Le TGV à Longwy, on en parle depuis plusieurs années sans qu'il ne se passe une quelconque avancée. Le dossier semble évoluer depuis hier. La Région Lorraine a obtenu l'accord de Guillaume Pépy, président de la SNCF, pour examiner la mise en place d'une desserte Paris-Longwy, en prolongement de l'actuel aller-retour Paris-Metz en TGV.

Pour le président Jean-Pierre Masseret, « *il faut saisir l'opportunité de se mettre autour de la table pour examiner et aboutir aux possibilités réelles d'un Paris-Longwy en TGV. Avant, on disait : ce serait bien. Aujourd'hui on déclare : allons-y !* ». Le patron de la Région verrait bien du même coup passer le tracé par Conflans-Jarny, « *bassin de vie important* ». Une première porte s'ouvre, mais sous les réserves habituelles des études techniques de faisabilité par la SNCF.

Edouard Jacque, le maire de Longwy et président de la communauté de communes de l'agglomération de Longwy, ne cachait pas sa joie hier soir, remerciant « *tous les acteurs, Région, Etat, SNCF* ».

J.-P. R.

TRANSPORTS *axe nancy-luxembourg*

A 31 : les poids lourds à la file les voitures limitées à 110 km/h

Les règles de circulation vont changer à partir du mois de juin sur l'A 31, entre Nancy et Luxembourg. Plusieurs zones d'interdiction de doubler seront mises en place à destination des poids lourds. Et la vitesse des véhicules légers sera ramenée à 110 km/h, en dehors des agglomérations.

L'A 31, c'est 80 000 véhicules par jour, dont 10 000 à 15 000 poids lourds. Autant d'usagers qui vont devoir changer leurs habitudes dès le mois de juin. En lien avec les représentants des transporteurs et les collectivités concernées, les services de l'Etat ont décidé d'expérimenter pendant un an un nouveau système de circulation.

LE FAIT DU JOUR

Il se résume à deux mesures phare. La première consiste à interdire le dépassement aux poids lourds de plus de 3,5 t sur les sections à deux voies de l'A 31 et de l'A 33, entre 7 et 20 h. Ce qui représente 140 km d'autoroutes, en cumulant les deux sens. Les poids lourds pourront en revanche continuer à dépasser de nuit ou sur les zones à trois voies. Ainsi que sur une zone expérimentale de 8 km, laissée provisoirement libre, à hauteur de Pont-à-Mousson : « *Sinon, cela aurait fait 36 km d'interdiction d'affilée, ce qui est trop long* », explique le préfet Bernard Niquet.

La deuxième décision vise à en terminer avec les sempiternels yo-yo des limitations de vitesse. Elles seront harmonisées... par le bas. Il n'y aura donc plus aucune portion limitée à 130 km/h. Elles étaient de 25 km entre Metz et Nancy. « *La perte théorique ne sera que de quatre minutes* », certifie Didier Ohlmann, chef du service des politiques routières à la Direction interdépartementale des routes de l'Est, précisant que l'évolution des temps de parcours sera analysée.

Les véhicules légers ne pourront donc plus dépasser les 90 km/h dans les traversées urbaines de Nancy, Metz et Thionville et les 110 km/h au-delà. Les services de l'Etat sont d'ailleurs persuadés qu'on peut aller plus vite, en roulant moins vite : « *Quand la densité de circulation augmente, c'est en baissant la vitesse qu'on arrive à avoir le plus de fluidité.* » Après une phase « *pédagogique* » de quelques semaines, la CRS autoroutière passera à la répression pour faire respecter l'ensemble de ces mesures, « *ainsi que la distance de sécurité entre les poids lourds* », a ajouté le préfet. Les contrevenants risquent une amende allant de 22 à 90 €.

Moins de CO2

Outre le fait de fluidifier le trafic, l'objectif de telles mesures est également, selon l'expression du préfet Bernard Niquet, d'être « *Grenello-compatible* ». Ces nouveautés devraient entraîner une réduction de 7 % des émissions de gaz, « *soit 250 tonnes-équivalent-pétrole de CO2 gagnées par jour* », se félicite Georges Tempez, directeur interdépartemental des routes de l'Est. L'économie de carburant sera également de 7 %, soit un gain annuel collectif de 40 M€. Enfin, le bruit sera réduit de 1 à 2 décibels dans les secteurs urbains suite à l'abaissement à 80 km/h de la vitesse pour les poids lourds. Dernier argument, la sécurité : « *A 110 km/h les accidents sont de moindre gravité qu'à 130 km/h.* »

L'histoire ne dit pas si le projet est d'enterrer définitivement l'A 32 : « *Je ne suis pas habilité à évoquer les questions de fond. Je ne connais ni les conclusions du projet du gouvernement concernant les routes et autoroutes ni celles du rapport d'Hubert Blanc dans son plan de redynamisation. C'est donc une étape qui peut en précéder d'autres. En tout cas sur l'A 31...* », conclut le préfet.

Ph. M.

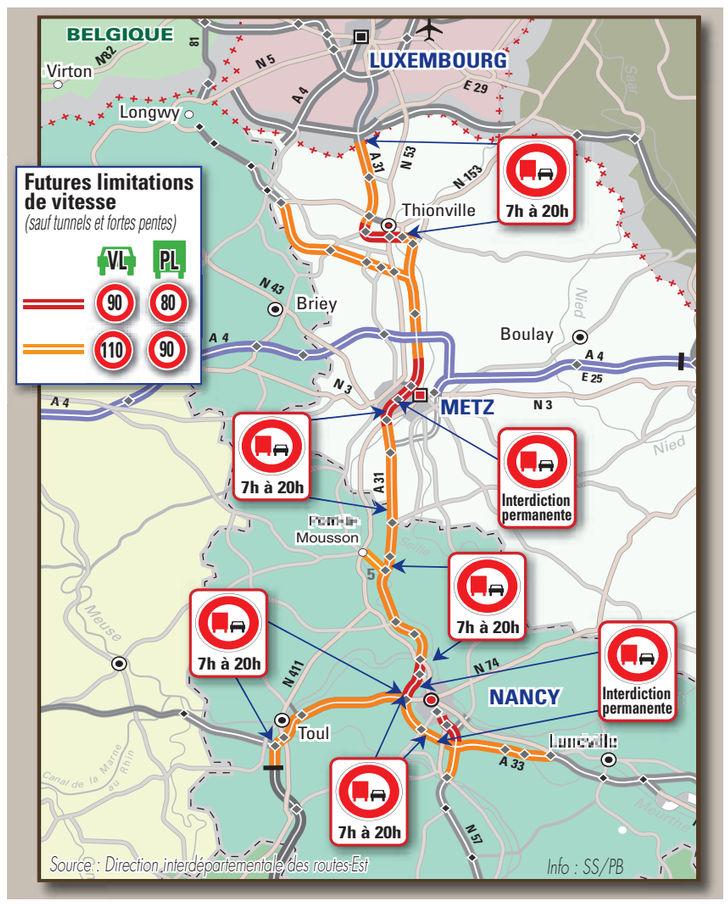

Les limitations de vitesse seront harmonisées... par le bas. Les véhicules légers ne pourront donc plus dépasser les 90 km/h dans les traversées urbaines de Nancy, Metz et Thionville et les 110 km/h au-delà

Au rythme des « bahuts »

Photos Pascal BROCARD

A partir de juin, les poids lourds de plus de 3,5 t ne pourront plus doubler sur les sections à deux voies de l'A 31 et de l'A 33, entre 7 et 20 h.

C'est un classique du genre sur l'A31, dans cette montée d'Illange, sens Nancy-Luxembourg. Quand les deux voies se sont évasées dégageant une troisième plus lente et qui en revient soudain à sa configuration initiale, avant la sortie Trêves et Yutz. Deux poids lourds côte à côte transforment le paysage routier en un mur infranchissable. Derrière, une double kyrielle d'automobilistes pestant contre ces gros culs, qui s'affranchissent d'abord de la courtoisie, puis négligent jusqu'à l'élémentaire sécurité.

Hier, vers 17 h 30, une petite ronde entre Thionville et Metz, soit à peine plus de quarante minutes sur l'autoroute à l'heure du retour des frontaliers, confirme que ces semi-remorques à la queue-leu-leu pèsent sur un trafic déjà très dense. A la hauteur de Thionville, dans le sens nord-sud, les rois de la route traversent l'agglomération presque prudemment. A l'exception de ce 38 tonnes batave, qui ne réduira certainement pas sa vitesse pour offrir un strapontin à une petite citadine *Citroën*, qui peine à s'insérer dans le trafic sur une voie d'accès... rapidement en cul-de-sac. Plus loin, juste avant le viaduc de Richemont, la sensation de pression de ces géants de l'asphalte sur le reste de la circulation s'accentue. Les plus lents des véhicules légers se résignent à se claquemurer entre les essieux de la remorque qui vous double sur la gauche et les portes arrière de celui qui vous précède et dont vous sucez les roues depuis deux minutes. En râlant et en priant pour éviter un brutal ralentissement... Huit minutes plus tard, cinquante mètres après la croix de Hauconcourt, un semi-remorque luxembourgeois prouve, s'il était besoin, que signaler un dépassement en actionnant son clignotant gauche est une option méconnue de certains routiers professionnels. Celui-là d'ailleurs enfonce le clou, jusqu'à le mettre en route une fois la manœuvre achevée. Les interdictions de dépasser pacifieront-elles l'artère principale du trafic lorrain ? Sans doute. Même s'il faudra certainement vérifier sur le terrain que la grande caravane du fret international accepte les nouvelles règles du jeu.

Alain MORVAN.

« Bientôt le péage »

René Ciolek craint que ces mesures avantagent une fois de plus la concurrence des transporteurs étrangers.

« *Qu'on arrête de nous mettre la pression. Déjà que les affaires ne sont pas brillantes en ce moment. On n'avait pas besoin de ça.* » Michel Berg, transporteur de Norroy-le-Veneur, trouve que ces mesures vont encore pénaliser les entreprises de transport routier. « *Avec l'interdiction de doubler, on n'avancera plus. Ça va nous ralentir et forcément augmenter l'amplitude horaire. On fera Metz-Nancy en une heure au lieu de trois quarts d'heure et ça augmentera nos coûts. Tout ça va perturber nos chauffeurs* », estime le transporteur, qui voit se préciser d'autres contraintes. « *Bientôt ils nous imposeront un péage* », dit-il.

De son côté, Gérard Philippe, de Montbronn, imagine déjà d'interminables files de camions de la sortie de Metz à l'entrée de Nancy. « *Dans le lot, vous aurez toujours un camion qui va se traîner à 50 km/h. Sur les zones d'interdiction de dépasser, il va ralentir tout le monde. Ça augmentera les heures au volant de nos chauffeurs, et déséquilibrer les trafics. Le minimum qu'on peut demander aujourd'hui, si on ne fait pas l'A 32, c'est de mettre cette autoroute en deux fois trois voies !* »

La fédération des transporteurs routiers craint que ces mesures « *ne désorganisent les trafics locaux et n'avantagent une fois de plus la concurrence des transporteurs étrangers* », remarque René Ciolek, le secrétaire général de la FNTR Lorraine.

B. K.

Après une phase « pédagogique » de quelques semaines, la CRS autoroutière passera à la répression.

Des mesures exceptionnelles viennent d'être décidées pour les Français les plus touchés par la crise.

Vous les trouverez sur www.premier-ministre.gouv.fr

Des mesures immédiates. Des mesures justes.

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CULTURE *spectacle annulé*

Dieudonné indésirable à Metz

La direction du Cotton Club, un music-hall messin, annule le spectacle que « l'humoriste » devait présenter dans ses murs, le 23 avril.

Le spectacle de Dieudonné, prévu le jeudi 23 avril, au Cotton Club, à Saint-Julien-lès-Metz, a été déprogrammé. Me Bertrand Becker, au nom du gérant de ce music-hall, a indiqué hier qu'il avait « *écrit en recommandé à la production* » pour annuler le contrat de location de la salle au très controversé humoriste. Me Becker invoque plusieurs « *éléments nouveaux* » à l'appui de sa décision. « *Lors de la signature du contrat, on nous avait vanté un spectacle de divertissement dans lequel M. Dieudonné M'Bala M'Bala était censé faire amende honorable, après ses errements passés ; le spectacle s'intitule d'ailleurs « J'ai fait le con ». Or, les événements de ces dernières semaines nous ont montré que tout n'y était qu'incitation à la haine raciale* », dénonce l'avocat. « *Il est hors de question qu'un tel spectacle se produise chez moi. J'ai loué ma salle à un comique, pas à un antisémite* », confirme David Michel, patron du Cotton Club.

Le 26 décembre dernier, au Zénith de Paris, l'ex-complice d'Elie Semoun avait fait scandale en faisant monter sur scène l'historien négationniste Robert Faurisson, afin de lui faire remettre un « prix de l'insolence et de l'infréquentabilité » par son régisseur, vêtu d'un pyjama rayé de déporté piqué d'une étoile jaune. Samedi dernier, Dieudonné a franchi un cran supplémentaire dans la provocation raciste en se déclarant candidat « *antisioniste* » aux élections européennes, en juin prochain. « *Le sionisme gangrène la France, c'est un danger* », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse, comparant le Conseil représentatif des institutions juives de France à une « *organisation mafieuse* ».

Effet en cascade

Condamné à plusieurs reprises pour ses propos sur les juifs et la Shoah, Dieudonné, qui s'était rapproché il y a quelques années de Jean-Marie Le Pen, accueille aujourd'hui les représentants de l'extrême droite la plus radicale dans son théâtre parisien de La Main d'Or.

Depuis l'épisode du Zénith, les annulations de spectacle se multiplient. Une représentation programmée la semaine prochaine à Bruxelles a été interdite par les autorités locales, qui craignaient des « *débordements* ». Mardi dernier, à Besançon, où une représentation venait également d'être annulée, l'humoriste s'était replié dans un bus. « *C'est le début d'une longue série de spectacles mobiles* », déclarait-il à ses fans, estimant devoir « *désormais confronter* [son] *talent à l'intempérie de la censure* ».

Nicolas BASTUCK.

aux trinitaires de metz

Valérie Lemercier ne rend de compte à personne

Après sept ans d'absence sur scène, l'actrice revient avec un spectacle dynamique et caustique, à son image. Elle a rempli le Zénith de Nancy et s'attaquera au public messin ce soir. Rencontre.

Photo DR

Valérie Lemercier : « Je compte choquer. Je veux faire des vagues. Parfois ce que je dis n'est pas vulgaire et pourtant c'est dérangeant. »

Pourquoi a-t-il fallu attendre si longtemps avant de vous revoir sur scène ?

Valérie LEMERCIER : « J'ai fait beaucoup de films. Le théâtre me manquait. L'envie de revenir sur scène m'est venue lorsque j'ai présenté les Césars. »

Que vous apporte le théâtre que ne vous offre pas le cinéma ?

« Les meilleures sensations, on les ressent au théâtre pour toutes les raisons dont vous vous doutez. On est en direct, on est libre. Il n'y a pas de déperdition. »

Dans votre dernier spectacle, vous abordez l'écologie, l'échangisme… Vous essayez d'être toujours dans une certaine actualité ?

« J'essaie de parler de ce que je vois. Le théâtre, c'est fait pour ça. Il n'y a pas que les classiques ! »

Comment les personnages se sont imposés à vous ?

« Il y a des personnages qui étaient déjà dans mes précédents spectacles. Ils n'ont pas les mêmes textes, c'est tout. Par exemple, l'étudiante qui râlait contre ses voisins est devenue mère de famille écolo qui râle toujours contre les voisins. Le Belge et la suicidée au *Paic citron* sont là aussi. Pour les autres, comme la mère de l'homosexuel ou l'attachée de presse, ce sont des personnages qui existent, que j'ai rencontrés. »

Vos mots sont parfois crus. Ne craigniez-vous pas de choquer ?

« Je compte choquer. Je veux faire des vagues. Parfois, ce que je dis n'est pas vulgaire et pourtant c'est dérangeant. C'est parce que je parle de choses taboues, de ce qui nous gêne. »

Sur scène, vous portez toujours un accessoire rouge, une façon d'affirmer le personnage ?

« Je trouve ça joli. J'aime bien avoir un objet sur scène, sans rentrer dans le gros déguisement. C'est également une façon de différencier les personnages. »

Patrick Poivre d'Arvor, Jean d'Ormesson… Dans le sketch sur Roland-Garros vous attaquez les célébrités et leur rapport aux marques. Une façon de dénoncer ?

« Non, c'est parce que ça me fait rire c'est tout. Voir PPDA avec son bob *Perrier*… C'est le côté vieille France des personnages que j'aime. Roland-Garros c'est tout un monde, c'est immuable. On ne peut pas regarder Roland-Garros sans *Perrier*. Les marques sont partout maintenant. »

Justement, vous citez beaucoup de marques dans le spectacle, il n'y a aucune censure ?

« Sur scène, on dit ce qu'on veut. C'est pour ça que je suis là. Il n'y a pas de compte à rendre. *Senseo* et *Nespresso* que je cite, m'ont envoyé des cafetières. La prochaine fois je parlerai de *Porsche* ! »

Valérie Lemercier, aux Trinitaires de Metz. Ce soir à 20 h. Tarifs : 44,5 et 49,50 €.

REPÈRES

Redéfinir le rôle du comité d'entreprise

Les 26 et 27 mars se tiendront au Parc des expositions de Metz-Métropole les salonsCE. Afin de mieux renseigner les visiteurs, élus des comités d'entreprise comme salariés, sur le rôle des comités d'entreprise.

Quelques chiffres d'abord. Les salonsCE, ce sont vingt-cinq années d'existence, vingt et un sites en France et près de 50 000 visiteurs en 2008. Le salonCE Metz, ce sont quatre-vingts exposants, neuf conférences et 748 visiteurs au premier semestre 2008. Le but ? Permettre aux participants, au travers de débats, de rencontres, de démonstrations, d'avoir une perception plus complète du rôle des élus des comités d'entreprise. Les salonsCE reposent sur deux axes : l'axe commercial où les exposants présentent leurs produits et services (tourisme, cadeaux, formation, loisirs…), et l'axe lié à l'information et l'échange sous forme de conférences et de débats avec des organisations syndicales et politiques (InterfaCE). L'objectif est de valoriser aux mieux la diversité des CE, et l'originalité de chacun. Des questions importantes seront soulevées : comment assurer une formation aux élus des CE, que peut proposer le CE pour faire face aux menaces sur l'emploi et les conditions de travail que la crise va faire apparaître, comment utiliser le CE pour préserver l'accès à la culture et aux loisirs et maintenir les emplois au sein de l'entreprise ? Le salon soulignera par exemple que le CE doit redevenir le porte-parole des inquiétudes du personnel lors de périodes difficiles.

SalonCE : le 26 mars de 9 h à 18 h et le 27 mars de 9 h à 17 h, au Parc des expositions de Metz-Métropole.

PATRIMOINE

Saint-Louis crée des œufs pour le marché paysan

Le dimanche 5 avril se déroulera à Saint-Louis-lès-Bitche un marché paysan transfrontalier à l'initiative du parc naturel régional des Vosges du Nord et du Naturpark Pfälzerwald, sur la place de la mairie et le parking de la cristallerie.

Pour l'occasion, les visiteurs pourront y découvrir, outre un important choix en produits du terroir, une production originale d'œufs en cristal Saint-Louis. La célèbre manufacture cristallière profitera de ce rendez-vous pour ressusciter une vieille tradition, celle des « perruques et bousillés ». Une pratique qui permettait aux verriers de fabriquer des objets personnels durant les heures de pose ou en fin de journée. « *Ce fut souvent l'occasion de défis pour la création la plus originale ou la plus complexe. On y créait de véritables petits chefs-d'œuvre* », explique Bertrand Feuga, le directeur du musée La Grande-Place. Parmi les articles réalisés, il y en avait un qui avait plus particulièrement la cote : l'œuf en cristal.

Cette première série d'œufs, que les visiteurs pourront à nouveau trouver à la vente, sera déclinée en de multiples variétés. Entre l'œuf d'entrée de gamme, en émail blanc, à l'œuf doublé et taillé, en passant par celui incrusté de millefioris, chaque pièce est presque unique. « *Chaque petite coquille rend hommage à un artisan différent. Le chimiste qui réalise la composition de l'œuf émaillé, le verrier à chaud qui maîtrise la technique du doublé, ou bien sûr le tailleur d'étoiles, de perles ou de grains de riz dans ces superbes œufs* », rajoute le directeur avec enthousiasme.

Photo DR

Chaque œuf est unique.

Autre initiative originale à noter : la possibilité de pouvoir déguster vins et autres boissons dans des verres en cristal Saint-Louis mis à disposition pour cette journée. Une manière de rendre la dégustation encore plus festive. Rendez-vous le 5 avril, de 10 h à 17 h.

Pièces exposées au magasin de la cristallerie. Renseignements au 03 87 06 40 20 ou 03 87 06 40 04

aujourd'hui à yutz

Michaël Grégorio à gorges déployées

Il s'en cache du beau monde derrière les cordes vocales de Michaël Grégorio. De Raphaël à Mick Jagger, de La Callas à Grand Corps malade : le nouveau petit génie de l'imitation (1,65 m) suit les voix du succès.

Mika, Julien Doré, Christophe Willem : vous faites vraiment des voix inédites dans le registre habituel des imitateurs français.

Michaël GRÉGORIO : « C'est aussi quelque chose de générationnel. J'ai 24 ans seulement et je me sens proche de ces artistes d'aujourd'hui. Ça ne m'empêche pas de faire Brel, Piaf, Polnareff, Goldman, Ray Charles, Joe Cocker ou Pavarotti. Mais c'est vrai que le pied c'est de sortir de "nouvelles" voix. Sentir que la salle est bouche bée en entendant tout à coup Christophe Maé ou M, ça te fait prendre un pied incroyable à cet instant précis. Je ressens parfois plus d'émotions sur les murmures du public qu'au moment des applaudissements. C'est clair ce que je dis ou je vous la joue Johnny ? »

Vous ne cachez pas que la rencontre avec Laurent Ruquier a été déterminante dans votre carrière. En quoi a-t-elle été si importante ?

« Voilà deux ans et demi qu'il veille sur moi. A la fois comme le producteur financier de mon spectacle mais aussi comme conseil artistique. Si ce n'est pas forcément le meilleur des imitateurs (à part Bourvil !), il sait ce qui fait mouche auprès du public. Alors, non seulement je me repose sur ses textes, mais je fais vraiment attention à ses remarques. En plus, Laurent passe nous rendre visite durant la tournée. Gentiment, pas comme un surveillant. Et puis, médiatiquement, c'est vrai qu'être soutenu par Ruquier, ça ouvre plus de portes que cela n'en ferme… »

En lisant votre biographie, on remarque un passage en Meuse.

« Plus qu'un passage, ma jeunesse ! De 10 à 18 ans, j'ai vécu à Etain où mon père était mécanicien naviguant à la base d'hélicoptères. Et j'en garde de super bons souvenirs. Comment j'étais entre le CM1 et la terminale ? Plutôt bon élève, un jeune calme. Demandez au lycée Marguerite de Verdun, ils n'ont pas eu à se plaindre de moi ! »

Votre répertoire ne se limite pas aux voix, vous faîtes aussi la guitare de Gary Moore…

« C'est parti d'un délire lors des balances. En me rapprochant du micro, j'arrivais à saturer ma voix, à recréer des *overdrives* ou des distorsions comme sur une guitare électrique. Alors, on s'en amusait avec les quatre gars du groupe. Et puis, un jour, Jean-Félix Lalanne est venu me proposer une vraie *battle* de gratteux. Lui à la six-cordes, moi aux cordes vocales… Et depuis, j'intègre ce solo à mon spectacle. Si un groupe veut faire appel à moi, je suis libre ! »

Propos recueillis par Patrick JACQUEMOT.

En spectacle aujourd'hui à *L'AmphY* de Yutz (Complet).

Photo DR

Michaël Grégorio : « Médiatiquement, c'est vrai qu'être soutenu par Ruquier, ça ouvre plus de portes que cela n'en ferme… »

Art contemporain : bientôt trois jours de foire

La Foire d'art de la Grande Région, organisée par *art.metz*, neuvième du nom, se déroulera du 27 au 30 mars prochain à Metz-Expo. Près de 110 artistes et galeristes de toute la France, mais aussi de l'étranger, installeront leurs œuvres dans 3 000 m2. Des sculptures, des peintures, des dessins et des photographies de styles très divers pourront être achetés par le public, qui découvrira des œuvres accessibles à tous, tant en matière de prix que de connaissances artistiques. Un espace sera également consacré aux galeristes (dont un originaire de Séoul), et dix œuvres monumentales (de Jean-Paul Albinet, Dietrich Mohr, Satoru, etc.) seront installées dans les allées. Les visiteurs pourront également admirer des photographies de l'artiste japonaise Ayako Takaishi et faire dédicacer le dernier livre de Gérard Xuriguera, *Regard sur la sculpture contemporaine*, par son auteur.

Soirée d'ouverture : le 27 mars à partir de 18h30. Des visites guidées seront également proposées.

Tél. : 03 87 62 85 25, ou www.artmetz.com

6 millions de foyers modestes paieront moins d'impôts sur le revenu en 2009.

Cette mesure sera soumise au vote du Parlement en avril 2009.
Pour en savoir plus et retrouver toutes les dernières mesures, rendez-vous sur www.premier-ministre.gouv.fr

Des mesures immédiates. Des mesures justes.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE BLANCHE À...

Jean-Luc Lena

Directeur de l'association d'intervention sociale de la Fensch (AISF). A propos du code des mineurs concocté par Rachida Dati, Garde des Sceaux.

Jean-Luc Léna, directeur de l'AISF.

Le nouveau code des mineurs veut modifier l'ordonnance de 1945. Avant 1945, un enfant commettant un délit était coupable ; après l'ordonnance, il est victime (milieu, éducation...). Elle prévoit : mesures éducatives, disciplinaires. Le législateur veut équilibrer répression et prévention. Il veut la prison dès 12 ans (rapport Varimard) ; ce code pénal ne prévoit pas de prison avant 13 ans. Un problème franco-français, "système du balancier" : telle une horloge, soit il se dirige vers le haut d'un côté, soit en haut de l'autre. Pas d'équilibre, quel que soit le sujet de société à traiter. Le couple répression/prévention doit être bien positionné : l'utilisation excessive de l'un par rapport à l'autre donne des résultats inverses de ceux souhaités. La prévention sans sanctions mène les jeunes dans un sentiment d'impunité, dans une spirale délinquante. L'abus de répression, d'emprisonnement, les enferme dans une spirale criminelle. Les maisons de correction ont démontré leur échec et été abolies (lieux de violence, d'apprentissage de la déviance et désocialisation). La prison ne guérit pas, c'est l'effet inverse. Dans le système du "balancier", notre Société va vers plus de sécuritaire ; les péchés de jeunesse et problèmes de l'adolescence sont de moins en moins admis. C'est "la tolérance zéro". Un constat : emprisonner coûte plus cher qu'éduquer. On n'est donc pas sûr des enjeux économiques mais bien dans les rapports humains. Enfants et adolescents sont en construction, ont besoin d'écoute, de compréhension, d'éducation et d'amour pour grandir et s'épanouir. Pas de transfert de responsabilités : si enfants et adolescents sont de plus en plus responsables, c'est au détriment des adultes qui en ont la charge. Ils devront s'assumer face à la loi, aux juges, aux sanctions. Aidons les parents à poser des actes éducatifs, à être responsables. Réfléchissons avant de mettre nos enfants en prison...

Entêtement. — Martine Aubry fustige « *l'entêtement* » de Nicolas Sarkozy face à la crise et au mouvement social. « *La France s'abîme jour après jour et Nicolas Sarkozy persiste et signe dans une politique économique et sociale qui rogne toutes nos marges de manœuvre [...] et qui ronge la cohésion sociale* », a déploré la Première secrétaire du PS. Elle a dénoncé le « *symbole de cet entêtement* », le bouclier fiscal que le chef de l'Etat a refusé cette semaine de suspendre malgré les demandes d'une partie de l'UMP.

Grotesque. — Eric Ciotti, secrétaire national de l'UMP en charge de la sécurité, raille la rencontre du PS pour la défense des libertés organisé dimanche au Zénith. " *Outre un acte de malhonnêteté politique, le rassemblement raté du parti socialiste pour la défense des libertés est une manifestation grotesque et ridicule [...] Le PS se confine dans l'angélisme naïf en matière de sécurité comme il l'avait fait sous Lionel Jospin avec les résultats que l'on connaît en matière de délinquance* ", a-t-il estimé dans un communiqué.

Martine Aubry, Première secrétaire du PS.

Crise (1). — Les primes faramineuses que le géant américain de l'assurance AIG voulait accorder à ses cadres, alors qu'il est sous perfusion de l'Etat, entachent la popularité de Barack Obama. Personne dans son administration, assure-t-il, n'a mis la main aux contrats en cause mais, « *j'assumerai la responsabilité, c'est moi le président* », a-t-il répété. « *A tous les gens de Washington qui cherchent sur qui rejeter la faute, je dis : venez me voir, parce que c'est mon boulot de veiller à ce que nous réparions les dégâts, même si ce n'est pas moi qui les cause* ».

Crise (2). — Brice Hortefeux, ministre des Affaires sociales, a assuré : « *Ce n'est pas simplement des défilés ou des manifestations qui permettront de sortir de la crise* ». Mais « *cette journée témoigne d'une réelle mobilisation : nous entendons le message [...] d'inquiétude* ». Pour autant, il « *ne croit pas qu'il y ait une demande de changement, en revanche (il est) convaincu qu'il y a plutôt une attente de concret et un souci de justice, cela est compréhensible* ».

Barack Obama, le président américain.

REVUE DE COURRIER

Haro sur le Vatican

Réintégration d'un évêque négationniste ; excommunications pour une fillette violée que l'on fait avorter ; déni de l'utilité du préservatif dans la lutte contre le Sida… Nos lecteurs fulminent contre l'Eglise et le Pape.

Les oreilles papales doivent siffler comme rarement. Et les mots de nos lecteurs ne sont pas de ceux ampoulés que l'on tiendrait à confesse. Loin, très loin s'en faut ! Le résumé lapidaire d'**Alain Anthoine de Metz** fixe les griefs faits au pape et à son église : « *Il y avait d'abord la pitoyable réintégration au sein de l' Eglise, du non-moins pitoyable évêque anglais niant l'existence des camps de concentration. Quelle désinvolture ! Et maintenant la scandaleuse excommunication d'une gamine [brésilienne] de 10 ans, violée par un parent et enceinte de jumeaux. Excommunication également du médecin accoucheur.* » Que le Vatican n'ait pas désavoué cette dernière sentence lui paraît « *ahurissant !* » Et de s'exclamer : « *Jean-Paul... revient, nous n'avons plus de berger !* »

Le ton est encore moins orthodoxe auprès de **Jean-François Hagnéré de Creutwald** qui parle carrément de « *sénile du Vatican* ». A l'arme lourde, il ajoute : « *Maintenant, le voilà qui remet ça avec les préservatifs, que ce n'est pas la solution au problème du sida, qu'au contraire... Dire ça lorsque l'on part pour l'Afrique où le fléau fait des ravages, c'est tout de même de la non-assistance à personnes en danger...* » Tout à son indignation, il assène : « *Et les curés pédophiles n'en mettent pas non plus ?* » Il pense que tout cela « *ne donne pas envie de rentrer dans une église.* »

Humanité et compassion

En tout cas, « *si on voulait vider les Eglises des dernières brebis restant fidèles, on ne s'y prendrait pas mieux.* » soutient M. Anthoine. On peut alors comprendre que **Monique Pfister de Créhange** y perde son latin : « *C'est à ne rien comprendre [...] les paroles du Pape sont inacceptables, et causent une profonde indignation car ils sont criminels.* » Propos à exploser tous les préservatifs du monde... Pour en conclure, compatissante pour la petite Brésilienne : « *Ce n'est qu'une provocation de plus. C'est monstrueux, une contre-vérité.* »

Ce qui autorise **Jean-François Yager de Fribourg** à fustiger « de *gros problèmes de communication actuellement entre le pape et se fidèles* ». Il s'en explique : « *Les réactions du Vatican sont en complet décalage avec notre société actuelle [...] Sans vouloir tomber dans un hypermodernisme, il serait bon que les responsables religieux prennent conscience de l'évolution de notre société et y adaptent leurs réflexions.* » C'est dans ce sens que voudrait abonder **Marcel Redon de Flévy** quand il interroge : « *Cette pauvre gamine ne mérite-t-elle pas de la part de la société et de l'Eglise un geste d'humanité et de compassion ?* » Avec cette autre question plus existentielle : « *Cette église cruelle et inhumaine est-elle le reflet de l'Evangile du Christ ?* » Sa réponse dit son désarroi : « *J'en doute quelque peu.* »

STF

Les propos du Pape sur les préservatifs qui défraient la chronique, prennent une coloration toute particulière avec le lancement du Sidaction.

PAROLES

Illusions

Pas besoin d'être voyant pour imaginer que le rapport de M. Balladur sur la réforme territoriale va finir aux oubliettes. Imaginer que 2 000 conseillers (RL du 23/03) vont volontairement lâcher leurs mandats, c'est croire au Père Noël…

Claude Quevy
Ay-sur-Moselle.

Pour nous écrire

Par courrier : Le Républicain Lorrain Page Forum 57777 Metz CEDEX 9. Par E-mail : forum@republicain-lorrain.fr

Pour être publiés, vos courriers doivent mentionner vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone.

Si vous souhaitez garder l'anonymat, seules vos initiales apparaîtront. Important : chaque texte ne devra par excéder 20 lignes dactylographiées. Etant donné l'abondance du courrier, la rédaction se réserve le droit de ne publier que les passages les plus significatifs.

OPINIONS

Bouclier fiscal : l'anti-déficit budgétaire

« Le bouclier fiscal a une vertu essentielle : prémunir l'ensemble des contribuables, y compris ceux des classes moyennes, contre les dérives de l'Etat. Sans une butée, au-delà de laquelle il s'interdit de puiser dans la bourse des Français, pourquoi le gouvernement se priverait-il de ces dérives budgétaires si rentables dans les sondages ? Réclamer, au nom d'une idéologie, l'abandon du bouclier fiscal, c'est nous conduire à terme à une augmentation généralisée des impôts : quand les riches auront été tondus, notre tour viendra. 500 millions d'euros – le coût du bouclier – pour nous prémunir d'un tel risque n'est pas cher payé. L'inscrire dans la Constitution serait presque contraindre l'Etat à devenir vertueux. Nous devons lui envoyer le signe clair d'un contre pouvoir fiscal. »

A.F., par courriel.

La restauration du Cahier de doléances

« Monsieur Jean-François Copé, président du groupe parlementaire de la majorité à l'Assemblée nationale a déclaré vouloir rétablir le Cahier de Doléances [...] La France de 2009 ne ressemble-t-elle pas un peu à celle de 1788 ? Ce Cahier de Doléances, style XXIe siècle, doit répondre à la volonté des citoyens de s'exprimer, de s'impliquer et d'intervenir. Participer, non pas à la gestion des affaires publiques qui doit rester de la compétence exclusive des élus, mais permettre aux citoyens de questionner, de suggérer, palliant ainsi l'absence totale de dialogue. Il donnera ainsi satisfaction à 71 % d'entre eux qui affirment " que les hommes politiques ne se préoccupent très peu ou pratiquement pas de ce qu'ils pensent " (ils n'étaient que 51 % en 1989). Car, même s'il n'est pas prêt à beaucoup s'impliquer, le citoyen demande aux élus et aux gouvernants de le prendre en considération, de l'informer à bon escient, de lui rendre des comptes [...] Obliger les mandataires que sont nos élus de rendre régulièrement des comptes, dire à leurs mandants quel usage ils ont fait du mandat que les électeurs leur ont confié avec comme aboutissement les aider à mieux accomplir leur mandat et à retrouver du crédit auprès de leurs électeurs [...]. »

Gaston Sibille, Metz.

Ne pas être SDF

« Certaines personnes se plaignent qu'avec 1 000 €, elles ne peuvent pas s'en sortir. Je suis en retraite depuis septembre 2006. Ayant travaillé depuis l'âge de 14 ans, je perçois à ce jour 652€. Demandez à M. le président Sarkozy de vivre avec 652 € pendant un an avec un loyer de 230 € par mois, sans charge (eau-électricité), plus assurance complémentaire santé, responsabilité civile, téléphone, médecin, etc. Comment je dois faire moi avec 652 € ? Et comment M. Sarkozy ferait ? »

Simone Steurs, de L'Hôpital.

Les vraies responsabilités du drame d'AZF

« Lorsque l'explosion de l'usine a eu lieu, on a invoqué tout d'abord une mauvaise manipulation, ensuite un attentat, etc. Plus tard, on a appris dans les journaux que l'usine avait été construite en rase campagne, c'est-à-dire qu'il n'y avait aucune construction autour donc aucun risque sachant que l'usine était en danger. Dans les années suivantes, des personnes ont accordé des permis de construire près de l'usine à des particuliers, des écoles et même un hôpital. Tous les dégâts que nous voyons et les blessés sont la faute des personnes qui ont délivré des permis de construire sachant très bien que l'usine était une poudrière ou une bombe. Si dès le départ, on avait refusé tous ces permis, il n'y aurait pas eu de blessés et moins de dégâts. Les fautifs sont bien ceux qui ont délivré ces permis de construire sans réfléchir ou bien sans se soucier du danger. »

Raymond Perquin, de Yutz.

La suite du courrier à lire sur le site : www.republicain-lorrain.fr

POINT DE VUE

guy grandgirard

« L'essentiel est oublié »

Le gouvernement veut reformer le crédit à la consommation. Guy Grandgirard, président de l'UFC Que Choisir (54), regrette que l'accent n'ait surtout pas été mis sur le crédit revolving et ses forts taux.

L'UFC que choisir exprime de fortes réserves quant à la réforme du crédit à la consommation envisagée par le Gouvernement. Quelles en sont les raisons ?

Dans les mesures annoncées, l'essentiel est oublié : le crédit revolving. Quand on laisse certains organismes prêter à des taux de 18 et 20 %, on est dans le non sens. Autant aller voir son banquier "classique" qui propose des taux autrement moins forts. Il faut baisser de manière drastique ces taux du revolving que rien ne justifie actuellement. On ne lutte pas vraiment contre la problématique du crédit et du surendettement. C'est un gros loupé. S'il y avait quelque chose de prioritaire à faire, c'était bien dans ce domaine-là. D'autant qu'une autre problématique émerge depuis 2008. Les sociétés ont la possibilité de créer leur propres cartes bancaires, toutes adossées à des crédits revolving à 18 % au moins. On augmente encore le champ des actions de ces crédits revolving trop tentants et trop faciles à avoir. Parfois, un seul coup de fil suffit... Il faut restreindre ces formules en fixant d'autres règles contractuelles comme imposer d'expédier le contrat à domicile avec un délai de rétractation.

Vous ne trouvez aucune grâce à ce projet dans son ensemble ?

Si ! Le délai de rétractation qui passe de sept jours à quatorze jours, c'est une bonne nouvelle. Cela permettra de bien réfléchir à la portée de son achat. Mais je reviens sur le crédit revolving pour dire qu'il n'est pas question d'avoir une position maximaliste et de dire qu'il faut l'interdire. Le consommateur doit aussi être responsable de ses actes.

Et quant à l'obligation faite aux banques de vérifier la situation des éventuels crédits de l'emprunteur ?

Ce point est important. Mais il n'est pas sûr que ce soit intéressant pour le banquier ou l'organisme de crédit revolving car si demain un problème se posait avec le crédit accordé, on lui reprocherait d'avoir pris le risque en toute connaissance de cause. Pas sûr que les banques aient envie de vivre cela.

Comment se ferait cette vérification ?

Rien de plus simple : on sort un texte qui oblige les organismes à transférer les données des emprunteurs dans une base de donnée commune.

Un fichier autre que le fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP) ?

Oui mais jusqu'alors, on était dans un fichier "négatif", celui des incidents de paiement. Si vous êtes fichés au FICP, pas de chance d'obtenir un prêt. Là, on introduit un fichier "positif" : on vérifie si les gens ont la capacité de payer des emprunts futurs. C'est une bonne décision car le banquier prendra sa responsabilité en fonction de critères objectifs ou éventuellement refusera le crédit. Le critère de l'endettement qui ne peut dépasser 33 % des revenus de l'emprunteur ne veut rien dire. A 33 % sur un Smic, vous êtes déjà surendetté. Alors que 33 % sur un salaire de 6 000 ou 10 000 € mensuels, on peut quand même un peu voir venir. Ce fichier positif entraînera des frustrations auprès de consommateurs qui risquent de se voir refuser des prêts. Mais je crois que les banquiers n'en voudront pas car cela va les obliger à refuser des crédits à des gens à qui ils les auraient accordés ; des gens qui paient bien leur crédit même si selon les critères du fichier, ils en ont trop. Ça, ce n'est pas bon pour les affaires. Cela dit, que restera-t-il de ce fichier positif après les débats parlementaires ? Je pense qu'il sera le point d'achoppement majeur.

Photo Anthony PICORE

Guy Grandgirard, président de l'UFC de Nancy.

Propos recueillis par Malick DIA.

COUP DE GUEULE

Dont acte !

« Enfin, les choses vont mieux. Les bonus envisagés par la direction de la Société Générale montrent que la situation est bien rétablie. En conséquence, il semble évident qu'elle n'a plus besoin des 1,7 M€ que l'Etat lui a accordés. Je m'étonne que personne n'ait eu l'idée de récupérer cette somme pour apporter un début de réponse aux millions de manifestants qui étaient dans la rue le 19 mars dernier. Qu'en disent nos députés, toutes tendances confondues ? […] Et dire que je rêve d'une réponse de leur part ! »

M.G. par courriel.

Rouge colère

« Et voila qu'ils mettent le nez dans nos verres. Faire du vin rosé avec du vin rouge mêlé à du vin blanc ! Et si on mettait tous les vins produits par nos vignerons dans le même tonneau, avec des colorants, on ferait à la demande du blanc, du rosé, ou du gros rouge ou du vin transparent comme l'eau minérale. Qui a eu cette idée aussi saugrenue ? Après la carotte rectiligne, le bretzel sans sel et demain le vin unicolore. Qu'ils laissent donc nos agriculteurs, nos boulangers et nos vignerons travailler en paix. Qu'ils s'occupent d'abord des vrais problèmes que sont le chômage, les emplois qui disparaissent et les fermetures d'usines. »

J-L. D. par courriel.

Inique

« Un mandataire judiciaire chargé de redresser les entreprises vidait les comptes à son profit. [Sanction] : le bracelet électronique pour une justice à deux vitesses. Le discret bracelet pour les copains notables pris la "main dans le sac" et la taule pour le peuple. Voilà la justice vue par certains juges. Le bracelet pour des millions volés au peuple et la taule pour le "simple" fumeur de shit récidiviste. »

R.F. par courriel.

Papy du porno

Le porno du troisième âge fait un tabac au Japon. A 74 ans, Shigeo Tokuda y est une star. L'ancien agent de voyages a tourné dans plus de 300 films en l'espace de 15 ans et est devenu, depuis le décès récent de son rival à l'âge respectable de 90 ans, la vedette incontestée du porno du troisième âge. « *Les gens âgés ont beaucoup de temps libre et ils peuvent repousser leurs frontières dans beaucoup de domaines, c'est pourquoi je voudrais leur donner l'envie de continuer à rester actifs* », souligne-t-il. Dans un Japon vieillissant et ses près de 30 millions de personnes de plus de 65 ans, les réalisateurs de films pornos veulent eux aussi exploiter le filon du papy-boom. M. Tokuda se donne encore cinq ans avant d'abandonner les plateaux de tournage. « *Je pense que vers les 80 ans, il sera temps de s'arrêter* », souligne celui qui affirme : « *Je ne prends rien, pas de Viagra, car il y a quatre ans, j'ai eu un infarctus.* »

LA PHOTO

Photo Pascal BROCARD

Et enlacés, ils regardèrent la grogne sociale de déverser dans les rues messines… C'était mardi dernier, avec des manifestants exigeant un nouveau plan de relance qui, notamment, puisse préserver les emplois (photo Pascal BROCARD).

coup de cœur

Ils ont le Bol

La nature avait sculpté sa singularité en l'élevant à 2,31 m. Manute Bol, évidemment, devint basketteur. Le plus grand même, de la fameuse NBA. Du petit village où il gardait des bovins aux étoiles de l'Oncle Sam, il n'y a qu'un aller. En retraite des parquets noyés par les sunlights, poches gonflées de dollars, le géant légendaire a décidé d'enrichir son retour au pays, le Soudan, d'actions politiques. Cœur en bandoulière, Manute Bol a séché ses larmes pour oublier la disparition d'une grande partie de sa famille et la mort de deux millions de personnes de 1983 à 2005. Une guerre civile aux statistiques militaires. Aujourd'hui, le match, déplacé au Darfour, continue. Au lieu de s'embourber dans la rébellion, le champion a choisi l'odyssée affective pour incarner la paix et militer contre le déluge de haine. « Ce qui s'est produit avec nous au sud, c'est ce qui arrive aux gens de cette région. Mon rêve est de construire des écoles. Les enfants sont l'avenir du Soudan. » Manute Bol a tout pour être le maître des lieux, lui qui n'a jamais été en classe.

Alain THIÉBAUT.

l'image

Photo REUTERS

Malgré les arabesques de Vince Carter, les New Jersey Nets se sont inclinés la nuit dernière en NBA contre Cleveland 88 à 96.

vite dit

« Une allure d'escargot »

« On est frustrés, on avance à une allure d'escargot. On ne pense qu'à cette première bière fraîche et à un bon gros steak. » **Ken Read**, qui mène le bateau américain *Puma Racing* dans la Volvo Ocean Race, attend l'arrivée à Rio de Janeiro avec impatience.

« Pas encore prête »

« Je ne suis pas encore prête pour jouer sept matches d'affilée et je me retire donc du tournoi de Miami, l'un de mes préférés. » **Maria Sharapova**, l'ex-n°1 mondiale de tennis perturbée par des blessures, doit encore différer son retour sur les courts.

c'était un 24 mars

2002 : Pillet sabre le champagne

La Coupe du monde de sabre fait étape à Nancy, le 24 mars 2002. Ce dimanche-là, mille curieux se pressent au Palais des Sports Jean-Weille, où Julien Pillet (**photo**) a rendez-vous avec l'Histoire. Deux touches permettent en effet à l'Alsacien de dominer l'Italien Aldo Montano en finale (15-13) et de rejoindre le célèbre Jean-François Lamour au palmarès de l'épreuve nancéienne. Un Français vainqueur en Meurthe-et-Moselle, une première depuis... 1980.

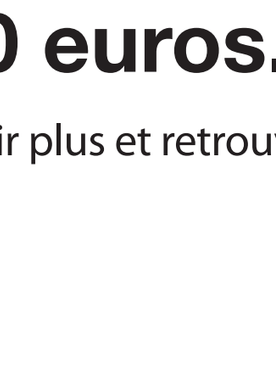

Photo AFP

notre sélection télé

PATINAGE ARTISTIQUE. **21 h** : championnats du monde (danse imposée) en direct sur Eurosport.

PATINAGE ARTISTIQUE — championnats du monde

Joubert a tout pour plaire

Deux mois après son titre européen, le Français Brian Joubert sera l'homme à battre lors des Mondiaux qui débutent aujourd'hui à Los Angeles.

Champion du monde en 2007 à Tokyo, et unique survivant du podium 2008 (2e), Brian Joubert aborde les Mondiaux de Los Angeles avec une envie décuplée. « *Il a les dents qui raclent le parquet. Il est bien, très bien* », avance Didier Gailhaguet, le président de la Fédération française.

GRAND ANGLE

Pour s'habituer au décalage horaire, le Poitevin a rallié San Diego (Californie) il y a une semaine en compagnie de l'équipe de France, qui s'est préparée dans des conditions exceptionnelles à raison de trois heures de travail sur la glace par jour pour chaque participant.

Cette période d'acclimatation devrait permettre à Brian Joubert de s'accoutumer au costume de favori qu'il n'aime guère. Seul médaillé 2008 d'attaque puisque le tenant canadien, Jeffrey Buttle, a arrêté sa carrière – tout comme le Suisse Stéphane Lambiel – et que le médaillé de bronze, Johnny Weir, seulement cinquième des championnats américains, n'est pas qualifié, il aura pour principaux adversaires le Canadien Patrick Chan et le Japonais Nobunari Oda. Mais il devra aussi faire face à l'armada US menée par Jeremy Abbott, vainqueur de la finale du Grand Prix ISU.

Outre leurs qualités sur la glace, les Américains pourront compter sur le soutien des 18.000 spectateurs du Staples Center, siège notamment des basketteurs des Lakers et des Clippers (NBA) et des hockeyeurs des Kings (LNH). Joubert, n°3 au classement mondial de l'ISU (qui tient compte de la saison actuelle et des deux précédentes), devra aussi lutter contre le Tchèque Tomas Verner (n°1), le Belge Kevin Van der Perren (n°2), et le vice-champion d'Europe, l'Italien Samuel Contesti.

Yannick Ponsero, champion de France et quatrième à l'Euro d'Helsinki, visera également une place dans le premier groupe des six meilleurs patineurs.

Top 10 pour Candice Didier ?

Chez les dames, les chances de Candice Didier (54e mondiale) semblent infimes. La Nancéienne tentera de se hisser dans le Top 10 de la compétition, dont le podium devrait se jouer, comme en 2008, entre la Japonaise Mao Asada, tenante du titre, sa dauphine italienne Carolina Kostner et la Sud-Coréenne Kim Yu-na (3e). Mais la Canadienne Joannie Rochette, lauréate du Skate Canada et du Trophée Bompard, et la championne d'Europe finlandaise Laura Lepistö pourraient créer la surprise.

En couples, les triples champions d'Europe allemands Aliona Savchenko-Robin Szolkowy défendront leur couronne face aux Chinois Zhang Dan-Zhang Hao, médaillés d'argent en 2008, et Pang Qing-Tong Jian, premiers des Quatre continents. Les chances de la paire française Vanessa James-Yannick Bonheur (55e mondiale) sont théoriques.

En danse sur glace, le forfait des champions sortants, les Français Isabelle Delobel et Olivier Schoenfelder, devrait déboucher sur une opposition entre les Canadiens Tessa Virtue-Scott Moir, les Américains Tanith Belbin-Benjamin Agosto et les Russes Jana Khokhlova-Sergei Novitski. Les trois couples de danseurs tricolores, Nathalie Péchalat-Fabian Bourzat, Pernelle Carron-Matthieu Jost, Zoé Blanc-Pierre-Loup Bouquet, n'ont pas les moyens de se mêler à la ruée vers l'or, et viseront une place dans les dix premiers.

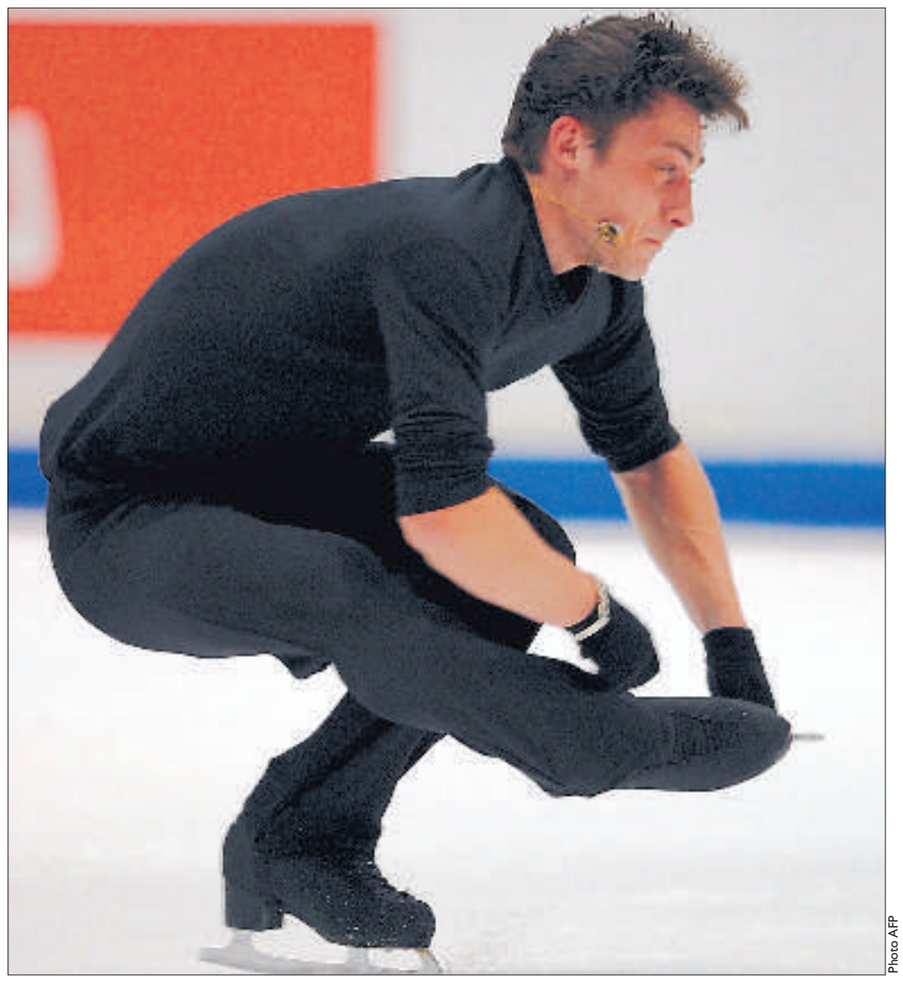

Photo AFP

Brian Joubert est prêt à souffler le show sur la glace du Staples Center.

programme

- **AUJOURD'HUI**. **Danse imposée** : à partir de 21 h, puis 1h05.
- **DEMAIN**. Programme court des **couples** de 3 h à 7h40 ; programme court des **messieurs** à 17 h, puis à 1h20 jeudi.
- **JEUDI**. Programme libre des **couples** de 3 h à 7 h ; **danse originale** de 20h30 à 23h50.
- **VENDREDI**. Programme libre des **messieurs** de 1h35 à 4h45 ; programme court des **dames** à 16h45, puis 1h30 samedi.
- **DIMANCHE**. **Danse libre** de 2h30 à 7 h ; programme libre **dames** de 0 h à 3 h.

CYCLISME — tour de castille-et-leon

Armstrong, dure est la chute

Lance Armstrong a chuté et s'est fracturé la clavicule droite, hier, lors de la première étape, ce qui compromet sa participation au Tour d'Italie et complique sa préparation pour le Tour de France.

L'Américain a abandonné après avoir été pris dans une chute collective à une vingtaine de kilomètres de l'arrivée. Il a été immédiatement évacué vers un hôpital de Valladolid, où les examens ont permis de déceler une fracture de la clavicule droite.

« *Pour le Giro ça va être très compliqué* », a déclaré Armstrong, dépité, en quittant l'hôpital en fin d'après-midi, après avoir indiqué qu'il allait rentrer aux Etats-Unis pour se soigner. « *Cela ne m'était jamais arrivé. Je suis très déçu, je me sens très mal là maintenant et je vais devoir me reposer quelques jours* », a-t-il précisé, l'air sombre, en sortant de l'établissement le bras droit en écharpe.

De retour dans les pelotons après trois ans et demi d'absence, Armstrong a prévu de participer cette saison au Tour d'Italie (du 9 mai au 1er juin), mais aussi au Tour de France (départ le 4 juillet). Le manager de l'équipe Astana, Johan Bruyneel, a indiqué qu'il s'agissait d'une blessure sans complication. L'accident a par ailleurs coupé court à la cohabitation attendue cette semaine au sein de l'équipe Astana entre Armstrong et le champion espagnol Alberto Contador.

« C'est dommage de perdre Lance »

Le Tour de Castille-et-Leon, dont la première étape a été remportée à Baltanas par l'Espagnol Joaquin Sobrino (Burgos Monumental), était la seule course, selon le calendrier d'Astana, que ses deux coureurs vedettes devaient disputer ensemble avant le Tour de France en juillet.

« *C'est dommage de perdre Lance, on voyait qu'il avait envie de bien se préparer avec cette course. C'était une bonne occasion pour nous de travailler ensemble* », a déclaré Contador à la fin de l'étape. Armstrong a chuté en même temps que plusieurs coureurs à environ une vingtaine de kilomètres de l'arrivée à Baltanas, sur une portion de route étroite, plate mais assez accidentée. Assis dans l'herbe, le coureur américain, visiblement un peu sonné, s'est tenu le bras droit. Il a ensuite été transporté en ambulance à l'hôpital clinique universitaire de Valladolid. Armstrong avait récemment déclaré qu'il souhaitait être au top de sa forme au Tour de France et qu'il devait « *encore gagner en force* » et « *faire de longues ascensions comme sur Castille-et-Leon* ».

Photo REUTERS

« Je suis vraiment malheureux. » Lance Armstrong est blessé à la clavicule mais aussi dans son orgueil.

le chiffre

52

ATHLÉTISME. Un Japonais de 65 ans a bouclé son 52e marathon en 52 jours, dimanche à Tokyo, et va maintenant soumettre sa performance au Livre Guinness des records. « *Je me suis rendu compte qu'un homme pouvait faire de grandes choses* », s'est ému le courageux Akinori Kusuda.

télex

Formule 1

AUTO. La Fédération internationale accepte de réduire dès 2010 le prix des super-licences de F1, dont les pilotes avaient dénoncé le coût bien trop élevé durant l'intersaison (10.400 euros pour 2009, plus une variable dépendant du nombre de points inscrits).

Dopage

SKI. Walter Mayer, l'ex-entraîneur de la Fédération autrichienne, a été arrêté dimanche en Styrie dans le cadre d'une enquête sur un trafic de produits dopants, qui a conduit à la détention préventive d'un cycliste professionnel.

Strasbourg

BASKET. Strasbourg et Roanne s'affrontent ce soir en match avancé de la 24e journée de Pro A, à cause du sommet de l'Otan prévu en Alsace les 3 et 4 avril, pour un duel entre deux équipes embusquées à la troisième place.

Cunego

CYCLISME. Le Semaine internationale Coppi & Bartali, qui se dispute d'aujourd'hui à samedi sur les routes d'Emilie-Romagne et de Toscane, va permettre à l'Italien Damiano Cunego et à l'Australien Cadel Evans de se tester en ce début de saison.

Bertrand

SKI. Olivia Bertrand a remporté le super-G des championnats de France, hier à Lélex-Crozet (Ain), devant Marion Rolland et Aurélie Revillet.

Woods

GOLF. L'Américain Phil Mickelson est sur le point de prendre la place de n°1 mondial à son compatriote Tiger Woods, qui occupe ce rang depuis 198 semaines. 0,2 point sépare les deux hommes.

Bourges

BASKET. Villeneuve-d'Ascq défiera le tenant du titre Bourges, alors que Tarbes affrontera Aix-en-Provence, lors des demi-finales de la Coupe de France dames qui seront disputées le 19 avril à Rennes.

résultats

• BASKET

NBA

Detroit - Miami.....96-101
Minnesota - Oklahoma City 90-97
Toronto - LA Clippers.....100-76
San Antonio - Houston.....85-87
New Jersey - Cleveland 88-96
La Nouvelle Orléans - Golden State..99-89
Sacramento - Philadelphia.....100-112

Les 3 millions de familles les plus modestes recevront en juin 2009 une prime exceptionnelle de 150 euros.

Pour en savoir plus et retrouver toutes les dernières mesures, rendez-vous sur www.premier-ministre.gouv.fr

Des mesures immédiates. Des mesures justes.

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FOOTBALL

La Lituanie veut pouvoir pister les paris

Une agence créée pour surveiller les paris suspects a annoncé avoir signé un premier contrat avec la fédération lituanienne.

La Fédération lituanienne a demandé à la société Early Warning System (EWS) de mettre son expertise à sa disposition afin de dépister la provenance des paris lors des prochains matches du championnat de l'élite locale.

« *En Lituanie, ils* (les dirigeants du football) *estiment que cela peut être un danger pour leur championnat et veulent en savoir plus concernant les paris sportifs* », a déclaré Wolfgang Feldner, le directeur de la stratégie dans la société EWS basée à Zurich.

« *Peut-être y a-t-il eu des rumeurs* (de tricherie) *dans ce pays, mais il n'y a jamais eu aucune preuve*, a-t-il dit. *Un grand nombre de fédérations ne savent pas comment faire face aux paris sportifs. En Lituanie, ils ont demandé notre aide, et nous leur apportons un support humain* ».

Les paris sportifs légaux en ligne ont atteint 20 milliards de dollars l'an dernier dans le monde (14.7 milliards d'euros).

Les matches disputés en Europe de l'Est, peu médiatisés, sont suspectés depuis longtemps de pouvoir être arrangés pour favoriser certains parieurs tricheurs.

Entre 50 et 200 opérateurs offrent des mises chaque semaine pour les résultats des huit équipes de la Ligue A, l'élite du football lituanien dont le championnat doit reprendre le 5 avril et s'étendre jusqu'à novembre.

EWS a été créée avec l'aide de la FIFA en 2007 pour contrôler les paris concernant les matches de qualification à la Coupe du monde de football. Le Comité international olympique lui a aussi demandé de suivre les paris aux JO de Pékin.

Feldner dit qu'aucune preuve de paris et de matches truqués n'a été découverte pour la Coupe du monde. Il dit que les matches vulnérables à la corruption seront ceux qui mettront en lice des équipes éliminées de la phase finale en 2010 quand elles affronteront des formations en manque de points. « *Nous sommes très attentifs lors des qualifications* », a-t-il expliqué.

le point dans le groupe 7

• **Classement** : 1. Serbie 9 pts (4 matches) ; 2. Lituanie 9 (4) ; 3. France 4 (3) ; 4. Autriche 4 (4) ; 5. Roumanie 4 (3) ; 6. Iles Féroé 1 (4).
Les 9 vainqueurs des groupes qualifiés pour la phase finale en Afrique du Sud.
Les 8 meilleurs 2e joueront des barrages aller-retour, les 4 vainqueurs rejoignant la phase finale.
• **Reste à jouer**
28 mars : Roumanie - Serbie
28 mars : Lituanie - **France**
1er avril : **France** - Lituanie
1er avril : Autriche - Roumanie
6 juin : Serbie - Autriche
6 juin: Lituanie - Roumanie
10 juin : Iles Féroé - Serbie
19 août : Iles Féroé - **France**
5 septembre : Autriche - Iles Féroé
5 septembre : **France** - Roumanie
9 septembre : Roumanie - Autriche
9 septembre : Iles Féroé - Lituanie
9 septembre : Serbie - **France**
10 octobre : **France** - Iles Féroé
10 octobre : Autriche - Lituanie
10 octobre : Serbie - Roumanie
14 octobre : Roumanie - Iles Féroé
14 octobre : **France** - Autriche
14 octobre : Lituanie - Serbie
• **Déjà joués**
Serbie - Iles Féroé 2-0
Autriche - France 3-1
Roumanie - Lituanie 0-3
Iles Féroé - Roumanie 0-1
France - Serbie 2-1
Lituanie - Autriche 2-0
Iles Féroé - Autriche 1-1
Serbie - Lituanie 3-0
Roumanie - France 2-2
Lituanie - Iles Féroé 1-0
Autriche - Serbie 1-3

dhr

Abdiche comme une anguille

Malik Abdiche, l'ex-Florangeois, a fait, dimanche, la preuve de son talent multiforme avant de quitter le terrain prématurément.

Photo Pierre HECKLER

Abdiche en pourvoyeur ou en buteur, un plus pour Yutz.

Il est en pleins progrès. Il nous était arrivé à Noël 2007. Il lui avait fallu trouver ses marques et puis, il s'était blessé durement aux adducteurs. Cette saison, il offre le meilleur de sa palette ». Ce portrait rapide est signé Michel Deza, son coach chez les Bleus de Yutz. Malik Abdiche, c'est un petit gabarit, un passe-partout, une anguille. Un joueur aux qualités naturelles évidentes. « *Quelqu'un qui sent le football* », rappelle Michel Deza. Un attaquant vif, rapide qui a de l'aisance balle au pied. « *C'est un offensif très polyvalent*, reprend Deza. *Il peut jouer en pointe comme dimanche, face à Homécourt où on l'a vu balayer tout le front de l'attaque, mais je l'ai aussi utilisé dans le couloir gauche où sa vitesse nous a beaucoup apporté* ». Et l'anguille que dit-elle ? Qu'elle préfère tourner autour d'un pivot, un joueur physique qui lui permet d'ouvrir un intervalle dans lequel s'infiltrer. Face à Homécourt, Karolyi a joué ce rôle. Et avec le 9 dans le dos, Abdiche était de tous les coups. Au deuxième poteau pour finir en renard une remise de la tête de son capitaine Christophe Dann, expert en la matière, côté droit pour filer plein pot exécuter Farina, le portier visiteur.

Un Vert chez les Bleus

Il n'était pas loin du triplé avant de devoir sortir en début de deuxième période à la suite d'un coup reçu sur le dessous du genou, qui ne devrait pas pour autant lui faire manquer le seizième de finale de la Coupe de Lorraine, ce mercredi, à Fameck. « *J'y tiens à ce match. D'abord parce que je vais y retrouver mon cousin Yacine Barkat à qui je dois d'être à Yutz où je me sens bien, ensuite parce que l'an passé, ma grave blessure aux adducteurs m'a privé de la finale contre Thionville* ». A 24 ans, Malik Abdiche arrive à maturité. Sur le terrain comme en dehors. L'ex-Florangeois a quitté le cocon vert sans tomber du nid. Les copains sont toujours là-bas. Lui, a choisi de s'exprimer ailleurs sans rien renier ni personne. Un temps, il est passé par le championnat luxembourgeois, et Rumelange. Il n'y a pas forcément trouvé son compte. A Yutz, Deza lui fait confiance. « *C'est un joueur précieux qui comprend tout, un garçon qui vaut le détour, un joueur qui s'entraîne. Je ne suis pas autrement étonné de ses progrès actuels* », dit l'ex-Messin. Fameck en Coupe, Florange en championnat, l'anguille va être attendue par les copains d'hier et d'aujourd'hui. « *Je les revois avec plaisir, mais sur le terrain, j'aime gagner* ». Le défi est lancé.

A. Z.

Fameck-Yutz, demain soir, 20h

éliminatoires de la coupe du monde 2010

Le conte de fées continue

Pour Guillaume Hoarau qui va découvrir, à 25 ans, l'équipe de France en l'absence de Nicolas Anelka, forfait. Le conte de fées continue.

Hoarau, c'est celui dont tout le monde parle. Meilleur buteur de L2 la saison passée : (28 buts), il a fait taire les sceptiques en assurant sans trembler la succession de Pauleta au Paris SG, avec une deuxième place du classement des buteurs (15 buts en L1).

Alors que son nom est régulièrement cité depuis quelques mois parmi les « sélectionnables » en Bleu, il s'est fait griller la politesse jeudi dernier par un autre bizuth, André-Pierre Gignac, meilleur buteur de L1 (18 buts), convoqué lui aussi pour la première fois chez les Bleus.

Raymond Domenech avait avoué ce jour-là préférer le joueur de Toulouse au joueur du PSG en raison de la hiérarchie dans le classement des buteurs, mais aussi en raison du profil défini en vue du « combat », mot du sélectionneur, à mener contre les Lituaniens.

A-t-il une chance de jouer ?

« *J'ai plutôt opté pour Gignac, car il est meilleur buteur, il travaille plus dans la largeur que dans la hauteur et la profondeur*, avait justifié le sélectionneur. *La Lituanie, il faut le dire, joue, ne ferme pas le jeu, il y aura des espaces, ça correspondait peut-être plus aux qualités de Gignac que d'Hoarau*. »

Mais la blessure d'Anelka, touché à l'orteil gauche et indisponible pour 30 jours selon l'encadrement des Bleus, a changé la donne. Et le grand Hoarau va donc découvrir Clairefontaine. Un endroit qu'il pourrait bien être amené à côtoyer plus souvent si ses performances perdurent. Le Réunionnais ne sera pas trop dépaysé chez les Bleus où il retrouvera onze autres joueurs évoluant en L1.

La question est maintenant : A-t-il une chance de jouer ? Avec un Anelka en forme (buteur lors du Lituanie-France d'il y a deux ans en qualification de l'Euro-2008) le système semblait figé (un trio Ribéry, Gourcuff, Henry au soutien d'une pointe, Anelka). Sans Anelka, les paris sont ouverts. Benzema, moins en vue ces derniers temps, pourrait-il être relancé ? Domenech est-il susceptible de changer son système ?

Polyvalence

La grande qualité d'Hoarau est sa polyvalence. Gignac, démenageur des surfaces (1,87 m, 84 kg), apparaît comme un monomaniaque, avec 18 buts tous marqués du pied droit. Hoarau, lui, possède une palette plus large : 6 du droit, 4 du gauche et surtout 5 de la tête, sa grande spécialité. L'attaquant du PSG a encore réussi à débloquer la situation à lui tout seul jeudi dernier face à Braga, inscrivant de la tête le but de la qualification en quarts de finale de la C3 en jouant moins d'un quart d'heure.

Mais si son jeu de tête est sûr, son mental suscite des interrogations. Le jeune homme est-il capable d'être à l'heure aux rendez-vous ? C'est ce que l'on croyait quand l'ancien Havrais a inscrit un doublé (quatre doublés cette saison en L1) pour son premier « clasico », qui plus est au Vélodrome (4-2).

Guillaume Hoarau évoluait la saison dernière en Ligue 2. Le voici en équipe de France !

Les choses se sont ensuite gâtées lors du match retour : Hoarau est resté muet au Parc et l'OM s'est imposé 3-1. Alors que le PSG abordait un tournant de la saison à Toulouse dimanche soir, le natif de Saint-Louis n'a pas réussi à marquer et le PSG est tombé 4-1. Gignac, lui, n'a pas tremblé et en a profité pour marquer son 18e but de L1.

Hoarau connaît-il son premier blocage ? Est-il moins bien en ce moment car son équipe pioche dans ses réserves ou est-ce l'inverse ? Lundi matin, en apprenant qu'il était convoqué, il devait surtout se dire que sa bonne étoile brille toujours.

sa fiche

25 ans, né le 5 mars 1984
Lieu de naissance: Saint-Louis (La Réunion)
Taille et poids : 1,92 m, 80 kg
Poste: Attaquant
Carrière: Le Havre (L2/2003-07, 2007-08), Gueugnon (L2/2006-07), Paris SG (2008-...)
Palmarès: Champion de L2 (Le Havre, 2008)
Distinctions: Meilleur buteur de la saison 2007-08 en L2, 28 buts.

Où en sont les Bleus ?

Ils arrivent en forme

Henry. Les Bleus récupèrent un « Roi » Henry au sommet de sa forme. Bourreau des Lyonnais en 8e de finale de la Ligue des champions (3 buts en deux matches), l'attaquant du Barça a inscrit dimanche contre Malaga (6-0) son 15e but en Liga cette saison. Son exil à gauche n'a pas altéré son efficacité et "Titi" reste plus que jamais incontournable en équipe de France.

Ribéry. Il semble avoir bien récupéré de sa blessure au tibia. Sa passe décisive et sa prestation contre Karlsruhe avec le Bayern Munich après trois semaines d'absence, samedi, ont de quoi rassurer le sélectionneur.

Gourcuff. Son but magnifique au Havre, samedi, est la preuve que sa période difficile du début d'année est derrière lui.

Les "Frenchies" d'Arsenal. Nasri, Clichy, Sagna et Diaby ont le vent en poupe, à l'image de leur club, invaincu depuis le 22 novembre en Premier League et qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des champions. Domenech aura sans doute particulièrement apprécié les dernières sorties de Diaby, dont la faculté à se projeter vers l'avant et à occuper plusieurs postes au milieu de terrain rappellent un certain Patrick Vieira.

Lassana Diarra. Le milieu de terrain est devenu en deux mois un pilier de l'entrejeu du Real Madrid. Une bonne nouvelle alors que Toulalan commence à tirer la langue.

Lloris. Dans le duel qui l'oppose à Mandanda, Lloris, qui a encore sauvé Lyon contre Sochaux, dimanche, n'en finit pas de marquer des points.

Gignac. C'est un Gignac irrésistible qui va découvrir pour la première fois l'équipe de France. Le Toulousain a gardé la tête sur les épaules depuis l'annonce de sa convocation, marquant l'un des 4 buts du Téfécé face au PSG, dimanche, son 18e en L1.

Ils tournent au ralenti

Benzema. Le prodige lyonnais est à bout de souffle. Son dernier but, toutes compétitions confondues, remonte au 21 février et Benzema reste bloqué à 12 unités en L1, très (trop ?) loin de Gignac. Le forfait d'Anelka peut tout de même lui offrir une chance inespérée de débuter contre la Lituanie, samedi.

Gallas. Fautif à Newcastle sur l'unique but des Magpies (1-3), le défenseur d'Arsenal, loin d'être impérial lors de ses dernières sorties en équipe de France, suscite toujours des interrogations.

Mandanda. Impeccable avec Marseille, il reste une énigme en sélection où il tourne depuis l'Euro-2008 à une moyenne de près de 2 buts encaissés par match (11 en 6 rencontres). Même si Domenech répète souvent que Mandanda reste son gardien n°1, la question d'une éventuelle promotion de Lloris peut légitimement se poser.

Evra. Manchester United tourne au ralenti (2 défaites d'affilée en championnat, une première depuis 4 ans) et l'arrière gauche français des Red Devils ne fait pas exception. Heureusement pour lui, Abidal et Escudé sont forfait et seul Clichy peut menacer sa place dans le onze de départ en Lituanie.

Mexès. La Roma possède la 5e plus mauvaise défense de Serie A (à égalité avec la Sampdoria et la Lazio). Des statistiques peu flatteuses pour Mexès, coupable sur deux des quatre buts concédés contre la Juventus, samedi.

Toulalan. Le milieu lyonnais a besoin de souffler. Domenech osera-t-il se passer des services d'un joueur indéboulonnable depuis l'Euro-2008 ?

Hoarau. Elément le plus important du PSG, l'attaquant a été transparent lors des deux chocs contre Marseille et Toulouse. Sa capacité à peser lors des rencontres à enjeu est encore sujette à caution.

ligue 2

Rippert : « Prêt à souffrir »

Guillaume Rippert a retrouvé une place de titulaire face à Châteauroux. Le défenseur messin a l'espoir, cette fois, de rester solide au poste pour contribuer à l'accession en Ligue 1.

Un vent glacial souffle sur le terrain du bord de l'autoroute. Certains des coéquipiers de Julien Cardy ont ressorti gants et bonnets pour se protéger. Ce froid n'empêche pas les Messins de mettre du rythme lors d'une opposition sur une aire de jeu réduite. Après avoir sans doute livré leur plus mauvaise prestation à domicile de la saison, les joueurs d'Yvon Pouliquen, après deux jours de repos, se sont remis sérieusement au travail. « *Contre Châteauroux, on ne méritait pas plus d'un point*, confie Guillaume Rippert, réapparu dans le onze de départ, son mollet soigné. *Les trois points acquis effacent tout, mais, et c'est le plus important, on est conscient du match que nous avons fourni.* »

« Une saison délicate »

En attendant la séance vidéo qui va leur permettre de décortiquer les quatre-vingt-sept minutes pénibles qui les ont menés du coup d'envoi au but libérateur de Nicolas Farina, les Lorrains ont peu évoqué le sujet. « *Après le match, dans le vestiaire, on en a rigolé entre nous, en se disant qu'on avait vraiment eu de la chance*, témoigne Guillaume Rippert, impressionné par la formation castelroussine, en manque cruelle d'efficacité. *Mais il y a pas mal de choses à revoir.* » Pour ne plus répéter ce genre de non-match. « *Points positifs : on n'a pas lâché dans la difficulté et on n'a pas pris de but. C'est vrai qu'on a été un peu aidé par les attaquants adverses...* »

Face à la Berrichonne de Châteauroux, Guillaume Rippert a enregistré sa quatorzième titularisation depuis qu'il a enfilé le maillot grenat l'été dernier, la douzième en championnat. Un bilan comptable qui ne peut pleinement satisfaire l'ancien Valenciennois. « *J'ai été blessé plus de deux mois*, explique-t-il. *Au moment où je suis bien revenu, j'ai pris un carton rouge contre Angers, j'ai été suspendu deux matches. J'ai rejoué : on a gagné à Tours et contre Ajaccio et je me suis blessé à nouveau.* » Coupé dans son élan, l'ancien joueur de Ligue 1 a patienté plus de trois semaines avant de réintégrer le onze de départ, vendredi dernier. « *A titre personnel, c'est une saison délicate, mais le plus important est quand même l'équipe, d'atteindre l'objectif de la montée. Il reste dix matches, j'espère participer à tous.* » Le défenseur latéral de vingt-trois ans avoue son besoin d'enchaîner les rencontres pour retrouver son meilleur niveau. « *Contre Châteauroux, cela s'est bien passé pendant soixante-quinze minutes et, à la fin, j'étais cramé. L'entraîneur m'a dit de m'accrocher. C'était dur, mais il faut passer par là pour revenir. Je suis prêt à souffrir.* »

Justement, Guillaume Rippert s'attend à endurer de nouvelles difficultés du côté de Furiani, vendredi. « *Un déplacement en Corse est toujours délicat* », rappelle-t-il. Le souvenir du match aller (0-0) hante encore son esprit. « *Il faut aller à Bastia avec de l'ambition. Ça passera notamment par du jeu.* » Histoire d'oublier définitivement cette partie laborieuse contre Châteauroux. « *Ce qui nous réconforte*, dit-il, *c'est qu'on est passé au travers et on a pris trois points. Il y a une bonne étoile avec nous. J'espère qu'elle sera présente jusqu'au bout.* »

Maxime RODHAIN.

Photo Pascal BROCARD

Guillaume Rippert s'est réapproprié le flanc gauche de la défense messine contre Châteauroux. «Il reste dix matches, j'espère participer à tous», avance l'ancien Valenciennois.

fc metz express

Tableau de bord. *Hier* : une séance d'entraînement. *Aujourd'hui et demain* : entraînement à 10 h à Saint-Symphorien (terrain du bord de l'autoroute).
D'un match à l'autre. *Dernier match* : Metz - Châteauroux (28e journée de Ligue 2) vendredi 20 mars : 1-0. *Prochain match* : Bastia - Metz (29e journée) vendredi 27 mars (20 h). *A suivre* : Metz - Nîmes (30e journée) dimanche 5 avril (17 h) ;Vannes - Metz (31e journée) vendredi 10 avril (20 h 30).
A l'infirmerie. Absent contre Châteauroux, Nenad Jestrovic (cervicales) a repris le chemin de l'entraînement. En revanche, Vincent Bessat (touché aux adducteurs), également forfait contre la Berrichonne, n'a pas participé à l'entraînement matinal hier, «*pour raisons personnelles*», selon Yvon Pouliquen.
Suspendu. Aucun pour Metz - Bastia.

l'info

Adebayor

Emmanuel Adebayor, sacré footballeur africain de l'année, a été désigné par les Nations Unies comme ambassadeur de son programme de lutte contre le SIDA. Le Togolais, attaquant du club d'Arsenal, s'est engagé dans la lutte contre le sida en compagnie du milieu de terrain de Chelsea, l'Allemand Michael Ballack. « *Sur le terrain nous sommes adversaires, en dehors nous luttons ensemble contre le SIDA* », a déclaté l'ancien Messin.

foot actu

Cech

RÉPUBLIQUE TCHEQUE. L'ancien Rennais Petr Cech, le gardien de but de Chelsea, a été sacré meilleur footballeur tchèque 2008. Le portier des "Blues" et de l'équipe nationale (65 sélections depuis 2002), avait déjà été sacré meilleur joueur de son pays en 2005.

Henrique

LIGUE 1. Le défenseur central brésilien de Bordeaux Henrique, blessé dans un choc avec son gardien Ulrich Ramé samedi au Havre (0-3), sera indisponible de six à huit semaines. Henrique, qui a passé une IRM (imagerie à résonnance magnétique) souffre d'une lésion des plans postérieurs et internes du genou gauche.

Mourinho

DISTINCTION. José Mourinho, l'entraîneur de l'Inter de Milan, a été fait hier docteur honoris causa de l'Université technique de Lisbonne où il a étudié l'éducation physique comme élève il y a plus de 20 ans. « *Je ne suis pas sûr de mériter cette ovation* », a déclaré Mourinho. « *J'en suis surpris. Je suis sûrement source de fierté pour l'université mais j'ai mené ma carrière sans penser à ce genre de choses* ».

Kana-Biyick

ESPOIRS. Le sélectionneur de l'équipe de France Espoirs, Erick Mombaerts, a appelé hier Jean-Armel Kana-Biyick (19 ans) pour remplacer Mamadou Sakho (Paris SG), forfait pour les deux matches amicaux contre l'Estonie (vendredi 27 mars à Bourges) et l'Angleterre (mardi 31 mars à Nottingham).

Rooney

ANGLETERRE. L'attaquant de Manchester United Wayne Rooney, exclu pour deux cartons jaunes pendant le match perdu contre Fulham (2-0) samedi, sera suspendu pour un seul match après avoir été blanchi de l'accusation d'injures envers l'arbitre.

Strasbourg devance Metz

STRASBOURG.....2
ANGERS 0

Stade de la Meinau. Spectateurs : 13748. Mi-temps : 2-0. Buts pour Strasbourg : Traoré (16e, 28e). Avertissements pour Strasbourg : Cohade (23e), Shereni (34e), J.A. Fanchone (42e), Szelesi (90+2). Pour Angers : Alo'o Efoulou (35e), Fall (38e), Rivière (90+2).

le point

Vendredi
Dijon - Bastia 2-0
Montpellier - Brest 3-2
METZ - Châteauroux 1-0
Tours - Clermont 2-0
Guingamp - Lens 0-0
Amiens - Nîmes 0-1
Reims - Sedan 0-1
Ajaccio - Troyes 1-1
Boulogne - Vannes 2-0
Hier
Strasbourg - Angers 2-0
La prochaine journée. *Vendredi 27 mars* : Angers - Ajaccio, Bastia - METZ, Brest - Reims, Châteauroux - Dijon, Clermont - Amiens, Nîmes - Guingamp (20h) ; Sedan - Boulogne, Troyes - Strasbourg, Vannes - Montpellier (20h30) ; *lundi 30 mars* : Lens - Tours (20h30).
Classement

		Pts	J	G	N	P	p	c
1	Lens	53	28	16	5	7	37	27
2	Strasbourg	49	28	13	10	5	43	30
3	METZ	49	28	14	7	7	39	27
4	Montpellier	47	28	13	8	7	50	28
5	Angers	46	28	12	10	6	39	28
6	Boulogne	42	28	12	6	10	32	29
7	Tours	42	28	12	6	10	39	37
8	Sedan	42	28	11	9	8	31	30
9	Vannes	40	28	11	7	10	23	28
10	Guingamp	37	28	8	13	7	30	25
11	Dijon	36	28	9	9	10	31	36
12	Bastia	36	28	10	6	12	28	35
13	Brest	34	28	10	4	14	32	35
14	Ajaccio	33	28	8	9	11	37	44
15	Amiens	32	28	7	11	10	26	27
16	Troyes	32	28	8	8	12	31	35
17	Clermont	31	28	7	10	11	31	40
18	Châteauroux	27	28	6	9	13	24	34
19	Reims	25	28	5	10	13	33	44
20	Nîmes	24	28	5	9	14	22	39

TENNIS DE TABLE — pro b

Le SMEC ne tremble plus

L'équipe messine évoluera en Pro B la saison prochaine.

A cinq journées du terme du championnat, le SMEC est quasiment certain de renouveler son bail en Pro B. «*Une bonne nouvelle vient de tomber pour nous: Beauchamp* (actuellement cinquième) *arrête en fin de saison. On le savait depuis un moment, c'est désormais officiel*», indique Loïc Belguise. Par conséquent, il n'y aura qu'une relégation en Nationale 1: Tours, lanterne rouge, est d'ores et déjà condamné. Huitième, le SMEC respire. Après plusieurs mois de doute, l'équipe messine se sent soulagée. «*Mais on ne va pas se contenter de ça*, affirme le capitaine mosellan, *on veut finir plus haut. Maintenant, on doit se libérer.*»

C'est à Saint-Maur, en région parisienne, que la bande à Philippe Saive attaque le printemps. Equipe surprise du trio de tête, Saint-Maur a été étrillé 4-0 par le SMEC lors du match aller. «*Ils possèdent des systèmes de jeu qui nous conviennent bien*», avoue Loïc Belguise, content de jouer avec une pression moindre sur les épaules. «*Attention, quand même: Yang Chen joue bien, Bratanov ramène la moitié des points et Rogiers est à la hauteur.*»

Le maintien acquis, le SMEC se penche déjà sur son avenir. Le club présidé par Philippe Bordes est notamment en quête d'un successeur au Croate Ronald Redjep, qui ne se sera pas conservé dans l'effectif.

M. R.

Les équipes – Saint-Maur: Yang Chen (n°55), Benjamin Rogiers (n°113), Martin Bratanov (n°58). **SMEC**: Philippe Saive (n°29), Ronald Redjep (n°63), Ludovic Remy (n°71), Clément Drop (n°115).

Saint-Maur - SMEC, 19h45

TENNIS — après indian wells et avant miami

Nadal : « Mon meilleur niveau »

Avec l'Open d'Australie et Indian Wells, le n° 1 mondial a remporté les deux plus gros tournois disputés en 2009. Cette semaine, l'Espagnol s'attaque à un autre tournoi 1000, Miami, qu'il n'a encore jamais gagné…

Melbourne, la Coupe Davis, Indian Wells… qu'est ce qui fait que vous jouez aussi bien en ce moment ? « Je crois que j'ai plus d'options qu'avant dans mon jeu, je sais faire plus de choses qu'avant. Je sais maintenant changer le rythme d'un échange avec un revers slicé, comme contre Andy *(Murray battu 6-2, 6-1)* en finale ici. Je sers bien, même parfois très bien, comme lorsque j'ai sauvé cinq balles de match contre Nalbandian (en 8e de finale). Et aussi, je joue beaucoup plus au milieu du court, je suis plus en contrôle de l'échange. Avant, je devais courir partout pour gagner un match. »

• Dans quel domaine chercher-vous à vous améliorer encore plus ? « Mais vous me posez cette question tous les jours… Moi je voudrais m'améliorer toute ma vie mais ça ne se fait pas du jour au lendemain. Bien sûr, je veux progresser au service, à la volée, jouer dans le court, être plus agressif mais tout cela est un processus qui prend du temps. Cette semaine, j'ai par moments eu l'impression d'être meilleur à l'entraînement qu'en match, ce qui est étrange de ma part. »

«Le Grand chelem? Quasi impossible !»

• Pourquoi pensez-vous que le vrai Grand Chelem est impossible alors que vous avez gagné quatre fois Roland-Garros, une fois Wimbledon et l'Australie ? Est-ce juste de la modestie ? « Personne ne peut savoir ce qui peut se passer dans deux, trois, six mois. C'est très difficile de jouer toute l'année à son meilleur niveau même si je suis à mon meilleur niveau, si Andy *(Murray)* est dans un bon jour, il peut me battre. Chaque tournoi est difficile alors le Grand Chelem… Certes, jouer cinq sets aide un peu les meilleurs joueurs parce que les matches sont plus longs. Mais à mon avis, c'est presque impossible. J'adorerais le faire mais oui, c'est quasi impossible. En tout cas, je n'ai aucune pression par rapport à cela parce que je n'y pense pas, ce n'est un pas un objectif. »

Photo AFP

Rafael Nadal: le bonheur d'un cannibale comblé.

Del Potro gagne une place

Avec sa victoire à Indian Wells, Nadal a encore augmenté son avance sur Federer au classement ATP Federer compte désormais plus de 4000 points de retard sur son concurrent espagnol soit deux victoires dans un tournoi du Grand Chelem. Classement : Nadal (Esp), 2. Federer (Sui), 3. Djokovic (Ser), 4. Murray (Eco), 5. Davydenko (Rus), 6. Roddick (Usa), 7. Del Potro (Arg), 8. Simon, 9. Verdasco (Esp), 10. Monfils, 11. Tsonga. Chez les féminines, Zvonareva repasse 5e alors que la prometteuse Belarusse Azarenka intègre pour la première fois le Top 10 où figurent cinq Russes. Classement : 1. S. Williams (Usa), 2. Safina (Rus), 3. Jankovic (Ser), 4. Dementieva (Rus), 5. Zvonareva (Rus), 6. V. Williams (Usa), 7. Ivanovic (Ser), 8. Kuznetsova (Rus), 9. Petrova (Rus), 10. Azarenka (Blr), 11. Radwanska (Pol), 12. Wozniacki (Dan), 13. BARTOLI, 14. CORNET, 20. MAURESMO

L'INFO

Des quarts somptueux

BASKET. Les quarts de finale de l'Euroligue qui débutent aujourd'hui, s'annoncent aussi somptueux qu'indécis, seul le CSKA Moscou semblant partir avec une marge de sécurité face au Partizan Belgrade. Une chose est sûre : il y aura du beau monde qui restera sur le carreau à l'issue de ces quarts au meilleur des cinq manches. Champion d'Europe en 2007, le Panathinaïkos Athènes, à cause d'un effectif plus dense, partira favori face à Sienne, où le pivot Lavrinovic souffre d'une fracture d'une main. Autre poids lourd grec, l'Olympiakos est pour la quatrième année de suite en quarts de finale et compte, face au Real Madrid, passer ce cap après trois éliminations. Le fait de bénéficier de l'avantage du terrain en cas de "belle" pourrait s'avérer décisif. Cela vaut aussi pour le dernier quart de finale, 100 % espagnol, qui opposera Barcelone, qui cherche à renouer avec son glorieux passé, à Vitoria, meilleure équipe ibère de ses cinq dernières années mais toujours à la poursuite de son premier titre continental.

CROSS — jeunes

Metz et l'ASSA dans la bonne foulée

Trois clubs se sont mis en évidence aux championnats de Lorraine benjamins-minimes organisés à Bar-le-Duc : Metz-Métropole, Sarreguemines-Sarrebourg et Amnéville. Une victoire par équipes, des podiums, la délégation messine a montré une belle homogénéité. Individuellement, performance des Sarregueminois Aurélie Marchal et Yann Schrub, des coureurs de Metz Métropole Mouton et Trivaudez.

classements

Benjamines 1: 1. A. Marchal (Sarreguemines), 5. Gotte (Metz), 10. Abisse (Metz), 11. Schlinger (Metz), 12. Ham (Sarreguemines), 18. Benouarzeg (Sarreguemines). **Benjamines 2:** 5. Gingembre (Metz), 6. Dubois (Metz), 8. Mangin (Metz), 10. Atamaniuk (Sarreguemines), 15. Fiacre (Metz). *Par équipes :* 1. Metz Métropole, 2. Remiremont, 3. Ptt Nancy, 4. GAZ Meusien, 5. Sarreguemines. **Benjamins 1:** 1. Thirion (Villers), 2. Mouton (Metz), 5. Geopfert (Sarreguemines), 7. Bassou (Sarreguemines), 8. Pereira (Metz), 9. Spreng (Sarreguemines), 14. Benyacoub (Amnéville). **Benjamins 2:** 1. Schrub (Sarreguemines), 15. Zimmer (Amnéville), 18. Zambito (Amnéville). *Par équipes :* 1. Ptt Nancy, 2. Sarreguemines-Sarrebourg.

Minimes filles : 16. Vermuse (Sarrebourg), 24. Gasser (Sarreguemines), 25. Dalban (Metz). **Minimes filles 2:** 12. Saidi (Sarreguemines), 15. Fatah (Sarreguemines), 17. Strub (Metz), 19. Grunenwald (Metz). *Par équipes :* 1. Remiremont, 5. Sarreguemines-Sarrebourg, 7. Metz Métropole.
Minimes garçons : 1. Pelletey (Hte-Moselotte), 3. Trivaudey (Metz), 7. Barthélémy (Metz). **Minimes garçons 2:** 7. Fuchs (Metz), 8. Lottiaux (Sarreguemines), 10. Angenmuller (Sarreguemines), 12. Audoire (Metz), 16. Lorenzi (Amnéville), 18. Kabatzki (Metz), 20. Goepfert (Sarreguemines). *Par équipes :* 1. Ptt Nancy, 2. Metz Métropole, 3. Sud Meusien, 4. Sarreguemines-Sarrebourg.

lorraine

Constance Sibille gâtée

Circuit. Constance Sibille connaît son tirage au sort dans les qualifications du très relevé Future de Jersey (25 000 dollars). Tête de série numéro 15, la Messine a été gâtée puisqu'elle affronte une Britannique de 17 ans, sans classement mondial, Manisha Chowdhury.

Freyming-Merlebach. Le tournoi de Freyming-Merlebach a vécu son épilogue hier, après trois semaines de compétition. Chez les dames, Mélanie Maietti (0, Lunéville) n'a pas connu de difficultés en finale face à une Kamilia Daya (0, ASPTT Metz) de retour sur le devant de la scène régionale. Du côté masculin, c'est le Belfortain Jocelyn Dubois (1/6) qui s'est imposé face à Christophe Nowicki (3/6, Freyming-Merlebach).

Mennecy. Alexis Schmidt (15/3, ASPTT Metz) était engagé dans le tournoi pré national de Mennecy, le week-end dernier. Malgré un changement de catégorie (Mennecy est ouvert aux 13-14 ans, Schmidt est encore chez les 12 ans), le Messin n'a pas démérité, passant deux tours dans le tableau des qualifications. Après une victoire logique sur Boureau (15/4, Villebon), Schmidt a récidivé avec une perf face à Bernard (15/2, Ris Orangis) avant de tomber contre le très solide Le Niger (15/2, Savigny-sur-Orge).

Coupe de France de doubles. Tours accueillait la phase finale de la Coupe de France de doubles 11 ans. La paire féminine, composée de Boubert (15/5, ASPTT Metz) et Schosseler (15/3, Bar-le-Duc) et repêchée in extremis des qualifications, finit douzième sans aucune victoire au compteur. Les garçons, Ugo Humbert (15/4, ASPTT Metz) et Boris Fassbender (15/5, ASCM), font un peu mieux en prenant la neuvième place, signant au passage quatre belles victoires. Seul bémol, les deux très serrées défaites initiales, face à la Côte d'Azur et l'Essonne, qui les empêchent de sauver une place dans le Top 5 des régions.

M. P.

AUTO

Bassi sans coup férir

Beau succès pour cette 1re édition de la ronde des chevandier. Martial et Eric Saumier les instigateurs de cette épreuve pouvaient bomber le torse. Pas loin de 60 équipages s'étaient donnés rendez-vous à St-Quirin pour en découdre dans le secteur d'Abreschviller puis de Badonviller. D'entrée de jeu, les petites ruelles dans St-Quirin semaient le trouble parmi les équipages. Même certains favoris se faisaient surprendre tel l'équipage Bassi/Henry sur Bmw 2002. Après avoir parcouru le sud mosellan, Francis Jungmann, le traceur emmenait ses ouailles vers Cirey/Vezouze, une région riche en chausse-trappes. Les époux Wregé qui menaient l'épreuve à ce moment chutaient à Pexonne, laissant l'équipage de la Bmw 2002 prendre la tête. Jean-Marc Fluck (mini cooper), Lionel Billat (Vw Cox) et Romain Gagetta (Alfa Roméo Bertone) comptaient bien revenir à hauteur du leader. Mais ce dernier, malgré la nuit tombante, réalisera un sans-faute. Après le marathon de la grotte, c'est la seconde victoire dans la région pour l'équipage Bassi/Henry. Derrière Robert Wregé en faisait autant et bénéficiait des erreurs de parcours du trio de chasse pour prendre la seconde place devant Fluck, Hynda, et Houbre bien revenus sur la fin.

M. H.

classement

1. Bassi/Henry (Bmw 2002) 100 pts ; 2. Wregé/Wregé (Vw Polo) 200 pts ; 3.ex Fluck/Fluck (min cooper) : Hynda/Hynda (Peugeot), Houbre/Gross (Renault) 300Pts. 6. Fardouet/Billat (Vw Cox) 400pts ; 7. Gaggetta/Colliard (AlfaRomeo) 500pts ; 8. Curatello/Eisenegger (Audi quattro) ; 9. Schaeffer/Schaeffer (205 gti) ; 10. Dinicolentonio/Hiebel (Alpine A110) ; 11. Schneider/Heinrich (504 coupé) ; 12. Brison/Brison (Alfa romeo GTV) ; 13. Christophe/MOlter (Opel) ; 14. Colliard/Colliard (Austin Healey) ; 15. Jauernig/Boulanger (Peugeot).

TIR — championnats de france

Henry sur la route de Piasecki

Ils sont amis dans la vie, coéquipiers en équipe de France. Cette semaine, ils seront rivaux. Le Dieuzois Pierre-Edmond Piasecki, récent vice-champion d'Europe défie le Bitchois Josselin Henry à Chambéry.

Josselin Henry : en compétition il ne sera plus question d'amitié.

Ils sont rivaux, trois fois dans l'année : aux championnats de Moselle, de Lorraine et de France. Le reste du temps, ils sont coéquipiers, collègues de chambrée… Le Bitchois Josselin Henry, sélectionné pour les Jeux de Pékin 2008 et le Dieuzois, Pierre-Edmond Piasecki, vice-champion d'Europe en titre s'affronteront cette semaine à la carabine.

Il y a Bitche, il y a Dieuze et le reste de la France…

Jusqu'à dimanche, soixante deux tirs seront effectués par des Mosellans au championnat de France de tir à 10 mètres à Chambéry, en Savoie. Deux à l'arbalète Match, vingt à la carabine, dix-sept au pistolet, onze au pistolet vitesse et douze au pistolet standard.

Le club le plus représenté sera une nouvelle fois celui de Bitche ; cher à son président Paul Papillon avec des réelles chances de monter sur les podiums. La jeune garde bitchoise au pistolet 10 m, vitesse et standard avec la junior Ophélia Vogt et ses camarades d'équipes Claire Romang et Estelle Badie, ont une belle carte à jouer. Toujours au pistolet, Karine Berton d'Hagondange en catégorie dame 1, pourrait une nouvelle fois jouer les troubles faites. En seniors 2 Michel Henrich de l'US le Rocher, qui tire dans les disciplines de vitesse et standard, visera une place dans les huit premiers. Maxime Losset Moulin à la carabine seniors 1, le pistolier Victor Kraska en seniors 3 pourraient eux-aussi avoir leur heure de gloire. Le premier jour de compétition est consacré à l'arbalète match et Field.

COURSE D'ORIENTATION

Bon début des Mosellans

La course d'orientation sort doucement de son engourdissement hivernal. La première Régionale était attendue de pied ferme par les orienteurs lorrains. Elle s'est déroulée dans le Lunévillois, en forêt d'Hablainville. Ceux qui ont opté pour le cross en guise d'entraînement, ont récolté les fruits de leurs sorties. Du côté messin, les satisfactions sont nombreuses : Marie Morlon, Sylvie Marchesin, Christine Vagner, Emilie Backscheider, Marie-lucie et Jean-Claude Riffard, Laurent Pineau sont aux premières loges. Le terrain, pratiquement plat, entrecoupé d'un fin maillage de fossés humides, a réussi aux Fameckois Thomas Bousser, Marc Obstetar, Jeanne Logé, Olivier Schouller, ainsi qu'à l'ex-gendarme de Saint-Avold, Etienne Bousser.

résultats

• **DAMES - D 10:** 1. Logé J. (Fameck) 30'. **D 14:** 1. Poirot (Sanchey) 37', 3. Morlon L. (CSAG Metz) 47'. **D 16:** 1. Poinsignon (Nancy) 46', 2. Morlon E. (Metz) 52', 3. Logé L. (Fameck) 56'. **D 18:** 1. Backscheider E. (Metz) 53', 3. Backscheider M. (Metz) 75'. **D 21:** 1. Polot (Quimper) 69', 2. Stein (Fameck) 70', 3. Hein (Fameck) 75', 4. Schouller (Fameck) 76', 6. Hoff (Fameck) 110'. **D 40 :** Morlon M. (Metz) 59', Logé S. (Fameck) 89'. **D 45 :** 1. Marchesin (Metz) 61', 3. Obstetar (Fameck) 65'. **D 50 :** 1. Bonnet (Nancy) 44', 2. Paolucci (Fameck) 55', 5. Thiébaut (Metz) 87'. **D 55 :** 1. Vagner (Metz) 31', 3. Berger (Fameck) 53', 6. Backscheider Odile (Metz) 91'. **D 65 :** 1. Riffard (Metz) 58'.
• **MESSIEURS - H 12:** 1. Bousser (Fameck) 32', 3. Hein N. (Fameck) 44'. **H 14:** 1. Hurot (Sanchey) 35', 2. Logé P. (Fameck) 46'. **H 16:** 1. Courtois (La Bresse) 59', 2. Belli (Metz) 73', 4. Hoff (Fameck) 105'. **H 35 :** 1. Pineau (Metz) 62', 2. Broch (Fameck) 66', 3. Froelicher (Fameck) 67'. **H 35 court :** 1. Schouller (Fameck) 57', 3. Wenglarz (Metz) 59', 4. Stein (Fameck) 64'. **H 40 :** 1. Verdenal (Nancy) 52', 2. Bousser (Fameck) 60', 3. Logé Robert (Fameck) 65', 4. Hein M. (Fameck) 69'. **H 45 :** 1. Obstetar M. (Fameck) 59'. **H 50 :** 1. Fath (Piennes) 53', 2. Morlon François (Metz) 61', 7. Martin (Metz) 77'. **H 55 :** 1. Tschoryk (Piennes) 38', 3. Cordier (Metz) 43', 4. Lacusse (Fameck) 55', 5. Dumont (Fameck) 59'. **H 60 :** 1. Bousser (St-Avold) 32', 4. Paolucci (Fameck) 50'. **H 65 :** 1. Riffard (Metz) 71'. **Initiation court :** 1. Libessart (Metz) 25', 7. Schouller (Fameck) 61'.

A l'école du noble art

BOXE. En attendant de pouvoir organiser à l'avenir un championnat de Lorraine de la spécialité, le BC Maizières-les-Metz proposait, dimanche, sa première réunion de boxe éducative de l'année. Une compétition dont le but principal était de promouvoir une discipline qui se différencie de ses consœurs anglaise et française par son format (trois reprises de deux minutes) et sa philosophie. Ici, ce sont les qualités techniques et tactiques qui priment, et non la puissance des coups. D'ailleurs, il est interdit de frapper l'adversaire, seulement de le toucher. Sur le ring du complexe Camille-Mathieu, cinquante boxeurs de six à vingt et un ans, représentant neuf clubs lorrains, ont donc enchaîné les assauts tout l'après-midi. Parmi eux, le Maiziérois Sofiane Benzaaza, vice-champion de France 2008 en pré-combats (-64 kg), qui a concédé l'égalité face à Belesgaa (Fameck). Autre fierté du club organisateur, Emilie Fialex a préparé les Nationaux de Cernay, programmés dans deux semaines, en disposant de la Fameckoise Lasledj en -46 kg. A épingler enfin une victoire maiziéroise en -82 kg, celle de Khelfi aux dépens de Berkane (Hayange).

LUTTE — championnat de lorraine

La Moselle en locomotive

Malgré l'absence des stars Hassli et Szczepaniak, le contingent mosellan, emmené par Sarreguemines et Maizières, a, une fois encore, cannibalisé ces régionaux de lutte libre.

C'était une grande première pour le club de Nancy-Sports de combats : il accueillait pour la première fois les championnats de Lorraine de lutte. Ils étaient une centaine à s'affronter. Si Hassli et Szczepaniak, les deux Sarregueminois n'étaient pas à Nancy (stage en Bulgarie pour préparer les prochains championnats d'Europe à Vilnius), les clubs mosellans ont confirmé leur domination régionale au cours d'une manifestation qui délivrait les qualifications aux championnats de zone à Stiring-Wendel, le 8 avril, pour les petites catégories et pour les France les 8 et 9 mai à Sarrebourg en ce qui concerne les séniors. Fort logiquement, la Moselle a pratiquement raflé tous les podiums avec Sarreguemines, Maizières, Lorquin, Freyming-Merlebach, Fameck et Stiring-Wendel.

En féminines, dans la compétition par équipes, c'est Lorquin qui termine sur la première marche du podium devant Maizières et Nancy. Dans le tableau masculin, en cadet on peut noter la domination des Sarregueminois au grand bonheur de leur coach Eric Cirk, « *c'est un signe qu'en Lorraine, il existe un bon vivier.* » Chez les seniors excellence, il faut souligner les bonnes sorties des pensionnaires de Maizières avec les victoires de Memma (60kg), Mokrani (66kg), Jarroudi (74kg), Mokrani (84kg) et Perbal (120kg). Mais l'une des attractions de ces championnats c'était Fethy Eddouh, champion de France en 2007 et 3e 2009. Le Sarregueminois qui passait de 84kg à 96kg, n'a eu aucun mal à s'imposer.

Les cadets et juniors sarregueminois déjà qualifiés pour le Championnat de France.

classements

DAMES - *Minimes.* *54 kg* : 1. Baudin (Maizières). *63 kg* : 1. Filomin (Nancy). *69 kg* : 1. Lamonica (Fameck). ***Juniors.*** *48 kg* : 1. Maire (Lorquin). *51 kg* : 1. Ecker (Lorquin). *59 kg* : 1. Danteuille (Lorquin). *63 kg* : 1. Qribi (Nancy). *72 kg* : 1. Constantin (Lorquin). ***Seniors.*** *48 kg* : 1. Maire (Lorquin). *51 kg* : 1. Ecker (Lorquin). *59 kg* : 1. Danteuille (Lorquin). *67 kg* : 1. Moussaoui (Maizières). *72 kg* : 1. Constantin (Lorquin).
MESSIEURS - *Minimes.* *38 kg* : 1. Brichler (Lorquin). 42 kg : 1. Gerber (Sarreguemines). 46 kg : 1. Yassin (Sarreguemines). 50 kg : 1. Ozturk (Maizières). 55 kg : 1. Maire (Lorquin). 60 kg : 1. Guendez (Sarreguemines). 66 kg : 1. Capar (Maizières). 72 kg : 1. Waltersperger (Lorquin). ***Cadets.*** *42 kg* : 1. Krichel (Fameck). *50 kg* : 1. Krahl (Sarreguemines). *54 kg* : 1. Hajoui (Sarreguemines). *63 kg* : 1. Ozay (Sarreguemines). *69 kg* : 1. Hemami (Stiring-Wendel). *76 kg* : 1. Santilli (Maizières). *85 kg* : 1. Dainese (Maizières). *100 kg* : 1. Alpaslan (Sarreguemines). ***Juniors.*** *60 kg* : 1. Masson (Lorquin). *66 kg* : 1. Mokrani (Maizières). *84 kg* : 1. Gacem (Maizières). ***Seniors Honneur.*** *66 kg* : 1. Aranthabe (Maizières). *84 kg* : 1. Van-Haren (Lorquin). *96 kg* : 1. Georges (Lorquin). ***Seniors Excellence.*** *60 kg* : 1. Memma (Maizières). *66 kg* : 1. Mokrani (Maizières). *74 kg* : 1. Jarroudi (Maizières). *84 kg* : 1. Mokrani (Maizières). *96 kg* : 1. Eddouh (Sarreguemines). *120 kg* : 1. Perbal (Maizières).
MIXTE - *Par clubs* : 1. Maizières 40 pts, 2. Lorquin 37 pts, 3. Sarreguemines 24 pts…

NÉCROLOGIE

Robert Kin

Robert Kin vient de s'éteindre à l'âge de 72 ans après avoir longtemps lutté avec courage contre la maladie. Il est décédé à Mareuille en Vendée où il s'était retiré avec son épouse, Françoise Lapointe, ancienne joueuse du CO Messin. Robert a été, pendant de nombreuses années, président du club de Nilvange mais son activité s'est étendue au comité directeur du comité de Moselle dont il a été le vice-président. Il anima aussi diverses commissions comme celle des arbitres ou de marqueurs-chrnométreurs. Passionné, Robert Kin apporté son savoir-faire au comité directeur et au bureau de la Ligue Lorraine. La famille du basket mosellan et lorrain et tout particulièrement le corps arbitral n' oublieront pas cet homme juste, guidé par les meilleures intentions. La Rédaction sportive du Républicain Lorrain adresse à ses proches ses condoléances attristées.

MARDI 24 MARS QUINTÉ À COMPIEGNE

Prix de l'Oise, réunion I, 1re course

Handicap divisé - première épreuve - Réf. : +19 - 48.000 € - 1.600 mètres

Elie Lellouche attaque en force

Auteur d'un très bon début d'année, l'habile entraîneur Elie Lellouche semble bien armé dans le Prix de l'Oise (1.600 mètres - 5 ans et plus), épreuve support des paris à la carte de mardi à Compiègne, avec la présence au départ de **Je Trace** et de **Djaroun**, tous deux auteurs d'une excellente rentrée dans une épreuve similaire à Saint-Cloud. En belle condition physique, **Royal Pennekamp** est aussi un lauréat en puissance, à l'instar de **Marek**, chargé mais très doué et confié à Christophe Soumillon. **Kiss Senora**, bien placée dans le bas du tableau, **Kersimon**, qui n'a contre lui que de faire sa rentrée, **Kingvati**, dans sa catégorie, ou encore Slickly Royal méritent également un certain crédit, au moins pour les places.

Les partants du quinté

N°	Cheval	Cde	Jockey	Poids	Age	Dern. performances	Entraîneur	Propriétaire	Gains	C. Prob.
1	MAREK	12	C. Soumillon	61	H 6	(08) 3p 4p 4p 6p 2p 5p	M. Weber	Stall Europa	43.960	13/1
2	PSY CHIC	3	C.-P. Lemaire	58	H 5	9p 0p 10p 2p (08) 0p 5p	Rob. Collet	Mme C. Dubuquoi	46.060	25/1
3	SLICKLY ROYAL	6	S. Pasquier	58	M 5	7p 2p 8p 0p 2p (08) 10p	P. Demercastel	Mme P. Demercastel	49.820	7/1
4	SATCHMO BAY	18	G. Masure	57,5	H 8	0p 3p 7p (08) 2p 0p 8p	C. Boutin	P. Fellous	189.180	39/1
5	ROYAL PENNEKAMP	7	T. Piccone	57,5	M 6	4p 0p 1p (08) 4p 3p 6p	B. Dutruel	D. Casalta	88.060	10/1
6	KENCHOP	11	V. Vion	57	H 5	0p 1p 2p (08) 1p 2p 7p	Mme C. Vergne D.Sicaud	T. Rahli	64.500	35/1
7	OBELIX	8	W. Mongil	57	H 5	(08) 2p 5p 6p 3p 3p 5p	Mme E. Mäder	Stall Ramon	17.400	43/1
8	CARIMO		NON PARTANT	56,5	M 5	1p 2p (08) 1p 4p 0p 5p	W. Walton	P. Jeanneret	73.820	
9	TIGRON *(Oeil.)*	2	D. Bœuf	56	M 8	0p 0p (08) 7p 1p 7p 10p	Mme C. Barande-Barbe	Mme R. Pavard	151.240	13/1
10	MIKOS	14	S. Maillot	56	H 9	10p 0p 1p 8p 0p (08) 0p	Rob. Collet	V. Esposito	194.360	26/1
11	DJAROUN	5	A. Crastus	56	H 5	6p (08) 9p 2p 4p 2p 0p	E. Lellouche	E. Lellouche	23.500	5/1
12	JE TRACE	9	D. Bonilla	56	H 6	3p (08) 7p 5p 8p 7p 1p	E. Lellouche	Ec. Etoiles du Galop	74.760	11/1
13	KERSIMON	16	F. Spanu	56	M 6	(08) 3p 3p 10p 8p 5p 4p	Mlle B. Joly	Mlle B. Joly	67.500	23/1
14	CROSSBILL	10	O. Peslier	56	H 6	0p 4p 2p (08) 4p 2p 4p	Y. Fouin	S.-L. Hoffmeister	32.000	35/1
15	KINGVATI *(Oeil.)*	4	T. Thulliez	55	H 7	6p 1p (08) 6p 0p 4p 0p	S. Wattel	G. Amsaleg	62.620	18/1
16	DE ZÉPHYR	15	G. Benoist	54,5	M 7	0p 0p 3p 4p 5p 9p 8p	Rob. Collet	B.S Racing S.A.R.L	77.000	20/1
17	KISS SENORA	1	R. Marchelli	54,5	F 5	5p (08) 0p 3p 9p 2p 10p	A. Bonin	G. Polinski	34.000	16/1
18	AIR BAG	13	S. Ruis	54,5	F 5	8p (08) 0p 0p 6p 0p 5p	Mme C. Barande-Barbe	Mme C. Barande-Barbe	72.500	14/1

A CHACUN SA NOTE

1 Marek

Régulier, il a été récompensé en remportant son quinté en juin à Strasbourg. Il a confirmé depuis mais rentre et doit tout de même porter du poids.

2 Psy Chic

Lauréat de deux quintés, dont un sur le parcours, à pareille époque l'an dernier, il n'a plus à faire ses preuves et vaut mieux que ses derniers résultats.

3 Slickly Royal

Lauréat d'un quinté en début d'année dernière sur le sable cagnois, il n'est pas régulier et vient de décevoir pour son retour en région parisienne.

4 Satchmo Bay

Il s'est adjugé un gros handicap en octobre à Bordeaux avant d'alterner le bon et le moins bon, en province et à Paris. Il reste sur un échec à Saint-Cloud.

5 Royal Pennekamp

En condition optimale, il a remporté un quinté le 19 janvier à Cagnes-sur-Mer avant de confirmer (quatrième) à Saint-Cloud, en dépit de la surcharge pondérale.

6 Kenchop

Spécialiste du sable fibré, il a réalisé un hiver prolifique, s'imposant à deux reprises. Moins à l'aise sur le gazon, il est aussi moins bien placé au poids.

7 Obelix

Il a aussi bien couru en Allemagne qu'en France l'an dernier mais n'a pas brillé pour sa seule tentative à ce niveau. Il est absent depuis septembre.

8 Carimo (Non partant)

9 Tigron

Confirmé à ce niveau, il n'a cependant pas été en mesure de briller cette année, à Cagnes puis au Val d'Or. Sa forme est donc sujette à caution.

10 Mikos

Lauréat à maintes reprises dans cette catégorie, il vient cependant de décevoir à deux reprises et reste bien meilleur en terrain pénible. Tâche délicate.

11 Djaroun

Cela fait dix mois qu'il a remporté une course de la sorte à Chantilly. Il s'est adjugé plusieurs accessits depuis et vient de faire une bonne rentrée.

12 Je Trace

Deuxième représentant du très en forme Elie Lellouche, il a remporté son quinté l'été dernier à Deauville et vient d'effectuer une bonne rentrée à Saint-Cloud.

13 Kersimon

Longtemps éloigné des pistes, après avoir tenté sa chance à un niveau supérieur, il a prouvé avoir retrouvé de bonnes sensations l'an dernier. Fait sa rentrée.

14 Crossbill

Très décevant à l'occasion de sa dernière sortie à Saint-Cloud, il n'a pu confirmer les bonnes dispositions affichée préalablement sur le sable cagnois.

15 Kingvati

Lauréat de deux événements en 2007, il s'est montré beaucoup plus discret l'an dernier. Il a renoué avec la victoire en début d'année.

16 De Zéphyr

Il avait fini au deuxième rang du Grand Handicap de Deauville l'été dernier et n'a jamais totalement confirmé. Il reste sur deux échecs dans cette catégorie.

17 Kiss Senora

Auteure d'une bonne rentrée (cinquième) d'un quinté à Saint-Cloud, elle semble en mesure de confirmer d'autant qu'elle est bien placée en bas de tableau.

18 Air Bag

Elle a eu d'autres ambitions avant d'être orientée sans réussite dans cette catégorie. Elle n'a pas été heureuse lors de sa rentrée sur la piste de Saint-Cloud.

LA PRESSE

	1	2	3	4	5	6	7	8
A.F.P.	11	12	8	4	1	13	7	6
Bilto	11	5	1	12	3	17	2	9
Dauphiné Libéré	15	5	3	2	11	17	1	12
Le Courrier Picard	5	3	17	15	11	12	2	1
France Soir	11	12	1	6	18	17	3	9
Midi Libre	11	2	5	12	8	1	18	6
3262 Conf. Courses	8	17	1	10	11	12	5	13
N.R.C.O.	11	12	15	5	3	2	17	16
Ouest-France	11	12	5	17	2	15	3	1
Le Parisien	5	11	12	17	1	3	8	18
La Voix du Nord	5	3	11	12	1	8	9	17
Turf Dernière	11	3	15	9	1	8	5	12
Matin Courses	11	3	12	1	17	2	5	14
Progrès de Lyon	12	5	11	17	1	13	15	8
Tip sur les Pistes	9	11	13	14	8	18	16	3
D.N.A.	11	1	7	3	12	9	15	18
Télégramme de Brest	5	11	17	12	2	3	1	6
3615 Turf	12	5	15	11	16	2	3	17
Nice Matin	5	3	8	1	12	11	13	15

Récapitulatif de la presse

1	MAREK 16
2	PSY CHIC 9
3	SLICKLY ROYAL 15
4	SATCHMO BAY 1
5	ROYAL PENNEKAMP 15
6	KENCHOP 4
7	OBELIX 2
8	CARIMO 9
9	TIGRON 6
10	MIKOS 1
11	DJAROUN 19
12	JE TRACE 18
13	KERSIMON 5
14	CROSSBILL 2
15	KINGVATI 9
16	DE ZÉPHYR 3
17	KISS SENORA 13
18	AIR BAG 5

LES RESULTATS

À SAINT-CLOUD - Lundi

TIERCÉ (pour 1 €)
9-8-2
Ordre : **231,00**
Désordre : **46,20**

QUARTÉ+ (pour 1,30 €)
9-8-2-12
Ordre : **2.441,92**
Désordre : **305,24**
Bonus : **13,52**

QUINTÉ+ (pour 2 €)
9-8-2-12-6
Ordre : **163.742,40**
Désordre : **2.080,00**
Numéro Plus : 0089
Bonus 4 : **81,60**
Bonus 4sur5 : **40,80**
Bonus 3 : **6,60**

1. PRIX DE LA GASCOGNE
1 9 **Blue Rockies (S. Pasquier)**
2 8 **Tarpon (I. Mendizabal)**
3 2 **Gassin (M. Guyon)**
4 12 **Lucky Limbo (T. Jarnet)**
5 6 **Observateur (J. Crocquevieille)**
18 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (9): 6,70 - Pl. (9): 2,50 - (8): 1,80 - (2): 5,60.
2sur4 : (9-8-2-12) (pour 3 €): 13,50 €.
Multi : (9-8-2-12) (pour 3 €). En 4: 2.362,50 €, en 5: 472,50 €, en 6: 157,50 €, en 7: 67,50 €.
Trio : (9-8-2) (pour 1 €): 98,30.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (9-8): 11,00 - Pl. (9-8): 5,20 - (9-2): 23,20 - (8-2): 18,60.

2. PRIX DE LA PORTE DE MADRID
1 4 **Timos (O. Peslier)**
2 2 **Salsalavie (I. Mendizabal)**
3 8 **Tangaspeed (C.-P. Lemaire)**
8 partants. Non partant : Faramir (6).
J.Simple : G (4) :2,80 - PP (4) : 1,30 - (2) 3,20 - (8) : 1,60
Trio : (4-2-8) (pour 1 €): 15,90. Rapports spéciaux (6 non partant): Gag.(4-2): 15,90.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (4-2): 18,90 - Pl. (4-2): 5,20 - (4-8): 2,10 - (2-8): 6,20.
Rapports spéciaux (6 non partant): Gag.(4): 2,80 - Pl.(4): 1,30 - (2): 3,20 - (8): 1,60.
Quadrio : (9-8) et (4-2) (pour 1,50 €) Ordre: 350,85, Désordre: 104,70. 3 chevaux : 4,95.
Classic Tiercé : (4-2-8) (pour 1 €) Ordre: 58,00 €. Désordre: 11,60 €. Rapports spéciaux (6 non partant). Couplé transformé (4-2): 11,60 €.

3. PRIX LA CAMARGO
1 1 **Soneva (C. Soumillon)**
2 7 **Rosey de Megève (O. Peslier)**
3 2 **Princess Roseburg (C.-P. Lemaire)**
7 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (1): 1,70 - Pl. (1): 1,30 - (7): 1,80.
Trio : (1-7-2) (pour 1 €): 13,10.
Couplé : (ordre exact) (pour 1 €) : (1-7): 4,90.

4. PRIX SICA BOY
1 8 **Rêve de Nuit (M. Guyon)**
2 4 **Angle Droit (D. Bœuf)**
3 5 **Vrilissos (C. Soumillon)**
10 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (8): 3,10 - Pl. (8): 1,60 - (4): 3,30 - (5): 2,50.
Trio : (8-4-5) (pour 1 €): 44,90.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (8-4): 24,80 - Pl. (8-4): 7,20 - (8-5): 4,90 - (4-5): 7,10.

5. PRIX OMNIUM II
1 1 **Silver Frost (C. Soumillon)**
2 5 **Milanais (C. Nora)**
3 4 **Calvados Blues (I. Mendizabal)**
6 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (1): 1,80 - Pl. (1): 1,30 - (5): 1,90.
Trio : (1-5-4) (pour 1 €): 19,40.
Couplé : (ordre exact) (pour 1 €) : (1-5): 6,00.

6. PRIX NIKELLORA
1 9 **Célébra (O. Peslier)**
2 1 **Impressionism (J. Victoire)**
3 7 **Fait Accompli (T. Gillet)**
9 partants. Non partant : Djemilla (6).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (9): 5,00 - Pl. (9): 1,20 - (1): 1,10 - (7): 1,30.
Trio : (9-1-7) (pour 1 €): 4,50. Rapports spéciaux (6 non partant): Gag.(9-1): 2,70.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (9-1): 2,70 - Pl. (9-1): 1,50 - (9-7): 2,30 - (1-7): 1,90
Rapports spéciaux (6 non partant): Gag.(9): 2,70 - Pl.(9): 1,20 - (1): 1,10 - (7): 1,30.

7. PRIX DE TRIE-CHÂTEAU
1 2 **Mixedup (S. Pasquier)**
2 8 **Pacha de Retz (Y. Lerner)**
3 3 **Romantic Man (D. Porcu)**
17 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (2): 10,70 - Pl. (2): 4,20 - (8): 4,00 - (3): 6,60.
Trio : (2-8-3) (pour 1 €): 307,40.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (2-8): 55,20 - Pl. (2-8): 19,40 - (2-3): 57,50 - (8-3): 61,20.

8. PRIX DU PÉRIGORD
1 5 **Lorzane (C. Soumillon)**
2 9 **Peintre Modern (J.-M. Breux)**
3 2 **Unquenchable Fire (D. Bonilla)**
4 1 **Angel of Rain (T. Jarnet)**
20 partants. Non partant : Daisy Like (18).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (5): 3,80 - Pl. (5): 1,90 - (9): 6,90 - (2): 2,50.
Trio : (5-9-2) (pour 1 €): 138,30. Rapports spéciaux (18 non partant): Gag.(5-9): 64,20.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (5-9): 64,20 - Pl. (5-9): 22,50 - (5-2): 7,50 - (9-2): 49,80.
Rapports spéciaux (18 non partant): Gag.(5): 3,80 - Pl.(5): 1,90 - (9): 6,90 - (2): 2,50.
2sur4 : (5-9-2-1) (pour 3 €): 16,80 €.
Rapport spécial (18 non partant): 6,00 €.
Multi : (5-9-2-1) (pour 3 €). En 4: 2.488,50 €, en 5: 497,70 €, en 6: 165,90 €, en 7: 71,10 €.

À CHATILLON-SUR-CHALARONNE - Lundi

8. PRIX LOUIS MARCHAND
1 13 **Natan des Jacquots (Serge Peltier)**
2 6 **Marco du Pont (L. Peltier)**
3 2 **Otéo du Temps (J.-M. Gaudin)**
16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (13): 4,30 - Pl. (13): 2,10 - (6): 4,00 - (2): 2,10.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (13-6): 28,80 - Pl. (13-6): 10,70 - (13-2): 4,60 - (6-2): 9,10.
Trio : (13-6-2) (pour 1 €): 34,40.

À REIMS - Lundi

1. PRIX BAR PMU LE FORTUNA - MONTCORNET
1 4 **Admiral As (Mlle Marisa Bock)**
2 13 **Océane de Diva (E. Raffin)**
3 11 **Prince des Lucas (P.-Y. Verva)**
16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (4): 14,50 - Pl. (4): 4,20 - (13): 3,40 - (11): 3,60.
Trio : (4-13-11) (pour 1 €): 189,70.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (4-13): 63,00 - Pl. (4-13): 17,70 - (4-11): 25,20 - (13-11): 9,70.

2. PRIX STADEDEREIMSTV.COM
1 5 **Romaine du Pont (J.-Y. Rayon)**
2 13 **Roma Tréhennière (D. Locqueneux)**
3 7 **Régate du Prieur (M. Bézier)**
14 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (5): 6,90 - Pl. (5): 2,20 - (13): 1,80 - (7): 2,00.
Trio : (5-13-7) (pour 1 €): 15,50.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (5-13): 19,70 - Pl. (5-13): 7,00 - (5-7): 6,10 - (13-7): 4,30.

3. GRAND PRIX WWW.GENY.COM
1 14 **Prodige de Baffe (S. Ernault)**
2 7 **Open The Sky (N. D'Haenens)**
3 5 **Magic Andjac (F. Nivard)**
4 10 **Puy de Sancy (Y. Teerlinck)**
14 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (14): 1,50 - Pl. (14): 1,30 - (7): 3,20 - (5): 2,80.
Trio : (14-7-5) (pour 1 €): 40,60.
2sur4 : (14-7-5-10) (pour 3 €): 12,90 €.
Multi : (14-7-5-10) (pour 3 €). En 4: 1.008,00 €, en 5: 201,60 €, en 6: 67,20 €, en 7: 28,80 €.

4. PRIX BAR PMU CAFÉ SPOT - SOISSONS
1 3 **Silver d'Urzy (M. Lenoir)**
2 6 **Sympago (R.-C. Larue)**
3 9 **Shumy de Carsi (E. Raffin)**
10 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (3): 5,00 - Pl. (3): 1,70 - (6): 3,00 - (9): 1,80.
Trio : (3-6-9) (pour 1 €): 30,40.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (3-6): 38,40 - Pl. (3-6): 9,70 - (3-9): 4,90 - (6-9): 6,60.

5. PRIX DU BAR PMU LE BIDULE - CHALONS CHAMPAGNE
1 5 **Pétronie de Ba (S. Hardy)**
2 11 **Pluie des Aitres (J.-P. Borodajko)**
3 9 **Pountaflores (Ph. Békaert)**
4 13 **Orkana du Guesclin (D. Brohier)**
14 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (5): 2,80 - Pl. (5): 1,80 - (11): 4,00 - (9): 3,40.
Trio : (5-11-9) (pour 1 €): 99,10.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (5-11): 17,80 - Pl. (5-11): 9,20 - (5-9): 8,40 - (11-9): 18,00.
2sur4 : (5-11-9-13) (pour 3 €): 9,60 €.
Multi : (5-11-9-13) (pour 3 €). En 4: 378,00 €, en 5: 75,60 €, en 6: 25,20 €, en 7: 10,80 €.

6. PRIX DU BAR PMU LE BALTO - SAINT-QUENTIN
1 13 **Real de Lou (J.-M. Bazire)**
2 1 **Rigolo du Genetey (J. Ruaults)**
3 8 **Raam Gadol (B. Piton)**
14 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (13): 1,80 - Pl. (13): 2,00 - (1): 7,50 - (8): 2,70.
Trio : (13-1-8) (pour 1 €): 172,70.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (13-1): 61,20 - Pl. (13-1): 22,40 - (13-8): 6,50 - (1-8): 49,20.

7. PRIX DU PMU CAFÉ DU FORT - GUISE
1 6 **Queen des Hauvents (D. Pieters)**
2 4 **Quinta du Mouriez (A.-A. Chavatte)**
3 10 **Quejeris d'Alci (J. Koubiche)**
13 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (6): 5,70 - Pl. (6): 2,20 - (2): 3,00 - (10): 2,60.
Trio : (6-2-10) (pour 1 €): 53,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (6-2): 21,00 - Pl. (6-2): 8,20 - (6-10): 11,30 - (2-10): 9,60.
Trio : (6-4-10) (pour 1 €): 49,50.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (6-4): 34,40 - Pl. (6-4): 9,30 - (6-10): 7,80 - (4-10): 5,80.

8. PRIX DU STADE AUGUSTE DELAUNE
1 6 **Panji de l'Inam (M. N. Post)**
2 2 **Pin Up du Chanot (M. R. Porée)**
3 10 **Narycius de Vrie (M. G. Fortin)**
11 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (6): 5,70 - Pl. (6): 2,20 - (2): 3,00 - (10): 2,60.
Trio : (6-2-10) (pour 1 €): 53,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (6-2): 21,00 - Pl. (6-2): 8,20 - (6-10): 11,30 - (2-10): 9,60.

DÉPART PRÉVU À 13 h 50

LE PRONO
12 JE TRACE
11 DJAROUN
5 ROYAL PENNEKAMP
1 MAREK
17 KISS SENORA
13 KERSIMON
15 KINGVATI
3 SLICKLY ROYAL

MATHEUX
11 DJAROUN
6 KENCHOP
12 JE TRACE
9 TIGRON
1 MAREK
17 KISS SENORA
3 SLICKLY ROYAL
5 ROYAL PENNEKAMP

G. VIDAL
11 DJAROUN
16 DE ZÉPHYR
12 JE TRACE
17 KISS SENORA
1 MAREK
2 PSY CHIC
3 SLICKLY ROYAL
6 KENCHOP

SINGLETON
11 DJAROUN

DERNIÈRE MINUTE

3 SLICKLY ROYAL

Il n'a toujours pas de marge au poids mais il s'est encore bien comporté en dernier lieu à Saint-Cloud. Il a conservé une belle condition physique et le parcours de Compiègne devrait servir ses intérêts.

Les informations de cette rubrique sont données à titre indicatif. Seuls les documents publiés par le Pari Mutuel Urbain ont valeur officielle. Nous invitons les parieurs à s'y référer. La responsabilité du journal ne saurait, en aucun cas, être engagée.

Hier à Saint-Cloud, Prix de la Gascogne

Blue Rockies dans un bon style

Cette compétition, support des paris à la carte et disputée par terrain bon à souple, n'a pas souri qu'à des concurrents en vue. Attentiste au sein du peloton, **Blue Rockies** (9) a terminé le mieux, s'imposant de belle manière. Vite à la pointe du combat, le favori **Tarpon** (8) s'est très bien défendu jusqu'au bout. Après avoir patienté en retrait, les outsiders **Gassin** (2), **Lucky Limbo** (12) et **Observateur** (6) ont conclu dans un bon style. Bien qu'ayant connu un déroulement de course favorable, **Don Pelayo** (10) n'a pas été en mesure de passer la vitesse supérieure. Venu de loin, **Hello my Lord** (1) a bien fini. **Rendelsham** (14), **Gentoo** (4), **Aragog** (5), **Carte Sauvage** (13), **El Puerto** (15) et **Or Violet** (18) ont joué de malheurs à deux cent cinquante mètres du but, ne pouvant pas s'exprimer. Aux avant-postes durant l'épreuve, **Senor Monk** (3) était déjà dominé à mi-ligne droite. Quant à **Naxon** (7), il n'a jamais pu se rapprocher utilement.

Hier à Saint-Cloud, Prix La Camargo

Soneva s'impose avec de la marge

On s'attendait au départ à une rentrée victorieuse de **Soneva** dans le Prix La Camargo, listed-race disputée sur le mile pour pouliches de 3 ans, lundi à Saint-Cloud, ce qui fut le cas à l'arrivée. Attentiste en bonne place, la pensionnaire d'Yves de Nicolay n'a fait qu'une bouchée de ses adversaires, lancée à trois cents mètres du poteau par Christophe Soumillon, sûr de son fait. **Rosey de Megève**, rapprochée à mi-ligne droite, au centre du petit peloton, s'est assurée une très nette deuxième place, alors que **Princess Roseburg** s'octroyait le second accessit, sur le fil, face **Bufera**, quatrième.

LES REUNIONS PMU AUJOURD'HUI

À COMPIÈGNE — RÉUNION I - 13 H 15

2 Prix de Venette
Mâles - Course D - 29.000 € - 1.600 m

TRIO - COUPLÉ - QUADRIO

1 Dovil Boy	T. Thulliez	58
2 Money Money Honey	M. Martinez	55,5
3 Massicotier	C. Soumillon	58
4 Maumusson	M. Guyon	56,5
5 Media Giant	M. Barzalona	51,5
6 Always Good	T. Piccone	55
7 Portus Blendium	G. Masure	53,5
8 Baan Rim Pa	A. Cardine	55

Favoris : 3-5-1
Outsider : 7

3 Prix d'Amélie
Femelles - Course D - 29.000 € - 1.600 m

TRIO ORDRE - COUPLÉ ORDRE

1 Playwithmyheart	D. Bonilla	58
2 Vital Body	M. Guyon	58
3 Eclair de Lune	C. Soumillon	58
4 Maginot Line	M. Barzalona	51,5
5 Polyegos	J. Claudic	51,5
6 Mary's Precedent	O. Peslier	55
7 Like It Is	A. Cardine	55

Favoris : 2-3-1

4 Prix de La Capelle
24.000 € - 1.400 m

TRIO - COUPLÉ

1 Earl of Fire	J. Lermyte	57,5
2 Wunderkind	A. Helfenbein	57,5
3 Treize Heureux	G. Masure	53,5
4 Avanguardia	A. Cardine	56
5 Nera Divine	C.-P. Lemaire	56
6 King Greeley	J. Augé	56
7 Mirleft	Gér. Mossé	56
8 Majestic Card	A. Crastus	54,5

Favoris : 1-2-7
Outsider : 6

5 Prix des Clavières
A réclamer - Course F - 18.000 € - 2.400 m

TRIO - COUPLÉ

1 Bipe The Dust	G. Masure	56,5
2 Pot de Colle	S. Bourgois	55,5
3 Lion des Flandres	Alxi Badel	59
4 Magicom	C. Soumillon	59
5 Premier Ciel	J. Bensimon	57,5
6 Loup d'Eden	M. Martinez	57,5
7 The Quartérback	J. Victoire	57,5
8 Mafra	M. Barzalona	55
9 Silver Ghost	F. Lefebvre	57,5
10 Goldance	Y. Bourgois	56
11 Puntako	C.-P. Lemaire	57,5
12 Nonolita	D. Breux	57,5
13 Amir El Tarab	F. Spanu	56
14 Laure des Morins	R. Briard	53,5
15 Bonjour l'Africain	E. Hardouin	52,5
16 Dream Like Turtle	T. Piccone	56

Favoris : 8-7-3
Outsiders : 4-16-10

6 Prix Alexandre d'Orsetti
Gentlemen-riders - 20.000 € - 2.000 m

TRIO - COUPLÉ

1 Alanis	M. W Botte	64,5
2 Montolivo	M. G. d' Arexy	64
3 Mega Back	M. M. Delage	64
4 First de Cerisy	M. M. Lerner	64
5 Mundybash	M. E. Monfort	66
6 Adelar	M. P.J.D. Fertillet	64
7 Doudyla	M. J.P. Boisgontier	66
8 Danaprincesse	M. B. de Vaubernier	64,5
9 La Galerna	M. F. Guy	64,5
10 Burn The Breeze	M. O. Boulant	62,5
11 Petite Nymphe	M. Y. Mergirie	64,5
12 Red Berry	M. M.-A. Sébaoun	64,5

Favoris : 5-6-7
Outsiders : 11-2-3

7 Prix de l'Aisne
Handicap divisé - 2e épreuve - 23.000 € - 1.600 m

TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI

1 Prokopios	S. Pasquier	60
2 Star Val	G.-A. Anselin	57
3 Zitenly	T. Thulliez	59
4 Best Timing	F. Blondel	59
5 Knowledge	O. Peslier	59
6 Finikas	R. Marchelli	58,5
7 Pur Sucre	B. Raballand	57,5
8 Bleue Doloise	C. Soumillon	57
9 Galma	S. Maillot	56,5
10 Pareto	D. Bœuf	56,5
11 Montory	T. Richer	55,5
12 Hidden Rainbow	F. Leroy	53
13 Al Tottara	J. Augé	55
14 Dyhim Boréale	C.-P. Lemaire	55
15 Maemali	A. Cardine	54,5
16 Veyron	T. Huet	54,5
17 Menalos	G. Benoist	54,5
18 Kendoroc	Alxi Badel	54,5

Favoris : 12-4-2
Outsiders : 3-9-7-16

8 Prix des Tambouraines
A réclamer - 18.000 € - 1.600 m

TRIO - COUPLÉ

1 Bal de Noor	F. Leroy	57
2 Indran	J. Victoire	59
3 Grebe Huppe	G. Masure	56,5
4 Procéan	A. Jeffrard	57,5
5 Parfaite	S. Pasquier	57,5
6 Clecame	C. Soumillon	57,5
7 Dawaes	A. Guillemard	57,5
8 Ice And Shiny	J. Augé	57,5
9 Negramaro	D. Bonilla	57,5
10 Poligold	M. Martinez	53,5
11 Lotharios	F. Prat	53,5
12 Dunedin Star	A. Helfenbein	56
13 Lasos	V. Vion	56
14 Berina	M. Guyon	56
15 Tequillo	F. Spanu	56
16 Kalishnoo	J. Lermyte	53
17 Sea Rhythm	C.-P. Lemaire	54,5
18 Wave Goodbye	Alxi Badel	54,5

Favoris : 2-5-7
Outsiders : 6-13-15

9 Prix de Bonneuil en Valois
Handicap divisé - 3e épreuve - 16.000 € - 1.600 m

TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI

1 Pic Three	C. Soumillon	60
2 Calicon	F. Lefebvre	59,5
3 Irish Kelt	Y. Lerner	59,5
4 Salut Thomas	J. Victoire	58
5 San Luis	T. Piccone	57
6 Courteuil	T. Huet	57
7 Pirate Béré	G. Benoist	56
8 Royal Tiara	C.-P. Lemaire	55,5
9 Pivon	S. Ruis	55
10 Remember James	M. Guyon	55
11 Vertem	J. Augé	54,5
12 Femtoseconde	G. Masure	52,5
13 Gorl d'Ouilly	F. Prat	52
14 Théorique	D. Bœuf	53
15 Vocatine	A. Crastus	52,5
16 Tashan	D. Breux	52
17 Baroudyx	Mme S. Houben	52
18 Una Storia	Alxi Badel	51

Favoris : 4-2-9
Outsiders : 7-8-11-16

À NANTES — RÉUNION II - 13 H 35

1 Prix Le Cheval et l'Enfant
Course F - 18.000 € - 1.600 m

TRIO - COUPLÉ

1 Los Cristianos	A. Clément	58
2 Vera's Moscou	Y. Letondeur	56,5
3 Huangdi	M. Sautjeau	56
4 Kfar Viking	M. Forest	53,5
5 Astur Green	I. Mendizabal	56
6 Rodios	M. Foulon	53,5
7 Diamond Mask	NON PARTANTE	54,5
8 French Owl	F. Veron	54,5
9 Iskanderia	Alex. Roussel	54,5
10 Airwoman	M. Androuin	54,5

Favoris : 8-6
Outsiders : 5-1

2 Prix des Sorinières
A réclamer - Course G - 13.000 € - 1.600 m

TRIO - COUPLÉ

1 Roumba du Ranch	C. Hermaize	56
2 Star of Mambo	M. Sautjeau	58,5
3 Irazu	A. Lemaitre	55,5
4 Walk Folie	A. Clément	56,5
5 Star du Vallon	Y. Claudic	56,5
6 Miss Beria	E. Lacaille	56,5
7 Senteur Bleue	I. Mendizabal	56,5
8 Seaworld du Comte	M. Battung	55
9 Bryce	D. Morisson	56
10 Atella	L. Hoisnard	55
11 Dolly Chope	F. Veron	54,5

Favoris : 7-11-4
Outsiders : 1-2-10

3 Prix Bellaly
21.000 € - 1.600 m

TRIO - COUPLÉ

1 Hapsburg	I. Mendizabal	62,5
2 Prince Fasliyev	F. Veron	61
3 Elusif	L. Hoisnard	59
4 Marchando	Alex. Roussel	57
5 Roi de Juilley	D. Arnout	56
6 Maratika	M. Cherel	56
7 Desdichas	M. Delalande	53
8 Green Singer	S. Castellier	54,5
9 Tchastaya	Y. Claudic	54,5

Favori : 1
Outsiders : 5-2-9

4 Prix de Saint-Florent
Handicap de catégorie divisé - 1re épreuve - 18.000 € - 2.400 m

TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI

Films faits à la maison

En tentant de saboter une usine électrique, Jerry – Mos Def – acquiert de formidables pouvoirs magnétiques. Mais dans le vidéoclub où travaille son ami Mike, – Jack Black – tous les films se trouvent effacés. Pour répondre aux attentes des clients, le duo fabrique alors ses propres remake de films. Michel Condry, le réalisateur de *Eternal sunshine of the spotless mind* et *La Science des rêves* fait avec *Soyez sympas rembobinez*, un retour attendu. Il parraine dans la foulée de la sortie du film, sur les écrans français un concours de films « suédés » – de l'anglais *sweded*. Il s'agit de bricoler à la maison, avec les moyens du bord, tout ou partie d'un film célèbre. Dans la deuxième partie de soirée, le numéro spécial des films faits à la maison nous fait découvrir un univers de créativité et de drôlerie, en présence du Michel Condry lui-même. Parmi les 500 films reçus, Chloé Fleury et Audren Soultan, les gagnates, nous livrent un étonnant King Kong. A savourer également, un Pulp Fiction en pâte à modeler ou un Jurassic Park revisité

Canal+, 20 h 45 et 22h25

Brad dépité

Le magazine *Star* a fait paraître cette information la semaine dernière : Angelina Jolie aurait surpris son mari en train de masser la nounou de leurs jumeaux. Fort occupée par le tournage de son nouveau film, l'actrice serait entrée dans une colère noire et aurait renvoyé la nounou sur le champ. Brad Pitt, pour échapper à l'ire de sa dulcinée, se serait enfui en moto. Ah, l'amour !

Puritanisme suisse

La télévision suisse romande a décidé de suspendre la diffusion de *Californication*, dont le personnage principal est accroc au sexe, et de *Nip/Tuck*, pendant les deux semaines de Pâques. Programmées chaque lundi à partir de 22 h 30, les séries seront remplacées par des émissions plus familiales, jugées moins chaudes par la chaîne qui ne veut pas « *donner le bâton pour se faire battre* ».

Le chat beauté

La nouvelle étape des *Contes et nouvelles du XIXe siècle* fait escale à l'enseigne du Chat-qui-pelote, un vénérable commerce de tissus et de draps. Les très austères monsieur et madame Guillaume (Régis Laspalès et Marie Vincent) y professent une philosophie simple et efficace, « Le commerce, c'est la vie et la vie, c'est le commerce ». C'est dans cet esprit de sérieux qu'ils ont élevé leurs deux filles, la sage Virginie et la coquette Augustine (Mélanie Bernier et Françoise Gillard). Aussi quand un jeune peintre s'éprend de la seconde et finit par demander sa main, la nouvelle n'est-elle pas accueillie avec enthousiasme par les commerçants. « *Les artistes, ces meurt-de-faim ! déclare Monsieur, ce sont de drôles de corps, ça vous a tout un tas de babils !* » Une fable douce-amère par le maître Balzac, à la morale mordante : pour vivre heureux, mieux vaut rester dans son millieux.

France 2, 20 h 35

Les cent un assassins

À 22 h 15 sur France 2, Christophe Hondelatte célèbre le centième numéro de Faites entrer l'accusé *en bien lugubre compagnie. Michel Fourniret et Monique Olivier sont ses sinistres convives…*

Le diable est dans les détails, tel doit être le mot d'ordre de Michel Fourniret, « l'ogre des Ardennes ». Les détails de leur carnaval meurtrier, Christophe Hondelatte les dévoile dans un centième numéro de* Faites entrer l'accusé *sombre et pesant…

Photo FRANCE 2

Les tueurs en série agissent seuls, en général. C'est le point commun récurrent que l'on retrouve chez la plupart des assassins multirécidivistes. Michel Fourniret échappe à la « règle ». En prison, tout au long d'une correspondance minutieuse et infernale avec Monique Olivier, il lui confie son obsession de la virginité. La jeune éperdue, éprise, tombe avec délectation dans sa toile et devient sa complice. Fourniret se retrouve grandi et conforté dans sa quête insensée. Tel un prédateur insatiable, il « *aime partir à la chasse… la chasse aux vierges* » et possède désormais un appât de premier ordre : sa compagne d'infamie qu'il a épousée à sa sortie de prison. Comment ne pas faire confiance à une femme seule au volant avec son bébé à bord ? Comment ne pas faire confiance à un couple qui demande gentiment son chemin ? Avec elle, « *il atteint la perversion et la perfection* » dans ses actions. La cavale s'accélère. Jusqu'au jour ou il croise la jeune Marie. « *Je suis pire que Dutroux* », répond-il à la fillette de treize ans à peine lorsque celle-ci lui demande s'il travaille pour le pédophile belge. Il vient de l'enlever et la réponse qu'il lui donne est caractéristique de sa personnalité : froide et calculée. La jeune fille réussit, peu après, à s'échapper de la camionnette blanche de celui qu'on appellera bientôt « l'ogre des Ardennes ». Grâce l'identification de Marie, Fourniret est aussitôt interpellé et arrêté par la gendarmerie. Le carnaval sanguinaire d'un couple qui avait établi un plan parfait pour attirer des jeunes filles, les violer et les tuer est terminé. Une autre mascarade débute : le procès. Le public médusé y découvre un homme supérieurement intelligent, méticuleux et implacable, ainsi qu'une femme ambiguë et nébuleuse qui charge son amant diabolique. Le couperet tombe : perpétuité pour les deux.

Ce soir Christophe Hondelatte revient sur leur parcours frénétique et signe un centième numéro de *Faites entrer l'accusé* d'une rare intensité dramatique, aux confins de l'esprit humain.

France 2, 22 h 15

Les beaux quartiers

Cet après-midi sur M6, Paris 16e *continue sa balade en clairs obscurs sur les grands boulevards de la capitale. L'occasion de revenir sur cette aventure avec un artiste insaisissable : Richard Gotainer.*

Pouvez-vous nous présenter Antoine Maréchal, le personnage que vous interprétez dans *Paris 16e* ?

Antoine est avant tout un provincial. Il débarque à Paris avec tout son bon sens, sa sympathie et son amour des autres. Mais il va découvrir un véritable panier de crabes rempli de chacals. Son regard décalé sur ce monde pour le moins bizarre apporte un éclairage particulier sur ces drôles d'indigènes.

Qu'est-ce qui vous a séduit dans cette série ?

J'ai tout de suite vu qu'on pouvait essayer de faire quelque chose de neuf. Il y a une véritable envie d'apporter du nouveau, notamment dans l'écriture. Et puis le rôle aussi m'a convaincu. Ce n'est pas vraiment à contre emploi, mais il n'est pas question d'humour, de faire le clown. Ça me permettait de faire quelque chose de plus sérieux. J'avais particulièrement envie d'explorer cet horizon-là.

Cet éclectisme doublé d'une grande sincérité semble sous-tendre votre parcours de touche-à-tout. Est-ce là votre vision de l'artiste ?

L'artiste par défnition est celui qui ne se définit pas. Comment voulez-vous faire rentrer dans une même case Charles Trenet, Picasso ou Mozart… ? C'est totalement impossible…

Pourtant les artistes, aujourd'hui, se mettent eux-mêmes dans des cases. Ils sont souvent plus proches du technicien du spectacle que de l'artisan, en dehors du système, que vous semblez être…

Vous savez les étiquettes collent mal sur moi. Je suis dans le système dans lequel je me suis mis tout seul. Mais, effectivement, l'image de l'artisan me correspond mieux. Cependant cette image-là est souvent associée à celle de l'amateur, du touche-à-tout justement. C'est, pour beaucoup de gens, péjoratif alors que la plupart des grands artistes sont des touche-à-tout. Boris Vian en était un… Et, à travers mes nombreuses activités, j'ai l'impression de faire toujours la même chose sous des formes différentes. C'est aussi beaucoup de travail, loin de l'amateurisme !

***Paris 16e* connaît des débuts difficiles. Vous y attendiez-vous ?**

Mais bien sûr ! Il n'y a pas une série qui n'a connu de tels débuts. Seules les vipères s'arrêtent sur ce sujet en disant : « Regardez, ils ont fait un gros truc, ils se plantent… » Nous pourrons faire le bilan d'ici un mois, pas avant. ***M6, 17 h 25***

Les 8 et 9 avril prochains Richard Gotainer quittera, un temps, les beaux quartiers de* Paris 16e *pour se produire à l'Alhambra.

LES CHAÎNES CÂBLÉES EN UN COUP D'ŒIL

Virgin 17

Avec *Delicatessen*, les réalisateurs Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet assoient, en 1991, les bases d'une œuvre étrange et poétique qui s'affinera avec *la Cité des enfants perdus*, *Alien IV* et *Amélie Poulain*. On retrouve avec plaisir les personnages atypiques de ce film qui a reçu quatre César, dont celui du meilleur premier scénario.

***Delicatessen*, 20 h 40**

Paris Première

Irénée et Casimir travaillent dans l'épicerie de leur oncle. Irénée ne caresse qu'une envie : devenir la prochaine vedette de cinéma. L'opportunité de réaliser ce rêve se présente lorsqu'une équipe de repérage arrive dans leur village. Irénée profite de la situation pour leur faire part de son ambition.

***Le Schpountz*, 20 h 40**

National géographic

Chaque année, des milliers d'hommes abandonnent tout pour rejoindre l'une des divisions les plus dures de l'armée française. Dans ce troisième volet consacré à la Légion étrangère, on retrouve des soldats d'élite du deuxième régiment d'infanterie en exercice dans une forêt de Rodez et des parachutistes en action à Djibouti.

***La Légion étrangère 3*, 20 h 40**

C'EST DIT

Placido Domingo remettra son prix à José Carreras pour l'ensemble de son oeuvre, le 14 mai, mais ils ne se produiront pas sur scène: «*The Three Tenors ne se reformera jamais. (…). Ce serait manquer de respect à la mémoire de Luciano*» a-t-il déclaré.

EN BREF

Tombés sur la tête !

Les éditions Albert-René, créées par Albert Uderzo, ont été condamnées par les Prud'hommes de Paris à verser 270 000 € de dommages et intérêts à Sylvie Uderzo, la fille du dessinateur. Celle-ci contestait son licenciement pour faute grave de la société dont elle était directrice générale. Fondée en 1949 après la mort de René Goscinny, Sylvie Uderzo conserve 40 % des parts de la société.

Le clip des fans

Avec *La République des météores,* son dernier album, le groupe de rock français Indochine fait un carton. Comme Radiohead en 2008, il fait appel, pour réaliser ses clips, à la créativité de ses fans qui sont invités à envoyer leur vidéo sur le site officiel www.indo.fr. Indochine, qui démarre une tournée mondiale le 6 octobre fêtera ses 30 ans le 26 juin 2010 au stade de France.

Chanteur et acteur

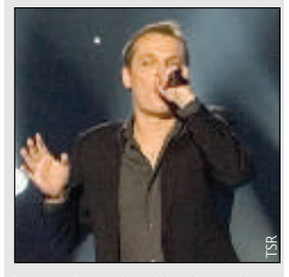

Interprétant le rôle d'un chanteur qui devient célèbre en se servant des textes d'un ami qu'il croit mort, Bénabar se met pour la première fois dans la peau d'un acteur de cinéma. Avant *Incognito*, une comédie d'Eric Lavaine, les deux hommes se connaissaient bien puisque le chanteur avait écrit pour le cinéaste plusieurs épisodes de la série du film *Poltergay*.

ARD

14.00 Tagesschau **14.10** Rote Rosen (541), Fernsehserie Deutschland 2009 **15.00** Tagesschau **15.10** Sturm der Liebe (811), Fernsehserie Deutschland 2009 **16.00** Tagesschau **16.10** Eisbär, Affe & Co. (97), Zoogeschichten aus Stuttgart **17.00** Tagesschau um fünf **17.15** Brisant, Boulevard Magazin **18.00** Verbotene Liebe (3353), Fernsehserie Deutschland 2009 **18.25** Marienhof (3543), Fernsehserie Deutschland 2008 **18.50** Marienhof (3544), Fernsehserie Deutschland 2008 **19.20** Das Quiz mit Jörg Pilawa **19.45** Wissen vor 8 **19.50** Das Wetter im Ersten **19.52** Tor der Woche / des Monats **19.55** Börse im Ersten **20.00** Tagesschau

20.15 UM HIMMELS WILLEN

Zwei Fliegen mit einer Klappe Pfarrer Konrad bittet Schwester Hanna um seelsorgerischen Beistand für einen jungen Mann, der auf die schiefe Bahn geraten ist. Bernd Steiger, gerade volljährig, wurde bei einem Einbruchsversuch in die Apotheke erwischt.

21.05 In aller Freundschaft (429), Die Sorgen der Väter

21.50 Plusminus, Das ARD-Wirtschaftsmagazin

22.15 Tagesthemen, Moderation : Tom Buhrow

ZDF

12.15 drehscheibe Deutschland **13.00** ZDF-Mittagsmagazin mit heute-Nachrichten **14.00** heute - in Deutschland **14.15** Die Küchenschlacht **15.00** heute - Sport **15.15** Tierische Kumpel **16.00** heute - in Europa **16.15** Alisa - Folge deinem Herzen Folge 16 **17.00** heute **17.15** hallo deutschland **17.45** Leute heute **18.00** SOKO Köln Mord im Brauhaus **19.00** heute **19.25** Die Rosenheim-Cops Drei Sterne und ein Todesfall

20.15 DIE MACHTERGREIFUNG

Film von Peter Hartl und Klaus-Peter Wolf

3. Der Machtkampf

Anfang 1934 war Hitlers Machtergreifung keineswegs abgeschlossen. Doch wer sollte ihn stoppen? Allein die Reichswehr hätte über Mittel verfügt, dem Spuk ein Ende zu bereiten. Doch die Armee hielt still - etwa nur, weil Hitler auf legalem Weg zum Kanzler ernannt wurde?

21.00 Frontal 21

21.45 heute-journal

22.15 Neues aus der Anstalt

Politsatire mit Priol und Schramm

23.00 Nuhr die Wahrheit

23.45 heute nacht - Neu im Kino

0.05 Verleihung Deutscher Kleinkunstpreis 2009

Aus dem Mainzer Unterhaus

SWR

12.40 Rote Rosen **13.30** Zwei Herzen und ein Edelweiß Spielfilm Deutschland 2008 **15.00** Planet Wissen Reise zum Mars - Von Riesenvulkanen, Megaschluchten und Superstürmen **16.00** Aktuell **16.05** Kaffee oder Tee ? **17.00** Aktuell **17.05** Kaffee oder Tee ? **18.00** Aktuell **18.15** Grünzeug Rückschnitt von Strauchrosen **18.45** Landesschau Daheim in Baden-Württemberg **19.45** Aktuell **20.00** Tagesschau

20.15 TATORT: SEENOT

Fernsehfilm Deutschland 2008

Nächtliche Seenotzeichen, eine dümpelnde leere Yacht im Morgengrauen, schließlich ein verschwundener Schweizer Werftbesitzer: Klara Blums neuester Fall beginnt mit einem Rätsel auf dem winterlichen See und erfordert die grenzübergreifende Zusammenarbeit mit den Schweizer Kollegen. Als Klara Blum eine ziellos treibende, unbemannte Yacht quasi vor ihrer Haustür auf dem winterlichen Bodensee entdeckt, findet sie dort mögliche Blutspuren.

21.45 aktuell

22.00 Fahr mal hin

Von Kempten zum König - Eine verzaubernde Winterreise

22.30 Schlaglicht

23.00 Liebesgeschichten...

23.30 Schätze der Welt - Erbe der Menschheit

0.00 Elsa und Fred Spielfilm

RTL TELEVISION

14.00 Die Oliver Geissen Show, Divertissement **15.00** Mitten im Leben!, Divertissement **16.00** Mitten im Leben!, Divertissement **17.00** 112 - Sie retten dein Leben, Folge 33, série **17.30** Unter uns, Folge 3554, série **18.00** Explosiv -Das Magazin, mag. **18.30** EXCLUSIV -Das Star-Magazin, mag. **18.45** RTL Aktuell **19.03** RTL Aktuell -Das Wetter **19.05** Alles was zählt, Folge 642, série **19.40** Gute Zeiten, schlechte Zeiten, Folge 4205

20.15 CSI : MIAMI

Heiße Drähte, série **21.15** Dr. House, Unerwünschte Herkunft, série avec Hugh Laurie. **22.15** Monk, Mr. Monk steigt in den Ring, série

23.10 Law & Order, Hilft Neid der Schuld?, série

0.00 RTL Nachtjournal

0.27 RTL Nachtjournal -Das Wetter

0.35 Dr. House, Unerwünschte Herkunft, série

1.25 Monk, Mr. Monk steigt in den Ring, série

2.20 Die Oliver Geissen Show, Divertissement

3.10 RTL Nachtjournal

3.37 RTL Nachtjournal -Das Wetter

3.40 Das Strafgericht, doc.

4.20 Mitten im Leben!, Divertissement

5.10 Staatsanwalt Posch ermittelt, série

5.35 Explosiv -Das Magazin, mag.

RTBF1

13.00 JT 13h , Information **13.35** Météo, Information **13.45** Télétourisme quotidien , mag. **13.55** Derrick VIII-IX, La bonne décision, série **14.55** Chez Maupassant -saison II, Une soirée, téléfilm **15.25** Chez Maupassant -saison II, Ce cochon de Morin, téléfilm **16.40** Arabesque IV, Le temps des voleurs, série **17.30** Arabesque IV, L'élixir de courte vie, série **18.27** Jamais sans mon livre **18.29** Chaud devant **18.30** Le 6 minutes , Information **18.35** Météo, Information **18.45** Au quotidien, Information **19.21** Monsieur Dictionnaire, Micro-programme **19.22** Météo, Information **19.30** JT 19h30 , Information **20.10** Météo, Information

20.20 Y'A PAS PIRE CONDUCTEUR

2/8, Divertissement Les huit candidats ont failli au test de connaissance théorique du code de la route. La production se voit dans l'obligation d'organiser un cours de rattrapage ! Quelle meilleure manière de tester ses connaissances que de les enseigner ?

21.30 Père et Maire, Entre père et maire, téléfilm

23.10 Matière grise, mag.

0.01 Questions d'argent, Maestro ou carte de crédit ?, Micro-programme

0.05 En quête de sens -Il était une foi , Émission concédée

RAI UNO

6.45 Raiuno E Tg1 Presentano unomattina **7.00** TG 1 **7.30** TG 1 L.I.S. **7.35** TG Parlamento - Che tempo fa **8.00** TG 1 **8.20** Tg1 Le idee - Che tempo fa **9.00** TG 1 **9.30** TG 1 - FLASH **10.00** Verdetto Finale Conduce Veronica Maya **10.50** Appuntamento al cinema **11.00** Occhio alla spesa Un programma ideato e condotto da Alessandro Di Pietro **11.25** Che tempo fa - TG1 **12.00** La prova de cuoco Conduce Antonella Clerici Con la partecipazione di Beppe Bigazzi e Anna Moroni Testi di Giuseppe Bosin, Matteo Catalano **13.30** Telegiornale **14.00** Tg1 Economia **14.10** Festa Italiana **16.15** La vita in diretta **16.50** Tg Parlamento **17.00** Tg1 - Che tempo fa **18.50** L'eredità Un programma condotto da Carlo Conti **20.00** Telegiornale

20.30 AFFARI TUOI

Dagli Studios di Roma Max Giusti conduce Affari Tuoi.

21.10 Rex - La scuola della paura - Affari di famiglia

Telefilm con Kaspar Capparoni

I^ visione Rai

22.55 Tg1

23.00 Porta a Porta

0.35 TG1 Notte - TG1 Le idee

1.05 Che tempo fa **1.10** Appuntamento al cinema **1.15** Sottovoce

PARIS PREMIERE

12.20 Tout le monde déteste Chris, série **12.45** Malcolm, 2 épisodes, série **13.30** Un jour une photo : 60 ans de photo journalisme à Paris Match **13.40** Les grosses têtes, Invités : Valérie Mairesse, David Pujadas, mag. **15.45** Paris première comédie live, Spectacle **17.30** Malcolm, 4 ép., série **19.10** Caméra café, 7 épisodes, série **20.30** Un jour une photo : 60 ans de photo journalisme à Paris Match

20.40 LE SCHPOUNTZ

film de Marcel Pagnol, 1938, 121 mn avec Fernandel. Une épicerie de village, en Provence. Baptiste Fabre y fait travailler ses neveux, Irénée et Casimir. Casimir s'applique. Irénée, persuadé que Dieu lui a donné un don d'acteur, dénigre le métier et attend sa chance. Justement, une équipe parisienne tourne les extérieurs d'un film dans la région. Elle trouve en Irénée le schpountz idéal : un naïf aux ambitions cinématographiques démesurées, à qui elle peut jouer un bon tour. Elle s'en paye une tranche en lui faisant signer un faux contrat mirifique. Persuadé d'être à l'aube d'une grande carrière, Irénée gagne Paris et se présente à la porte des studios…

22.45 La clé , film

0.35 La blonde et moi, mag. **1.00** Pif Paf, L'émission qui allume la télé

2.05 Un jour une photo

PLANETE

13.05 Des nounous pour animaux, 14/20, doc. **13.35** Tourisme sexuel : Un mari à tout prix, Fiancée à vendre, doc. **14.30** Hommes à vendre, doc. **14.55** Planète 2049, mag. **15.30** Dans le secret des villes -S.2, Viêt-Nam : les tranchées de l'ombre, doc. **16.15** Dans le secret des villes, Berlin : l'empire souterrain d'Hitler, doc. **17.00** Super ver, doc. **17.55** Megalopolis, Alexandra Leroux, doc. **18.55** Que le meilleur gagne !, Aigles lutteurs en Mongolie, doc. **19.50** A la recherche de la vérité -S.2, 2/13, doc.

20.40 MONDIALEMENT BON !

Il était une frite une fois, doc. de Pierre Bourgeois, GERARD LAFONT, pierre olivier FRANÇOIS et Stefano Tealdi. Fine, croustillante et grasse, partez à la découverte de la fabuleuse histoire de la frite. Ce documentaire raconte pourquoi les Incas ne l'ont pas inventée, comment on peut la faire chanter, pourquoi les Belges lui consacrent un musée, pourquoi les Américains en raffolent et les Japonais pensent qu'elle peut les rendre grands, blancs et blonds...

21.35 Mondialement bon !, Mondialement bon ! Sandwich et sans limites, doc.

22.35 Les ailes de la guerre (S.2), Missions de nuit, doc.

TF1

6.45 TFou, dessins animés **8.25** Météo **8.30** Téléshopping **9.15** Mission sauvetages, La tension monte, série **10.05** 10H Le Mag, mag. **11.05** Météo **11.10** 7 à la maison, Les choses de la vie, série

11.55 Attention à la marche ! jeu
12.55 Petits plats en équilibre
13.00 Le journal
13.50 Petits plats en équilibre
13.55 Les feux de l'amour, série
14.55 La passion d'Elsa, téléfilm
16.35 Seconde chance, série
17.35 Grey's Anatomy, série
Passé pas simple
18.25 À prendre ou à laisser, jeu
19.10 La roue de la fortune, jeu
19.50 Rallye Aïcha des gazelles
19.54 La prochaine fois, c'est chez moi
19.55 Météo
20.00 Le journal
20.35 C'est ma terre
20.40 Courses et paris du jour, météo

SÉRIE

20.45
LES EXPERTS : MIAMI
« 3 épisodes »
Série
Avec : Khandi Alexander (Alexx Woods), David Caruso (Horatio Caine), Emily Procter (Calleigh Duquesne).
Intrusion.
Histoire : Un couple et leur fils s'apprêtent à regarder tranquillement un film lorsque surgissent deux hommes cagoulés. Ils saccagent leur maison, les frappent puis l'un des deux criminels emmène le père de famille dans le garage où il le tue. Quand Horatio arrive, le corps est introuvable. En fouillant la chambre de l'adolescent, celui-ci découvre des sachets d'héroïne…

Suivi de : **Grand prix.**
Et de : **Mauvais sang.**

23.15
CONFESSIONS INTIMES
Présenté par Isabelle Brès.
Isabelle Brès nous invite à suivre le parcours d'hommes et de femmes qui se trouvent à des moments cruciaux de leur existence. Devant la caméra, ils livrent leurs états d'âme sans détour. Et pour les aider à passer ce cap délicat, un psychologue est à leurs côtés.

1.15 Au Field de la nuit, mag.
Présenté par Michel Field.
Chaque semaine, ce magazine de 52'est le rendez-vous de toute l'actualité littéraire.

2.20 50 mn inside, mag. **3.15** Reportages, Casino Academy, mag. **3.45** Histoires naturelles, Pas vu, pas pris, doc.

Demain soir
20.45 Série : Dr House

France 2

6.30 Télématin, mag. **8.45** Dans quelle éta-gère… **8.50** Des jours et des vies, série **9.15** Amour, gloire et beauté, série **9.40** C'est au programme, mag. **10.35** CD'aujourd'hui, Météo **10.55** Motus, jeu **11.25** Les Z'amours, jeu

12.00 Tout le monde veut prendre sa place, jeu
12.50 Rapport du Loto, Météo
13.00 Journal, météo
14.00 Toute une histoire, mag.
15.05 Un cas pour deux, série
17.10 En quête de preuves, série
Un père en colère
18.00 Côté match du jour
18.05 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires, série
Jusqu'à ce que la mort nous sépare 1/2
19.00 N'oubliez pas les paroles ! jeu
19.45 Fred et Jamy à la découverte du systême immunitaire
20.00 Journal
20.30 Programme court, Météo

SÉRIE

20.35
CONTES ET NOUVELLES DU XIXe SIÈCLE
« La maison du chat qui pelote »
Série
Avec : Mélanie Bernier (Augustine Guillaume), Raphaël Personnaz (Théodore de Sommervieux).
Histoire : Monsieur Guillaume est drapier à Paris. Il y tient une boutique à l'enseigne du Chat qui pelote, maison sérieuse qu'il gère "en bon père de famille". Père, il l'est justement, de deux filles : l'aînée Virginie, douce et patiente mais légèrement disgracieuse, la cadette Augustine si mignonne et si charmante qu'ils sont deux à en être amoureux, Joseph Lebas, le commis de Monsieur Guillaume, homme sérieux s'il en est et Théodore de Sommervieux, jeune aristocrate épris d'art et peintre à ses heures.

21.35
CHEZ MAUPASSANT
« Deux amis »
Série
Avec : Philippe Torreton (Morissot), Bruno Putzulu (Sauvage), Tina Beker (Suzon), Hélène De Saint-Père (Clotilde).
Histoire : Dans Paris assiégé, deux hommes se connaissent : Sauvage et Morissot. Avant la guerre, tous deux se croisaient tous les dimanches à la pêche. Mais les temps sont durs désormais.

22.10 Faites entrer l'accusé, mag.
Michel Fourniret et Monique Olivier, l'alliance diabolique

23.45 Journal de la nuit, Météo **0.05** Terrain vague, film **1.50** Dans le secret des lycées, doc. **2.55** Programmes Urti, doc.

Demain soir
20.35 Téléfilm : Le doux pays de mon enfance

France 3

6.00 Euronews **6.45** Toowam, jeunesse **8.30** C'est pas sorcier, Les chiens de traineaux, marathoniens des neiges, mag. **9.00** Plus belle la vie, série **9.30** Hooker, Le grand chef, série **10.20** C'est mieux le matin, mag. **11.05** Côté Cuisine, mag. **11.40** Le 12/13, Météo

13.00 30 millions d'amis collector
13.45 Inspecteur Derrick, série
14.45 Keno
14.50 Sénat info
15.00 Questions au gouvernement
16.05 Outremers, mag.
Harry Roselmack
16.30 @ la carte, mag.
17.30 Des chiffres et des lettres, jeu
18.00 Questions pour un champion, jeu
18.30 Fred et Jamy à la découverte du système immunitaire
18.35 Le 19/20, Météo
20.00 Tout le sport, mag.
20.10 Plus belle la vie, série

FILM

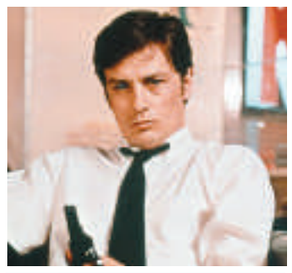

20.35
LE CLAN DES SICILIENS★★
Film de Henri Verneuil, 120 mn, 1970.
Avec : Jean Gabin (Vittorio Manalese), Alain Delon (Roger Sartet), Lino Ventura (Le commissaire Le Goff), Irina Demick (Jeanne Manalese).
Histoire : Pour remercier le clan des Siciliens d'avoir organisé son évasion, Sartet, jeune tueur, indique au patriarche Vittorio Manalese un coup important à faire : le vol d'une exposition de bijoux à Rome.

■ *Un incontournable classique du cinéma français avec un fantastique trio de monstres sacrés. Peut-être un des meilleurs films d'Henri Verneuil.*

22.30 Météo, Soir 3, Tout le sport

23.05
CE SOIR (OU JAMAIS !)
Présenté par Frédéric Taddeï.
Décrypter le monde contemporain à travers le prisme de la culture d'hier, d'aujourd'hui et de demain : un défi quotidien pour Frédéric Taddeï qui accueille, en direct sur le plateau, plusieurs invités d'horizons divers artistes, auteurs, essayistes, romanciers, cinéastes, créateurs…, pour échanger, comprendre et commenter les thèmes d'actualité, avec un ton libre et assumé.

0.20 Spéciale santé, mag.
Cœur : vos questions, nos réponses

2.10 Soir 3 **2.35** Plus belle la vie, série **3.00** Un livre, un jour **3.05** @ la carte, mag. **3.55** Outremers, mag.

Demain soir
20.35 Magazine : Des racines & des ailes

RTL 9

6.00 Téléachat, mag.

12.00 Cas de divorce, série
Vandame contre Vandame
12.35 Demain à la Une, série
13.30 Brigade des mers, série
15.10 Chien de flic
Film américain de Rod Daniel, 1989.
Avec James Belushi, Mel Harris, Kevin Tighe.
L'inspecteur Dooley est un flic solitaire et taciturne. Pour l'aider à enquêter sur un trafiquant de drogue, on lui attribue un coéquipier de son envergure dont personne ne veut, l'irascible Jerry Lee, le chien le plus teigneux, le plus remuant, le plus goinfre et le plus malodorant qui soit…
17.00 Ça va se savoir
17.45 Bienvenue chez vous
18.10 Top models, série
18.40 Friends, série
Celui qui réglait le mariage
Celui qui portait des lunettes
19.30 Rick Hunter, série

FILM

20.35
ALLO, MAMAN C'EST ENCORE MOI ★
Film américain de Amy Heckerling, 90 mn, 1991.
Avec : John Travolta (James Ubriacco), Kirstie Alley (Mollie Ubriacco), Olympia Dukakis (Rosie) et Elias Koteas (Stuart).
Histoire : À peine neuf mois se sont écoulés depuis *Allo maman ici bébé* et le très populaire Mikey voit arriver une petite sœur. Les voilà maintenant deux à juger le vaste monde des adultes et à commenter les efforts désespérés de Mollie et de James pour être de bons parents.

■ *Moins réussi que le premier opus, ce film perd de son charme en multipliant les personnages.*

22.20
SHADOWCHASER III
Téléfilm américain de John Eyres, 90 mn, 1995.
Avec : Christopher Atkins, Sam Bottoms, Musetta Vander.
Histoire : Il y a 25 ans que le vaisseau cargo spatial le Siberia a disparu. Il réapparaît sur une orbite de collision avec la station martienne orbitale Comstat 5. L'équipage de la station évitera le cargo et découvrira la raison pour laquelle le Siberia a disparu pendant 25 ans et comment son équipage a été tué, car la même chose guette la Station.

0.00 Marivaudages, série

0.15 Série rose, série **1.15** Cas de divorce, série **2.20** Poker After Dark, jeu **3.05** Peter Strohm, Une affaire d'honneur, série

Demain soir
20.35 Film : Simpatico

M6

7.05 M6 Kid, Pocoyo & Barbapapa autour du monde, jeunesse **7.40** Météo **7.45** Drôle de réveil !, divertissement **9.00** Météo **9.05** M6 boutique, météo, mag. **10.00** Star6 Music **11.25** La guerre à la maison, Vert de rage, série **11.50** Météo

11.55 Docteur Quinn, femme médecin, série
12.50 Le 12 50 / Météo
13.10 Ma famille d'abord, série
La grande conspiration
13.35 Meurtre en eaux troubles
Téléfilm américain de Mary Lambert, 88 mn.
Avec Rachel Ward, Terry O'Quinn.
15.20 Morrie, une leçon de vie, téléfilm
17.20 Hit machine
17.25 Paris 16e, série
17.55 Un dîner presque parfait
18.50 100% mag mag.
19.40 Météo / Six'
20.00 Malcolm, série
20.30 Tongs & paréo, série

DIVERTISSEMENT

20.40
NOUVELLE STAR
« Les auditions au théâtre du Trianon à Paris »
Divertissement présenté par Virginie Guilhaume
Les auditions continuent au théâtre du Trianon à Paris pour les 120 candidats retenus par le jury lors de sa tournée en France. À la fin de cette épreuve, ils seront 70 encore en compétition. Par la suite, ils interpréteront une chanson choisie dans une liste, sur scène et en trio, accompagnés d'un piano et d'une guitare. Quels candidats auront réussi à se qualifier pour ce second jour d'auditions ? Qui passera le cap de cette deuxième étape décisive ? Pour le jury, certains confirmeront leur talent, d'autres décevront. Grande nouveauté, les 4 membres du jury accorderont une chance pour quelques-uns. Qui sont-ils ?

22.40
NOUVELLE STAR : QUAND LE JURY SE LÂCHE !
Divertissement présenté par Virginie Guilhaume
Ce soir, vous verrez le second volet d'une série de trois émissions où vous redécouvrirez les moments cultes dans un programme exceptionnel. Vous replongerez dans les meilleurs moments du jury en direct du Pavillon Baltard et lors des auditions, commentés par ceux qui les ont vécus : leurs plus beaux dérapages, leurs plus grands coups de gueules, leurs plus grands coups de cœur, mais aussi leurs fous rires, leurs moments d'émotion et même de larmes.

23.50 Météo

23.55 Zone interdite, mag.

Demain soir
20.40 Magazine : 66 minutes

Canal+

6.25 Ma tribu, Rien à cirer, série **6.55** La matinale (C) **8.28** SAV des émissions **8.30** Julia, film **10.50** Le bonus de Guillaume **10.55** Diamonds, 1re partie, série

12.20 L'édition spéciale mag. (C)
13.45 Le quinté + La grande course (C)
En direct de l'hippodrome de Compiègne - Plat
14.00 Dexter. Série
Deux épisodes
15.35 Dimanche +
16.35 King of California ★★
Film américain de Michael Cahill, 2007.
Avec Michael Douglas, Evan Rachel Wood.
18.05 L'album de la semaine (C)
18.15 Les Simpson. Série (C)
Le péché de Ned
18.40 Le JT de Canal + (C)
19.05 Le grand journal (C)
19.55 Les Guignols de l'info (C)
20.10 Le grand journal la suite (C)

FILM

20.45
SOYEZ SYMPAS, REMBOBINEZ★★
Film américain de Michel Gondry, 97 mn, 2008.
Avec : Jack Black (Jerry Gerber), Mos Def (Mike), Danny Glover (Elroy Fletcher), Mia Farrow (Miss Falewicz).
Histoire : En tentant de saboter une usine électrique, Jerry a acquis de dévastateurs pouvoirs magnétiques. Quand il se rend, comme chaque jour, au vidéoclub où travaille son copain Mike, c'est la catastrophe : tous les films en rayon sont effacés.

■ *Michel Gondry réalise un bel hommage au cinéma sous le couvert de l'humour. Ce film donne envie d'en revoir de nombreux autres.*

22.25 Les films faits à la maison

22.55
THRILLER IN MANILA
Documentaire
Après le remarqué *New York Cosmos*, consacré à la planète foot, le documentariste John Dower s'immerge une nouvelle fois dans la frénésie du sport de haut niveau. Délaissant les crampons pour les crochets, il raconte dans *Thriller in Manila* l'un des combats qui ont contribué à construire la légende de la boxe en général et celle d'un champion en particulier : Mohamed Ali. Le 1er octobre 1975, à Manille, aux Philippines, le champion rencontre son rival de toujours, Joe Frazier.

0.30 Le chaos, film

2.30 Amer béton, film d'animation **4.20** Peur(s) du noir, film d'animation **5.40** L'hebdo cinéma

Demain soir
20.50 Film : Notre univers impitoyable

Arte

8.00 Le dessous des cartes : Du GPS à Galiléo, mag. **8.10** X : enius : Comment planifier la ville de demain ?, mag. **8.40** Chic !, mag. **9.10** Les plongeurs voient rouge !, doc. **9.55** Milice, film noir, doc. **11.30** La télévision des Dominicains, mag.

12.00 Chic ! mag.
12.30 Arte culture - info
13.00 Chapeau melon et bottes de cuir
14.00 Le Nord et le Sud (17). Série
14.45 Propriété interdite film
16.30 Suis-moi… en Colombie doc.
16.55 X : enius : Comment planifier la ville de demain ? mag.
17.25 Chapeau melon et bottes de cuir série
18.15 Nouvelles de Sibérie doc.
19.00 Cuisines des terroirs : La Pologne mag.
19.30 Arte culture - info
20.00 Le Nord et le Sud, série
19. Captivité

MAGAZINE

20.45
L'AVIS DES AUTRES
Présenté par Patrick Poivre d'Arvor.
Au sommaire : **Sécurité ou liberté, faut-il choisir ?** Avec notamment des reportages et une interview de Jacques Barrot, commissaire européen en charge du secteur justice, sécurité, liberté. Second dossier, à l'occasion du procès AZF à Toulouse : **Industrie : zones à risques**.

22.45 Le dessous des cartes mag.
Pour éclairer un débat complexe et souvent partisan, *Le dessous des cartes* consacre trois numéros aux migrations internationales, au cœur tout à la fois des questions de survie, d'identité, de sécurité, d'économie et de développement.

22.58 Thema : Turcs et Arméniens, le poids du souvenir

23.00
L'ASSASSINAT DE HRANT DINK
Documentaire, 2008, 58 mn.
Dans son journal *Agos*, il œuvrait avec courage à la reconnaissance des massacres de 1915, mais aussi à la réconciliation des deux communautés. Qui en Turquie voulait la mort de Hrant Dink ?

23.55 La chanson de Nahide, doc.
La réalisatrice turque Berke Bas n'a appris que très tard que sa grand-mère Nahide était d'origine arménienne. Ce n'est qu'après la disparition de celle-ci que le secret de famille a été révélé au grand jour.

0.50 Le dessous des cartes, mag. **1.15** La petite amie d'Émile, moyen-métrage **2.00** Philosophie : Inspiration, mag.

Demain soir
20.45 Documentaire : Sabordage aux Dardanelles

France 5

6.45 L'emploi par le net, émission **6.50** Debout les Zouzous, jeunesse **9.00** Les maternelles, mag. **10.15** On n'est pas que des parents, mag. **11.10** Les éléphants d'Amboseli, doc.

12.00 Midi les Zouzous jeunesse
13.35 Le magazine de la santé mag.
14.30 Allô, docteurs mag.
Dans cette émission en direct et totalement interactive, le duo du *Magazine de la santé*, épaulé par au moins deux spécialistes différents chaque jour, répond aux questions SMS ou Internet des téléspectateurs.
15.00 Duels : dans les villes doc.
15.35 Supersciences : la naissance de l'univers doc.
16.30 J'ai vu changer la terre doc.
La grande sécheresse
17.30 C à dire ?! mag.
17.45 C dans l'air mag.
19.00 Le magazine de la santé mag.
19.50 Allô, docteurs mag.
20.20 C à dire ?! mag.

DOCUMENTAIRE

20.35
ADOPTE-MOI
« 3/4 »
Documentaire
À l'orphelinat de Ciai au Burkina Faso, Karine et Eric retrouvent Henri, impressionné. Ils visitent ensemble la petite maison aménagée dans l'orphelinat qui permet aux parents adoptants de faire connaissance avec leur enfant. La première rencontre s'avère difficile. En Lettonie, Catherine, Hugues et leurs trois enfants poursuivent leur première expérience de vie à 5 avant l'envole pour la Normandie. À Evreux, Léa quitte définitivement le foyer de l'enfance et arrive chez elle. Ses parents terminent les formalités du placement en vue d'adoption…

21.40
ADOPTE MOI
Documentaire
À Ouagadougou, Karine et Eric se sont installés dans une pension de famille à côté de l'ambassade pour attendre le visa de Henry. À Beaulieu, en Normandie, les trois petits Lettons effectuent leur première visite chez le pédiatre. Constance, Jeanne et Baptiste se font parfaitement à leur nouvelle vie avec leurs nouveaux prénoms : ils vont pouvoir assister à leur premier jour de classe. Retour au Burkina Faso, à la pouponnière de Jocheba où Martine accueille chaque jour des orphelins abandonnés par leur mère…

22.35 C dans l'air

23.50 On n'est pas que des parents, mag.
0.35 Allô, docteurs, mag.

Demain soir
20.35 Magazine : Question maison

W9

6.00 Wake up, mag. **9.00** W9 hits, musique Toutes les chansons que l'on fredonne, les meilleures ventes du moment, ainsi que tous les artistes qui font l'actualité, tant sur la scène musicale nationale qu'internationale. **11.55** @ vos clips **12.40** Les Simpson, dessin animé **13.05** Les Simpson, dessin animé **13.30** The Sentinel, série **14.25** The Sentinel, série avec Richard Burgi, Garett Maggart **15.30** W9 hits **15.50** À vos clips **16.50** Un, dos, tres, série **17.40** Un, dos, tres, série avec Beatriz Luengo, Mónica Cruz **18.45** Buffy contre les vampires, série **19.35** Les Simpson, dessin animé **20.00** Les Simpson, dessin animé

MAGAZINE

20.35
ENQUÊTE D'ACTION
« Partis de rien : ils ont tout réussi »
Dans la vie il est toujours possible de s'en sortir et ils en sont l'incarnation. Ils sont partis dans la vie sans rien, la maladie les a frappé ou ils se sont tout simplement battus contre les pires préjugés… Et pourtant ils ont réussi aux quatre coins du monde… À travers le destin exceptionnel de cinq français, *Enquête d'Action* a décidé de vous faire découvrir les secrets de ceux qui réussissent…

22.05 W9 mag, mag.
Jet Set : les coulisses de la nouvelle Chine
Les derniers jeux olympiques ont poussé Pékin sur le devant de la scène internationale. Une chose est sûre, le pays s'occidentalise et le communisme de Mao est bel et bien en train de mourir !

23.10 Catch américain : le retour des héros **1.00** Tendances

Virgin 17

6.00 Morning tubes **8.30** Hit album best of **9.00** Morning tubes **9.55** Hit Virgin17.fr **10.55** UK 15 **12.00** Puissances tubes **12.35** Goldorama **13.00** Janice Dickinson Modeling Agency, télé-réalité **13.35** Alias, série avec Jennifer Garner, Victor Garber, Lena Olin, Ron Rifkin, Michael Vartan **14.30** Puissance tubes **16.20** Club 15 **17.25** One piece, série **17.55** Supercopter, série **18.40** Alias, série avec Jennifer Garner, Victor Garber, Lena Olin, Ron Rifkin, Michael Vartan **19.30** Janice Dickinson modeling agency, télé-réalité **20.00** Le prince de Bel Air, série avec Will Smith, Alfonso Ribeiro **20.35** Zap 17'

FILM

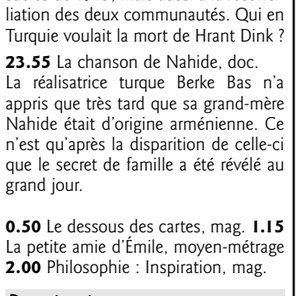

20.40
DELICATESSEN
Film français de Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet, 100 mn, 1991.
Avec : Dominique Pinon.
Histoire : Sur un terrain vague se dresse un immeuble insalubre dont les locataires sont étranges, chacun à leur manière. Tous sont clients de la boucherie Delicatessen du rez-de-chaussée, mais ignorent exactement la provenance de la viande que leur procure leur boucher (Jean-Claude Dreyfus), d'autant plus qu'en cette période de guerre, les temps sont plutôt au rationnement…

22.20 Diamond Dogs
Film de S. Dotan et D. Lundgren, 2007
Avec Dolph Lundgren, Yu Nan.
Xander Ronson est un aventurier. Il est embauché afin de protéger un groupe de personnes à la recherche d'un trésor perdu depuis longtemps, un Tangka.

0.00 Metal nation spécial

1.00 Cliporama **2.45** Goldorama

Eurosport

6.45 Eurosport Info **8.30** Curling : Championnats du monde Dames, Corée du Sud, sport **10.00** Saut à skis : Coupe du Monde à Planica, Slovénie **11.15** Football : Eurogoals **12.00** Curling : Championnats du monde Dames, Corée du Sud, sport **15.00** Football : Eurogoals **15.45** Biathlon : Coupe du Monde à Trondheim, Norvège **16.30** Saut à skis : Coupe du Monde à Planica, Slovénie **18.00** Football : Eurogoals Flash **18.15** Football : Eurogoals One to One **18.45** Bras de fer **19.15** Catch : This Week on World Wresling Entertainment **19.45** Catch : Vintage Collection **20.45** Omnisport : Best of Live

SPORT

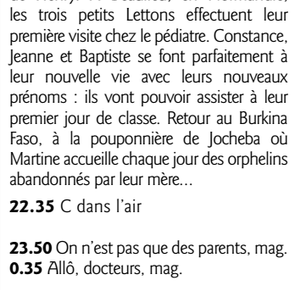

21.00
PATINAGE ARTISTIQUE : CHAMPIONNAT DU MONDE À LOS ANGELES, ÉTATS-UNIS
Sport, 2009
Épreuve de danse imposée Deux mois après les Championnats d'Europe à Helsinki, Eurosport diffuse le rendez-vous de la saison : les Championnats du Monde à Los Angeles. Au programme : 25 heures de LIVE avec les épreuves de danse sur glace, simple messieurs, simple dames et couple, commentées par notre consultant Gwendal Peizerat.

0.30 FIA WTCC :
FIA WTCC magazine, 2009
Toute l'actualité du Championnat du monde des Voitures de Tourisme de la FIA. Retour sur la 2e manche de la saison 2009 du WTCC qui s'est déroulé à Puebla au Mexique.

1.00 Bras de fer : Pal / Nal, rediffusion

TMC

7.00 Télé achat, mag. **10.10** Le baby-sitter, téléfilm **11.50** Alerte cobra, Mauvaise surprise, Revanche explosive, série avec Erdogan Atalay, Gottfried Vollmer, Charlotte Schwab, Rene Steinke **13.30** TMC météo **13.35** Hercule Poirot, Énigme à Rhodes, série **14.25** Les souvenirs de Sherlock Holmes, Le mystère de Glavon Manor (1/2 et 2/2), série **16.10** Rick Hunter, Le cri du silence. Ambition aveugle, série avec Fred Dryer, Stepfanie Kramer **17.55** Alerte Cobra, Le point de non retour, série avec Erdogan Atalay, Gottfried Vollmer **18.45** Angel, Folle, Libération, série **20.25** TMC info, météo

MAGAZINE

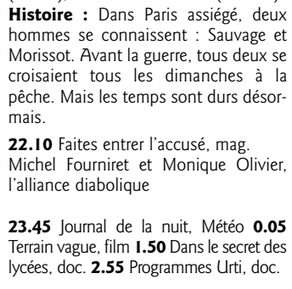

20.40
90'ENQUÊTES
« Gastronomie française : la guerre des chefs. Le plaisir de cuisiner serait-il de retour ? »
Présenté par Carole Rousseau.
Alors que les Français semblent retrouver le chemin des fourneaux et prendre plaisir à concocter de bons petits plats pour leur famille ou leurs amis, que se passe-t-il dans les cuisines des grands restaurants ?

23.05 New York police judiciaire
série
3 épisodes
Le profit à tout prix.
Camouflage.
Une équipe de rêve.

1.30 Cold squad, brigade spéciale, série, Entrepôt **2.15** La Crim', série, Le secret **3.20** TMC Charme, série **4.20** Les filles d'à côté, série, 4 épisodes

NT1

7.05 Télé achat NT1, mag. **10.20** Les enquêtes impossibles 2007-2008, mag. **11.25** Les enquêtes impossibles, mag. **12.25** 500 euros plus tard, Une serial déco, mag. **12.55** Les vacances de l'amour, Sans elle, série **13.50** Medicopter, Le tout pour le tout, série avec Hanno Pöschl, Serge Falck. **14.45** Crimes en série, Variations mortelles, série **16.20** Medicopter, Le tunnel infernal, série avec Hanno Pöschl. **17.10** Medicopter, Danger en plein vol, série avec Hanno Pöschl, Serge Falck. **18.05** Invisible man, La femme invisible, série **18.50** Invisible man, Médecine de choc, série **19.45** How I met your mother, 2 pisodes, série

FILM

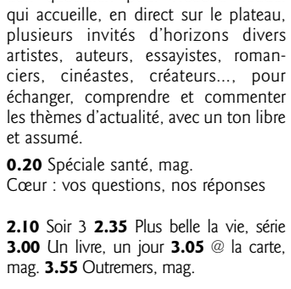

20.35
LA VIE DE DAVID GALE
Film américain de Alan Parker, 130 mn, 2003.
Avec : Kevin Spacey, Kate Winslet, Cleo King, Constance Jones.
Histoire : Militant contre la peine capitale au Texas, le docteur David Gale, un professeur d'université, se retrouve à tort condamné à mort pour le viol et le meurtre de l'activiste Constance Harraway. Dans sa cellule, il reçoit Elizabeth Bloom, une journaliste qui mettra tout en œuvre pour prouver son innocence. Mais y parviendra-t-elle ?

22.50 À tombeau ouvert
Film américain de Martin Scorsese.
Avec Patricia Arquette, Nicolas Cage.
Frank Pierce est infirmier. À bout de forces et hanté par le souvenir de toutes les vies qu'il n'a pas pu sauver, il sillonne au volant de son ambulance les rues des quartiers de New York.

0.55 JT NT1 **1.00** Série rose, série **2.05** Affaires criminelles mag.

NRJ 12

6.00 Télé achat **8.50** Hélène et les garçons, La tentation, 2 & 3/3, série **9.20** Hélène et les garçons, série **9.50** Tellement people Tahiti, emission **11.20** Dossier : disparus, série **12.15** Friends, série **12.40** Friends, série **13.05** Friends, série **13.35** En quête de preuves, série **14.30** En quête de preuves, série **15.25** Chéri, je change de famille, télé-réalité **17.05** Friends, série **17.30** Friends, série avec Jennifer Aniston, Courteney Cox, Matthew Perry, Lisa Kudrow, Matt LeBlanc. **17.55** X-files aux frontières du réel, série **18.40** X-files aux frontières du réel, série avec David Duchovny, Gillian Anderson. **19.30** Central nuit, série

FILM

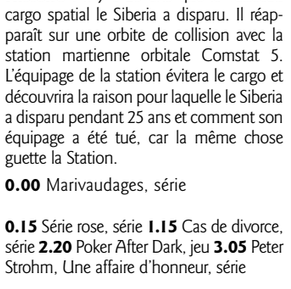

20.35
KULL LE CONQUÉRANT
Film américain de John Nicolella, 1997.
Avec : Kevin Sorbo, Thomas Ian Griffith.
Histoire : Sa force et sa droiture ont fait du valeureux Kull un souverain respecté de tous. Mais ces qualités lui ont cependant attiré la haine d'une poignée de nobles corrompus bien déterminés à l'éliminer. Epris d'une esclave, Zareta, qu'il est sur le point d'épouser, Kull se laisse troubler par une sorcière, Akivasha, que ses rivaux ont fait en sorte de ressusciter pour le tuer la nuit de ses noces.

22.20 Batman forever
Film américain de Joel Schumacher, 1995
Avec Val Kilmer, Tommy Lee Jones, Jim Carrey, Nicole Kidman.
Batman est en butte aux attaques répétées du forcené Double-Face, tandis que son alter ego Bruce Wayne s'est attiré la haine de l'Homme-Mystère.

0.30 Masters of horror, série **1.30** NRJ poker le duel

Direct 8

7.30 Langue de bois s'abstenir **8.30** Tous les goûts sont dans la culture, mag. **9.00** Morandini ! mag. **10.00** Bien-être **11.00** À vos recettes **11.55** La pause actu **12.40** Starsky & Hutch, série **13.35** Charlemagne, 3/3, téléfilm avec Anny Duperey, Christian Brendel, Xavier Deluc, Sophie Duez, Corinne Touzet. **15.10** L'institutrice, téléfilm avec Claire Borotra, Georges Corraface, Mathieu Rozé. Septembre 1948. Jeanne, 25 ans, institutrice, est affectée à Brousse, un village d'Auvergne, où enseigne Henri, son ami d'enfance. **17.00** L'homme qui tombe à pic, série **18.40** Flash info **18.45** Morandini !, mag. **19.45** Starsky et Hutch, série

FILM

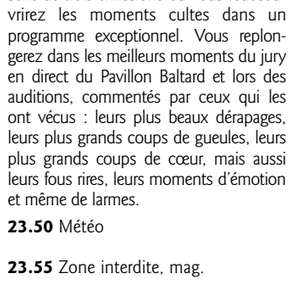

20.40
LE TRIPORTEUR
Film de Jacques Pinoteau
Avec : Darry Cowl, Pierre Mondy.
Histoire : Antoine, garçon-livreur chez le boulanger d'un petit village de Provence vient de se faire renvoyer après avoir saccagé le domicile de son employeur ! Il faut dire que le jeune homme est un grand gaffeur… Passionné par le football, il décide d'aller voir son équipe favorite disputer la finale d'une coupe à Nice, malheureusement, il ne dispose pour voyager que d'un triporteur qui lui jouera de nombreux tours…

22.30 Politiquement parlant, mag.
Invité : Eric Woerth, ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique

23.20 Face à Alain Minc, mag.
0.15 Morandini mag.

1.10 Tous les goûts sont dans la culture mag. **1.40** Ça tourne **2.10** Langue de bois s'abstenir mag. **3.10** Voyage au bout de la nuit

W9

6.00 Wake up, mag. **9.00** W9 hits, musique Toutes les chansons que l'on fredonne, les meilleures ventes du moment, ainsi que tous les artistes qui font l'actualité, tant sur la scène musicale nationale qu'internationale. **11.55** @ vos clips **12.40** Les Simpson, dessin animé **13.05** Les Simpson, dessin animé **13.30** The Sentinel, série **14.25** The Sentinel, série avec Richard Burgi, Garett Maggart **15.30** W9 hits **15.50** À vos clips **16.50** Un, dos, tres, série **17.40** Un, dos, tres, série avec Beatriz Luengo, Mónica Cruz **18.45** Buffy contre les vampires, série **19.35** Les Simpson, dessin animé **20.00** Les Simpson, dessin animé

MAGAZINE

20.35
ENQUÊTE D'ACTION
« Partis de rien : ils ont tout réussi »
Dans la vie il est toujours possible de s'en sortir et ils en sont l'incarnation. Ils sont partis dans la vie sans rien, la maladie les a frappé ou ils se sont tout simplement battus contre les pires préjugés… Et pourtant ils ont réussi aux quatre coins du monde… À travers le destin exceptionnel de cinq français, *Enquête d'Action* a décidé de vous faire découvrir les secrets de ceux qui réussissent…

22.05 W9 mag, mag.
Jet Set : les coulisses de la nouvelle Chine
Les derniers jeux olympiques ont poussé Pékin sur le devant de la scène internationale. Une chose est sûre, le pays s'occidentalise et le communisme de Mao est bel et bien en train de mourir !

23.10 Catch américain : le retour des héros **1.00** Tendances

Virgin 17

6.00 Morning tubes **8.30** Hit album best of **9.00** Morning tubes **9.55** Hit Virgin17.fr **10.55** UK 15 **12.00** Puissances tubes **12.35** Goldorama **13.00** Janice Dickinson Modeling Agency, télé-réalité **13.35** Alias, série avec Jennifer Garner, Victor Garber, Lena Olin, Ron Rifkin, Michael Vartan **14.30** Puissance tubes **16.20** Club 15 **17.25** One piece, série **17.55** Supercopter, série **18.40** Alias, série avec Jennifer Garner, Victor Garber, Lena Olin, Ron Rifkin, Michael Vartan **19.30** Janice Dickinson modeling agency, télé-réalité **20.00** Le prince de Bel Air, série avec Will Smith, Alfonso Ribeiro **20.35** Zap 17'

FILM

20.40
DELICATESSEN
Film français de Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet, 100 mn, 1991.
Avec : Dominique Pinon.
Histoire : Sur un terrain vague se dresse un immeuble insalubre dont les locataires sont étranges, chacun à leur manière. Tous sont clients de la boucherie Delicatessen du rez-de-chaussée, mais ignorent exactement la provenance de la viande que leur procure leur boucher (Jean-Claude Dreyfus), d'autant plus qu'en cette période de guerre, les temps sont plutôt au rationnement…

22.20 Diamond Dogs
Film de S. Dotan et D. Lundgren, 2007
Avec Dolph Lundgren, Yu Nan.
Xander Ronson est un aventurier. Il est embauché afin de protéger un groupe de personnes à la recherche d'un trésor perdu depuis longtemps, un Tangka.

0.00 Metal nation spécial

1.00 Cliporama **2.45** Goldorama

Mots Fléchés

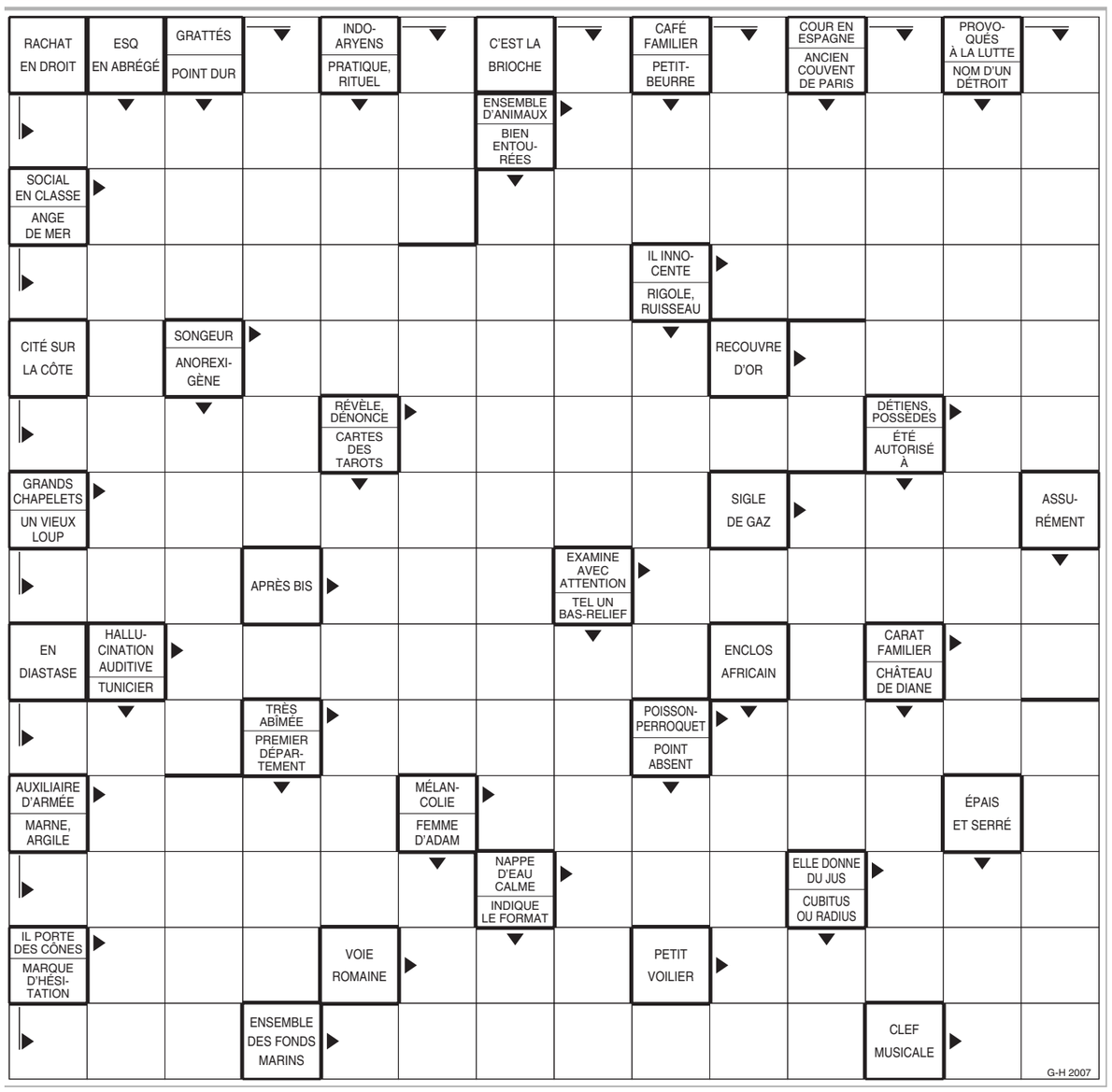

Horoscope

BÉLIER(21/03 - 20/04)
Amour : Un climat d'incompréhension risque de s'installer dans votre couple. Si vous choisissez de laisser pourrir la situation, en espérant que les choses se régleront d'elles-mêmes, gare à la catastrophe ! Célibataire, vous aurez des chances de faire une rencontre déterminante. **Travail :** Jupiter influencera le secteur carrière de votre thème. Au positif, il vous apportera enfin des opportunités intéressantes dans votre travail.

TAUREAU(21/04 - 20/05)
Amour : Ne vous étonnez pas de découvrir tout d'un coup chez vous de belles qualités de cœur dont vous n'aviez jamais soupçonné l'existence. C'est que cette fois-ci vous serez vraiment amoureux. L'amour, vous le savez bien, a toujours quelque chose de radieux. **Travail :** Journée des plus favorables côté travail. Vous obtiendrez des résultats substantiels. La présence de Mercure dans votre Ciel vous rendra néanmoins impatient.

GÉMEAUX(21/05 - 21/06)
Amour : Célibataire, vous profiterez pleinement de votre liberté, et vous ne saurez plus où donner du cœur ! Pour les couples mariés, en revanche, la situation risque d'être nettement moins euphorique. **Travail :** Le moment sera venu de mettre la dernière touche au projet qui vous tient le plus à cœur. Bien soutenu par de puissants influx astraux, vous obtiendrez d'importants appuis logistiques et financiers. Votre travail quotidien vous donnera beaucoup de satisfactions.

CANCER(22/06 - 22/07)
Amour : Que d'occasions de rencontres et d'aventures sentimentales aujourd'hui ! Vous ne saurez plus où donner de la tête et serez confronté à l'embarras du choix. Les célibataires seront particulièrement à la fête, et ils n'auront pas peur de tomber amoureux. **Travail :** Dans le domaine professionnel, vous travaillerez d'arrache-pied, élaborant tout un programme même pour l'année à venir. Vous ferez appel à votre intuition, ce qui n'est pas si fréquent.

LION(23/07 - 22/08)
Amour : Avec cet aspect d'Uranus, vous serez amené à faire le point sur votre vie conjugale. Mais ne vous repliez pas sur vous-même. Discutez plutôt de ce qui vous préoccupe avec votre conjoint ou partenaire. **Travail :** Au travail, avec le soutien total et inconditionnel de la planète Jupiter, vous triompherez glorieusement de vos adversaires et engrangerez des succès à profusion. Cependant, ne laissez pas ces victoires vous monter à la tête.

VIERGE(23/08 - 22/09)
Amour : Sous l'influence restrictive de Saturne, vous vous montrerez très exigeant envers votre conjoint. Vous aurez du mal à l'accepter tel qu'il est. Bien sûr, vous pouvez chercher à améliorer les choses, mais faites preuve d'un tact extrême. **Travail :** Vous serez tout entier tourné vers la réalisation de vos objectifs professionnels. Vous aurez un tonus formidable, et vous parviendrez à faire démarrer des projets qui semblaient pourtant voués à l'échec.

BALANCE(23/09 - 22/10)
Amour : Cet environnement astral vous promet une fois de plus une phase très faste sur le plan conjugal. Vénus en aspect harmonique vous gratifiera d'une nouvelle lune de miel. Vous aurez l'occasion de renouer de vrais liens de complicité. **Travail :** Vous bénéficierez d'un climat qui vous permettra de faire preuve d'une confiance en vous-même à toute épreuve. Aucun obstacle ne pourra vous résister si vous vous fixez des buts précis et accessibles.

SCORPION(23/10 - 21/11)
Amour : Quelles belles perspectives pour cette journée ! Vos relations avec l'homme (la femme) de votre vie seront principalement fondées sur la confiance et la complicité. Vous aurez autant besoin l'un que l'autre d'harmonie, de détente. **Travail :** Beaucoup d'allant et d'énergie au menu du jour sur le plan professionnel. Cependant, soyez vigilant : à cause des aspects turbulents de Pluton, vous risquez de faire de mauvais choix.

SAGITTAIRE(22/11 - 20/12)
Amour : Placée sous la juridiction de Vénus, cette journée devrait vous permettre de vous rapprocher de votre conjoint ou partenaire. Nombre d'entre vous sortiront d'une phase délicate, marquée par une certaine froideur en couple. **Travail :** Plusieurs aspects positifs dans le secteur de la profession. Si vous souhaitez élargir le champ de vos activités, vous pourrez prendre des contacts très intéressants durant la journée.

CAPRICORNE(21/12 - 19/01)
Amour : Après bien des doutes, vous allez, grâce à Vénus bien aspectée, retrouver toute votre confiance en votre capacité de trouver le bonheur amoureux. **Travail :** Vu cet aspect de Pluton, vous aurez sans doute beaucoup à faire, et ne pourrez pas relâcher votre effort, même si vous rêvez de prendre un peu de distance. Votre poste ne sera pas menacé, à condition que vous restiez prudent et discret.

VERSEAU(20/01 - 18/02)
Amour : Pour la plupart d'entre vous, natifs mariés, la vie de couple suivra son cours, sans événement notable à signaler. Sans doute serez-vous, chacun de votre côté, très absorbés par vos occupations, ce qui limitera vos relations aux questions domestiques et familiales. **Travail :** Satisfactions concrètes qui vous encourageront à soutenir votre rythme de travail. Grâce aux vibrations cosmiques propices, vous surmonterez aisément les obstacles.

POISSONS(19/02 - 20/03)
Amour : Les influences astrales seront très complexes ce jour, et vos affaires de cœur risquent de connaître des hauts et des bas excessifs. Quelqu'un pourrait même chercher à vous mettre des bâtons dans les roues. **Travail :** Cet aspect d'Uranus est très constructif dans le domaine de la vie professionnelle. Vous obtiendrez des résultats appréciables dans les professions médicales, paramédicales, financières, juridiques, et dans les assurances.

HAGAR DUNOR le Viking

ÇA FAIT TOUJOURS PLAISIR DE REVENIR À LA MAISON APRÈS UN LONG SÉJOUR CHEZ TA MÈRE
J'ESPÈRE QUE TON PÈRE N'A PAS INVITÉ SES AMIS JOUEURS DE CARTES POENDANT NOTRE ABSENCE !

PLUME D'ŒUF

NE RESTE PAS ASSIS LÀ ! RAMASSE DU BOIS, SACHEM !
ELLE NE PEUT PAS TE COMMANDER COMME ÇA, FILS !?
JUSTE UNE FOIS...
J'AIMERAIS BIEN QU'ELLE ARRÊTE D'AMIDONNER TON CALEÇON !

L'Opération

Les chiffres manquants de cette addition ont été isolés ligne par ligne. Repositionnez-les afin d'obtenir une opération juste. Y parviendrez-vous en moins de 2 minutes ?

2 ☐ 4 9 ☐ ☐ ⇐ 137
⊕ 1 ☐ 6 ☐ 9 4 ⇐ 25
⊕ ☐ 2 ☐ 4 ☐ 8 ⇐ 356
☐ 1 ☐ 6 7 9 ⇐ 49

L'Inconnu

Trouvez un nombre de quatre chiffres sachant que :
- La somme de tous ses chiffres est égale à 25 et celle de son premier et de son dernier chiffre vaut 12.
- Le produit de ses deux premiers chiffres est égal à 35 et celui de ses deux derniers vaut 40.

7 Différences

Le Mot Secret

Repérez, dans la grille, chacun des termes de la liste et entourez-les ! Les 9 lettres restantes vous permettront de reconstituer un mot répondant à cette définition :
Plante dont les feuilles évoquent celles de l'épinard.

ACCABLANTE
AIOLI
APPLIQUE
BISEE
CAUSERIE
COMPLIQUER
CONSCIENCE
CONTROLEUR
COQUELICOT
CORNIERE
CRUEL
DELIE
DOLMEN
EMAILLAGE
FIDELEMENT
FOURNI
GREE
IMBIBE
INONDATION
LEGEREMENT
LOBE
MODERATION
MURE
NOVA
PITT
PLONGEUSE
PRONONCEE
REDU
RELIGION
RETINITE
TIRAILLEUR
TOME

N	C	L	T	A	C	C	A	B	L	A	N	T	E	
E	O	E	E	E	R	E	I	N	R	O	C	U	C	
C	Q	I	B	G	R	E	E	M	I	T	Q	D	N	
R	U	R	T	O	E	M	L	T	B	I	S	E	E	
U	E	E	R	A	L	R	A	I	L	I	T	R	I	
E	L	S	S	O	D	R	E	P	G	I	B	E	C	
L	I	U	D	U	E	N	P	M	N	I	A	E	S	
L	C	A	P	D	E	A	O	I	E	A	O	C	N	
I	O	C	O	I	I	G	T	N	N	N	V	N	O	
A	T	M	L	O	T	E	N	G	I	R	T	O	C	
R	U	E	L	O	R	T	N	O	C	O	U	N	N	
I	D	I	M	R	E	U	Q	I	L	P	M	O	C	
T	N	E	M	E	L	E	D	I	F	P	N	R	F	
E	G	A	L	L	I	A	M	E	R	U	M	P	E	

Mots Croisés

HORIZONTALEMENT :
I. Plante des terrains incultes. **II.** Ancien droit. Terme du jeu de tennis. **III.** Chefs de bureaux de poste. **IV.** Ce n'est qu'un symbole. Substance organique de la manne du frêne. **V.** Dispose en long et en large. Faible courant. **VI.** Lettre de rapport. Grimace de mécontent. **VII.** Épargnant avec avarice. **VIII.** Sans pareil. Nageur pourpre. **IX.** Qui manquent de sérieux. **X.** Indiqua un état noir. Limon de plateaux.

VERTICALEMENT :
1. On lui préfère le stylo. **2.** Évoque un grand archipel. **3.** Sur facture. Son bois est utilisé pour le contreplaqué. **4.** Telle la vie d'un ermite. **5.** Étoiles brillantes. Comme au premier jour. **6.** Possessif. Sable breton. **7.** Souvent libre de nos jours. Vachement bien roulée ? **8.** Cousin de l'ara. Qualité du présent. **9.** Appareil décoratif d'éclairage. En cornet. **10.** Puis. Atteint. Ordinaire amélioré.

LOTO
LUNDI 23 MARS 2009
1 2 10 25 33 4
5 BONS NUMÉROS
Aucun gagnant.
5 BONS NUMÉROS 9 65 256,50 €
4 BONS NUMÉROS 339 1 019,10 €
3 BONS NUMÉROS 17 193 8,80 €
2 BONS NUMÉROS 237 149 4,50 €
323 392 grilles à 2 numéros cochés
5 191 982
7 000 000 €*
61 113
www.francaisdesjeux.com
FRANÇAISE DES JEUX

Sudoku

Facile — Moyen

Complétez cette grille, de manière que pour chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases tous les chiffres de 1 à 9 soient utilisés.

	9	6	8	5		4		
8			9	2				
7		2	1					
	6		7					
		9		1				
1		5			2	9		6
	1	8				6	7	
9	2				1		4	3
						5		9

	9			5		4		
				8	3			
		5		1			9	8
4					9			7
	8	7						6
		1			6	9		
	1	8	3					
2	7		5		1			3
5				7		6		

Solutions

Mots Fléchés

H	E	M	■	B	E	N	T	H	O	S	■	U	T	
P	I	N	■	V	I	A	■	C	O	T	R	E	P	
G	L	A	I	S	E	■	L	A	C	■	E	D	F	
■	A	F	A	T	■	S	P	L	E	E	N	■	F	
A	S	E	■	U	S	E	E	■	S	C	A	R	E	
■	■	P	H	O	N	E	M	E	■	A	■	A	N	
L	E	U	■	T	E	R	■	S	C	R	U	T	E	
■	R	O	S	A	I	R	E	S	■	G	P	L	■	
N	I	C	E	■	D	E	N	O	T	E	■	A	S	
■	U	■	P	E	N	S	I	F	■	D	O	R	E	
S	Q	U	A	T	I	N	A	■	A	L	I	B	I	
■	S	O	C	O	I	O	E	D	U	C	A	T	I	F
R	E	M	E	R	E	■	E	L	E	V	A	G	E	
D	■	■	D	■	■	N	■	B	■	D	■	■	D	

Mots Croisés

E	V	O	E	L	■	E	O	Y	E
M	E	R	I	L	E	S	P	U	E
U	N	I	■	E	D	I	U	N	E
L	E	S	I	S	N	A	N	T	M
P	I	■	T	■	M	O	U	E	■
U	■	R	E	I	■	E	L	I	T
E	N	E	V	E	U	R	S	■	E
T	A	■	M	A	N	N	I	T	E
R	E	C	E	V	E	U	R	S	■
O	C	T	R	O	I	■	O	U	T
P	O	T	E	N	T	I	L	L	E

Sudoku Facile / Moyen

5	3	4	2	7	8	6	1	9
9	2	7	4	6	1	5	3	8
6	1	8	3	9	5	7	4	2
2	7	9	5	6	1	8	4	3
3	5	1	7	2	6	9	8	4
4	8	6	9	3	2	1	5	7
7	9	5	8	1	4	3	2	6
1	4	2	6	8	3	9	7	5
8	6	3	1	5	7	4	9	1

6	9	3	8	5	7	4	2	1
1	5	4	2	3	9	8	6	7
2	7	6	9	1	4	5	3	8
4	8	3	7	6	5	2	1	9
5	1	9	3	4	2	7	8	6
7	6	8	1	9	3	4	5	2
9	3	5	4	2	8	1	7	6
8	4	1	6	7	1	3	9	5
3	2	7	5	8	6	9	4	1

Le Mot Secret

L'Opération

234917
⊕ 156294
914679
⊕ 523468
1598

L' Inconnu

7585

7 Différences

1- Plus de fumée sur le capot
2- Le volant est moins épais
3- La touffe d'herbe sur le toit de la voiture est plus importante
4- À l'arrière plan, on distingue la plaque d'immatriculation de la voiture
5- Le capot est plus plissé
6- D'autres sillons dans le lointain
7- Le pantalon de la femme n'est plus déchiré au genou

plurimedia
Digimail & Cross Solutions

ALARME CONSEILS
www.alarme-conseils.fr
Partez tranquille
INSTALLATEUR HABILITÉ par les compagnies d'assurance apsad
ALARMES® et TÉLÉSURVEILLANCE
COFFRES-FORTS - VIDÉO - DEVIS GRATUIT
SERVICE APRÈS-VENTE TOUTES MARQUES
ELKRON DAITEM SEPTAM
Nous intervenons sur les départements:
57 - 55 - 54 - 88 - 10 - 21 - 51 - 52 - 70
N Azur 0 800 800 515
Appel gratuit d'un poste fixe

FEUILLETON 24/03

— Le valet d'Arthur ne le quitte jamais. Il est avec nous, vous le savez, au West, mais une femme de chambre, je ne sais encore. Je viens de congédier la dernière. Elle portait un peu trop souvent les yeux sur mon époux, figurez-vous… ajouta-t-elle, avec un air ostensiblement badin.
Elle changea de sujet :
— Arthur Edward, je désire me promener une dernière fois avant l'an prochain, dans the most beautiful hotel in the world !
Il les quitta, les perdit de vue.
Il en savait assez pour agir.
« Le plus bel hôtel du monde ».

13. La soubrette de lady Foster

George abandonna lord Foster et lord Dudley à leur discussion sur l'ouverture du « Parcours de la mer », en construction depuis un an.
— Entre le Royal Picardy et ce nouveau golf, 1930 sera une grande année en perspective !
Il quitta les greens, en quête de lady Foster. Il ne pouvait repartir pour Londres sans avoir tenté le maximum pour sa petite Laurette. Il tiendrait sa promesse.
Il désirait s'entretenir avec lady Eleonora de la jeune fille. Il n'en dit mot à son ami. Il lui fallait obtenir son accord sans l'intervention de son époux. La bonhomie d'Arthur, son acquiescement évident seraient mal interprétés, la contrarieraient, et au final feraient chavirer son projet.
Il passa un porche fleuri, pénétra dans une cour intérieure entourée d'une galerie de bois. Cette spacieuse villa anglo-normande n'était autre que l'élégant hôtel Normandy, l'un des incontournables rendez-vous de la haute société. Ravagés par un incendie en 1928, le bar et le dancing avaient été transformés en cinéma. Mais à l'heure de l'apéritif et du thé, sur la terrasse semi-couverte de la potinière, des orchestres bavarois, tsiganes ou de jazz se relayaient.
Elle n'y était pas.
Inutile de la chercher sur la digue. Lady Foster ne mettait jamais les pieds à la plage. Ses pas le menèrent vers l'avenue des Vergers. A cette heure de la journée, elle serait, immanquablement, dans un des établissements prestigieux, en train de prendre le thé.
Il arpenta l'avenue, que Les Echos mondains qualifiaient de « quartier de la place Vendôme, aux bains de mer ».
En son milieu, un kiosque distribuait de l'eau de la source Valroy puisée près d'Etaples. Elle était recommandée pour ses vertus curatives, notamment pour les maladies des reins, les rhumatismes et la goutte. Mais les thermes, prévus en 1910, n'étaient pas construits. En ces jours de grande chaleur, les consommateurs se pressaient devant le kiosque, autant pour se rafraîchir que pour guérir, et la petite employée en tablier blanc ne savait plus où donner de la tête.
Dans les jardins du casino, face à la gigantesque façade de verre de son restaurant, un orchestre animait un thé dansant.
Il l'aperçut.
— Joignez-vous à nous, George, proposa Eleonora, le sourire engageant.

(A suivre)

Le Républicain Lorrain
Société Anonyme
Siège social : 3, avenue des Deux-Fontaines 57140 WOIPPY
C.C.P. Strasbourg 402.05 L
Télécopie 03 87 34 17 90
Services parisiens :
Rédaction : 14, rue de Bassano 75783 Paris Cedex 16
Tél. 01 53 05 95 03 - Fax 01 53 05 95 02
Publicité : Quotidiens associés 124, rue Danton 92300 Levallois-Perret
Tél. 01 41 34 97 27
Directeur général
Directeur de la Publication : Pierre Wicker
Actionnaire principal : B.F.C.M.
N° Comm. parit. : 0410 C 86338
Adresse postale : 57777 METZ CEDEX 9
Tél. 03 87 34 17 89
Fax : 03 87 34 17 90
ABONNEMENT PAR POSTE - FRANCE

	«Le Républicain Lorrain»	Avec «R.L.» du lundi
1 mois	24,40 €	28,00 €
3 mois	69,00 €	79,00 €
6 mois	135,00 €	155,00 €
12 mois	259,00 €	299,00 €

Les abonnements sont mis en service dès réception du règlement.
Reproduction interdite de tous les articles sauf accord du journal.
http://www.republicain-lorrain.fr

ARPP
autorité de régulation professionnelle de la publicité
11, rue Saint-Florentin - 75008 Paris
Les remarques concernant une publicité parue dans notre publication sont à adresser au ARPP. Les remarques concernant les petites annonces classées sont à adresser directement au journal.

Infiniti Essence : un travail d'artiste

Depuis vingt ans, les prétentions sportives du Japonais Infiniti ne se sont jamais concrétisées par la commercialisation d'une authentique GT. Mais avec son concept-car Essence, la marque a démontré aux visiteurs du Salon de Genève qu'elle était capable de prouesses. Plus qu'un somptueux exercice de style, ce coupé hybride deux-places est une véritable vitrine technologique. Ses lignes pures sont animées par un moteur V6 3.7 associé à un bloc électrique, le tout délivrant la bagatelle de 600 ch !

Site : www.infiniti.fr

Renault Scénic III : montée en gamme

Le Citroën C4 Picasso, qui domine le marché des monospaces, va devoir bientôt composer avec un adversaire à sa mesure. Renault va en effet commercialiser, dès ce printemps, une troisième génération de Scénic plus ambitieuse. Ses versions cinq et sept places s'étoffent d'abord en longueur pour offrir plus d'espace aux passagers arrière. La qualité perçue à bord est aussi en progrès, tout comme les motorisations empruntées à la nouvelle Mégane, de l'essence au diesel en passant par le E85 et le GPL.

Site : www.renault.fr

Honda Titan Mix : la première moto flex fuel

*Moto Honda da Amazonia, la filiale du constructeur japonais au Brésil, vient de lancer la première moto de grande série à carburation mixte essence/bioéthanol. Baptisée CG 150 Titan Mix, cette machine populaire est proposée à 6 340 R$, soit environ **2 150 €**. Son succès paraît acquis d'avance dans ce pays où près de 90 % des voitures sont déjà converties au flex fuel. Le constructeur prévoit d'en vendre 200 000 unités par an ! Mais il y a peu de chances qu'elle traverse l'Atlantique jusqu'à nous...*

Site : www.honda.com.br

Tucano Urbano : sorties branchées en 2-roues

*Avec sa collection de vêtements techniques, l'équipementier Tucano Urbano propose aux citadines et citadins branchés de prendre la route à deux roues en affichant leur style, quelles que soient les conditions météo. Les vêtements et accessoires imaginés par la marque italienne font en effet le plein d'astuces, à l'image de cette jupette qui dissimule un short sous son rabat attaché par deux boucles. L'illusion est parfaite ! Taillée en coton canvas, elle permet d'enfourcher son scooter en toute sécurité et avec élégance. Prix : **46 €**.*

Site : www.tucanourbano.fr

Quinze secondes suffisent à la Mini Cooper Cabrio pour se transformer en terrasse. Son compteur « Always Open » comptabilise le temps passé à rouler décapoté. Une manière originale de se souvenir des bons moments...

Une machine à bronzer

Voici la descendance de la Mini décapotable aux évolutions aussi discrètes qu'efficaces.

Plus qu'un simple exercice de style néo-rétro, la Mini *made by* BMW est une voiture agréable, affublée d'une bouille inimitable. Le restyling apporté en 2006 n'a fait qu'accroître cette bonhomie par de gros yeux expressifs. Toutefois, la mignonne sait se muer en diablesse, surtout quand on titille les mécaniques de ses versions Cooper 120 ch et Cooper S 175 ch. C'est justement ces motorisations qui ont été retenues pour la version Cabrio. L'achat d'une décapotable relève en effet d'une démarche épicurienne et ne tolère guère la demi-mesure ! Dans un esprit roadster, cette Mini conserve une capote en toile. Il ne lui faut que 15 secondes pour se déplier et l'opération peut se faire en roulant jusqu'à 30 km/h. Détail amusant, on peut enregistrer le temps passé à rouler en plein air grâce à l'original compteur « Always Open Timer ». Une vraie concurrence pour les salons de bronzage !

Un solarium sur roues

La maniabilité et l'efficacité de la Cabrio Cooper S sont surprenantes. Sa direction électromécanique EPS alliée au DSC (contrôle dynamique de stabilité) incite le conducteur lambda à jouer au pilote. Le train avant de type MacPherson, associé à un dispositif multibras à l'arrière, donne en effet la sensation d'être à bord d'un gros kart. En option, la boîte automatique ultra-rapide assure une baisse de régime minimale lors des changements de rapports. Mais elle peut aussi passer en mode manuel grâce aux palettes au volant renforçant l'illusion d'être dans un bolide de course. Le système Stop & Start qui coupe le moteur à l'arrêt fait son apparition pour réduire l'appétit de la Mini. La Cooper S Cabrio affiche désormais une consommation moyenne de 6,4 l/100km. Et elle ne s'attirera pas les foudres des écologistes puisqu'elle rejette 153 g de CO_2 par km et échappe au malus. Le seul bémol concerne son prix de vente. Il faudra débourser au moins **23 450 €** pour une Cooper de base 120 ch et jusqu'à **32 850 €** pour une version S accessoirisée. Une offre originale pour les premiers acquéreurs : Mini s'engage, via la garantie Always Open, à rembourser une mensualité du crédit d'achat, jusqu'à 500 €, s'il pleut au moins sept jours de plus que la moyenne décennale entre le 21 juin et le 20 septembre 2009 !

⊕ Comportement routier, performances et sensations

⊖ Le coffre symbolique une fois décapotée, le prix.

Berlingo sept places : l'ami des familles nombreuses

Citroën ajoute une version sept places au catalogue de son Berlingo de seconde génération. Le ludospace aux chevrons chasse ainsi plus que jamais sur les terres des monospaces, sans le moindre complexe.

Lancé en 1996 pour remplacer le vénérable C15, le Citroën Berlingo fut le pionnier des ludospaces. Conçus à la fois comme des utilitaires durs à la tâche et des familiales accueillantes, ces véhicules d'un nouveau genre proposent un espace intérieur généreux à un prix serré. Le Berlingo, deuxième du nom, a vu croître ses dimensions en 2007. Il en profite aujourd'hui pour proposer deux places supplémentaires via une option « Pack 7 places ». Un argument de poids face aux monospaces compacts.

Dans l'ombre des monospaces compacts, le Berlingo s'affirme comme un choix judicieux pour transporter confortablement la famille. Ses sept places optionnelles en font un véhicule encore plus polyvalent.

Monsieur Plus

La deuxième génération de Berlingo reprend l'excellente plate-forme du C4 Picasso. Esthétiquement, il affiche aussi la récente verve du style Citroën, tout en arêtes et en courbes musclées. L'ensemble est nettement plus élaboré que le Berlingo originel, mais la contrepartie de cette montée en gamme est une prise d'embonpoint. L'apparition d'une version 7-places ne se traduit cependant pas par un allongement. Les deux sièges supplémentaires prennent simplement place dans l'espace réservé jusque-là aux bagages. C'est évidemment à l'intérieur que l'on attend beaucoup du Berlingo. Et il ne déçoit pas ! Avec un espace aux jambes appréciable et une immense garde au toit, il offre une habitabilité et un sens pratique hors pair. Les deux places supplémentaires de la version sept places sont des sièges indépendants, rabattables et amovibles. Revers de la médaille, ils rognent la majeure partie du volume du coffre lorsqu'ils sont en place. À noter que l'option « Pack 7 places » n'est disponible que sur commande (880 €). Il sera impossible aux propriétaires d'un Berlingo 5-places d'en profiter.

Un routier sympa

Sur la route, le Berlingo affiche un comportement extrêmement rigoureux, typé monospace. Le 1.6 Hdi 92 ch n'est pas un foudre de guerre, mais il emmène les 1,4 t du Berlingo avec bonne volonté. Il fait même preuve d'un certain agrément de conduite. Le freinage est quant à lui vigoureux et endurant. Même si le Berlingo n'atteint pas le niveau d'efficacité d'un monospace (en particulier de son cousin C4 Picasso), ses suspensions assurent un bon compromis entre confort et tenue de route. Enfin, l'insonorisation est étonnante. Hormis peut-être une position de conduite un peu « camionneur », le Berlingo n'a donc vraiment plus rien d'un utilitaire. Par la qualité de ses prestations, il s'attaque désormais directement aux monospaces compacts. Et si son style, son habitacle et ses liaisons au sol sont un peu moins raffinés, il se bat sur un front tarifaire bien plus accessible que la plupart d'entre eux.

Caractéristiques

- **Moteur :** 4-cylindres diesel 1 560 cm^3
- **Puissance :** 92 ch
- **Coffre :** 675/3 000 litres
- **Consommation mixte :** 5,7 l/100 km
- **Émissions de CO_2 :** 150 g/km
- **Taxe écologique :** zone neutre

Avantages et inconvénients

⊕ L'habitabilité généreuse, le coffre gigantesque en 5 places, la modularité, le comportement routier.
⊖ Les performances, l'équipement de série peu fourni et les options onéreuses.
POUR ELLE : la luminosité de l'habitacle.
POUR LUI : la galerie intérieure, pour transporter des objets longs sans barres de toit.

Gamme 2009

- **Berlingo HDi 75 ch Pack 7 places : à partir de 18 480 €**
- **Berlingo HDi 92 ch Pack 7 places : à partir de 19 180 €**
- **Berlingo HDi 110 ch FAP Pack 7 places : à partir de 22 030 €**

Décroissance réussie

Il manquait depuis longtemps un roadster d'entrée de gamme chez Yamaha. La 600 XJ6 comble habillement ce vide. Abordable et plaisante à piloter, elle joue avec talent la carte de la décroissance !

En constructeur généraliste, Yamaha dispose d'une large gamme, mais celle-ci est incomplète sur certains segments. Longtemps, la marque n°1 en France n'a pas eu de roadster abordable à proposer... Pas de réelle réplique aux Kawasaki ER-6n ou Suzuki 650 Bandit (désormais 650 Gladius). La Yamaha FZ6 S2, reste un roadster luxueux et performant avec son moteur issu de la sportive R6 et son cadre high-tech. Mais elle est hélas un peu chère pour croiser le fer avec ses concurrentes.

Un vrai roadster ?

La riposte s'est faite attendre, mais elle est bien là ! « XJ6 » : son patronyme n'a rien de glamour (encore que Jaguar l'ait déjà utilisé). Il rappellera des souvenirs à ceux qui ont connu les XJ 600 des années 80, des machines sages que l'on classait alors parmi les routières. La catégorie « roadster » de cette XJ6 2009 est bien sûr mieux adaptée à ses gênes sportif, à commencer par sa ligne anguleuse et plutôt réussie pour une machine conçue dans un souci d'économie. La XJ6 est plus chichement dotée que la FZ6 S2. Son moteur de 78 ch, hérité de cette cousine (ancienne version), s'est ainsi vu largement remanié pour offrir une meilleure disponibilité dès les plus bas régimes. Des économies, Yamaha en a fait sur de nombreux postes sans pour autant miser sur le « low-cost ». Extérieurement, comme au guidon, cette moto reste valorisante et facilement identifiable. Il y a tout de même quelques détails qui clochent, comme le peu d'espace sous la selle, qui ne permet pas de loger un antivol. Et que dire du peu d'égards réservés au passager avec des poignées de maintient à l'ergonomie discutable.

Un caractère joueur

En action, c'est la facilité de prise en main qui ravit. Les commandes de la XJ6 sont douces. Son moteur est onctueux et ses reprises bien plus agréables que la FZ6 S2 de 98 ch. Comme quoi, la puissance n'est pas une finalité ! Les 78 ch sont ici distillés avec bonheur. Le comportement général reste très sain, et c'est bien cela le plus important pour une majorité de motards. Ainsi, ce roadster intermédiaire risque fort de faire de l'ombre à la FZ6 S2, certes plus performante et mieux finie, mais affichée à presque 7 000 €. Du haut de ses **6 149 €**, la nouvelle XJ6 a tous les atouts d'une décroissance réussie !

Randos en quad

Prisé par les amateurs de sensations mécaniques, le quad est soumis à des règles strictes. On en distingue deux catégories : les quadricycles légers à moteur, pour les titulaires du BSR, et les quadricycles lourds, accessibles aux permis A1, A ou B. Ces quads doivent être homologués et assurés pour s'aventurer sur les voies ouvertes à la circulation. Leur usage est interdit hors-piste ! Le casque est le seul équipement obligatoire pour piloter un quad.

Le bon sens réclame toutefois des accessoires de sécurité supplémentaires : gants, bottes renforcées, etc. Les professionnels recommandent aussi le port d'une protection dorsale. Même s'il possède un guidon, son pilotage s'oppose à celui d'une moto : il faut en effet déplacer son corps sur les côtés dans les virages et se porter en arrière dans les pentes. Et avec deux roues arrière motrices sans différentiel, il ne tourne qu'en dérapant.

Le succès des 125

Les deux-roues de 125 cm^3 ont acquis depuis quelques années leurs lettres de noblesse en égalant le volume de ventes des grosses cylindrées. Trois principales raisons au phénomène : l'apparition de scooters confortables, l'équivalence qui en autorise l'accès à tout automobiliste depuis 1996 (associée en 2009 à une formation obligatoire pour les nouveaux titulaires du permis B) et la généralisation des moteurs 4-temps, plus fiables et moins polluants.

Conduire une 125 cm^3 ne requiert pas d'expérience particulière. Nettement moins lourdes que les grosses cylindrées, même pour les modèles dits GT (grand tourisme), les 125 s'apprivoisent rapidement grâce à leurs roues plus petites. Le diamètre de braquage est aussi moins important sur ces engins qui sont donc d'excellents citadins. 125 cm^3 est la cylindrée idéale pour débuter en deux-roues. Ces véhicules sont en effet peu puissants, mais suffisamment alertes pour s'aventurer sur les voies express et les autoroutes. Ils permettent donc de se confronter à toutes les situations de la circulation. Faciles à manœuvrer et intuitives, les 125 cm^3 sont parfaites pour se familiariser à l'équilibre précaire sur deux roues et pour assimiler les principes de base : l'effet gyroscopique, l'inertie, l'inclinaison, la répartition du freinage entre l'avant et l'arrière, le contre-braquage et, pour les motards, la manipulation de l'embrayage et le passage des vitesses.

En 2009, il faut souligner l'arrivée de la Honda CBF (**2 190 €**) – une petite routière économe, pleine d'atouts –, celle d'une version spéciale du best-seller Yamaha X-Max baptisée Black Max (**4 199 €**) et la venue du scooter à trois roues Piaggio MP3 en version hybride, dotée de deux moteurs – un thermique, l'autre électrique.

Une conduite économique

Rouler coûte cher et toutes les solutions sont bonnes pour économiser quelques euros à la pompe. Ceci passe d'abord par l'utilisation d'un véhicule en bon état et l'optimisation de sa conduite.

Une conduite souple, à de faibles régimes moteur, permet d'optimiser chaque plein d'essence et de soulager son porte-monnaie.

En progressant en termes de sécurité, d'équipement et d'habitabilité, les voitures ont tendance à prendre du poids et à consommer plus de carburant. Certes, des technologies comme le downsizing permettent de tempérer l'appétit des modèles dernier cri. Mais qu'importe, lorsque faire un plein pèse déjà lourd sur le budget... Heureusement, de simples précautions suffisent à faire de précieuses économies !

Entretenir son véhicule

Parallélisme déréglé, huile visqueuse ou freins qui frottent sont des petits défauts qui influent sur la consommation. Un filtre à air bouché, c'est 5 % de carburant en plus, un carburateur mal réglé, 10 %, des bougies encrassées, idem, et le tout peut vite multiplier par 1,5 les besoins de la voiture ! Le respect de la périodicité d'entretien est la règle de base pour garder une automobile économe. Mais les gestes du quotidien sont aussi fondamentaux. Contrôler la pression de ses pneumatiques n'est jamais inutile. En effet, un défaut d'à peine 0,3 bar de pression entraîne une surconsommation de 3 % ! Les surcharges qui sollicitent la puissance du moteur sont également coûteuses en énergie. Et que dire des galeries de toit qui font prise au vent et réclament 10 voire 15 % de carburant supplémentaire ! Également gourmande, la climatisation qui équipe un nombre croissant de modèles, doit être utilisée avec raison. Sa mise en marche implique une augmentation de la consommation de 2 à 3 l/100 km. Là aussi, le contrôle du système par un professionnel peut largement optimiser ses besoins.

Adapter sa conduite

Un véhicule en parfait état ne suffit pas à faire des économies si la conduite ne respecte pas quelques principes élémentaires. Les montées en régimes intempestives suivies de coups de freins sont la meilleure façon de vider un réservoir. La clé pour lisser son allure est l'anticipation. L'aérodynamique, qui limite la résistance à l'air, est sérieusement dégradée lorsque les vitres sont ouvertes. Le geste peut sembler anodin, mais les fermer peut économiser 10 % d'énergie. Une ultime source de gaspillage consiste à laisser tourner son moteur dans le vide. Toute immobilisation de plus d'une minute mérite de couper le contact. Le principe est en train de se répandre avec l'option Start & Stop.

La Chiffre

89

La Toyota Prius 3, dévoilée récemment à Genève, affiche des caractéristiques en net progrès sur sa précédente génération. Sa consommation en baisse de 14 % est désormais de 3,9 l/100 km. La puissance de son groupe hybride passe de 110 à 136 ch. Et ses émissions de CO_2 sont réduites de 104 à 89 g/km, ce qui lui donne droit en France à un bonus de 1 000 €.

Peugeot en Russie

Les lecteurs russes du magazine automobile Za Roulem *ont élu la Peugeot 308 Voiture de l'année 2009, dans la catégorie des compactes. Ce prix prestigieux couronne une excellente année 2008 pour le constructeur français en Russie. Sur ce marché émergeant, lui aussi ralenti par la crise mondiale, Peugeot a progressé de 92 % avec 48 000 unités écoulées, dont une majorité de 308.*

Baby Rolls

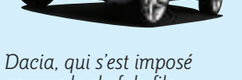

Les temps sont aussi difficiles pour les milliardaires. Rolls-Royce a donc pensé à eux en présentant un concept 200EX plus compact que ses modèles habituels, mais également plus dynamique. Ce véhicule haute couture, long de 5,38 m et basé sur la plateforme de la nouvelle BMW Série 7, sera produit l'année prochaine pour concurrencer la Bentley Continental.

SUV à bas coût

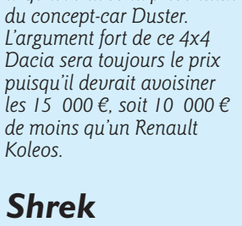

Dacia, qui s'est imposé comme le chef de file de l'automobile low-cost avec sa Logan, a décidé d'élargir sa gamme. Après la citadine Sandero en 2008, la marque roumaine s'apprête à développer un SUV pour 2010. Le projet a été annoncé à Genève avec la présentation du concept-car Duster. L'argument fort de ce 4x4 Dacia sera toujours le prix puisqu'il devrait avoisiner les 15 000 €, soit 10 000 € de moins qu'un Renault Koleos.

Shrek version auto

Célèbre pour ses grandes berlines, Chevrolet s'adapte à l'Europe en récidivant sur le segment des citadines. La Spark, dévoilée à Genève dans une teinte vert électrique, a séduit les enfants, fans de l'ogre Shrek, mais aussi leurs parents, en quête d'originalité. Cette petite Américaine au look branché et à la configuration pratique remplacera la Chevrolet Matiz en 2010.

Mardi 24 mars
83e jour de l'année
Sainte-Catherine

Lever : **6H30**
Coucher : **18H54**
+3 minutes

Lever : **5H25**
Coucher : **16H41**
décroissante

09-04 pleine lune · 17-04 3e quartier · 26-03 lune noire · 02-04 1er quartier

Dicton du jour :
"Mars pluvieux, an disetteux."

12 Température minimale relevée lundi matin en raison de la tramontane

Intensité des précipitations

Sec · Faible · Modérée · Forte · Avec risque orageux · neige

	Aujourd'hui 6h	12h	18h	Demain 0h	6h
Metz					
Thionville					
Longwy					
Luxembourg					
Sarreguemines					
Sarrebourg					
Nancy					
Gérardmer					

Biométéorologie

Influence des conditions météorologiques sur la santé

	Négatif	Neutre	Positif
Pollens			
Rayonnement UV			
Qualité de l'air			
Asthme			
Migraines			
Troubles du sommeil			

Rétrospective 2007-2009

Comparatif des températures maximales à Metz

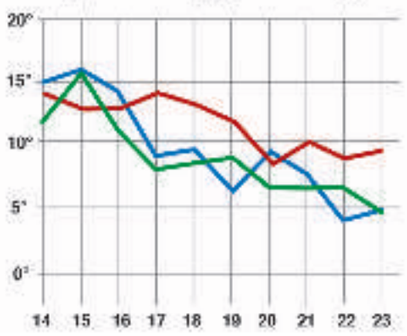

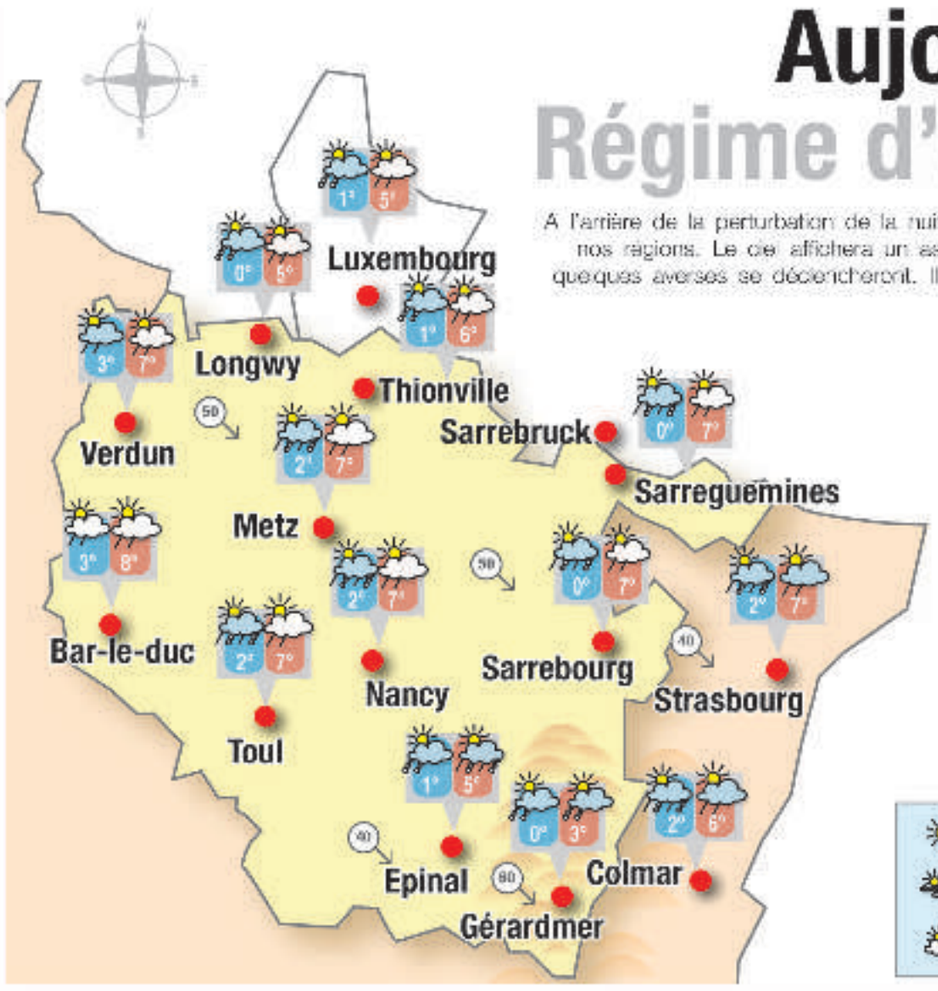

Aujourd'hui

Régime d'averses

A l'arrière de la perturbation de la nuit, un ciel de traîne intéressera nos régions. Le ciel affichera un aspect changeant à nuageux et quelques averses se déclencheront. Il neige parfois jusqu'en plaine.

Infos neige

Vosges	
1200 m	110 cm
1000 m	60 cm
700 m	0 cm
Jura	
1200 m	90 cm
1000 m	50 cm
700 m	0 cm
Alpes du Nord	
3000 m	320 cm
2000 m	180 cm
1000 m	40 cm

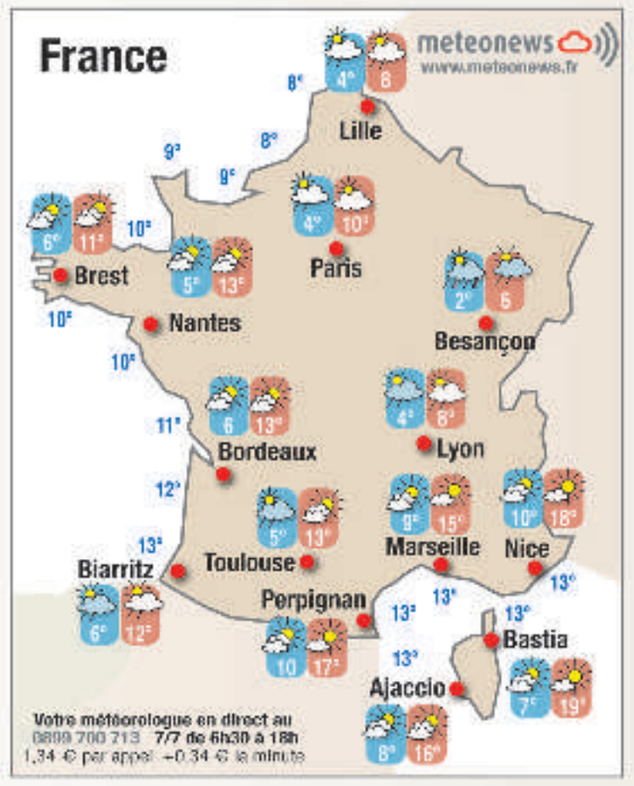

Jours suivants

	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	Confiance: 8/10	Confiance: 7/10	Confiance: 6/10	Confiance: 6/10
Sillon mosellan	2° 7°	5° 8°	5° 7°	7° 12°
Aux Trois Frontières	1° 6°	3° 7°	4° 6°	6° 10°
Moselle-Est	1° 6°	4° 8°	4° 7°	6° 12°
Vosges	-2° 2°	2° 5°	2° 3°	4° 9°

Les conditions météorologiques s'annoncent perturbées durant la période avec plusieurs passages pluvieux entrecoupés par des accalmies. La limite pluie-neige remontera vers 800m mercredi, puis se situera vers 1200m jeudi. Elle s'abaissera à nouveau vers 800m vendredi, puis avec le redoux samedi il pleuvra à toute altitude.

Europe et bassin méditerranéen

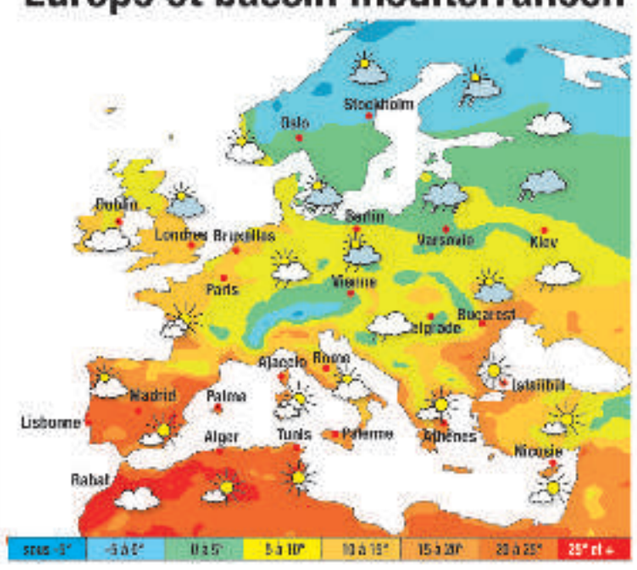

Samedi Annonces

Un seul bien par annonce,1 lettre par case, 1 espace entre chaque mot.
Votre numéro de téléphone doit être libellé comme suit : Tél. 00.00.00.00.00. Il est impératif de préciser les éléments marqués d'un astérisque (*).

>VÉHICULES

	FORFAIT 5 LIGNES CHARTÉES 1 JOUR	LIGNE SUPP.		FORFAIT 2 LIGNES CHARTÉES 1 JOUR	LIGNE SUPP.
AUTO-MOTO	□ 10€	□ 2,50€	2 ROUES ET AUTRES VÉHICULES	□ 7€	□ 1€

DATE DE PARUTION :
1ere parution …/…/… 2e parution …/…/… 3e parution …/…/…

PRIX DE VOTRE ANNONCE :
- **1ere PARUTION**
Forfait AUTO-MOTO ou Forfait 2 ROUES ET AUTRES VÉHICULES ..... €
..... Ligne(s) supplémentaires x ..... € ..... €
- **2e PARUTION** ..... €
- **3e PARUTION** ..... €
TOTAL ..... €
□ -20% SI 2 PARUTIONS □ -30% SI 3 PARUTIONS soit ..... €
□ SUPPLÉMENT INTERNET 5 €
Montant net à payer ..... €

VOTRE ANNONCE :
Année*.....Energie*.....Marque*.....
LIGNE 1 Modèle*.....Prix*.....
LIGNE 2
LIGNE 3
LIGNE 4
LIGNE 5
LIGNE SUP.
Nom ..... Prénom .....
adresse .....
Code postal.....
Tél. ..... E-mail .....

je joins mon règlement établi à l'ordre du Républicain Lorrain par :
□ Espèces (En agence uniquement) □ Chèque bancaire ou postal
□ Carte bancaire | | | | | Code cryptogramme | | Expire le | |
(3 derniers chiffres du code au dos de la carte)

EXEMPLE

ANNONCE AUTO 5 LIGNES CHARTÉES

AUTO-MOTO
VOLKSWAGEN
Passat 17 800 € —LIGNE 1
TDI 140 CV pack confort, 65000 km, peinture métal, vitres électriques, nombreuses options, contrôle technique ok. —LIGNE 2 —LIGNE 3 —LIGNE 4
Tél. 03.00.01.02.03 —LIGNE 5
PA 752902

ANNONCE AUTRES VÉHICULES CHARTÉE

AUTRES VEHICULES
CAMPING CAR
• Vds CAMPING CAR Prix à déb. —LIGNE 1
Tél. 03.00.01.02.03 —LIGNE 2
PA 752902

LES 5 LIGNES chartées 10€

Signature

PAR TÉLÉPHONE* : N°Azur 0 810 57 00 00 PRIX APPEL LOCAL
PAR COURRIER** : Le Républicain Lorrain, SERVICES PETITES ANNONCES, 57777 METZ CEDEX 9
À VOTRE AGENGE : Le Républicain Lorrain

*Jusqu'au jeudi matin (12h00)
**Réception du courrier jusqu'au jeudi matin (12h00)

AC1165218

Dimanche Immo

Offre réservée aux particuliers. Un seul bien par annonce, 1 lettre par case, 1 espace entre chaque mot.
Votre numéro de téléphone doit être libellé comme suit : Tél. 00.00.00.00.00. Il est impératif de préciser les éléments marqués d'un astérisque (*).

LES 5 LIGNES chartées 15€

IMMOBILIER

FORFAIT 5 LIGNES CHARTÉES 1 JOUR	LIGNE SUPP.
□ 15€	□ 2,50€

DATE DE PARUTION :
1ere parution …/…/… 2e parution …/…/… 3e parution …/…/…

PRIX DE VOTRE ANNONCE :
- **1ere PARUTION**
Forfait 5 lignes .....€
..... Ligne(s) supplémentaires x ..... € .....€
- **2e PARUTION** .....€
- **3e PARUTION** .....€
TOTAL .....€
□ -20% SI 2 PARUTIONS □ -30% SI 3 PARUTIONS soit .....€
□ SUPPLÉMENT INTERNET 5 €
Montant net à payer .....€

VOTRE ANNONCE :
LIGNE 1 Commune du bien*.....Prix*.....
LIGNE 2
LIGNE 3
LIGNE 4
LIGNE 5 Tél. . . . . .
LIGNE SUP.
Nom ..... Prénom .....
adresse .....
Code postal.....
Tél. ..... E-mail .....

je joins mon règlement établi à l'ordre du Républicain Lorrain par :
□ Espèces (En agence uniquement) □ Chèque bancaire ou postal
□ Carte bancaire | | | | | Code cryptogramme | | Expire le | |
(3 derniers chiffres du code au dos de la carte)

CHOISISSEZ VOTRE RUBRIQUE :
□ Ventes
□ Achats
□ Locations
□ Villégiatures

EXEMPLE

ANNONCE VENTES IMMO 5 LIGNES CHARTÉES

MARLY 340 000 € —LIGNE 1
Belle maison, sur 7 ares de terrain salon-séjour avec cheminée, terrasse, 4 chambres, garage 2 voitures. —LIGNE 2 —LIGNE 3 —LIGNE 4
Tél. 03.00.01.02.03 —LIGNE 5
PA 752902

Signature

PAR TÉLÉPHONE* : N°Azur 0 810 57 00 00 PRIX APPEL LOCAL
PAR COURRIER** : Le Républicain Lorrain, SERVICES PETITES ANNONCES, 57777 METZ CEDEX 9
À VOTRE AGENGE : Le Républicain Lorrain

*Jusqu'au vendredi matin (12h00)
**Réception du courrier jusqu'au vendredi matin (12h00)

Tourisme : saison à la carte

> En page 2

FOR

Le journal de Forbach
LE RÉPUBLICAIN LORRAIN
Freyming-Merlebach

Mardi 24 Mars 2009

www.republicain-lorrain.fr

Humour et générosité avec Prietenie

Photo Philippe RIEDINGER

Dimanche à la salle des fêtes de Forbach, les comédiens du Tabouret ont présenté leur nouvelle création, *Aux Bahamas en bus*. Sur invitation de l'association Prietenie qui intervient en Moldavie roumaine pour venir en aide aux villages les plus démunis.

> En page 3

CARNAVAL

Grün Rot 1990 : fête et fin

Une ambiance typiquement allemande pour cette soirée de l'association Grün Rot.

Ses prestations aux cavalcades de Puttelange-aux-Lacs, Burbach en Sarre et à Hombourg-Haut ont marqué les esprits et créé des liens : l'association carnavalesque Grün Rot 1990 de Freyming-Merlebach a donc accueilli en retour les associations du carnaval d'Alsace, de Lorraine, de Sarre et de Rhénanie. Les groupes sont venus parer de leurs costumes aux multiples couleurs samedi soir dans la salle de l'amicale du personnel de Freyming-Merlebach. Dans la soirée, après l'intronisation de la nouvelle princesse Nadège 1re qui régnera sur la saison carnavalesque 2009-2010, l'ambiance fut phénoménale.

Les membres et les partenaires de l'association Grün Rot, à l'image de Gaëtan Romano et ses acolytes, ont fait régner cette ambiance durant toute la soirée dans la pure tradition allemande. Les différents groupes de danse, dont le couple mixte champion d'Allemagne 2008 et la Tanzgruppe Europa et leur Tanzmariechen, dans leurs différentes représentations, hispanique, de Lord of the Dance, des Chippendales, ont enthousiasmé le public. Une standing-ovation et des salves d'applaudissements ont encouragé les artistes à ne pas se tempérer. Daniel Schmitt, le président de Grün Rot, et tous ses dirigeants sont repartis tôt le matin avec la satisfaction du devoir accompli.

> FREYMING-MERLEBACH

Dans les pas de Cœur et santé

Le club Cœur et Santé de Freyming-Merlebach organise le parcours du cœur ce dimanche 29 mars. A partir de 8 h et jusqu'à midi, les amateurs de marche retrouveront le décor habituel de la forêt du Warndt où les organisateurs ont réalisé trois circuits balisés de 5, 10 et 15 km. Un circuit VTT encadré par le cyclo club Sainte-Barbe est organisé à partir de 9 h.

Le départ est prévu sur la place de la stèle. Une participation de solidarité de 1 € sera demandée. Des stands de ravitaillement seront installés sur les parcours.

Au retour à l'école Elie-Reumaux, différentes associations présenteront leurs services : les Amis de la nature de Cocheren, la Cotral (don d'organe), le club diabétique de Moselle-Est ainsi que l'association de peinture sur soie.

En outre, des professionnels de santé prendront la tension à ceux qui le souhaitent et une démonstration des gestes qui sauvent avec défibrillateur sera proposée à 11 h et 13 h 30. Restauration sur place dans une salle chauffée. Au menu, jambon à la broche et salade de pommes de terre (8 € sur réservation) ou saucisse-merguez grillée : 2 €.

Renseignements au 06 89 62 81 85.

URBANISME

Le printemps du Kobenberg

Dimanche, une centaine d'anciens habitants du Kobenberg se sont retrouvés à la cité. Avec la volonté de se créer en association pour que les souvenirs et l'âme de la cité ne disparaissent pas avec les blocs.

Les anciens habitants du Kobenberg, avec leurs enfants et petits-enfants, se sont retrouvés pour une marche dans la cité, suivie d'un café-gâteau au foyer de Marienau.

Photo Philippe RIEDINGER

Tout un symbole. En ce week-end de printemps, le Kobenberg a retrouvé un peu de sa jeunesse. La cité s'est remise à résonner de rires, de cris, et de bavardages. Alors que la démolition des cinq barres restant encore debout doit avoir lieu cette année, les anciens habitants tiennent à faire perdurer l'âme de ce quartier si particulier.

Association en gestation

Dimanche, à l'initiative de Rosaria Oppo, Malika Bouchelaghem, Samia Ziane, Christine Gerolt et Evelyne Casu, une centaine de personnes se sont retrouvées à Marienau. « *En une semaine, on a réussi à contacter le maximum d'anciens locataires* », se réjouit l'une des organisatrices, ravie de voir que nombreux sont ceux qui sont venus au rendez-vous. L'idée avait été lancée lors du diaporama projeté à la médiathèque, mis sur pied par les anciens responsables du CMSEA, Nor-Eddine Abdellaoui et Jean-Marie Colling, dans le cadre de l'expo-photo de Mathilde Mestrallet.

En début d'après-midi, une partie d'entre eux a entrepris une marche dans la cité. Leurs enfants et petits-enfants portaient des pancartes fleurant bon la nostalgie : "*Tous nos souvenirs seront gravés dans nos cœurs et nos mémoires*", "*Complicité, amour, solidarité*". Au foyer, le café-gâteau a permis de se remémorer grandes et petites anecdotes. De se promettre aussi de se retrouver plus souvent. « *De toute façon, nous avons la ferme intention de créer une association des anciens du Kobenberg* », assure Malika Bouchelaghem.

A coup sûr, ils seront encore nombreux à en faire partie, tellement est encore vivace dans l'esprit de tous ce sentiment d'avoir vécu une histoire singulière, faite d'échanges, de partage, d'entraide. Ce qu'on n'appelait pas encore de la mixité sociale, mais qui se faisait naturellement, entre voisins. C'est ce qu'ont rappelé ces quelques heures volées au temps qui file : l'humain sera toujours plus fort que le béton.

Bertrand Baud.

SPORTS

Boxe française : une graine de champion

> En page 4

Jiu-jitsu : 18 podiums à St-Julien

> En page 4

> TENTELING

Les arboriculteurs privilégient la qualité

> En page 5

> SPICHEREN

Transmettre la mémoire historique

> En page 5

> PETITE-ROSSELLE

Quatre artistes exposent

> En page 6

> FREYMING-MERLEBACH

Les Amis de l'histoire et la catastrophe de Ste-Fontaine

> En page 8

> HOMBOURG-HAUT

Concert religieux et mélodique à souhait

> En page 9

URGENCES

Pharmacie
Forbach : pour connaître la pharmacie de garde, tél. au 03 83 76 45 74.

Médecins
Régime général et SSM : tél. 0820 33 20 20.

Ambulances
Permanence : tél. 15.

Aide médicale urgente
Permanence : tél. 15.

Police
Forbach : 11 rue de la Gare, tél. 03 87 84 41 00.

Gendarmerie
Forbach : 1, square Delinot, tél. 03 87 85 10 93.

Sapeurs-pompiers
Permanence : tél. 18.

Police secours
Permanence : tél. 17.

AUJOURD'HUI

Cinéma Le Paris
Le printemps du cinéma : places à 3.50 €.
Scar 3 D : *à 20 h 40.*
Watchmen-Les Gardiens : *à 20 h 40.*
Last chance for love : *à 20 h 40.*
Gran Torino : *à 20 h 40.*
Coco : *à 20 h 40.*

Agenda
Marché : place Aristide-Briand de 8 h à 12 h.
Exposition : de peintures "Forbach à travers le temps... et les peintres" organisée par la mairie, l'Université populaire et La Baguette d'Amour, à l'espace accueil de l'hôtel de ville et au salon de thé La Baguette d'amour (centre ville, à côté de l'église Saint-Rémy).

Forme
Piscine du Val d'Oeting : consultation des horaires tél. 03 87 85 93 17 (répondeur automatique).
Sauna : ouvert de 15 h à 21 h.

DEMAIN

Agenda
Exposition : de peintures "Forbach à travers le temps... et les peintres" organisée par la mairie, l'Université populaire et La Baguette d'Amour, à l'espace accueil de l'hôtel de ville et au salon de thé La Baguette d'amour (centre ville, à côté de l'église Saint-Rémy).
Marche : du Club touristique lorrain, sur un parcours de 12 à 15 km ou de 5 à 7 km. Départ du local du CTL à côté des terrains de tennis du Creutzberg, à 15 h.

EN SARRE

Aujourd'hui

Musique
Sarrebruck :
- Die Kastelruther Spatzen - *Das Beste aus 25 Jahren*, à 19h30, Saarlandhalle. Infos : www.ccsaar.de
- Hans Söllner (Bavière), chanteur protestataire et son orchestre Bayaman Sissdem, à 20h, Garage. Infos : www.garage-sb.de

Théâtre
Sarrebruck : *Der Menschenfeind (Le Misanthrope)*, de Molière, à 19h30, Alte Feuerwache. Alceste hait l'humanité et dénonce toute hypocrisie ; ce vertueux aime cependant Célimène, à la fois coquette et médisante, dont le salon est plein de cette société du paraître où les comportements frisent la parodie. Infos : www.theater-saarbruecken.de

NUMÉROS

Services
Véolia eau : tél. 0 810 463 463.
EDF : tél. 0 810 333 057.
Gaz de France : tél. 0 810 433 057.
Taxis (24 h sur 24) : tél. 03 87 85 23 33.
Refuge SPA : de 14 h à 17 h 45 ; tél. 03 87 87 29 30.
Office du tourisme : de 9 h à 18 h ; tél. 03 87 85 02 43.

Culture
Bibliothèque-Médiathèque : adultes de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ; jeunes de 16 h à 18 h. Section audiovisuel : de 16 h à 18 h, place Aristide Briand tél. 03 87 84 61 90.

Social
Halte garderie du Wiesberg : avenue de l'Europe, de 7 h 30 à 18 h 30, tél. 03 87 85 52 37
Halte-Garderie Ilot trésors : de 7 h à 19 h, 32 avenue de Spicheren tél. 03 87 90 10 02.
Centre Médico-Social : tél. 03 87 84 64 53.
SOS Amitié Metz-Lorraine (24 h sur 24) : tél. 03 87 63 63 63.
CDTFM (Comité de Défense des Travailleurs Frontaliers de Moselle) : tél. 03 87 95 53 41.
CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) : de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, 65 avenue Saint-Rémy, tél. 0 820 904 26.
Compagnons du Rempart : de 14 h à 17 h, tél. 03 87 85 31 25.
Drogue info service : numéro vert gratuit, tél. 08 00 23 13 13.
Groupes familiaux Al-Anon (aide à l'entourage du malade alcoolique) : tél. 06 01 93 01 54 (7j/7-24 h/24).
Urgence logement : 115.

Permanences
Pôle emploi : de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h, 1 rue Jean Monnet ; tél. 3949 ; site internet : www.pole-emploi.fr
Pôle emploi : ouverture de 8 h 10 à 12 h 30 et de 13 h 10 à 16 h 50, 1 rue du 18e Chasseur, tél. 3949, site internet : www.pole-emploi.fr
Caisse d'allocations familiales : de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30 en mairie (salles 28 et 29).
CRAV (Caisse d'assurance vieillesse d'Alsace-Moselle) : 8, bis rue Nationale, sur rendez-vous de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, tél. 0 821 10 67 67.
Correspondant Consulaire (italiens) : de 9 h à 11 h 30, en mairie bureau 26D.
CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : permanence juridique de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, salle n° 25, en mairie, tél. 03 87 84 30 00, poste 3125.
IONIS-ABELIO (Caisse de retraite complémentaire) : de 8 h 30 à 11 h et de 14 h à 16 h, en mairie (bureau 27).
Assistantes sociales :
- Caisse primaire d'assurance maladie (service social), 65 avenue Saint-Rémi, assistante sociale de 8 h 30 à 11 h 30.

au CMS, 2, rue Nationale, pour
- le Creutzberg et le centre ville (de 9 h à 11 h) ;
- au 6/21, rue du Kobenberg, pour l'ensemble du quartier (de 14 h à 16 h).

Association Espoir : permanence téléphonique d'écoute pour les violences conjugales de 9 h à 11 h (demander Virginie ou Jianna, tél. 03 87 84 83 29).
Association propriétaires de Moselle Est : permanence téléphonique de 12 h à 13 h, au 03 87 87 34 73.
Point accueil écoute jeunes et parents : permanence téléphonique et accueil, de 14 h 30 à 18 h, 25 rue Nationale, tél. 03 87 85 69 12.
Fongecif (stage-suivi) : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30, en mairie, bureau n°24.
Retraités FO : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, 15, rue de Remsing.
Maison de la justice et du droit : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h au 8 avenue de l'Europe, tél. 03 87 88 66 66.
Croix-Rouge française : de 14 h à 17 h, 15 rue de Remsing.
CLIC de la Rosselle : de 16 h à 18 h, club Barrabino, résidence hôtelière Les Promenades du Val d'Oeting, rue Michel Debré. Tél. 03 87 85 33 58.
Carmi de l'Est : de 8 h 30 à 11 h 30, au centre de médecine spécialisée, avenue saint-Rémy.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE — *office de tourisme*

Une saison 2009 à la carte

A la veille des beaux jours, l'office de tourisme de Forbach annonce ses projets pour la nouvelle saison 2009. Pas de grandes surprises en terme d'animations. Cette année, l'accent sera mis sur l'accueil, la promotion et la diffusion.

Avec l'arrivée du printemps les projets de l'office de tourisme de Forbach refleurissent. « *Le transfert de nos bureaux au rez-de-chaussée du château Barrabino, d'ici décembre prochain, va nous permettre de répondre aux critères de la marque "qualité tourisme"* et du label *tourisme et handicap"* », souligne Eric Weiss, directeur de l'office. Et l'accueil en fait partie. « *Nous peaufinons entre autres les plans d'aménagement d'un espace individuel de documentations, d'une salle d'accueil pour les groupes, d'un parking spacieux et d'une boutique* », égrène le directeur. L'office de tourisme compte également développer la diffusion de questionnaires qualité auprès des groupes de touristes afin d'améliorer ou de compléter les services dispensés.

Outre sa mention dans diverses brochures, répertoriant terroir et patrimoine de la région, la promotion de Forbach et son agglomération passe également par la création et la révision de divers outils de communication, à l'exemple du site internet. « *Notre objectif est de faire une version en anglais. Nous souhaitons également développer la vente d'objets souvenir et donner la possibilité au public de réserver, notamment, les différentes formules week-end en ligne* », précise Eric Weiss.

Refonte du site internet

Forbach et ses alentours se visitent en effet la carte. « *Nos activités ont vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération* », martèle le président de l'office de tourisme, Roger Muller. Des offres de séjours sont cette année encore développées dans un catalogue "Tout feu, tout flamme". Une nouvelle version de ce document prévoit de répertorier un circuit découverte plus large. « *Elle englobera l'ensemble des partenaires de la métropole Sarrebruck-Moselle Est et non plus seulement Forbach et Sarreguemines* », résume Eric Weiss.

Ultime nouveauté que l'office de tourisme mentionne pour 2009 : sa participation à la mise en place d'une billetterie numérotée pour le spectacle les Enfants du charbon.

Pas de grands changements, en revanche, dans la programmation des animations estivales traditionnelles. Le Schlossberg ouvrira sa tour dès le week-end de Pâques, le 10 avril prochain. Fête des métiers et de l'artisanat, le 19 juillet, fête médiévale le 30 août, et les autres rendez-vous dominicaux de la saison (concerts, contes du moyen Âge, country) sont attendus. Le concours des maisons fleuries devrait lui connaître un nouveau concept plus riche, accessible à tous les quartiers et cités de la ville. Enfin, suite à une édition 2008 jugée décevante, les journées du Patrimoine seront à leur tour revisitées « *dans une formule plus intéressante et moins chère* », promet le directeur de l'office de tourisme.

F.T.

Photo Philippe RIEDINGER

Le conseil d'administration de l'office de tourisme, 24 membres, a tenu son assemblée générale. Les nouveautés de la saison 2009 y ont été dévoilées.

Photo Philippe RIEDINGER

Gilles Michel (au centre), secrétaire général de l'office de tourisme de Forbach, s'est vu remettre la médaille de bronze du tourisme par la sous-préfète de Forbach.

Le site du Schlossberg sera ouvert du 10 avril au 17 juin et du 16 septembre au 14 octobre, les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés de 14h à 18h. Du 17 juin au 16 septembre du mercredi au dimanche et jours fériés, de 14h à 18h.

Le tourisme en quelques chiffres…

Le bilan du tourisme établi à Forbach et son agglomération sur l'année 2008 tient en quelques chiffres. Emblème du patrimoine de la ville, la tour du Schlossberg a accueilli près de 9 000 visiteurs, 1 000 de moins qu'en 2007. Sur les circuits touristiques, 298 groupes, représentant 5 348 personnes, ont bénéficié des différentes offres de visite proposées (Forbach historique, musée de la mine, excursions...).

En tout, 21 258 visiteurs ont poussé la porte de l'office en 2008. « *Une légère baisse par rapport aux chiffres de 2007. Il faut relativiser, car 2 007 a été une année exceptionnelle en terme de fréquentation grâce à l'impact médiatique dû à l'arrivée du TGV* », a souligné dans son discours le président de l'office de tourisme.

Une étude réalisée par l'Insee Lorraine révèle en effet un impact positif de la ligne à grande vitesse Est sur la fréquentation hôtelière lors de sa création. Entre 2006 et 2007, le large secteur de Forbach-Saint-Avold a gagné 38 000 nuitées supplémentaires. Cette étude laisse également apparaître que la durée moyenne des séjours avait légèrement augmenté sur cette même période. Mais la progression notée s'est heurtée à un impact éphémère de l'effet TGV sur le tourisme. Un an plus tard, entre 2007 et 2008, les hôtels ont enregistré un premier recul, -12 000 nuitées. Pour conserver le bénéfice de la ligne TGV Est, force de propositions et outils de promotion sont aujourd'hui primordiaux.

ASSOCIATIONS — *don d'organes*

Faire revivre France Adot 57

Suite à un certain nombre de décès ayant décimé les rangs de comité de l'Association pour le don d'organes et de tissus humains de Moselle, un groupe souhaite reprendre en main les rênes et transférer le siège social de Metz à Saint-Avold pour une raison pratique.

Rien ne saurait freiner un groupe de volontaires sur le cheminement visant à réunir l'ensemble des greffés de Moselle au sein de l'association France Adot 57. Existant depuis 1987, celle-ci, suite à un certain nombre de décès dans les rangs du comité dirigeant, se retrouve aujourd'hui presque exsangue. C'était sans compter sur la solide motivation de Jean-Marie Felt, Bernard Kirsch, Thierry Weishar et Guy Rosener aidés d'une poignée de convaincus.

Ces quatre mousquetaires, eux-mêmes greffés sont armés d'une volonté de fer pour redonner vie à une association engagée dans la bataille de sensibilisation du public aux dons d'organes. « *Nous cherchons désormais à entrer en contact avec d'anciens membres* », explique Jean-Marie Felt. « *L'association en comptait tout de même plus d'une centaine. Et d'une manière générale, nous voulons réunir toutes les personnes greffées de Moselle.* » Pour cela, une assemblée générale aura lieu le dimanche 5 avril, à 10 h, à la maison des associations, route de Dudweiler à Saint-Avold. « *Notre siège social va être transféré dans cette ville pour une raison simple. C'est le plus proche de notre domicile puisque nous habitons tous la région : Seingbouse, Woustviller, Théding ou Guebenhouse.* » Et d'ajouter : « *Nous allons modifier les statuts. C'est long, c'est une course aux paperasses.* »

Tous sont unis dans la même volonté de promouvoir le don d'organes et de tissus humains. Ils souhaitent continuer la sensibilisation au niveau des lycées, collèges et grand public, organiser des conférences avec des intervenants du domaine médical. « *Nous sommes un organisme dépendant de la biomédecine. C'est un gage de sérieux. Nous souhaiterions voir beaucoup de personnes s'engager à nos côtés et assister à notre assemblée générale à Saint-Avold.* »

Contact :
Jean-Marie Felt,
9, rue de la République,
57510 Guébenhouse.
Tél. 03 87 09 68 69
ou 06 06 63 08 24.
www.france-adot.org

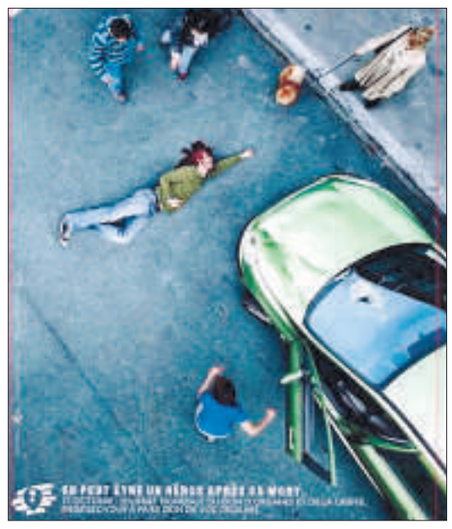

Affiche lancée à l'occasion de la 4e journée mondiale du don d'organes par l'Adot. Message : on peut être un héros après sa mort…

LOISIRS — *sarrebruck du 28 mars au 5 avril*

60e foire internationale de Sarre

En cette année des "100 ans de Sarrebruck grande ville", la Saarmesse fête également un anniversaire. La 60e Foire internationale de Sarre qui se déroulera du 28 mars au 5 avril, au parc des expositions (Messegelände). Olaf Scholz, ministre fédéral du Travail et des Affaires sociales, Peter Müller, chef du gouvernement de la Sarre et Charlotte Britz, maire de Sarrebruck, seront présents à l'inauguration, samedi matin.

Le 29 avril 1950, Sarrebruck, capitale d'une Sarre à l'époque encore autonome, apportait la démonstration de son dynamisme économique en organisant la première Foire de Sarre. 330 exposants participèrent à cette première qui se déroulait au Schanzenberg. Depuis, la Foire internationale de Sarre, est devenue l'une des manifestations majeures, dans le sud-ouest de l'Allemagne, avec un rayonnement vers la France et le Luxembourg. En 2008, quelque 700 entreprises étaient représentées à la Foire internationale de Sarre, notamment celles travaillant dans les secteurs suivants : aménagement intérieur, modernisation, rénovation, jardins et aménagements d'espaces verts, restauration, articles ménagers et mode. Il en sera de même ce week-end.

« *Nous avons de nombreuses réservations d'emplacements pour la 60e Foire internationale de Sarre* » explique Eric Grandmontagne, gérant de la société des foires de Sarrebruck, Saarmesse. Malgré la crise économique, les dates sont avantageuses, surtout pour les entreprises artisanales et celles du bâtiment. « *Grâce aux mesures de relance prises par le gouvernement allemand, ces secteurs bénéficieront d'investissements supplémentaires de la part des pouvoirs publics comme des particuliers* », affirme encore Eric Grandmontagne précisant que « les *secteurs construction, rénovation et économie d'énergie constitueront encore des points forts de cette foire exposition*, se tenant dans 13 grands halls. »

La foire exposition se déroulant du 28 mars au 5 avril, est ouverte tous les jours de 10 h à 18h, et le jeudi 2 avril jusqu'à 20h. Entrée 7,50 €, tarif réduit 6 €.

Photo Philippe RIEDINGER

Jardinage, bricolage, construction, rénovation, mode, gastronomie … ces secteurs parmi nombre d'autres seront représentés à la Saarmesse du 28 mars au 5 avril à Sarrebruck.

Le temps de la Passion

L'Ensemble Vocal du Luxembourg et le Concert Lorrain présenteront leur concert, ce samedi à 20 h 30 en l'église protestante. Parmi les cantates, seront donnés le cycle Membra Jesu nostri BuxWV 75 présentant un membre du corps du Christ sur la Croix dans chacune des 7 cantates et la cantate 31 Fürwahr, er trug unsere Krankheit.

L'union de ces deux ensembles prestigieux dans l'excellente acoustique de l'église protestante bouleversera à coup sûr. Le très mystérieux Dietrich Buxtehude (1637-1707) fut l'un de ces compositeurs qui marqua et influença une grande partie de la musique de son époque et de ses successeurs. Danois ou allemand ? Personne ne peut prouver avec certitude l'origine de ce génie musical. Par contre, ce qui est sûr, c'est que son art était déjà reconnu de son temps puisqu'on venait de loin pour écouter ses fameuses Abendmusiken du temps de l'Avent.

Ce monstre de l'orgue a transmis ses inspirations et son stylus phantasticus à ses contemporains dont les plus connus, et non des moindres, sont Nikolaus Bruhns et Jean-Sébastien Bach. Le Maître excellait également dans la musique vocale, genre pour lequel il composa de nombreuses cantates, pour la plupart disparues aujourd'hui...

Ce samedi à 20 h 30, en l'église protestante. Adulte : 15 €, étudiants et membres des Amis des Orgues : 10 €. Prévente au 06 23 58 81 96 : 12 €.

TAXIMIMI
POUR TOUTOUMINOU
TRANSPORT URGENCE
POUR ANIMAUX 24h/24
Tél. 03 87 88 12 40
Mob. 06 10 44 48 64
AC1160638

RL SERVICES

Agence
Rédaction-annonces-publicité : Le Républicain lorrain 64, rue Nationale 57600 Forbach ; guichets ouverts de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 18 h, tél. 03 87 29 33 33 ; télécopieur : 03 87 29 33 34 ; adresse e-mail : redaction.forbach@republicain-lorrain.fr
RL-Voyages : de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 18 h, tél. 0826 825 242 ; télécopieur : 0826 825 342).
Dépositaire de presse : Roland Richard, tél. 03 87 04 55 60 ; secteur Stiring-Wendel, Petite-Rosselle, Behren : Jean-Marc Folmer, tél. 03 87 87 49 83.

AMBULANCES HAMAN*
Tél. 03 87 87 13 80
AC1163011

ROC-ECLERC
Pompes Funèbres
Tél. 03 87 00 20 20
AC1163009

TV8 MOSELLE-EST

Au programme
A partir de 8 h 30 avec rediffusions : **Watt's in** : Au sommaire, la folk music de Grace avec son premier album studio, ainsi que le retour attendu de *Superbus* après le carton de leur dernier album.
Aujourd'hui à 18 h 30 avec rediffusions toutes les heures : **Météo**. **Un jour, une minute**. **TV8 Infos** : Soif d'œnologie. Concert des rencontres musicales à Hombourg-Haut. Le CFAI d'Henriville ouvre ses portes. Textos.
Mode d'emploi : "Ma mini-entreprise". Le chiffre clé.
Internet : www.tv8.fr

Après-midi récréatif des Furbacher

"Die Furbacher Meistub" (veillée) : quelle belle occasion de revivre nos veillées d'antan. Eclairer nos racines, nos coutumes, resserrer les liens à travers notre langage maternel, écouter, chanter, proclamer des récits, des chants et refrains, des comptines, des textes, des jeux.

Les Furbacher tenteront avec les présents ce joyeux et inédit pari ce jeudi à 15 h au Club Barrabino du Val d'Oeting.

Une très vieille chanson, ironique, triste et pathétique, résonnera de nouveau. Cette chanson fut chantée à la suite de la tragédie de la Guerre de Trente ans par nos lointains aïeux. Elle évoque le triste sort des paysans lorrains "O isch ama Lothinger Bur".

D'autres refrains plus proches de nous, avec l'humour acide de nos pères et l'art subtil de se moquer de leurs semblables seront proposés.

Après midi récréatif "Alles in Platt, nur in Platt" ce jeudi, à 15 h, au Club Barrabino.

Accueil Funéraire Moselle Est
POMPES FUNÈBRES
à côté de l'hôpital Marie-Madeleine
A votre service, une équipe de professionnels
24 h/24 et 7 j/7 au 03 87 85 01 01
Forbach - Schœneck
AC1158221

RL cherche porteur à Forbach

Le Républicain Lorrain recherche une personne pour assurer une tournée quotidienne de livraison du journal à Forbach. Activité idéale pour revenu d'appoint.

S'adresser au dépositaire du journal, tél. 03 87 84 72 20.

PAYSAGISTE
Création, entretien, plantation, taille, pose de clôture, bassin, pavage...
michel.ferrauto852@orange.fr
03 87 87 16 30 - 06 43 30 28 23
AC1160663

Restaurant Le Nefis
Cuisine familiale et traditionnelle turque
Tous les jours buffet à volonté
26, rue Nationale - Carrefour de Schœneck
FORBACH - 03 87 84 08 31
www.lenefis.com
BUFFET MIDI 10€50
AC1160649

ORIENTATION

Forum de l'insertion à Hambach

Le Centre d'information et d'orientation (CIO) de Sarreguemines organise le 11e forum de l'insertion ce mardi 24 mars, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, au centre de communication Smart à Hambach.

SPECTACLE

Cirque Rexford au Bruch

Le cirque Rexford présente ses attractions au quartier du Bruch, place des Bouleaux ce mercredi et ce jeudi à 17 h. Au programme : ses acrobates, ses jongleurs, ses clowns musicaux, ses chiens comédiens, ses animaux savants... Entrée 5 € pour les enfants.

SOCIAL *retraites*

Augmentations à partir du 1er avril

Les commissions paritaires de l'Agirc et de l'Arrco, lors de leur réunion commune du 17 mars, ont fixé les nouveaux paramètres des régimes complémentaires de retraite. Valeur annuelle du point de retraite au 1er avril : augmentation de 1,3 %, Arrco 1,1799 € le point (contre 1,1648 € au 1er avril), Agirc 0,4186 € (contre 0,4132 € au 1er avril).

Cette valeur annuelle du point avait été revalorisée de 1,46 % au 1er avril.

Les indemnités de logement et de chauffage des retraités des mines seront revalorisées aussi de 1,3 % au 1er avril.

Salaire de référence, prix d'achat du point de retraite complémentaire : majoration de 1,8 % pour 2009 (contre 3,4 % pour 2008) : Arrco 14,2198 € (contre 13,9684 € pour l'année 2008), Agirc 4,9604 € (contre 4,8727 € pour l'année 2008).

EN BREF

SOS animaux

Une chienne chow-chow de 7 ans de couleur brun foncé a disparu depuis jeudi dans la rue d'Alger. Si vous l'avez vue ou recueillie, merci de contacter le 03 87 87 23 91 (allemand souhaité).

CLCV

A partir du 6 avril, la CLCV de Forbach et environs, en coopération avec la Fedeco met en place une permanence mensuelle à l'attention des copropriétaires. Les premiers lundis de chaque mois un juriste spécialisé se tiendra à la disposition des copropriétaires, de 14 h 30 à 16 h 30, dans les locaux du 10 place de l'Alma (3e étage) à Forbach.

Cette permanence sera exclusivement dédiée aux copropriétaires et à la copropriété. Notre spécialiste répondra à vos questions concernant, entre autres, la gestion de copropriété, le conseil syndical, assemblée générale, relation avec le syndic, les travaux dans la copropriété etc.

Art'Ladies culture et fantaisie

L'association Art'Ladies culture et fantaisie propose un dîner conférence, ce jeudi à 19 h 45, au restaurant Brasero de Grosbliederstroff, sur "La faune et la flore de nos forêts". Il sera animé par le député maire de Freyming-Merlebach, Pierre Lang.

Pour toute information, contacter Odile Weidig au 03 87 85 15 26 ou Simonne Noirel au 03 87 87 04 70.

Circulation

En raison de travaux d'abattage d'arbres, la circulation et le stationnement seront interdits, sauf riverains, rue du Parc, ces mercredi et jeudi. La signalisation appropriée sera mise en place.

En raison de l'organisation d'un concours de boules, la circulation de tous véhicules sera interdite ce samedi avenue du Maréchal-Leclerc, sur la section comprise entre la voirie bordant la place et la rue Edmond About, rue Edmond About, de la rue d'Alsace Lorraine à l'avenue de Stiring-Wendel. La signalisation appropriée sera mise en place par l'Amicale Bouliste du Creutzberg.

ENSEIGNEMENT *lycée condorcet de schoeneck*

Une convention signée avec le CLTS

Le lycée Condorcet vient d'officialiser son partenariat par le biais d'une convention avec le Centre lorrain des technologies de la santé (CLTS).

Hier, le lycée Condorcet de Schoeneck a signé une convention avec le Centre lorrain des technologies de la santé. « *Cela fait déjà une dizaine d'années que nous travaillons ensemble. Ce matin, nous officialisons ce partenariat, avec la volonté de le faire fructifier* », explique Laurent Bayenay, proviseur de l'établissement. Jusqu'à présent, cette bonne entente s'était notamment traduite par la réalisation d'un portail internet, pour le CLTS, par des élèves du Condorcet au début des années 2000.

Cœur du projet

« *Aujourd'hui, on s'aperçoit que la santé est au carrefour de toutes les technologies et que, dans le même temps, elle est une source importante d'activités économiques* », indique Philippe Marrel. « *Notre organisme mène une politique raisonnée de rassemblement des compétences, et cherche à valoriser les atouts de notre territoire* », poursuit le président du CLTS.

Internet et l'E-santé seront encore au centre du projet. « *Nous souhaitons créer un portail de communication de l'offre hospitalière dans le Bassin houiller* », précise Alain Campello. « *Nous voulons travailler avec les établissements scolaires et les industriels, pour un programme à destination du grand-public et des professionnels* », continue le coordinateur informatique Bassin houiller.

Ce projet permettra de valoriser les deux filières BTS du lycée, à savoir le BTS informatique et réseau et le BTS système électronique, axé sur l'électronique bio-médicale. « *Pour nos étudiants, il existe de réels débouchés professionnels sur le Bassin houiller* », assure Laurent Bayenay. « *Cette convention permettra de faciliter les stages pour notre établissement, de bénéficier de conférenciers, de l'intervention de professionnels et de formations.* » Du côté du CLTS, « *on aide également l'établissement à créer de nouvelles filières innovantes* », comme l'indique Yazid Sebia, son directeur.

Photo Philippe RIEDINGER

Laurent Bayenay, proviseur du lycée Condorcet, et Philippe Marrel, président du CLTS, ont signé la convention.

SOLIDARITÉ *à la salle des fêtes*

Humour et générosité avec Prietenie

Belle ambiance, dimanche, à la salle des fêtes. Invités par l'association Prietenie, les comédiens du Tabouret ont présenté leur nouvelle création, *Aux Bahamas en Bus*. Cette nouvelle pièce de la troupe de la région de Sarrebourg est une comédie dont l'action se déroule dans une fabrique de jouets.

Plus de 150 personnes ont assisté à cette représentation et ont ri de bon cœur.

Photos Philippe RIEDINGER

Plus de 150 personnes ont assisté à la représentation.

Les comédiens du Tabouret ont fait rire la salle.

Et ils étaient une centaine de convives à déguster la choucroute.

Prietenie intervient en Moldavie roumaine pour venir en aide aux villages les plus démunis. Depuis 1990 que l'association existe, ce sont des centaines de familles qui ont pu profiter de la solidarité.

Le Tabouret, qui a oeuvré également dans l'action humanitaire pendant plus de dix ans, ne va plus aujourd'hui sur le terrain, mais continue de mettre en avant l'humanitaire en aidant les associations telles que Prietenie.

Durant l'entracte, un spot vidéo de cinq minutes sur Prietenie a été diffusé. Un stand d'artisanat roumain a également été dressé.

CULTURE *théâtre ces jeudi et vendredi*

A notre insu : farce policière pour objets grinçants

Le Carreau accueille ces jeudi 26 et vendredi 27 mars un spectacle qui lui tient particulièrement à cœur car il a trait à la fin des mines ici, en Moselle.

Michel Laubu, metteur en scène originaire de Creutzwald, possède une grande tendresse pour ce petit monde qu'est l'île ou le quartier, pour les trognes et leurs vieilles habitudes.

Pour créer *A notre insu*, il s'est inspiré de son enfance dans les corons en Moselle. Que représentaient une île pour lui... Mais tout a quitté cette île, plus d'usines, presque plus d'habitants. Même la mer s'est retirée en emportant le calendrier des marées. Grande marée basse. Une population poignardée par le destin. Un "Pompéi" à l'arme blanche.

Ouvrons une enquête qui mettra au jour toute une petite machinerie humaine... Des couteaux qui chutent, des disparitions, dans chaque maison des indices : *A notre insu* est une intrigue policière, un opéra noir, une farce policière pour objets grinçants, un drôle de thriller. Une farce policière absurde et décalée dans un paysage désolé, sincèrement désolé.

Meurtres intimes

En 1985, Michel Laubu pose les bases de son théâtre : un théâtre visuel, nourri d'objets détournés, de mythologies anciennes ou imaginaires et de langages aux accents multiples et inventés. Le Turak Théâtre, théâtre d'objets, à la croisée du théâtre de marionnettes et du théâtre gestuel, vient de naître.

Il travaille avec Rodolphe Burger qui a écrit des morceaux de musique pour chaque indice de l'enquête (guitares électriques, sons divers et bricolés).

Sur scène des marionnettes, des comédiens, des musiciens instrumentistes à "vents" pour démêler avec émerveillement et humour les écheveaux de petits meurtres intimes.

Un spectacle visuel et musical pour tous, à partir de 8 ans.

A notre insu... une pièce d'un régional de la culture : Michel Laubu, de Creutzwald.

Une rencontre avec le metteur en scène est organisée ce jeudi 26 mars à l'issue du spectacle.

Représentation ce jeudi et ce vendredi à 20 h.

Réservations (6 € à 18 €) du lundi au vendredi, de 14 h à 18 h, au Carreau Scène nationale, tél. 03 87 84 64 34 ou info@carreau-forbach.com.

NÉCROLOGIE

M. Jean-Pierre Jung

FORBACH.- M. Jean-Pierre Jung est décédé le 22 mars à Freyming-Merlebach, dans sa 59e année.

Retraité des HBL, le défunt était domicilié 54, rue de Petite-Rosselle à Forbach. Epoux de Mme Adrienne Jung, née Frasca, il était père de quatre enfants, Fabien, Marc, Christophe et Leatitia et avait deux petits-fils, Jeffrey et Bryan.

Ses obsèques seront célébrées ce mercredi, à 14 h 30, en l'église du Bruch. Le défunt sera incinéré.

Nos condoléances à la famille.

Mme Herta Szaniec

FREYMING-MERLEBACH.- Mme Herta Szaniec, née Isch est décédée à Saint-Avold le 22 mars, à l'âge de 82 ans. Née le 4 mai 1926 à Fenne (Allemagne), elle avait épousé M. Antoine Szaniec le 23 septembre 1946, décédé le 23 février 1995. De cette union sont nés trois enfants, Guy, Monique et Mireille. La famille s'est agrandie de neuf petits-enfants et onze arrière-petits-enfants. La défunte était domiciliée 6/16, rue des Lièvres jusqu'en 2008 avant de se retirer à la Résidence du Parc à Carling.

Les obsèques auront lieu ce mercredi 25 mars, à 14 h 30, en l'église de Cité Chapelle. L'inhumation se fera au cimetière de Freyming.

Nos condoléances à la famille.

M. Dominique Baro

HOMBOURG-HAUT.- M. Dominique Baro, né le 7 janvier 1964 à Saint-Avold, est décédé à Metz le lundi 23 mars, à l'âge de 45 ans. Célibataire, M. Baro demeurait dans la localité avec sa mère, Mme Marthe Baro au 1, centre commercial Chênes jusqu'en 1984, avant de rejoindre le foyer Bernard-Delforge à Marange-Silvange. Il avait un frère, Adrien et deux neveux, Kévin et Steven.

Les obsèques seront célébrées ce mercredi 25 mars, à 16 h, en la collégiale de Hombourg-Haut. Son corps sera incinéré.

Nos condoléances à la famille.

M. Werner Koppe

FORBACH.- M. Werner Koppe est décédé à Sarrebruck le 22 mars, à l'âge de 62 ans. Né le 12 mars 1947 à Karlsruhe (Allemagne), il était employé chez Ford. Demeurant à Forbach avec son épouse Danielle Koppe, née Maringer, M. Werner Koppe avait deux enfants, Didier et Sandra et deux petites-filles.

Le culte d'enterrement aura lieu ce jeudi 26 mars, à 15 h, au temple apostolique à Forbach. Son corps sera incinéré.

Nos condoléances à la famille.

En hausse…

Football : en DH, Marienau confirme son renouveau dans la course au maintien en dominant Toul (2-0) ; en DHR, Nousseviller obtient la parité à Creutzwald (1-1) ; en PH, Marienau B, Merlebach et Petite-Rosselle disposent respectivement du leader Custines (2-1), Morhange (3-0) et Réding (2-1) ; en PHR, Rosbruck obtient un précieux nul à Rohrbach (1-1) ; en 1D, Farébersviller domine Lucy (4-0) et Nousseviller B tient Neunkirch en échec chez lui (2-2) ; en PPD, le Bruch confirme sa place de leader à Ham-sous-Varsberg (0-2) et Schoeneck s'est relancé pour le titre devant Kalhausen (4-2).

Handball : en Prénationale, poule maintien, Forbach l'emporte sur Longwy (23-20) ; en Excellence, les féminines de Forbach obtiennent leur 13e victoire de la saison à Homécourt (15-17).

Jiu-Jitsu : à Saint-Julien-les-Metz, le C.J. de Forbach a collectionné les médailles (18 au totel) lors des championnats de Lorraine UFOLEP.

Rugby : en Honneur, Forbach s'adjuge un précieux succès à Mutzig (5-8).

En baisse…

Basket-ball : en Honneur féminine, Folkling concède une courte défaite à Verdun (54-52).

Football : en DH, fin de série pour Forbach stoppé à Neuves-Maisons (2-1) ; en DHR, Forbach B s'incline lourdement dans le derby l'opposant à Saint-Avold (0-3) ; en PHR, Kerbach est défait par Longeville (0-2) ; en ID, Diebling perd à Alsting (2-1) et Spicheren se contente du nul face à Ormersviller (2-2).

Handball : en Honneur, Stiring chute à Falck (30-22) ; en Excellence, les féminines de Hombourg-Haut subissent la loi de Deux Vallées (19-13).

BOXE FRANÇAISE

Behren : Kenny Kuhn à une étape du National

Une fois de plus, le club de la Boxe Française a fait parler de lui. Cette fois-ci lors du championnat de l'Est à Masevau en Alsace où Kenny Kuhn a survolé la compétition et s'est qualifié pour le championnat du grand Nord-Est.

Après avoir décroché le titre de champion de Lorraine, il y a peu de temps, le minime Kenny Kuhn n'a laissé aucune chance à son adversaire alsacien lors de la finale du championnat de l'Est qualificatif pour le championnat du Grand Nord Est qui se déroulera le 5 avril prochain à Besançon. Kenny a littéralement survolé son combat et a remporté les trois reprises. Son entraîneur, Christophe Dartevelle, a plein d'espoir pour ce jeune et lui prédit un grand avenir dans cette discipline.

Coéquipier moins chanceux

Son coéquipier, Roberto Salvaggio, cadet (-60 kg), aura été moins chanceux. Malgré un excellent combat très serré, Roberto a perdu avec les honneurs 3-2. Pour Kenny qui n'est plus qu'à une étape du national qui se déroulera au mois de mai prochain, remporter le championnat du Grand Nord Est, il s'agit de se préparer d'arrache-pied.

A noter encore que l'entraîneur, Christophe Dartevelle, est en cours de validation de son diplôme de BEES 1er degré dont il a déjà acquis le tronc commun. Le club de la boxe Française de Behren projette également de créer une section enfant dès la nouvelle saison, en septembre prochain. Avis aux amateurs. Décidément, le club behrinois nourrit de belles ambitions et a, une fois de plus, prouvé son sérieux et son savoir faire.

Le club recrute dans toutes les catégories. Renseignements les lundis, mercredis, de 18 h 30 à 20 h 30, au centre social Erckmann-Chatrian. Tél. 06 81 46 74 92.

Kenny Kuhn face à son entraîneur Christophe Dartevelle, lors des séances d'entraînements.

HANDBALL

HC Stiring : défaite amère

Triste semaine pour le Handball de Stiring marqué par le décès d'un des piliers du club, en l'occurrence le vice-président Walter Muller. Un hommage lui sera rendu lors de la rencontre de ce samedi, face à Saint-Avold. Après sa belle prestation face à Algrange, l'optimisme était de rigueur. Malheureusement, il s'estompait rapidement avec un Meiser souffrant, mais qui tenait quand même sa place. Les Stiringeois avaient du mal à entrer dans la partie, essuyant d'entrée un 4-0 (5e). Puis ils revenaient au score 7-5 (14e) avant de prendre l'avantage 9-10 (20e) et de dominer leur sujet pour mener à la pause (11-14).

Changement de scénario en seconde période puisque Falck reprenait ses esprits 16-16 (40e). Les locaux neutralisaient Meiser, certes diminué, et Bellal, très en verve jusque-là. Puis arrivait le tournant de ce match (45e) : Boslé jusque-là auteur d'une bonne partie se voit sanctionné de 2 minutes de suspension (la seconde), puis l'arbitre estimait la 3e exclusion en lui brandissant un carton rouge à la stupeur des visiteurs. Ceux-ci perdaient leur sang-froid. Klauer se voyait à son tour expulsé la minute suivante (3x2 minutes).

L'incohérence de l'arbitrage troublait le jeu des acteurs. Les exclusions pour 2 minutes tombaient l'une après l'autre pour Stiring. Le clou du spectacle était ce sept mètres exécuté par les locaux alors que l'arbitre sifflait le tir. Ceci a provoqué la colère de Kharroubi. Déconcentrés et jouant souvent à 4 ou à 5, les Stiringeois laissaient Falck prendre les devants 23-21 (53e) avec un 30-22 à la fin de la rencontre.

Certes, Falck méritait sa victoire, mais l'ampleur du score ne reflète en rien la physionomie de la partie. Les Stiringeois ont été trop pénalisés (13 au total pour 2 à Falck) : cherchez l'erreur. « *Les joueurs n'ont pas démérité et espèrent battre Saint-Avold le week-end prochain* », soulignait le président Daniel Dann, fair-play.

Les marqueurs : Bellal (5), Meiser (5), Kharroubi (4), Boslé (3), Klauer (2), Apolinarski (2), Karpisch (1).

Forbach reprend espoir

Victorieux de l'AS Deux Vallées puis défait à Villers-lès-Nancy, les hommes de Didier Behr ont fourni une belle prestation samedi en s'imposant face à Longwy (23-20). Au classement, ils cèdent la lanterne rouge au SMEC Metz qui sera leur prochain adversaire. Forbach compte neuf longueurs de retard sur le premier non relégable Amnéville. Il reste encore cinq matches à disputer. Forbach ne lâchera rien.

En Excellence de Lorraine féminine, les Forbachoises ont confirmé leurs précédents succès obtenus à Montois puis face à Kanfen. Elles se sont imposées (15-17) à Homécourt. Les Forbachoises sont secondes au classement avec quatre points de retard sur le leader Metz Handball.

RUGBY

Un grand pas vers le maintien

La bonne nouvelle est venue dimanche, en fin d'après-midi, du Bas-Rhin où le quinze forbachois disputaient une rencontre capitale à Mutzig. Une courte et précieuse victoire sur les Alsaciens lui permet d'envisager le maintien en Honneur (5-8).

Enchaîner, tel était l'objectif de la formation de Philippe Granier et Laurent Klein au terme de ce déplacement qui s'avérait être tout sauf une promenade de santé. Une défense hermétique étouffait d'entrée les velléités d'une formation locale, certes dominatrice, mais visiblement en manque de clairvoyance.

La moindre erreur de placement était mise à profit par les visiteurs qui orchestraient un superbe contre, laissant les Brasseurs sans réaction. A partir de cet instant et fort du 0-5, Forbach contrôlait parfaitement les opérations. Pourtant, il ne manquait pas beaucoup pour assister à un revirement de situation sur l'égalisation bas-rhinoise.

Cet essai, comme celui des Lorrains d'ailleurs, n'était pas transformé puisque le ballon percutait le poteau ! Et une fois de plus, Boucher enlevait la décision sur l'une de ses deux pénalités réussies à la satisfaction de ses partenaires. Dimanche prochain, face à Mulhouse, il faudra faire preuve de plus de réalisme.

BASKET-BALL

Folklingeoises : la rage de perdre

En Honneur de Lorraine, les Folklingeoises ont encaissé leur neuvième revers de la saison à Verdun (54-52). Au classement, elles chutent à l'avant-dernière place, un rang partagé avec Chavelot.

Chez les jeunes, victoires des cadets à Sarrebourg (54-55) et des poussins à Hagondange (24-47) ; défaites des minimes filles à Longeville (63-42) et des benjamines face à Joudreville (41-68).

JIU-JITSU

18 podiums à Saint-Julien

Les Forbachois ont fait carton plein à Saint-Julien-lès-Metz.

Pour la première fois de son histoire, la section jiu-jitsu du centre de judo de Forbach a réalisé un carton plein lors d'une compétition officielle. En effet, à Saint-Julien-lès-Metz lors des championnats de Lorraine UFOLEP, les 18 Forbachois sont montés sur le podium. Tous se sont qualifiés pour le championnat de France + animation qui se déroulera le 24 mai à Mondelange.

Feront partie du voyage, Régis Weyland, Hassen Bouzza, Antony Brunetti, Lucas Gambrone, Sandra Rossi, Stéphane Breyer, Alison Jung chez les seniors, Hervé Delaunay, Dominique Stock, Brice Troia, Emeric Wassermann, Arnaud Meyer, Antony Wassermann, Sophie Delaunay et Marie Cumbo chez les benjamins-benjamines, Frédéric Duchêne, Mickaël Bour Emmanuel Brunetti chez les minimes. A noter que les Forbachois ont réalisé cette belle performance alors qu'il n'y avait pas moins de 182 participants venus de toute la région. L'entraîneur, Jean Gaertner, se dit « *pleinement satisfait des résultats et des performances* » réalisés par ses élèves.

Amandine qualifiée aux championnats de France

Les Forbachois ont décroché une médaille et en prime une qualification aux championnats de France pour Amandine Falck.

Dernièrement avaient lieu les championnats Inter régions Kata la première journée et combat pour la seconde journée. Le SCK Forbach alignait quatre combattants qualifiés en Kata et en Combat lors des championnats de Lorraine en février dernier. Ses jeunes représentants ont encore une fois démontré leurs qualités techniques et de combattants en accédant tous sur le podium. En pupilles filles, Anne Camille Warin décroche la médaille de Bronze chez les moins de 35 kg en combat et fini 7e en Kata ; en pupilles garçons, Bastien Sperling prend la médaille de Bronze chez les moins de 35 kg en combat et termine 5e en kata ; en benjamines, Amandine Falck finit sur la plus haute marche du podium (médaille d'or) chez les moins de 35 kg en combat et se qualifie par la même occasion pour les championnats de France, elle finit aussi 7e en Kata ; en benjamins, Pierre Alexandre Warin s'adjuge la médaille de bronze en Kata et en combat chez les moins de 35 kg.

Renseignements concernant la pratique du karaté do, le SCK Forbach tient à votre disposition, au bureau du dojo de la salle des Arts Martiaux, rue de Remsing à Forbach une permanence tous les lundis, mardis et jeudis de 17 h 30 à 19 h (tél. 03 87 85 39 42) ou encore tel au 03 87 85 94 02 au président Marcel Cerati tous les jours de 12 h à 14 h.

GYMNASTIQUE

USF : de bons résultats

L'USF gym et danse de Forbach a participé ce week-end aux demi-finales nationales qui se sont déroulées à Pontarlier dans le Jura. 20 gymnastes étaient en compétition. Les résultats attendus étaient bien au rendez-vous. 3 1re marches du podium : Thomas Dillmann, Miléa Gebhardt, Aude Mercier. 3 2es marches : Katrin Eichorn, Julia Recktenwald, Mariam Gebhardt. 1 3e marche : Manon Dillmann. Tous ces gymnastes sont qualifiés pour les championnats de France à Nogent-sur-Oise les 2 et 3 mai prochains. Est également qualifiée pour ces championnats de France : Samantha Feuerstein : 6e. Autres résultats du week-end : critérium : Wendy Ludt, 15e. Nationale : Chloé Muller, 13e. Fédérales : Laetitia Lokar, 4e ; Candice Scherer, 5e ; Laura Jung, 6e ; Sandrine Dillmann, 9e ; Lætitia Bour, 11e ; Mélusine Brunetti, 14e ; Pauline Tousch, 18e.

FOOTBALL

L'US Far solide leader

Avec cette victoire sans bavure (4-0), l'USF conforte sa place de leader

Dimanche, l'équipe de Lucy a bien entamé la rencontre contre Farébersviller en obtenant deux corners dangereux, dont l'un fut sauvé sur la ligne de but par Sevim et l'autre fut capté par Kévin. La première occasion nette pour l'USF se situe à la 12e minute par l'intermédiaire du capitaine Naili qui perd son face-à-face avec le gardien adverse. Sur coup franc d'Unal, le gardien visiteur s'oppose sans problème. Le leader domine mais ne trouve pas la faille malgré une tentative de Maameri. Le score est vierge à la mi-temps alors que les joueurs d'Abdé Ezzaher ont manqué de réalisme. A la 48e minute, c'est Amrizide qui expédie la balle de la tête au fond des filets sur le coup franc de B. Ananicz (1-0). Far continue à poser son jeu et, sur une action personnelle, Ananicz, passant en revue toute la défense y compris le gardien, double la mise (56e). A la 70e, S. Ait Kassi inscrit le 3e but d'une tête plongeante sur le centre de son capitaine. Le match est désormais à sens unique. La 4e réalisation est l'œuvre de Narjarh. Avec cette nette victoire (4-0), l'USF conforte sa place de leader. Le président, Nicolas Rega, se félicite de cette victoire : « *Les joueurs ont eu un comportement exemplaire durant toute la rencontre. Cette victoire est méritée*. »

ESPR : 2e victoire !

Jordan Attina, ici à la lutte avec un défenseur de Réding, est le garant du renouveau des Jaunes et bleus, malgré son manque de réussite dimanche.

En venant à bout de Réding à la faveur d'un second succès consécutif à domicile, les "Bleus et Jaunes" ont repris leurs distances avec Morhange et Grosbliederstroff. Les artisans de cette victoire furent non seulement le gardien Feid et ses deux défenseurs centraux Lécrivain et Ksab, mais surtout l'équipe tout entière.

Comme il y a quinze jours, elle a démontré d'un remarquable esprit de corps. En marquant à deux reprises par Touhami (41e) et B. Cerati (73e), les joueurs ont démontré de réelles possibilités avant la venue de Gosselming, dimanche prochain. C'est un gros morceau qui va déposer sa carte de visite au stade Cité Wendel. Avant cette nouvelle épreuve, les locaux pourront récupérer quelque peu.

VU ET ENTENDU

Prix de la Casc de cyclisme

CYCLISME.- Ce dimanche 29 mars se déroulera à Sarreguemines et ses alentours le Prix de la Casc. Une course sur route ouverte aux catégories 1, 2, 3 et aux juniors. Une épreuve qui attribuera aussi le titre de champion de Moselle en 1re et en 2e catégories.

Les Lorraine le 5 avril

DUATHLON.- Le Sarreguemines Triathlon-club sera le maître d'œuvre à domicile le 5 avril de deux épreuves : une course à pied de 8,2 km, "Les boucles de la Sarre" et les championnats de Lorraine de duathlon sprint (4 km de course à pied, 22 km de cyclisme, 4 km de course à pied). Le départ de la première est prévu à 10 h 30, de la seconde à 14 h (sur l'esplanade du Casino des fayenceries). Toutes deux sont ouvertes aussi bien aux licenciés qu'aux non-licenciés. Renseignements au 03 87 81 25 36 ou 03 87 09 30 11 et par internet sur http://sarregueminestri.free.fr

SUPPORTERS

FC Metz-Brest

Le supporter club du FC Metz organise un déplacement à Saint-Symphorien le dimanche 5 avril pour la rencontre contre Brest (match à 17 h). Le départ du bus est fixé à 15 h au foyer du Creutzberg. Permanences le mercredi 25 et le lundi 30 mars de 17 h 30 à 19 h au foyer du Creutzberg et au café Moy à Merlebach de 18 h à 19 h. Prix du bus : 7,50 € pour les membres et 12 € pour les non-membres. Le comité se réunit dimanche 5 avril à 9 h 30 au foyer.

Milan AC

L'association Milan-club Lorraine-Sarre organise un déplacement en bus pour assister à la rencontre de football opposant le Milan AC à Palerme. Ce match est programmé le dimanche 26 avril au stade San Siro de Milan. Ramassages à Thionville, Forbach, Sarreguemines et Phalsbourg. Tarifs : 70 €. Renseignements et inscriptions au 06 70 90 42 30.

DATES

Ce samedi

Football : en DH, Blénod-Forbach à 20 h ; en 1D, Nousseviller B-Rouhling à 18 h.

Handball : en Prénational, Forbach-SMEC Metz à 20 h 30 ; en Honneur, Stiring-Saint-Avold à 20 h ; en Excellence féminine, Hombourg-Haut-Metz Handball à 18 h 30.

Tennis de table (17 h) : en N1 féminine, Mulhouse-Entente Forbach/Saint-Avold ; en Prénationale, Reims 3-Forbach et Neuves-Maisons 2-Spicheren.

Volley-Ball (18 h 30) : en R2 féminine, Forbach-Hayange.

Ce dimanche

Basket-Ball (15 h 30) : en Excellence de Moselle, Saint-Nicolas-en-Forêt-Folkling ; en Honneur de Lorraine féminine, LOSM-Folkling.

Football (15 h) : en DH, Marienau-Eloyes ; en DHR, Forbach B-Creutzwald, Hagondange-Nousseviller ; en PH, Réding-Marienau B, Petite-Rosselle-Gosselming, Merlebach-Laxou ; en PHR, Rosbruck-Delme/Solgne, Nébing-Kerbach ; en 1D, Boulay-Oeting, Farébersviller-Falck, Lucy-Hochwald, Creutzberg-Folschviller, Montbronn B-Diebling, Alsting-Spicheren, Stiring CS-Neufgrange ; en PPD, Guerting-Bruch, Ham-sous-Varsberg-Petite-Rosselle B, Hombourg/Haut-Falck B, Carling-Merlebach B, Rémering-Forbach C, Sarreguemines-Istanbul-Schoeneck, Zetting-Nousseviller C, Diebling B-Kalhausen.

Handball (16 h) : en Excellence féminine, Forbach-Porcelette.

Rugby (15 h) : en Honneur, Forb.-Mulhouse au stade du Racing.

URGENCES

Pharmacie
Forbach : pour connaître la pharmacie de garde, tél. 03 83 76 45 74.

Médecins
Régime général et SSM : tél. 0820 33 20 20.

Ambulances
Permanence : tél. 15.

Aide médicale urgente
Permanence : tél. 15.

Gendarmeries
Forbach : 1, square Delinot, tél. 03 87 85 10 93.
Behren : rue des Cévennes, tél. 03 87 87 32 64.
Puttelange-aux-Lacs : rue des Tuileries, tél. 03 87 09 60 09.

Police
Stiring, Schoeneck et Petite-Rosselle : tél. 03 87 84 41 00.

Sapeurs-pompiers
Permanence : tél. 18.

Police secours
Permanence : tél. 17.

AUJOURD'HUI

Expositions
Petite-Rosselle : *De petits pas pour l'homme*, au musée du carreau Wendel, de 10 h à 18 h, tél. 03 87 87 08 54.
Stiring-Wendel : "Chemins à travers la calligraphie japonaise" organisée par les élèves de M. Seiji Kimoto et l'office de tourisme, au 2e étage de la mairie, aux heures d'ouverture.
Petite-Rosselle : "Peintures et sculptures" organisée par l'association Arts Ladies Culture et Fantaisie et les Amis du puits Saint-Charles, de 14 h à 18 h, dans les salons du puits Saint-Charles.

Réunion
Kerbach : réunion d'information concernant la création d'un club de pétanque et de quilles, à 20 h, au complexe sportif.

Obsèques
• Stiring-Wendel
Eglise Sainte-Marie du Habsterdick à 15 h 30 : M. Clément Wesolek, 86 ans, qui demeurait à la résidence Les Platanes.
Eglise Saint-François à 14 h : M. François Tregoat, 52 ans, qui demeurait 1, rue du Pont, résidence Le Vendôme.
• Diebling
Eglise de Diebling à 14 h 30 : Mme Clara Della-Mea, 89 ans, qui demeurait 12, rue de la Barrière.

DEMAIN

Expositions
Stiring-Wendel : "Chemins à travers la calligraphie japonaise" organisée par les élèves de M. Seiji Kimoto et l'office de tourisme, au 2e étage de la mairie, aux heures d'ouverture.
Petite-Rosselle : "Peintures et sculptures" organisée par l'association Arts Ladies Culture et Fantaisie et les Amis du puits Saint-Charles, de 14 h à 18 h, dans les salons du puits Saint-Charles.

Assemblée générale
Stiring-Wendel : assemblée générale du CIA, à 18 h, au centre social, rue Pasteur au Habsterdick.

BEHREN-LES-FORBACH

Portes ouvertes au Hurlevent

Ce samedi se déroulera au lycée Hurlevent une journée portes ouvertes de 9 h à 17 h avec possibilité de repas sur place. Nombreuses animations et rencontres avec les professionnels.

Loto

L'Association culturelle de Behren organise un grand loto réservé uniquement aux adultes, ce samedi à partir de 20 h à la Maison des associations. L'ouverture des portes se ferra à 18 h. De nombreux lots seront à gagner dont des bons d'achat de 600 €, 100 €, 50 € et 25 €, des repas gastronomiques, des paniers garnis. Prix du carton 2 €, la planche de 4 cartons 6 €, 6 cartons ou 1 planche de 6 10 € + 1 offert, 12 cartons 18 € + 2 offerts.

US Behren

A l'occasion du 60e anniversaire de l'US Behren, la ville recherche tous les anciens joueurs et dirigeants du club. Contacter la mairie au 03 87 87 67 51, bureau n° 22.

Majorettes

Les majorettes Starlights prendront part ce dimanche à 14 h 30 à la cavalcade de Reischshoffen qui avec ses 34 chars, groupes ou musiques est le plus important du Parc naturel régional des Vosges du nord.

NUMÉROS

Services
EDF : tél. 0810 333 057.
Gaz de France : tél. 0810 433 057.
Véolia eau : tél. 0810 463 463.

Social
Stiring-Wendel : espace multi-accueil, rue Robert Schuman, ZI de la Heid : ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30, tél. 03 87 85 66 48.
Stiring-Wendel : CLIC de la Rosselle (Centre local d'information et de coordination de la Rosselle), de 14 h à 16 h, au centre social du Habsterdick.
Stiring-Wendel : assistante sociale pour Stiring Habsterdick et Spicheren de 9 hà 11 h 30 au Centre médico-Social, 4 rue Pierre-Curie, tél. 03 87 87 57 57.
Behren : halte-garderie Plumes d'Anges, annexe Chateaubriand, rue des Vergers, de 7 h 45 à 16 h 30, tél. 03 87 88 29 26.
Behren : mission locale, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, rue Stanislas, antenne de justice, tél. 03 87 84 23 71.
Behren : CLIC de la Rosselle (Centre local d'information et de coordination de la Rosselle), de 9 h 30 à 13 h 30, à la Résidence Les Platanes, rue des Cévennes, tél. 03 87 85 43 78.

Loisirs
Stiring-Wendel : syndicat d'initiative et bibliothèque municipale de 14 h à 17 h 30, place de Wendel tél. 87 87 07 65.
Stiring-Wendel : centre de service du CIA de 8 h à 11 h et de 14 h à 16 h, 5a rue Pasteur tél. 87 87 57 37.
Petite-Rosselle : bibliothèque municipale de 14 h à 18 h.
Behren-lès-Forbach : bibliothèque, à la maison des associations, boulevard Charlemagne, tél. 03 87 85 55 36, ouverte de 16 h à 18 h 30.
Spicheren : bibliothèque municipale ouverte de 16 h à 19 h.

RL SERVICES

Correspondants RL
Alsting-Etzling : Stéphane Duvernell, tél. 03 87 99 26 24.
Behren et Œting : Joseph Nowak, tél. 06 75 35 77 05.
Bousbach et Kerbach : Christian Schaeffer, tél. 03 87 84 54 00.
Diebling-Tenteling : Bertrand Felt, tél. 03 87 02 45 58.
Folkling, Morsbach et Gaubiving : Chantal Jedar, tél. 03 87 89 37 96.
Petite-Rosselle : Lucien Freytag, tél. 03 87 85 02 18.
Rosbruck : Caroline Sosna, tél. 06 76 88 66 10.
Schœneck : Bernard Helmer, tél. 03 87 87 58 15.
Spicheren : Mariella Muller, tél. 03 55 03 32 69.
Stiring-Wendel : Patrick Lalé, tél. 03 87 85 21 61.
Théding-Farschviller : Chantal Jedar, tél. 03 87 89 37 96.

TENTELING

Fédération arboricole et horticole : la qualité privilégiée

Forte de 42 syndicats arboricoles et horticoles, la Fédération des régions de Forbach, de Saint-Avold et de Boulay a tenu sa 24e assemblée générale au Clos des Saules de Tenteling sous la présidence de Jean-Claude Grill. Le maître mot de cette assemblée : la qualité au détriment de la quantité.

C'est au syndicat des arboriculteurs de Tenteling-Ebring présidé par José Greff, que revint l'honneur d'accueillir l'assemblée générale de la Fédération de la région, dans la salle polyvalente, gracieusement mise à sa disposition par la municipalité, représentée par le maire Ralph Klein. 21 syndicats y ont pris part.

Après le compte rendu d'activités 2008 présenté par son président Jean-Claude Grill, le bilan financier par le trésorier Pascal Karr, la Fédération a repris l'exercice 2009 avec les mêmes instances. Après l'assemblée générale à Tenteling, la Fédération se rendra au congrès national à Rocamadour (Lot) fin avril, à la réunion du syndicat interdépartemental à Scheffersheim puis au congrès de l'Union départementale à Saint-Jean-Rohrbach le 30 mai prochain.

Une assemblée générale constructive présidée par Jean-Claude Grill.

La qualité avant tout

Jean-Paul Pruvost, le président de l'Union départementale a mis ensuite l'accent sur la notion primordiale actuelle, la qualité qui doit exister au sein de chaque syndicat : « *Le temps de la quantité d'alcool est révolu, aujourd'hui nous voulons un bon alcool.* » La démarche de la Fédération sera de récompenser « *ceux qui font un bon alcool.* » Une commission de dégustation existe déjà et les premières récompenses, d'or, d'argent, de bronze ont été remises. A ce propos, des formations futures aideront les arboriculteurs dans cette démarche de qualité. L'autre sujet d'actualité, c'est le traitement des arbres fruitiers. La mise en garde du président de l'Union départementale est cinglante : « *Si vous traitez souvent vos arbres avec des produits phytos, vous aurez des résidus dans vos fruits et par conséquent dans vos alcools.* » Son conseil est de ne plus les utiliser. « *Attention de nombreux produits sont cancérigènes et les mélanges peuvent être dangereux* » dira-t-il encore, comme il soulignera : « *Le bio nécessite beaucoup de surveillance.* » Il évoqua également la menace des coccinelles asiatiques importées, devenue un véritable casse-tête, car leur développement provoque un préjudice à nos coccinelles indigènes.

En présence du conseiller général Jean-Bernard Martin, Jean-Paul Pruvost tint enfin à remercier le Conseil général pour les aides qu'il accorde au niveau de l'Union départementale ou dans le cadre de l'aménagement du territoire, notamment au niveau de la création de vergers ou encore de l'acquisition d'alambic. Le verre de l'amitié et une table bien garnie ont réuni pour finir tous les participants à cette assemblée générale.

SPICHEREN

Souvenir français : transmission de la mémoire historique

Le Souvenir français, comité de Spicheren, vient de tenir son assemblée générale en présence de 21 membres dont le délégué d'arrondissement Richard Gorak. Après les salutations d'usage et le rappel de la vocation du Souvenir français, le président et maire de la commune Jean Jung a fait observer une minute de silence à la mémoire de Vincent Bousch, Joseph Spohr et Roland Spohr, membres décédés au cours de l'année 2008.

Le compte rendu de l'assemblée générale du 22 avril 2008, lu par le secrétaire Clément Metzinger ainsi que le rapport financier de l'exercice écoulé présenté par le trésorier Yves Obertin ont été approuvés à l'unanimité. Dans son rapport moral, le président, après avoir rappelé les nombreuses activités de la section a tenu à remercier chaleureusement Pierrot Hoy pour avoir rafraîchi les caractères d'écriture du monument aux Morts et surtout Gaby Klein qui a restauré plusieurs monuments dont le monument aux Morts. Soulignons que ces travaux ont été exécutés à titre tout à fait bénévole.

L'assemblée a donné ensuite quitus au conseil de comité pour son excellente gestion. Les quatre membres du tiers sortant ayant été reconduits dans leurs fonctions, la composition du conseil de comité demeure inchangée. Le bureau reste constitué comme suit : président Jean Jung, vice-président Jacques Mayer, trésorier Yves Obertin, secrétaire Clément Metzinger.

Les membres du Souvenir français, comité de Spicheren, lors de l'assemblée générale qui a eu lieu à la salle des associations de la mairie de Spicheren.

Pour 2009, le comité lance une réflexion sur la dénomination du nouveau parking aménagé à côté du monument de l'Europe. Cette place pourrait être inaugurée le 2 août prochain à l'occasion des cérémonies commémoratives de la bataille de Spicheren du 6 août 1870. Par ailleurs, par fidélité à sa vocation de transmettre le flambeau aux jeunes générations successives en leur inculquant par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la Patrie et le respect de ses valeurs, la section locale organisera deux sorties de scolaires sur des lieux de mémoire : le 19 juin à l'ancien camp de concentration nazi du Struthof en matinée et le château du Haut-Koenigsbourg l'après-midi pour les élèves de CM1 et CM2 de l'école biculturelle. Et en fin d'année scolaire, visite guidée du site historique des Hauteurs à l'intention des élèves du CM2.

A l'issue de la réunion, une collation unanimement appréciée a été servie aux membres présents.

SCHŒNECK

Luigi Pellegrino président de l'amicale des sapeurs-pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers a tenu son assemblée générale en présence du maire Paul Fellinger.

Après un rapide compte rendu de l'année passée et la lecture du bilan très positif malgré les différents travaux de réaménagement de la caserne, le comité a démissionné en bloc avant que ne soit élu le comité 2009 qui se compose comme suit : président Luigi Pellegrino ; vice-président Laurent Arbosgast ; trésorier Patrick Matuszewski ; trésorier adjoint Didier Wehrung ; secrétaire Suzanne Bier ; secrétaire adjointe Marianne Hamm ; assesseurs : Grégory Arbogast, Alain Bier, Virginie Chapuis, Frédéric Facchin, Pierre Hamm, Valentin Kremer, Anthony Pellegrino, Michael Pellegrino, Brice Quirin, Cédric Rannenberg, Ludovic Schoumer, André Schoumer et Anastasia Zito. Pour cette nouvelle année, deux personnes de plus ont intégré le comité.

Le comité au grand complet a assisté à l'assemblée générale.

La marche populaire sera reconduite le 1er mai.

CULTES

Notre Dame de l'Espérance

Cadenbronn : lundi, messe à 18 h 30.
Ippling : mardi, messe à 18 h 30. Vendredi, chemin de croix à 18 h.
Diebling : mercredi, messe des jeunes à 10 h. Dimanche, messe à 9 h et chemin de croix à 14 h 30.
Hundling : mercredi, messe des jeunes à 10 h 15. Vendredi, messe à 18 h 30. Dimanche, messe à 10 h 30.
Tenteling : jeudi, messe à 18 h 30. Vendredi, chemin de croix à 18 h. Samedi, messe anticipée du dimanche à 18 h 30.
Nousseviller : vendredi, veillée de prières avec exposition du Saint Sacrement à 20 h.
Metzing : dimanche, chemin de croix à 14 h 30.
Pendant le moi de mars, dans toutes les paroisses, chapelet à 18 h.

THÉDING

Anniversaire

Mme Marie Barthel née Keller le 24 mars 1928 fête aujourd'hui son 81e anniversaire. Elle a demeuré de nombreuses années 6, rue de Cocheren avant de se retirer à la maison de retraite de Cocheren. Nos félicitations.

DIEBLING

CS Diebling

L'équipe 1 du CS Diebling perd contre Alsting-Zinzing en championnat sur le score de 2-1.

Jeunesse 2000

Victoires des 13 ans honneur à Petite-Rosselle (5-2) et des 18 ans excellence contre Behren (5-1), match nul des 15 ans honneur contre Plantières (2-2) et des benjamins honneur contre Moselle-Est (1-1).

Anniversaire

Ernestine Heymes, née Kopp, résidant à la maison de retraite de Farébersviler, fête ce mardi son 85e printemps. Nos félicitations.

Tri sélectif

La prochaine collecte du tri sélectif a lieu ce mercredi sur la commune.

ŒTING

Concours d'obéissance

Le training-club canin d'Oeting organise les 4 et 5 avril prochains un concours d'obéissance sur son terrain rue du Fockloch à Oeting.

Le samedi à partir de 12 h 30 se dérouleront les épreuves du CSAU (certificat de sociabilité et d'aptitude à l'utilisation) puis les brevets et échelons 1.

Le dimanche, les épreuves échelons 2 et 3.

Le juge du concours sera Claude Dopp de Nancy, juge et président de la CUR de Lorraine et vice-président de la société canine de Lorraine.

Epargne Kuckucks'klub

Le club d'épargne organise le samedi 25 avril, une soirée au Royal Palace à Kirrwiller. Les tarifs sont les suivants : pour les membres 35 €, pour les non-membres 73 € (boissons non comprises).

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire jusqu'au 30 mars inclus chez Luigi Deidda, Christiane Muller, Jean-Claude Hertweg, Françoise Mancuso ou Marie-Thérèse Born.

Le règlement se fera dès l'inscription.

Perfectionner son français

La commune d'Œting organise à compter de fin mars, des cours pour les personnes de langue allemande désireuses d'apprendre ou de se perfectionner en français. Prendre contact en mairie au 03 87 87 33 11.

FRANCE LORRAINE AMBULANCES
Tél. 03 87 85 76 04
TAXIS MEYER
Tél. 03 87 85 84 55
57600 ŒTING
24 H/24
AC1160686

ROSBRUCK

Hélène Kitzmann fête ses 90 ans

Mme Kitzmann entourée de sa famille et de la délégation municipale.

Une délégation de la mairie est venue souhaiter un bon anniversaire à Hélène Kitzmann pour ses 90 printemps. La nouvelle nonagénaire est née le 18 mars 1919 à Thal-Drülingen dans la Bas-Rhin. Veuve depuis 2002 d'Hubert Kitzmann, elle est venue s'installer chez sa fille Malou, rue de la Rosselle à Rosbruck. Elle a eu deux enfants, Hubert et Malou qui lui ont donné cinq petits enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Nous lui souhaitons un très bon anniversaire et une très bonne santé.

Une rencontre conviviale

La présidente des retraités Mme Monique Kurtz-Bayard entourée de tous les joyeux convives.

Pour la 4e année consécutive, le repas de l'amicale des retraités a connu un beau succès. Au foyer St-Hubert, 65 personnes avaient répondu à l'invitation du comité et ont pu apprécier goulasch ou baeckeoffe. Ce fut l'occasion d'une chaleureuse rencontre appréciée par tous et qui ne demande qu'à être reconduite.

RÉMERING-LÈS-PUTTELANGE

Natifs de 1949

Les natifs de 1949, ainsi que ceux de 1948 et 1950 qui ont participé à la fête de classe il y a cinq ans et qui sont partants pour de nouvelles retrouvailles, sont priés de contacter Claude Gangloff tél. 03 87 09 58 98.

Mairie

La mairie sera fermée ce mardi 24 mars.

Nettoyage de printemps

Vendredi 3 avril, la municipalité organise un après-midi de nettoyage avec les écoles. Les familles et amis des enfants sont conviés à se joindre à l'équipe de bénévoles. Rendez-vous à 13 h devant les écoles. Le samedi 25 avril, ce sont les chasseurs, pêcheurs et amis de la nature qui sont invités à se retrousser les manches avec les élus locaux pour faire le ménage autour de l'étang. Rendez-vous est donné à 9 h devant le bureau d'accueil du centre de Plein Air.

Journée en Alsace

Le Syndicat des arboriculteurs de Rémering-Hilsprich et environs organise une excursion à Ungersheim dans le Haut-Rhin le samedi 23 mai. Au programme les visites de l'écomusée et du bioscope.

Prix : 70 € par membre, 80 € pour le conjoint et 90 € pour le non-membre. Inscriptions et règlement à faire auprès de Francis Pierret au 03 87 09 57 88, avant le 15 avril dans la limite des places disponibles.

Déchets électroménagers

Est considéré comme dépôt clandestin, tout dépôt de déchets, de quelque nature qu'il soit, à des endroits, jours ou dates non autorisés. Malgré les consignes, des appareils électroménagers sont déposés au moment du ramassage des objets encombrants. Ces réfrigérateurs, cuisinières, téléviseurs ou fûts et conteneurs qui ne sont pas pris en charge, restent en bordure de route et encombrent les trottoirs jusqu'à ce que les lieux soient nettoyés.

Les déchets encombrants des ménages (meubles et électroménagers) que les collecteurs d'ordures ne peuvent pas prendre à leur charge, doivent être déposés dans la déchetterie qui est ouverte à tous les habitants de la communauté des communes de l'Albe et des Lacs sur présentation d'un justificatif de domicile.

Ces déchets sont ensuite pris en charge par une société prestataire afin d'en extraire les substances dangereuses et d'améliorer leur recyclage.

Ouverture de la déchetterie au lieu-dit Schachen, (route à droite en venant de Ballering vers Sarralbe) : horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars, mercredi de 14 à 16 h, jeudi de 9 à 12 h et samedi de 9 à 12 et de 13 à 16 h ; horaires d'été du 1er avril au 30 septembre, mercredi de 14 à 18 h, jeudi de 9 à 12 et samedi de 9 à 12 et de 13 à 17 h.

Renseignements en mairie de Sarralbe au 03 87 97 80 17.

PETITE-ROSSELLE

Les Salons s'ouvrent à la peinture et à la sculpture

Samedi, dans les salons des Amis du puits Saint-Charles, a eu lieu le vernissage de l'exposition de peintures et sculptures proposée par la toute jeune association Art'Ladies Culture et Fantaisie. Quatre artistes sont à l'honneur.

Les locaux des Amis du puits St-Charles étaient bondés samedi, à l'occasion du vernissage de l'exposition regroupant tableaux et sculptures de l'association forbachoise d'artistes amateurs certes, mais oh combien talentueux, comme en témoignent les œuvres mises en valeur dans les salons. Dans son discours de bienvenue, le président des Amis du puits Saint-Charles Rigobert Minninger a souligné le besoin de mélanger souvenirs de la mine et couleurs. Justement ces couleurs que cultivent Simonne Noirel et sa toute jeune association venue pour une semaine exposer leurs œuvres au pied du puits St-Charles.

Emboitant le pas au président, la responsable d'Art'Ladies est revenue sur ses origines rosselloises, et a fait de cette expo à Petite-Rosselle une sorte de pèlerinage ou retour aux sources. Mêmes son de cloche chez Carmen Harter Houselle, représentant le maire de Forbach, ou encore Carmen Diligent, suppléant Pierre Lang, et Gaetan Cigna représentant Gérard Mittelberger, maire de Petite-Rosselle.

Tous voient d'un bon œil ce genre d'exposition qui met en valeur des artistes locaux aux multiples talents, mais aussi les salons du puits St-Charles si riches en histoire. Et l'adjoint rossellois de conclure en remerciant les « *metteurs en scène* » pour leur dynamisme constant à revaloriser les hommes et les lieux, par le biais de sculptures et tableaux.

Rigobert Minninger et Simonne Noirel ont reçu de nombreux amis, samedi, lors du vernissage de l'expo "Peintures et Sculptures" dans les Salons des Amis du puits St-Charles.

Sculptures toutes en rondeurs, en béton, pierre ou ivoire, pour le plaisir des yeux.

Quatre artistes réunis

Odile Weidig, une des quatre artistes qui exposent dans les salons, utilise huile et acrylique dans un style entre le figuratif et l'abstrait. Sa quête de la lumière et du mouvement est constante. Ses toiles sous-titrées par des poèmes de Marielle Muller sont tout simplement un régal pour l'œil.

Jeanine Di Battista, également membre d'Art'Ladies, est responsable d'un atelier d'art à Hombourg-Haut. Eclectique, tant du point de vue des techniques utilisées, que des sujets traités, elle peint de façon figurative, ses œuvres étant chargées de symboles.

Didier Krebs, originaire de Stiring-Wendel et invité de l'association, manie le pinceau avec brio. Sur des thèmes divers comme le Japon, les femmes ou les joueurs de cartes, il propose de magnifiques tableaux, d'après une méthode qui lui est propre.

Jean Jaques Curutchet, le régional, sculpte et poli l'ivoire durant ses heures creuses. Il donne également au béton cellulaire et à la pierre, des rondeurs généreuses.

En résumé, une exposition qui vaut le détour vers les salons des Amis puits St-Charles.

Peintures et sculptures dans les Salons des Amis du puits St-Charles. Ouvert tous les jours, jusqu'à ce samedi 28 mars de 14 h à 18 h. Entrée gratuite.

Sauveteurs HBL : dans la continuité

L'amicale des sauveteurs HBL s'est réunie au carreau Wendel, à l'occasion de son assemblée générale.

Au musée de la mine, s'est tenue l'assemblée générale de l'amicale des sauveteurs HBL. Des différents comptes rendus, ressortait la sérénité de l'association en sachant également, qu'à ce jour l'amicale compte 81 membres, que le comité s'est réuni six fois en 2008, et qu'une journée de pêche a été organisée pour les membres, sans oublier le banquet des sauveteurs.

Pour l'année 2009, il a été décidé de reconduire ces manifestations. La caisse de décès reste fixée à 300 € pour les membres à jour du versement de la cotisation, qui elle, reste fixée à 20 € par an. Il est également porté à la connaissance des personnes parties en congé charbonnier de contacter les membres du comité afin de régulariser leur cotisation.

Suite à la démission du comité, celui-ci se représente et est réélu : président Joseph Klose (6e mandat) ; vice-président : Jean-Pierre Valentin ; assesseurs : Alfred Adrian, Salvatore Baldi, Victor Bazan, Henri Haag, Raymond Henry, Aloyse Klein, Raymond Klose, Rolf Maurer et Luigi Pellegrino.

AMBULANCE MEYER
Tél. 03 87 88 57 78
TAXIS MEYER 24 h/24
Tél. 03 87 85 72 44
AC1160685

EN BREF

Collecte sélective

Ce mercredi, tournée de collecte sélective, dans l'ensemble de la localité.

Adepra

Ce mercredi à 19 h se tiendra l'assemblée générale de l'Adepra, salle polyvalente, derrière l'église de Vieille Verrerie. Y seront évoqués, l'après mine, la plateforme cokerie de Marienau, le tri sélectif couleurs, la Rosselle ainsi que l'extraction des schlamms de la carrière St-Charles.

Uniat

L'Union nationale des invalides et accidentés du travail, groupement de la Moselle, tiendra sa permanence ce mercredi de 14 h 30 à 15 h 30 en mairie.

Football

Résultats du week-end : Sarrebourg-benjamins 1 : 2-0. Morsbach-benjamins 2 : 20-1. Les 13 ans-Jeunesse 2000 : 2-5. Moselle-Est - 15 ans : 3-4. Neunkirch-18 ans : 6-0. Freyming 2-seniors 3 : 1-1. Seniors 1-ASC Réding : 2-1.

Classe 1929

Le comité de la classe 1929 de Petite-Rosselle donne rendez-vous aux membres de la classe, ce mercredi à 14 h 30 à l'église St-Joseph pour les obsèques de l'un des leurs, en l'occurrence Aloyse Mehlinger.

Société des mineurs

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 3 avril à 16h au musée de la mine.

Loisirs des jeunes

L'association d'organisation des loisirs des jeunes organise son rallye-promenade découverte. Ce rallye aura lieu dimanche 5 avril. Renseignements au 03 87 85 99 01 ou 06 78 38 74 14.

La clôture des inscriptions étant fixée au 28 mars.

ETZLING

Après-midi mi-carême au Chêne d'Or

Fidèle à son image d'association dynamique, le Chêne d'Or continue à proposer à ses membres des après-midi récréatifs au rythme des saisons et des fêtes de l'année. Ainsi, les seniors ont accueilli les Rois mages en janvier. Puis, ils se sont réunis autour d'un banquet pour célébrer l'hiver et les sports qui s'y rapportent. A suivi une rencontre carnavalesque rehaussée par des déguisements tyroliens et des chorales.

La fête de la mi-carême s'est déroulée en présence des "Klagenweiber" dont le regard humoristique sur la vie de couple a déclenché de véritables explosions de rire et d'applaudissements. Quelle joie de vivre à deux et de supporter son "vieux", tel était le leitmotiv de leur interprétation musicale dans laquelle taquinerie et dérision s'enchaînaient, entraînant l'auditoire dans un tourbillon d'hilarité et de bonne humeur. Un pur régal !

Tout au long de l'année, les membres du Chêne d'Or partagent d'agréables moments de détente et d'évasion. Il fait bon être adhérent de ce club, véritable lieu de convivialité et d'échange, ouvert à toutes les personnes à la retraite ou proches de celle-ci. Se rendre sur place.

Prochaine réunion, jeudi 2 avril, à 14 h, à la salle polyvalente.

Les "Klagenweiber "ont transformé leurs plaintes en chansons et entraîné les seniors dans un tourbillon de rires.

Soirée italienne

L'US Etzling organise une soirée italienne samedi 18 avril, à partir de 20 h, à la salle polyvalente d'Etzling. Au menu : antipasti, salade mixte, escalope parmiggiana avec accompagnement, tiramisu et cassata fresca. Tarifs : 25 € pour les adultes et 15 € pour les enfants de 6 à 12 ans. Pour les inscriptions, s'adresser à Mickaël Nava au 06 86 58 78 53 ou à Gérard Hilt au 06 89 13 97 07 avant mercredi 15 avril 20 h, dernier délai. La soirée sera animée par le Dj Vince'nzo.

STIRING-WENDEL

Loto du CS Stiring

Le Cercle Sportif Stiring organise un grand loto le samedi 11 avril à l'espace Rémy-Botz. Les lots mis en jeux : 1 bon d'achat de 600 €, 2 bons d'achats de 300 €, 1 bon d'achat de 250 €, 5 bons d'achats de 50 €, 5 bons d'achats de 20 €, 3 paniers garnis. Un mini-bingo sera également organisé. Prix 1 carton 2 €, 6 cartons 8 €, 13 cartons 16 € et 20 cartons 25 €.

Animation assurée par Jean-Marie. Buvette et restauration sur place.

Ouverture des portes à 17 h 30. Début des jeux à 20 h.

Réservations au 06 88 53 05 96 ou au 06 81 04 94 40.

FARSCHVILLER

Tri sélectif

La collecte du tri sélectif aura lieu ce mardi.

Nettoyage de printemps

La municipalité organise un grand nettoyage de printemps sur l'ensemble du village ce samedi.

Toutes les personnes souhaitant participer à l'opération ont rendez-vous ce jour-là à 8 h 30 devant la mairie.

Arboriculteurs

La société des arboriculteurs propose une séance de greffage ce samedi à partir de 9 h au Mille-Clubs. Ils proposent à la vente des scions au prix de 2 € (pommier, poirier, cerisier, mirabellier) ce même jour.

KERBACH

Séjour en Auvergne

La corporation des menuisiers organise du 21 au 27 juin un séjour en Auvergne et Aveyron au prix de 850 € par personne (en pension complète avec boissons aux repas, visites et transport). Durant ce voyage visite de Clermont Ferrand, Vulcania, Roquefort, les célèbres Gorges du Tarn, le viaduc de Millau, Rodez.

Renseignements et inscriptions avant le 20 avril auprès de Jean Dincher 26, rue de Sarreguemines dans la localité au 03 87 87 44 19.

Club de quilles

L'association Quille Kerbachoise tiendra son assemblée générale ce mardi à 19 h au complexe sportif, salle supérieure. L'avenir du club est en jeu. On recherche des bénévoles pour rejoindre le comité.

MORSBACH

Jubilé de l'église

A l'occasion du jubilé de l'église Saint-Sauveur, la municipalité souhaiterait préparer une exposition photos.

Pour cela, elle recherche des personnes ayant en leur possession des photos de baptêmes, communion, confirmation, mariage ou tout autre événement se déroulant autour de l'église.

Prière de les déposer en mairie, sous enveloppe avec vos coordonnés.

Elles seront rapidement restituées.

Boule morsbachoise

Le club de pétanque La Boule morsbachoise reprend ses concours du vendredi à partir du 27 mars. Les inscriptions sont prises jusqu'à 18 h 15 et le jet du bouchon vers 18 h 30.

Le concours est ouvert à tout le monde, licencié ou non, avec une participation de 2 €, mises qui seront redistribuées.

Report de collectes

La tournée d'ordures ménagères du vendredi 10 avril est reportée au samedi 11 avril et celle du vendredi 1er mai est reportée au samedi 2 mai.

La tournée d'ordures ménagères du vendredi 8 mai est reportée au samedi 9 mai et la tournée de collecte sélective du jeudi 21 mai est reportée au vendredi 22.

-20%

DU 11 AU 28 MARS 2009

sur le

MEUBLE FRANÇAIS

ET PAYEZ EN 10 MOIS SANS FRAIS*

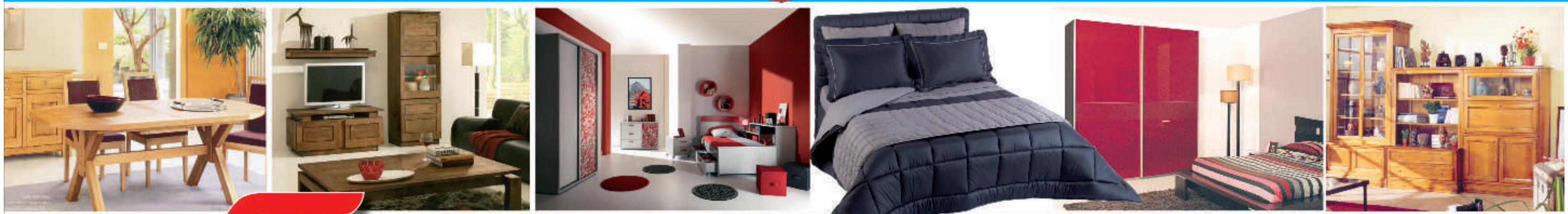

MEUBLES Filliung GRANGE

GAUTIER

MAISON de la LITERIE LEADER EUROPEEN DU SOMMEIL CHAMBRE - DORMEUR

LE POINT RELAXATION

le Point Sommeil SWISSFLEX

Tradition MEUBLES & SALONS

Tendance SALONS & SEJOURS

Grosbliederstroff	Sarreguemines	Hombourg-Haut	Hombourg-Haut	Hombourg-Haut	St Avold
L'AVENUE MARCHANDE - ROUTE DE SARREGUEMINES GROSBLIEDERSTROFF TÉL 03 87 09 17 17	Z.C DE KEUNKIRCH SARREGUEMINES TÉL 03 87 28 68 88	RN 3 - HOMBOURG-HAUT TÉL 03 87 04 41 06	RN 3 - HOMBOURG-HAUT Tél 03 87 04 55 45	RN 3 - HOMBOURG-HAUT Tél 03 87 04 41 06	MOULIN-NEUF - RN 3 ST AVOLD Tél 03 87 91 82 96

0507

www.citroën.fr

+ 1 000€ de SUPER BONUS GOUVERNEMENTAL** (véhicules de plus de 10 ans)**

+ 1 000€ de PRIME À LA CASSE CITROËN (véhicules de plus de 8 ans sauf C1 et C2)*

CITROËN

CITROËN DOUBLE LE SUPER BONUS

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU CITROËN C3 PICASSO

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

C3 1.1i Airdream Furio

9.950€(2)

Prime à la casse Citroën déduite.

- 1000 € Super Bonus Gouvernemental**

soit 8.950€

Nemo HDi Airdream Attraction

10.990€(3)

Prime à la casse Citroën déduite.

- 1000 € Super Bonus Gouvernemental**

soit 9.990€

Nouvelle C4 HDI 92 Airdream Confort

16.450€(4)

Bonus Ecologique de 700 €

et prime à la casse Citroën déduits

- 1000 € Super Bonus Gouvernemental**

soit 15.450€

(2)Somme restant à payer pour l'achat d'une C3 1.1 Airdream Furio neuve hors option, déduction faite d'une économie de 1 760 € sur le tarif du 1 février 2009 et de 1000 € de prime à la casse Citroën pour la reprise d'un véhicule de plus de 8 ans destiné à la casse .

(3)Somme restant à payer pour l'achat d'un Nemo HDI 70 hors option déduction faite d'une économie de 1250 € sur le Tarif du 1 février 2009 et de 700 € bonus écologique décret du 26.12.2007 et de 1000 € de prime à la casse citroën pour la reprise d'un véhicule de plus de 8 ans destiné à la casse.

(4)Somme restant à payer pour l'achat d'une C4 berline HDI 92 AIRDREAM CONFORT hors option , déduction faite de 700 € de bonus écologique (décret du 26.12.2007) et d'une économie de 2500 € sur le tarif VP du 1 février 2009 *** 1 000 € de super bonus gouvernemental dans le cas d'une reprise d'un véhicule de plus de 10 ans destiné à la casse et l'achat d'un véhicule neuf particulier émettant moins de 160g/km de CO2.

Photos non contractuelles. Offres réservées aux particuliers jusqu'au 31 mars 2009.

CITROËN HERBER

FORBACH Rue De-Guise 03 87 85 11 89

SAINT-AVOLD ZAC RN3 Longeville-lès-Saint-Avold 03 87 29 24 20

SARREGUEMINES Rue des Frères-Rémy Z.I. 03 87 98 84 81

AC1171860

FREYMING-MERLEBACH

Les Amis de l'histoire : de l'évacuation aux catastrophes

Peu d'actions ont été menées en 2008, année de transition pour l'association des Amis de l'histoire du pays de la Merle. La nouvelle saison sera plus riche en événements.

L'assemblée générale de l'association des Amis de l'histoire du pays de la Merle, organisée à la Maison des associations, a démarré avec une rétrospective des actions de la saison passée. Gilbert Wack, président, a rappelé, notamment, l'exposition de photos consacrée à la maison de retraite Sainte-Elisabeth, ancienne de 120 ans, doublée du 20e anniversaire de l'association.

Il a également évoqué la conférence de Julien Stella. Lequel a présenté son mémoire relatant le siège de la ville de Metz en 1870. L'association a renouvelé son adhésion à l'Otsi et à la SHPN (Société d'histoire du pays naborien). « *2008 fut une année de transition. Toutes les activités n'ont pas pu avoir lieu et nos excursions ont été reportées à 2009* », a indiqué M. Wack. L'histoire ne se répète pas toujours. La nouvelle saison repart de plus belle avec de nombreux projets. Et pas des moindres.

L'association propose une conférence sur la catastrophe minière de Sainte-Fontaine, à l'occasion du 50e anniversaire de ce sinistre, dans la salle Vouters, mercredi 29 avril à 20 h. René Sachs, rescapé de cette tragédie, apportera son témoignage.

Les Amis de l'histoire ont également été sollicités par le groupe scolaire La Chapelle de Hombourg-Haut. « *Les enseignants souhaiteraient que l'on remette en place, dans leur école, l'exposition sur le thème des 60 ans du quartier La Chapelle* », a rapporté le président. L'association célébrera également le 70e anniversaire de l'évacuation des habitants de Freyming. Pour l'occasion, elle montera une exposition au foyer Saint-Maurice. Enfin, Gilbert Wack envisage la réalisation d'un fascicule de l'association et planche actuellement sur un travail de généalogie sur Freyming-Merlebach. En ce qui concerne la sortie annuelle, rien a été défini. Le président attend les suggestions.

L'association des Amis de l'histoire du pays de la Merle compte aujourd'hui 36 membres.

René Sachs : « Un coup de grisou et… de chance »

A l'occasion du 50e anniversaire de la catastrophe minière de Sainte-Fontaine, les Amis de l'histoire proposeront une conférence sur ce drame. René Sachs a vécu le coup de grisou.

Il a rencontré les membres de l'association et a présenté son livre consacré à ce triste moment de l'histoire de la mine. « *C'est une histoire du pays de la Merle que je vais vous raconter. Une histoire tragique à laquelle j'ai été mêlé. Il y a 50 ans, le 29 mai 1959 précisément, j'ai eu la chance d'être rescapé d'un coup de grisou. Cette catastrophe a fait 39 victimes.*

Douze autres mineurs sont décédés plus tard dans les hôpitaux de Lyon et de Freyming. Pourquoi ai-je écrit ce livre ? Cette catastrophe a toujours constitué une énigme pour les HBL et les rescapés. Ce n'est pas un livre de revanche et de justice. Il rapporte des faits dans le respect de la vérité et de la dignité des personnes impliquées dans mon histoire.

La première partie se rapporte au contexte charbonnier de l'après-guerre. Une époque sous la bannière du charbon à tout prix. Une attitude tutoyant le danger au quotidien. Dans la deuxième partie du livre, je raconte le coup de grisou.

J'ai essayé de comprendre comment cette catastrophe s'est déclenchée. Il m'aura fallu deux années de travail et de partenariat avec les archives des houillères, les archives de la police des mines, les témoignages de deux anciens ingénieurs de Sainte-Fontaine, pour réaliser cet ouvrage », a expliqué René Sachs.

René Sachs revient sur les traces de la catastrophe.

Le judo des poussins

Agés entre 7 et 10 ans, les judokas mini-poussins et poussins se sont retrouvés propulsés sur le devant de la scène à l'occasion de la 3e et dernière journée des Mosellanes de judo, organisée samedi après-midi par le Judo-club de Freyming-Merlebach, au Cosec de la rue de la Sarre. Cette animation ouverte aux jeunes judokas mini-poussins et poussins des environs (Farébersviller, Forbach, Freyming-Merlebach, Petite-Rosselle, Schoeneck, Grosbliederstroff, Stiring et Roulhing) a permis aux enfants de s'opposer lors de jeux orientés judo et de combats (presque réels) pour les plus aguerris, dans une ambiance festive et conviviale. Les parents étaient plein d'admiration pour "leur" judoka en herbe.

Clarinette, jolie clarinette le public a aimé

Les musiciens ont varié les genres afin de présenter toutes les possibilités de la clarinette.

Vendredi soir, les élèves de la classe de clarinette du conservatoire de musique, danse et théâtre de la ville ont évacué les préjugés sur la clarinette. Musiciens et danseurs confirmés, reconvertis pour le loisir, et talents en herbe ont présenté les multiples facettes de cet instrument de plus en plus... dans le vent. Gérard Rieske, professeur, et son "band" ont alterné les notes classiques, modernes, jazzy, populaires au rythme des partitions de Dvorak, Brahms, Bechet, Bolling, Rae, Molter, Offenbach, Williams, Coulais et Arweiller.

Au fur et à mesure, le public a pu découvrir des clarinettes seules ou entre elles, mais également accompagnées par le piano, l'accordéon, le violoncelle, les bongos et la batterie. Une soirée de belle facture, avec à la clé une rencontre avec les interprètes et peut-être de nouvelles vocations.

S.A.R.L. AMBULANCES MEYER

sorties toutes caisses

23, rue Roosevelt

03 87 29 68 00

AC1160684

BALESTRERI Paul

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

BARDAGE - TRAITEMENT DE CHARPENTE

GUENVILLER

Tél. 03 87 90 80 81

AC1160843

VU ET ENTENDU

Anciens du SO Merlebach

FREYMING-MERLEBACH.- Les anciens du SO Merlebach veulent organiser une soirée de retrouvailles entre les anciens joueurs et dirigeants. Rendez-vous est donné ce dimanche 29 mars à 19 h au bowling de Freyming.

EN BREF

Football

Les vétérans de Freyming ont bataillé dur samedi à Morsbach. Après de nombreuses occasions ratées, c'est tout naturellement qu'ils ont marqué le but de la victoire par Kamal en 2e mi-temps. Freyming 1 Morsbach 0.

Bon match du gardien freymingeois, Raoul Trunkwald.

L'ASBH accueille les enfants

Du 6 au 9 avril, un accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants de 5 à 12 ans sera assuré par l'ASBH à la Maison des associations du quartier de Freyming.

L'encadrement sera assuré par des animateurs chevronnés sous l'autorité d'Anne, responsable, et Audrey, directrice.

Le programme comprend des sorties piscine, la chasse aux œufs ainsi que des activités sur le thème de Pâques.

Pour tout renseignement, appeler le 03 87 00 22 68.

Adob

L'Association de défense des occupants de Sainte-Barbe organise son repas annuel le 26 avril à 12 h dans la salle du puits 5.

Pour tous renseignements s'adresser à Germain Flausse tél. 03 87 04 91 08, Jean-Marcel Kleczewski tél. 03 87 04 82 60 ou Jean-Louis Lewandowski tél. 03 87 81 10 09.

L'association tiendra sa permanence mensuelle mercredi 1er avril de 10 h à 12 h à la résidence Sainte-Barbe, 2, rue Basse cité Sainte-Barbe à Freyming-Merlebach.

Veillée de carême

Ce mercredi, à 20 h, aura lieu en l'église protestante de Freyming-Merlebach une veillée de carême.

Composée de musiques et de textes pour le temps de la Passion, elle sera animée par le pasteur Alfred Koch, de Morhange.

Cette rencontre méditative sera suivie d'un moment convivial à la salle paroissiale.

5960€* ELECTROMENAGER INCLUS

*TVA 19,6% INCLUE

PRIX MAGIQUE DU 13 AU 28 MARS

FAITES POSER VOTRE CUISINE ET BÉNÉFICIEZ DE LA TVA À 5,5%

Pour l'achat et la pose de mobilier et de cuisines (hors électroménager) et salles de bains équipant une habitation de plus de 2 ans. Renseignez vous auprès de votre centre conseil pour les conditions légales d'attribution de ce taux.

UN CONCENTRE DU SAVOIR-FAIRE SCHMIDT

Grands tiroirs et casseroliers hyper pratiques à fermeture silencieuse, 33 coloris de façades, 24 pour les caissons, 42 pour le plan de travail, chants épais plus esthétiques et résistants..., et tous les + qui font la différence et la qualité Schmidt à découvrir dans votre Centre Conseil le plus proche.

SCHMIDT

CUISINES - BAINS - RANGEMENTS

Point Cuisines

c'est un magasin Fillbug! SARREGUEMINES SAINT AVOLD

ZONE COMMERCIALE DE CORA Tél 03 87 28 68 80 (à côté de la Maison de la Literie) MAISON de la LITERIE

RN 3 MOULIN-NEUF Tél 03 87 91 04 20

AU CŒUR DE LA MAISON

URGENCES

Pharmacie
Pour connaître la pharmacie de garde, tél. 03 83 76 45 74.

Médecins de garde
Régime général et SSM : Médigarde, tél. 0 820 33 20 20.

Samu et ambulance
Tél. 15.

Gendarmerie
Farébersviller : rue Ronsard, tél. 03 87 00 49 00.
L'Hôpital : rue de Cahors, tél. 03 87 93 61 16.

Police
Tél. 17. Freyming-Merlebach : rue Pasteur tél. 03 87 04 47 10. L'Hôpital : rue de la Mairie tél. 03 87 93 67 68.

Pompiers
Urgence : tél. 18.

AUJOURD'HUI

Méga Kiné
Avant première
Le chihuahua de Beverly Hills : à 20 h, 22 h. ***Humains*** : à 22 h.
Sorties de la semaine
Coco : à 11 h 15, 13 h 45, 15 h 15, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 20 h, 21 h, 22 h 15, 23 h.
Toujours à l'affiche
Unborn : à 22 h 30. ***L'enquête*** : à 11 h 15, 13 h 45, 16 h, 20 h, 22 h 15. ***Le premier cercle*** : à 11 h 15, 13 h 45, 18 h, 20 h. ***Last chance for love*** : à 18 h, 20 h. ***Watchmen : les gardiens*** : à 16 h, 22 h. ***Marley et moi*** : à 11 h 15, 16 h, 20 h, 22 h 15. ***Grand torino*** : à 11 h 15, 13 h 45, 16 h, 20 h. ***La vague*** : à 16 h, 22 h 15. ***Underworld 3*** : à 22 h 15. ***Palace pour chiens*** : à 11 h 15. ***Le code a changé*** : 11 h 15, 13 h 45, 20 h. ***Banlieue 13 ultimatum*** : à 18 h, 22 h 15. ***Volt, star malgré lui*** : à 11 h 15, 13 h 45, 16 h, 18 h. ***Lol*** : à 13 h 45, 18 h. ***L'étrange histoire de Benjamin Button*** : à 19 h 45. ***Twilight*** : à 11 h 15. ***La légende de Despereaux*** : à 11 h 15.

Conférence
Freyming-Merlebach : conférence-débat sur la faim dans le monde animée par Christine Kaboré, à 20 h, au foyer Saint-Maurice, organisée par le CCFD. Présentation et vente de produits du commerce équitable.

Belote
Hombourg-Haut : concours de belote, à 15 h, au local des pensionnés Montborn.

Obsèques
• Béning-lès-saint-Avold
Eglise de Béning à 14 h 30 : M. Gaston-Emile Zenner, 81 ans, qui demeurait 7, rue des Fleurs.
• Freyming-Merlebach
Eglise de la Nativité à 14 h 30 : Mme Marie Grimmer, 87 ans, qui demeurait à la maison de retraite Sainte-Elisabeth.

DEMAIN

Conseil municipal
Seingbouse : conseil municipal, à 19 h, en salle de conseil.

Don du sang
Farébersviller : collecte de sang, de 16 h à 18 h 45, centre Rabelais.

Loto
Betting-lès-Saint-Avold : loto quine organisé par le CCL de Sainte-Fontaine et le Relais gourmand, à 14 h 30, à la cafétéria du centre Leclerc.

NUMÉROS

Services
Syndicat des eaux du Winborn (Freyming-Merlebach, Betting, Cocheren et Béning) tél. 0810 463 463.
Seingbouse : syndicat des eaux, tél. 03 87 89 59 46.
Barst : syndicat des eaux, tél. 03 87 92 69 73 ; syndicat d'assainissement, tél. 03 87 94 67 98.
Hombourg-Haut : régie municipale d'électricité et de télédistribution, tél. 03 87 00 22 22.
EDF : tél. 0810 333 057. **GDF** : 0 810 433 057.

Permanences
Association Intermédiaire "Travailler dans le Bassin houiller" (AITBH) : de 8 h à 12 h, dans les locaux du CCAS, 9, avenue des Alliés, tél. 03 87 29 85 48.
CCAS : ouvert de 8 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h au 9, rue des Alliés. Tél. 03 87 29 85 45.
CFTC : permanence au 49, rue Nicolas-Colson, contentieux TASS et TCI de 9 h à 11 h 30 (1er et 3 mardi), ATMP le 2e et 4e mardi de 9 h à 11 h 30.
FO mineurs : bureaux ouverts de 9 h à 11 h 30, au siège de la fédération, 4, rue de la Passerelle, tél. 03 87 81 14 84.
CFDT : (retraités) de 9 h à 12 h, au syndicat CFDT, 13, rue de la Rosselle, tél. 03 87 04 71 75.
Amapa : de 8 h 30 à 11 h, au pôle gérontologique, 10 place de la Gare.

Urgences logements
Tél. 115.

Drogue Info Service
Permanence : numéro vert (gratuit) 0800 23 13 13.

Croix-Bleue
Permanence : tél. 03 87 81 55 47.

Loisirs
Espace lecture JP-Conty : de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 h, tél. 03 87 00 23 46.
Aquagliss : de 12 h à 20 h, tél. 03 87 00 22 90.

NOTRE DIFFUSEUR COUP DE CŒUR
Le Fournil de la Brême d'Or
M. Lomoro Vincent
et son équipe vous accueillent
lundi-vendredi : 5H30-13H/ 15H-18H
samedi : 5H30-13H
dimanche : 6H-12H
fermé samedi et dimanche après-midi
5 rue Nationale
57350 Spicheren
Tél : 03 87 85 90 24
LE FOURNIL DE LA BRÊME D'OR
SPICHEREN
MON DIFFUSEUR DE PRESSE ET MOI
Le Républicain Lorrain
FRANCE JOURNAL
MON RENDEZ-VOUS AU QUOTIDIEN

HOMBOURG-HAUT

Concert religieux et mélodique à souhait

L'hommage à Franz Schubert et Félix Mendelssohn-Bartholdy à la collégiale Saint-Etienne a été grandiose. Plus de 100 musiciens et choristes dans le chœur de l'église ont magnifié le chant religieux et le lied.

Le point commun entre Schubert et Mendelssohn est sans aucun doute le fait que ces grands compositeurs soient morts trop jeunes. 31 ans pour Schubert et 38 pour Mendelssohn. Autre point commun, leur passion pour la musique religieuse et romantique. Les mélomanes présents à ce concert en ont eu un aperçu. Le *Stabat Mater* reste incontestablement la meilleure des compositions destinées à l'église en l'année 1816 quand Schubert, qui avait 19 ans, a composé cette belle œuvre. On peut y découvrir toute la souffrance contenue d'un être en proie au doute et à la tristesse à qui la foi redonne de l'espoir. Le public a savouré sans retenue la puissance des chœurs vocaux, *Eurocantica* du Luxembourg associé à l'ensemble vocal nancéen *Ars Musica* et l'orchestre *Estro Armonico* sous la direction générale de Rosch Mirkes.

Dans ce *Stabat Mater*, les solistes avaient un rôle important et leurs échanges avec les musiciens et les chœurs ont inspiré un grand respect du public présent sur les bancs de la collégiale. Ann Kathrin Fétik (soprano), Vinzenz Haab (basse) et Archim Kleinlein (ténor) ont rehaussé et porté cette œuvre religieuse avec vigueur et humilité. Un choix judicieux en cette période proche de Pâques.

Sans faire de pause, Rosch Mirkes a enchaîné avec les psaumes de Mendelssohn. Les mélomanes ont été conquis par *Wie der Hirsch schreit*. Une œuvre dont F. Hiller écrivait : « *Le pathos tendre et passionné qui règne dans toute cette composition a vraiment sa source dans une confiance exclusive en Dieu et dans un sentiment d'absolue soumission à sa volonté* ». Le public était debout après le chœur final pour remercier les acteurs d'une belle soirée de concert religieux ou le mélodique et le lied ont été largement à l'honneur, grâce aux talents conjugués des choristes, des musiciens, des solistes et du chef Rosch Mirkes.

Rosch Mirkes face au public pour une standing ovation après l'hommage à Schubert et Mendelssohn.

VU ET ENTENDU

La faim dans le monde

HOMBOURG-HAUT.- Les équipes locales du Comité de lutte contre la faim et pour le développement (CCFD) de Freyming-Merlebach et Hombourg-Haut proposent une conférence débat sur le thème La faim dans le monde et Souveraineté et sécurité alimentaires. Cette rencontre, organisée au foyer Saint-Maurice à Freyming-Merlebach, avenue Poincaré, ce mardi 24 mars, à 20 h, sera animée par Christine Kabore, responsable de l'association Afrique verte et partenaire du CCFD au Burkina Faso.
« L'objectif est de mieux connaître les pays et les actions dans lesquelles le CCFD est engagé. Et de découvrir l'association Afrique verte qui participe au développement d'un projet pour une agriculture diversifiée ». Vincent et Urbain, prêtres africains officiant dans les paroisses de Freyming-Merlebach et Hombourg-Haut, apporteront leurs témoignages.
Sur place, le CCFD proposera également une exposition-vente de produits issus du commerce équitable.

La joyeuse cavalcade des Écureuils

L'école maternelle Les Ecureuils de la cité des Chênes s'est payé ce lundi matin un petit défilé carnavalesque à travers les rues de la cité des Chênes et devant le centre commercial. Les quatre classes de la maternelle, soit environ 90 élèves, ont suivi professeurs et parents d'élèves pour la cavalcade de la mi-carême, histoire de s'amuser et faire plaisir aux habitants de la cité. C'est avec des chapeaux multicolores, des habits d'Indiens, de cow-boys ou de Spiderman que les gamins se sont éclatés sereinement et toujours sous la surveillance rigoureuse des enseignants et des parents d'élèves.

C'était carnaval ce lundi matin à la cité des Chênes et aux abords du gymnase et du centre commercial avec les gamins de la maternelle Les Ecureuils.

Anciens combattants

Le groupement des anciens combattants de Hombourg-Haut, Seingbouse et Guenviller organise un voyage en Hollande du 15 au 18 mai. Les personnes intéressées sont priées de se renseigner auprès du président Norbert Adam tél. 03 87 04 73 60.

Fête des seniors

La fête des seniors aura lieu dimanche 19 avril à partir de 11 h 30. Toute personne de la ville âgée de 65 ans et plus au 31 décembre 2008 qui n'aurait pas reçu d'invitation, est priée de s'adresser en mairie ou de téléphoner au 03 87 81 48 69.

Mineurs de Hombourg-Haut et Hellering

Réunion de tous les membres ce mardi 24 mars au café Klein. Les membres disposant encore de tickets de tombola sont priés de les rendre au président Serge Nasshan. Les personnes intéressées par la sortie en Autriche peuvent en profiter pour s'acquitter du premier acompte.

Naissance

Théo est né à Saint-Avold le dimanche 15 mars. Il fait le bonheur de ses parents Vincent Nicolas et Sandra Formery domiciliés 1, rue du Rocher ainsi que de ses grands-parents Michèle et Robert Nicolas de Freyming-Merlebach. Bienvenue au petit bonhomme et toutes nos félicitations à ses parents.

Amicale des sapeurs-pompiers

Tous les membres de l'amicale des sapeurs-pompiers sont conviés dimanche 29 mars à 9 h à une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à la caserne rue du Ruisseau. Au programme : modification des statuts de l'amicale.

COCHEREN

Pèlerins de Marie

Les Pèlerins de Marie organisent du 8 au 15 avril un séjour à Medjugorje-Mostar. Coût pour la pension complète et le transport 451€. Et du 26 avril au 3 mai un pèlerinage à Lourdes, avec visite d'Avignon, Paray le Monial. Coût pour la pension complète et le transport 526€.

Inscriptions et renseignements auprès de Camille Martin au 03 87 04 67 11 et de Marie-France Thiel au 03 87 04 25 60.

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira en mairie ce vendredi 27 mars à 18 h. A l'ordre du jour : les travaux neufs, les affaires immobilières et financières et les marchés publics.

CAPPEL

Brocante

La MJC de Cappel organise dimanche 10 mai sa traditionnelle brocante de printemps, dans la salle polyvalente ainsi qu'à l'extérieur.

Les exposants, professionnels ou particuliers souhaitant vendre au déballage, pourront le faire sur réservation. La date limite pour les inscriptions est fixée au 3 mai.

A l'intérieur le tarif est de 3 € le mètre linéaire, dans la limite des places disponibles, et à l'extérieur de 2 € le mètre linéaire. La restauration est assurée sur place.

Réservations, de préférence en soirée tél. 03 87 82 11 62, ou 06 30 86 62 07, ou 03 87 89 13 96 et au 06 85 52 34 02.

DU 15 MARS AU 30 JUIN 2009
vita
Votre complémentaire santé
3,68€* par mois
FORCE 1
individuelle
une protection efficace et équilibrée
mutuelle MUCIM STANISLAS
mutualistes par vocation
www.mucimstanislas.fr
Découvrez la nouvelle gamme d'assurances mutualistes MUCIM-STANISLAS...
et gagnez** 1 an d'assurance TAVI auto
Bulletin à remplir et à déposer dans l'urne de votre agence MUCIM-STANISLAS FORBACH
GRAND TIRAGE AU SORT
tavi auto
MUCIM-STANISLAS FORBACH • 90 rue Nationale • Tél : 03 87 90 64 64
AC1166742
5576 - pm/conseil - 03 83 32 72 81
* Prix pour un adulte de 27 ans en tarif 2009 et limité aux 6 premiers mois d'une adhésion nouvelle en Vita Force 1. Au-delà, s'applique le barème de tarification en vigueur, revu annuellement soit 7,35 € par mois pour 2009. Cette offre s'applique pour les adhésions réalisées avant le 30 juin 2009 et pour une durée de 12 mois dans le respect du règlement mutualiste de Mucim-Stanislas.
** Jeu sans obligation d'achat. Valeur de la dotation : 500 € TTC. Règlement disponible sur simple demande par courrier. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/01/1978 modifiée par la loi du 6/08/2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, rectification et opposition (pour des motifs légitimes) aux informations qui vous concernent.

FARÉBERSVILLER

Ouafa et Kadour

Samedi, en mairie, Kadour Benhamed, conseiller clientèle, domicilié 1/15, rue St-Exupéry à St-Avold a pris pour épouse Ouafa Darkaoui, vendeuse, domiciliée au 1/c, rue de la Loi à Farébersviller. La cérémonie civile a été célébrée par Salvatore Anello, adjoint au maire. Félicitations.

Najat et Nordine

Samedi, en mairie, Nordine El-Hamdaoui, directeur d'association, domicilié 1, rue Victor-Hugo à Behren-lès-Forbach a pris pour épouse Najat Ouhajjou, assistante comptable, domiciliée 6/d, rue de Merlebach à Farébersviller. La cérémonie civile a été célébrée par le maire, Laurent Kleinhentz. Nos félicitations.

Stage d'animateur

Une session Bafa (brevet d'aptitude à la fonction d'animateur) est programmée du 4 au 11 avril au complexe sportif Marcel-Cerdan.

Condition d'inscription : être âgé de 17 ans. Ce diplôme sert à encadrer des jeunes dans des centres de loisirs. Pour tout renseignement, contacter Dominique Paul au 06 19 49 84 15 ou par mail : dominique.paul@cegetel.net

Collecte de sang

Une collecte de sang aura lieu ce mercredi de 16 h à 18 h 45 au centre François-Rabelais. Cette collecte concerne toutes les personnes de 18 à 65 ans en bonne santé.

GUENVILLER

Conseil municipal : le taux des trois taxes inchangé

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, les élus ont décidé à l'unanimité de reconduire les taux d'imposition 2008. Ainsi la taxe d'habitation reste fixée à 11,43 %, la taxe foncière sur le bâti à 11,17 % et sur le non-bâti à 49,63 %.

Le maire a présenté aux conseillers le compte administratif 2008. Les restes à réaliser de la section d'investissement sont : en dépenses 250 968 €, en recettes 222 174 € ce qui fait un besoin de financement de 28 109 €. Le déficit d'investissement étant de 84 498 €, le besoin de financement total est donc de 112 608 €. Après délibération, les conseillers décident d'affecter l'excédent de fonctionnement cumulé de 333 213 € de la manière suivante : 112 608 € en investissement et 220 565 € en fonctionnement.

Taxe professionnelle

La communauté de communes de Freyming-Merlebach a adopté la taxe professionnelle unifiée depuis le 1er janvier 2004. C'est elle qui perçoit depuis cette date la taxe professionnelle. En contrepartie, la commune touche les taxes additionnelles que percevait la CCFM, c'est-à-dire la part '' intercommunalité'' des taxes d'habitation, foncière sur les propriétés bâties et non bâties. Pour que les communes conservent leurs ressources, la CCFM a institué l'attribution de compensation le 18 décembre 2003. Il convient donc d'accepter le montant de l'attribution de compensation pour l'année 2009 et le montant de la dotation de solidarité qui s'élève à 30 195 €.

Les travaux pour 2009

Le maire demande aux conseillers de se prononcer sur les travaux à envisager dans les prochaines années de manière à prévoir les dossiers de demandes de subvention. Pour l'année 2009, le crépi de l'église sera refait et des allées seront aménagées dans le cimetière. Le conseil prévoit également l'achat de nouveaux micro-ordinateurs pour l'école ainsi qu'un vidéo projecteur. Il prévoit aussi la mise en place d'un faux plafond améliorant l'acoustique de la salle à l'étage de la mairie. Le conseil de fabrique devrait libérer les locaux situés à côté de l'école.

Il serait également opportun de remplacer la classe mobile qui est située dans la cour de l'école. Les conseillers autorisent le maire à procéder à une étude en vue d'aménager ces locaux de manière optimale, de remplacer la classe mobile et si possible d'y intégrer un atelier communal.

Utilisation de la nouvelle salle annexe de la mairie

La nouvelle salle est désormais fonctionnelle. Le maire propose de débattre sur l'opportunité de la mettre en location, compte tenu du fait que cette salle sert à la cantine et au périscolaire. Il est essentiel de garantir des conditions d'hygiène strictes notamment au niveau de la cuisine relais. Le conseil après avoir délibéré, décide de louer la salle uniquement aux personnes domiciliées au village. Un règlement strict sera établi pour garantir les conditions de propreté et d'hygiène au niveau de la salle et de la cuisine relais. Le prix de la location de la salle est fixé à 60 € et celui de la cuisine également à 60 €.

Refaire le crépi de l'église n'est pas un luxe, ainsi que de changer les grilles des vitraux.

HENRIVILLE

Des airs de Far West

La salle polyvalente avait des airs de Far West dimanche puisque l'association de danse country Last Rebels organisait son deuxième thé dansant country. Quelque 300 personnes, de toute la Moselle-Est s'étaient retrouvées pour partager le plaisir de cette danse et de cette musique et voyager dans l'Amérique profonde, grâce au décor totalement "country" que les organisateurs avaient mis en place. Et la piste de danse n'a pas désempli tout au long de l'après-midi.

Café gâteaux

L'après-midi café gâteau de la Société des retraités qui devait avoir lieu jeudi 9 avril est annulé, en raison des fêtes pascales.

Sortie

Les retraités organisent une sortie dégustation d'asperges mardi 21 avril. S'adresser à Jean Wolff, tél. 03 87 89 27 60. Il reste encore des places.

POMPES FUNÈBRES
SOGNE DOME
FARÉBERSVILLER
24 h sur 24 h
THÉDING
Tél. 03 87 81 65 40
face à l'Intermarché
AC1169828

VU ET ENTENDU

Sirène : ce sera le mercredi

SAINT-AVOLD.- Conformément à la réglementation en vigueur, l'essai de la sirène d'alerte PPI (plan particulier d'intervention) de la plate-forme chimique de Carling Saint-Avold s'effectuera dorénavant le premier mercredi de chaque mois, à 12 h. Et non plus le samedi. Ce signal d'alerte est composé de trois séquences d'une minute et 41 secondes chacune, espacées de cinq secondes. Il est suivi, cinq minutes plus tard, d'un essai de fin d'alerte (signal sonore continu de 30 secondes). Le prochain essai sirène aura lieu le mercredi… 1er avril à 12 h. Et ce ne sera pas un poisson d'avril.

C'est le cirque !

SAINT-AVOLD.- Le cirque Lucas Fratelini a posé son chapiteau sur le parking du But à Saint-Avold. Les enfants seront donc ravis d'assister aux spectacles qui auront lieu ces mercredi 25 à 16 h, vendredi 27 à 18 h, samedi 28 à 16 h et dimanche 29 mars à 15 h. Au programme : des animaux et clowns. Entrée enfants : 5 €.

Pop english : portes ouvertes

SAINT-AVOLD.- La MJC de Saint-Avold et l'association Pop English Creations proposent une matinée portes ouvertes ce dimanche 29 mars à la MJC. Au programme : 10h30 réflexions autour de l'apprentissage d'une langue étrangère dès 3 ans, une réunion d'information dont le but est d'échanger sur le don des langues ou le privilège de l'âge, de comprendre les mécanismes d'apprentissage d'une langue étrangère et de s'informer sur l'éducation des langues étrangères en Europe ; à 11h15 "happening" ou spectacle des enfants de 3 à 10 ans inscrits aux ateliers d'anglais Pop English organisés à la MJC.

5960€*
ELECTROMENAGER INCLUS
*TVA 19,6% INCLUE
PRIX MAGIQUE DU 13 AU 28 MARS
DERNIERS JOURS
FAITES POSER VOTRE CUISINE ET BÉNÉFICIEZ DE LA
TVA À 5,5%
Pour l'achat et la pose de mobilier et de cuisines (hors électroménager) et salles de bains équipant une habitation de plus de 2 ans. Renseignez-vous auprès de votre centre conseil pour les conditions légales d'attribution de ce taux.
UN CONCENTRE DU SAVOIR-FAIRE SCHMIDT
Grands tiroirs et casseroliers hyper pratiques à fermeture silencieuse, 33 coloris de façades, 24 pour les caissons, 42 pour le plan de travail, chants épais plus esthétiques et résistants…, et tous les + qui font la différence et la qualité Schmidt à découvrir dans votre Centre Conseil le plus proche.
AU CŒUR DE LA MAISON
c'est un magasin Filliung!
Point Cuisines
AU CŒUR DE LA MAISON
SCHMIDT
CUISINES - BAINS - RANGEMENTS
SARREGUEMINES SAINT AVOLD
ZONE COMMERCIALE DE CORA
Tél 03 87 28 68 80 (à côté de la Maison de la Literie)
MAISON de la LITERIE LEADER EUROPEEN DU SOMMEIL
RN 3 MOULIN-NEUF Tél 03 87 91 04 20

Les radars du jour

Matin : Thionville, RD1, RD60, RD918, RD953 ; Metz, RD953, RD52, RD7, RD913 ; Sarrebourg, RD38, RD999, RD955 ; Sarreguemines, RD35, RD36, RD87, RD662. De 6h à 8h, RN431/A31. De 8h15 à 10h30, A30 et A31. De 10h30 à 12h, A30 et RN431. Bouzonville.

Après-midi : Thionville, RD14, RD15, RD16, RD58 ; Metz, RD913, RD5, RD910, RD603 ; Boulay, RD23, RD26, RD72, RD910, RD954. De 13h à 15h, A31. De 15h15 à 17h30, A30. De 18h à 19h, A31.

Journée : Florange et Serémange.

EN BREF

L'Urssaf accompagne les entreprises

Pour répondre aux inquiétudes des entreprises confrontées à des difficultés de paiement de leurs cotisations sociales, les Urssaf activent un service téléphonique. Ce dispositif vise à informer les employeurs confrontés pour la première fois à des difficultés de paiement et à les inciter à prendre contact avec leur Urssaf. En facilitant et en simplifiant la relation avec des employeurs généralement peu au fait des démarches à accomplir pour demander des délais ou une remise de majorations, la mise en œuvre de ce dispositif favorisera la prise en compte anticipée des difficultés des entreprises. Les entreprises disposent d'une information sur les procédures en vigueur relatives aux remises de majorations de retard, à l'octroi de délais de paiement, aux formalités et le cas échéant sur les autres interlocuteurs également susceptibles de répondre à leur demande (médiateur du crédit...). Cette information est doublée d'une mission de conseil : un contact rapide avec les entreprises, dès le constat de leurs difficultés financières, favorise la prévention de comportements potentiellement aggravants comme le non-envoi des éléments déclaratifs. Ce dispositif vient en appui aux entreprises dans la mise en relation avec leur Urssaf.

Urssaf de la Moselle, 6, rue Pasteur BP 80585 57 032 Metz Cedex 01. Tél. : 0820 39 55 70. Site : www.metz.urssaf.fr

Prévenir les dangers pour les apprentis

Le service de prévention de la Caisse d'assurance maladie d'Alsace-Moselle organise, le mardi 31 mars prochain, de 9 h 30 à 13 h, dans l'amphithéâtre Louis-Pasteur à Schiltigheim, une séance de formation des apprentis dans les entreprises pour l'identification des dangers, des risques encourus et des propositions de solutions de prévention. Cette rencontre sera retransmise en direct sur www.iut-ips.fr. Le programme de la rencontre est également en ligne sur ce site.

Mondial de la bière à Strasbourg

Créé au Québec en 1993, le Mondial de la bière traverse le continent en faisant son apparition en Europe continentale et plus précisément à Strasbourg, du 16 au 18 octobre, au Parc des expositions du Wacken.

Les organisateurs viennent de présenter à Strasbourg ce que sera ce premier Mondial de la bière, dont l'invité d'honneur sera le Québec. Il s'est fixé pour mission, d'œuvrer à la connaissance, au renom et au prestige de la bière aux moyens de conférences, de dégustations, de concours, de circuits sensoriels, d'expositions et d'animations diverses.

Il y aura une centaine de brasseurs venus du monde entier et quatre pavillons étrangers. La Lorraine terre de bières sera présente avec une douzaine de brasseries, dont la fameuse bière emblématique « La Bête des Vosges » de Dommartin-lès-Remiremont.

ÉDUCATION — *château-salins et courcelles-chaussy*

Deux lycées agricoles font terreau commun

Courcelles-Chaussy et Château-Salins accueilleront volontairement le public le même jour. Les deux lycées veulent ainsi afficher leur complémentarité et, pourquoi pas, permettre à chacun de visiter les deux sites.

Pour la première fois, c'est fait volontairement de cette manière : en une journée, on peut facilement visiter les deux établissements, et répondre aux familles sur les questions liées à l'enseignement agricole dans toute sa diversité. » Bruno Gadoud et Etienne Vivier, proviseurs à Château-Salins et Courcelles-Chaussy, sont unanimes sur ce plan. « *Nous pensons tout simplement être plus efficaces de cette manière.* » Le lycée du Saulnois (350 élèves), propose un enseignement plus généralement axé vers l'élevage et les services, disposant également d'une ferme expérimentale. Celui du Pays Messin (360 élèves) compose plutôt avec les travaux paysagers, l'agroéquipement et la production végétale ; il accueille aussi 285 apprentis en production agricole.

Opération séduction

Chaque lycée proposera la visite de ses locaux et des animations liées à la formation : un marché paysan à Château-Salins, des expositions de machines agricoles, sur l'agriculture biologique ou la gestion de l'eau à Courcelles-Chaussy... La ferme de la Marchande, sur les hauteurs de Château-Salins, présentera le matin des démonstrations de jument ardennaise. « *Dans les deux cas, les élèves sont doublement mobilisés, et beaucoup développent des projets autour de ces portes ouvertes, justement.* » Les futurs étudiants pourront s'informer sur les filières techniques ou générales dans les deux cas.

La nouveauté commune aux deux établissements se traduira à partir de septembre 2009 par la création d'un bac pro en trois ans. « *On ne recrute plus en Bepa agricole, mais dès la troisième pour une seconde professionnelle, les élèves seront censés faire en trois ans ce qu'ils faisaient avant en quatre ans. Cette réforme touche toute l'Éducation nationale, mais la filière services n'est pour l'heure pas concernée.* » Jusqu'à présent, près de 80 % des jeunes suivant un BEP allaient ensuite en bac pro. « *Pour nous*, confirment MM. Gadoud et Vivier, *ces portes ouvertes constituent un événement incontournable offrant de l'information et de l'animation en milieu rural, sur le thème du recrutement. Il y a une forte demande des gens qui demandent à voir les lycées, et s'il y a bien deux temps forts où tout le monde est mobilisé (parents d'élèves compris), ce sont bien la rentrée scolaire et cette journée.* »

Mutations

A Courcelles-Chaussy, l'internat de 180 lits est en rénovation. Un lien de plus avec Château-Salins, où l'internat de 200 places subit un important lifting. Une partie sera montrée, mais tout n'est pas accessible, et le lycée subit une longue période de travaux visant également à réaménager son entrée principale. « *Cela va tout simplement améliorer les conditions d'accueil des étudiants.* » L'établissement du Saulnois recrute deux tiers de ses élèves en Moselle et en Meurthe-et-Moselle et le reste de la Lorraine. Courcelles-Chaussy, avec sa filière travaux paysagers, attire des jeunes originaires d'autres régions. « *Une des motivations, ce sont les débouchés professionnels qui recrutent, c'est aussi ce qui rassure les familles sur les perspectives professionnelles.* »

Philippe CREUX.

Photo RL

Bruno Gadoud et Etienne Vivier, proviseurs à Château-Salins et Courcelles-Chaussy, ouvrent les portes de leurs établissements le même jour pour « être plus efficaces ».

Portes ouvertes dans les lycées agricoles, samedi 28 mars de 9 h à 18 h.

LOISIRS — *candidatures*

Open de la chanson à Sarreguemines

L'association Music dance connection organise la 15e édition de l'Open de la chanson de Sarreguemines, en partenariat avec la Ville de Sarreguemines. Elle se déroulera le samedi 16 mai, à 20 h, dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville.

Pour la quinzième année consécutive, le tremplin est ouvert aux chanteurs (euses) amateurs ou semi-professionnel (les). Les candidats pourront interpréter des œuvres (compositions personnelles ou reprises) en langue française et étrangère, dans tous les styles, sauf classique et opéra.

Deux catégories : juniors, jusqu'à 13 ans et seniors, de 14 à 30 ans.

Cette manifestation a pour but de faire découvrir et de mettre en évidence les talents des chanteurs et chanteuses.

Pour la sélection, les candidats doivent faire parvenir par courrier un CV artistique avec contact téléphonique, une photo, un CD de démonstration avec deux titres chantés et les instrumentaux de ces deux titres (signaler obligatoirement les auteurs compositeurs et la durée) à l'adresse suivante : Association Music dance connection, Mme Lorette Lender, 2 rue des Fauvettes, 57200 Sarreguemines. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 avril 2009. Pour les candidats sélectionnés, une participation de 20 € sera demandée pour les frais d'engagement.

A l'issue de cette manifestation, un don sera versé à Noël de Joie pour l'enfance handicapée.

Photo archives RL

La manifestation met au jour les jeunes talents.

Renseignements complémentaires au tél. : 03 87 98 02 18 ou 06 74 73 24 92 après 20 h ou encore au tél. : 03 87 98 28 03 et 06 84 20 05 41. Courriel : MDC57200@aol.com

SOLIDARITÉ — *noël de joie*

L'art vient en aide aux plus démunis

Photo RL

La SACL organise son exposition depuis cinquante ans. C'est toujours l'occasion de remettre un don à Noël de Joie.

La société artistique des cheminots lorrains a remis un chèque de 332 euros à Pierre Wicker, président de Noël de Joie, l'œuvre caritative du *Républicain Lorrain*. Cette somme est le fruit du 50e salon organisée par la SACL en décembre dernier. Comme chaque année, la SACL, et Jean-Yves Fristot, son président, ont souhaité poursuivre l'opération de solidarité au profit de Noël de Joie. D'une part en collaboration avec des peintres qui ont offert une œuvre, et d'autre part en remettant un chèque issu d'une tombola organisée pour gagner ces tableaux. Cette exposition avait réuni 125 œuvres issues de 52 artistes dont quatre jeunes. Elle était composée essentiellement de peintures, mais aussi de sculptures et de marqueteries.

Les gagnants :

Louis Moat gagne les *Cyclamens* de Monique Coupat-Pertuzot ; Philippe Georgin gagne la *Maison forestière du père Hilarion Bois le Prêtre* de Daniel Goncalvez ; Jean-François Bena gagne *Arnaville* de Denis Payant et Marie-Claire Mouzin gagne *Pastel* de Marie-Elisabeth Zimmer.

ASSOCIATIONS — *opéra*

Le Cercle lyrique de Metz sur la scène de ses trente ans

Le Cercle lyrique de Metz donne toujours autant de voix, trente ans après sa création. Extrait de son répertoire qui résonne comme un hymne à son anniversaire.

Défense et illustration du patrimoine lyrique qui couvre cinq siècles, de Monteverdi aux opéras contemporains », telle est la devise du Cercle lyrique de Metz (CLM). Les membres de cette association sont fidèles à ses cycles de conférences annuelles, à l'édition bientôt électronique de ses plaquettes détaillées sur les ouvrages du répertoire, à ses propositions de spectacles dans de grands théâtres et pour son action « service » avec l'Opéra-théâtre de Metz qu'elle soutient.

Georges Masson, journaliste honoraire et critique musical, vient d'être élu président du Cercle lyrique de Metz et de la Moselle. Il succède à Daniel Vorms, son fondateur, qui a été élevé au rang de président d'honneur de l'association dont il reste le conseiller artistique avisé. Le CLM a trente ans d'existence et marquera cet anniversaire par un colloque fixé aux 7 et 8 novembre à l'Opéra-théâtre de Metz.

Un site pour mieux informer

Fort d'un comité directeur bien décidé à développer de nouvelles activités, le CLM s'emploie à être plus visible et plus efficace à une époque où la communication est devenue un objectif essentiel. Son but, faire connaître ses enjeux et son action au bénéfice de tous les amateurs d'art lyrique et du jeune public. C'est ainsi qu'il vient de créer un site internet, sur lequel on pourra trouver, outre des informations pratiques, des biographies, le détail de ses activités culturelles, ses partenaires, ses invités, etc. Il est envisagé d'y créer un blog géré par la vice-présidente Sandra Wagner, chargée de la communication, des relations publiques et de l'informatique. Par la suite, un « café-lyrique » permettra des échanges sur divers thèmes lyriques.

Contact : Cercle lyrique de Metz : BP 90 261, 57 006 Metz. Site : www.associationlyriquemetz.com

Photo Karim SIARI

G. Masson vient d'être élu président du Cercle lyrique de Metz.

Des trésors au colloque

La grande affaire de la prochaine saison sera le colloque du 30e anniversaire, le premier organisé par le CLM. Ce sera l'occasion pour le public d'entrer de plain-pied dans ce projet à la fois pédagogique, culturel et artistique puisqu'il comportera autour d'un concert lyrique, des expositions de documents rares du CLM et du livre d'art du 250e anniversaire de l'Opéra-théâtre de Metz, etc.

Les communications s'articuleront sur les deux jours dans la grande salle, axées sur l'art lyrique sous tous ses aspects, faites par huit intervenants, invités ou membres, et parmi lesquels Christiane Stutzmann, cantatrice.

Courrier service

Pour nous écrire :
Courrier service 57777 Metz cedex 9
courrier@republicain-lorrain.fr

Le coin du jardinier

« J'ai planté un arbre aux perruches il y a deux ans. Comment l'éliminer car il envahit mon potager ? »

J. H., Mancieulles

L'Asclépiade commune a pour nom botanique ***Asclepias syriaca*** ou ***Asclepias cornuti***. Elle est aussi connue sous les noms d'**herbe aux perruches, herbe à la ouate** (à cause des aigrettes plumeuses attachées aux graines) ou **petits cochons**, car tout le monde ne voit pas dans la forme des porte-graines une image de perruche.

C'est une plante aux tiges robustes et au feuillage épais, avec du latex blanc et collant. La tige qui peut monter jusqu'à 2 m s'orne de belles grappes rondes. Ses fleurs rose pourpre parfumées en juillet ou août attirent les papillons (tout particulièrement le Monarque dont c'est la plante de prédilection pour sa ponte), puis forment des follicules (les porte-graines). Ceux-ci, accrochés par le pétiole contre la paroi d'un verre, donnent l'apparence d'une perruche venant s'abreuver.

Considérée comme de la mauvaise herbe en Amérique du nord dont elle est originaire, cette vivace est très envahissante. Peu exigeante, elle se cultive très facilement dans tous les terrains et toutes les expositions. Les parties aériennes de l'Asclepias syriaca disparaissent en automne mais repartent du pied au printemps. Comme toutes les pestes végétales, elles combinent divers moyens de se propager : les graines, la souche, les rhizomes tubéreux traçants et profonds qu'elles émettent.

Il est très difficile de s'en défaire et de l'éliminer une fois qu'elle s'est implantée.

Vous pouvez utiliser, avec précaution, un herbicide dont l'usage est autorisé pour le jardin, tel que le glyphosate.

Une autre solution consiste à empêcher la plante de pousser en éliminant, d'**un coup de binette**, les prémices d'une végétation que l'habitude permettra de repérer aisément. A la longue, la plante s'épuisera.

• Cette réponse a été préparée en collaboration avec la Société d'horticulture de la Moselle.

Les protestataires

« J'aimerais retrouver les noms des quatre députés lorrains qui ont siégé en 1874 au Reichstag et qui ont été appelés les protestataires. »

M.C., Marly

A la suite de l'introduction, en janvier 1874, de la Constitution d'Empire en Alsace-Lorraine, quatre sièges furent attribués à la Moselle annexée. Les candidats devaient être désignés au suffrage universel par les hommes âgés de 25 ans, résidant depuis un an au moins dans la commune. Le scrutin était uninominal à deux tours, n'admettant au ballottage que les deux candidats arrivés en tête.

Les quatre députés furent tous élus au premier tour à une forte majorité. Il s'agissait de **Mgr Dupont des Loges** (Metz et Metz-Campagne), **Charles Abel** (Thionville - Boulay), **Charles Germain** (Sarrebourg – Château-Salins) et **Joseph Pougnet** (Forbach - Sarreguemines).

Les élus lorrains se rendirent à Berlin avec leurs onze collègues alsaciens ; ce fut Teutsch, député de Saverne qui monta à la tribune du Reichstag pour renouveler la protestation de Bordeaux. Dès le lendemain, les quatre Lorrains regagnèrent leur circonscription, renonçant à siéger dans une assemblée dont ils refusaient de reconnaître la légitimité.

Transport en commun

« Quelles sont les conditions requises pour passer le permis D ? Je suis déjà en possession du permis B, C et EC. »

J. L., Moyenvic

Le permis D s'adresse aux conducteurs :

- de véhicules affectés au transport des personnes (plus de huit, conducteur non compris).
- de véhicules tractant une remorque dont le poids total autorisé en charge est inférieur à 750 kg.

Il est délivré pour une période d'un an si son titulaire est âgé de plus de 60 ans et de cinq ans s'il a moins de 60 ans. Le titulaire doit ensuite demander son renouvellement en préfecture. Cette demande de prorogation ne sera acceptée que sur avis médical.

En application de l'article R221-5 du code de la route, les conditions minimales requises pour l'obtention du permis de conduire dont les catégories sont définies à l'article R221-4 du même code sont les suivantes :

- être âgé de 21 ans révolus : catégories D et E (D) ;
- être titulaire du permis B : catégories C, D et E (B) ;
- être reconnu apte par la commission médicale départementale.

L'article 8.1.2 de l'arrêté ministériel du 8 février 1999 précise que ***« sont dispensés de l'épreuve théorique générale*** *les candidats titulaires d'un permis de conduire français depuis 5 ans au plus, si la délivrance de ce permis est intervenue après réussite à un examen comportant une épreuve théorique et une épreuve pratique. Cette disposition vaut au plus pour cinq présentations à l'épreuve pratique. »*

En musique

« A quelle date a été créée la Musique des Sapeurs-Pompiers de Thionville ? Les membres de cette formation sont-ils des pompiers professionnels ou volontaires ? Dans ce cas, à quoi correspondent leurs grades ? »

D. T., Waldweistroff

Initiée par la ville en mars 1902, la **Musique municipale des sapeurs-pompiers de Thionville** est officialisée le **6 septembre 1920**. Le premier chef de musique, M. Hannion, obtient à ce titre le grade de sous-lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers. Le succès est immédiat comme le prouvent les médailles de vermeil obtenues au Festival de Nancy en 1921 et au Concours de Musique de Moyeuvre-Grande en 1922 puis un premier prix d'exécution au Concours de Paris en 1923. L'activité s'interrompt durant la Seconde Guerre mondiale mais la Musique se reconstitue en 1945 sous la direction du chef de Musique, le capitaine Charles Muller. Le 11 novembre 1948, la fourragère tricolore vient récompenser leur participation aux fêtes de la Victoire et de la Libération. Le port de l'insigne fédéral leur est encore accordé par le Colonel Sibué le 3 novembre 1988, pour services rendus depuis 1920.

Cette formation paramilitaire compte aujourd'hui près de 65 musiciens composant une **batterie-fanfare** (clairon tambour) et une section **harmonie** (instruments à vent). Le poste de commandement a été créé en 1984, sur décision municipale. Contrairement à ses débuts, elle ne compte plus qu'un pompier volontaire ; les civils portent l'uniforme. Les grades, validés par la municipalité sur proposition du chef de musique, correspondent à ceux des sapeurs-pompiers volontaires, de même que les salaires.

Cette unité participe aux cérémonies officielles au niveau local ou national. En juin 2004, la Musique Municipale des Sapeurs-Pompiers, sous la direction du commandant Michel Berger, a été choisie pour défiler sur les Champs-Élysées. Chaque année, le traditionnel concert de Nouvel an au Théâtre de Thionville se joue à guichets fermés, attestant de la qualité de ses prestations.

HAM-SOUS-VARSBERG - RIMLING

« La vie n'est pas une fin en soi,
mais le germe enfoui
d'une nouvelle naissance. »

Nous avons la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de

Monsieur Armand GAMBS

Professeur de lettres Allemand
Maire de Ham-sous-Varsberg

décédé à Metz, le 22 mars 2009, à l'âge de 57 ans, muni des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 26 mars 2009, à 14 h 30, en l'église de Ham-sous-Varsberg, sa paroisse.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Le défunt repose à la morgue de Ham-sous-Varsberg.

PAS DE FLEURS, NI DE PLAQUES.
Une urne sera mise à votre disposition pour recueillir vos dons pour la recherche sur le cancer.

De la part de :

Christiane GAMBS, née PERSEM, son épouse ;

Anne-Karine SAVY, née GAMBS, sa fille bien-aimée et Serge son gendre ;

Mathias GAMBS, son père ;

Jeannot GAMBS, son frère, et Josiane, sa belle-sœur ;

Virginie, sa filleule, et Claude ;

Nicole et Jean-Claude ANDOLFI,
Joëlle et Dominique RAMOGIDA,
ses belles-sœurs et beaux-frères ;

ses oncles, tantes, cousins, cousines,

ainsi que toute la famille.

Armand est allé rejoindre sa maman

Irène

décédée le 23 mars 2001,

ses frères

Roland

décédé le 12 novembre 1967,

et

Mathieu

décédé le 1er mai 2003,

sa belle-mère

Albertine PERSEM

décédée le 19 septembre 2008.

HAM-SOUS-VARSBERG

« La bonté de son cœur
lui fit de très nombreux amis. »

La Présidente, le Comité et les Membres de l'Association « Les Amis de Lussac »

ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Armand GAMBS

Président de l'Association de 1995 à 2008
Président d'honneur

Son souvenir se perpétuera à jamais dans nos mémoires.

Armand, tu nous as quittés bien trop tôt.

HAM-SOUS-VARSBERG

Le Président de la Communauté de Communes du Warndt ;
les Vice-Présidents,
les Membres du Conseil Communautaire

ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Armand GAMBS

Maire de la Commune de Ham-sous-Varsberg
Conseiller de la Communauté de Communes du Warndt

survenu le 22 mars 2009.

Ils vous prient d'assister à la messe d'enterrement qui aura lieu le jeudi 26 mars 2009, à 14 h 30, en l'église Saint-Lambert de Ham-sous-Varsberg.

Ils garderont de lui le souvenir d'un homme dynamique, dévoué à la cause publique et présentent leurs très sincères condoléances à la famille.

HAM-SOUS-VARSBERG

les Adjoints ;
le Conseil Municipal ;
le Personnel Communal ;
les Membres du CCAS

ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Armand GAMBS

Maire de Ham-sous-Varsberg depuis 2008
Adjoint au Maire de 1995 à 2008
Conseiller Municipal de 1989 à 1995

Ils garderont de lui le souvenir d'un homme attaché à son village, toujours à l'écoute des préoccupations de ses concitoyens.

Son humanisme et sa clairvoyance resteront dans les mémoires de tous ceux qui l'ont cotoyé.

Toute l'équipe qu'il avait fédérée autour de lui, présente ses sincères condoléances à sa famille.

SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT SUD DE LA BISTEN

Le Président ;
les Vice-Présidents ;
les Membres du Comité Syndical et le Personnel

ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Armand GAMBS

Vice-président du Syndicat Mixte Intercommunal d'assainissement sud de la Bisten

Ils garderont de lui le souvenir d'un homme compétent, disponible, fidèle et dévoué et présentent leurs très sincères condoléances à la famille.

SIVOS DE HAM-SOUS-VARSBERG

Les Vice-Présidents du SIVOS ;
les Membres du Conseil Syndical ;
le Personnel

ont le regret de vous faire part du décès de leur ami

Monsieur Armand GAMBS

Président du SIVOS depuis 2008
Assesseur de 2001 à 2008

Ils garderont de lui le souvenir d'un homme dévoué à la cause du SIVOS et présentent leurs sincères condoléances à sa famille.

HAM-SOUS-VARSBERG

Le Conseil de fabrique

a la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Armand GAMBS

Membre du Conseil de Fabrique

Il adresse leurs sincères condoléances à la famille.

ASSOCIATION DES MAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BOULAY

Le Président
et les Maires de l'Arrondissement

ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Armand GAMBS

Maire de la commune de Ham-sous-Varsberg

Ils garderont de lui le souvenir d'un élu dévoué.

BOULAY

Le LPI de Bouzonville-Boulay-Faulquemont et Sarralbe

a le profond regret de vous faire part du décès de

Monsieur Armand GAMBS

Enseignant

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme dévoué, responsable et serviable.

FREYMING - FORBACH - CITÉ JEANNE D'ARC HETTANGE-GRANDE

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Madame Veuve Herta SZANIEC

née ISCH

décédée à Saint-Avold, le 22 mars 2009, dans sa 83e année, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 25 mars 2009, à 14 h 30, en l'église de la Cité Chapelle, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière de Freyming.

La défunte repose à la morgue du cimetière de Freyming.

PAS DE PLAQUES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Monsieur et Madame Guy SZANIEC,
Monsieur Bernard BELL et Madame, née Monique SZANIEC,
Madame Mireille SCHOLER, née SZANIEC,
ses enfants ;

ses 9 petits-enfants et ses 11 arrière-petits-enfants,

ainsi que de toute la famille.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son époux

Antoine

décédé le 23 février 1995

et de son gendre

Lucien

décédé le 28 octobre 2003.

Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.

LE VAL-DE-GUÉBLANGE - SAINT-AVOLD - OERMINGEN FORBACH

« Tu vois, tout va bien,
je ne suis pas loin,
juste de l'autre côté du chemin. »

C'est avec émotion et tristesse, que nous vous faisons part du décès de

Madame Marie-Madeleine JOB

née SCHROEDER, dite « Lina »

survenu ce samedi 21 mars 2009, à l'âge de 82 ans, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église du Val-de-Guéblange, le mercredi 25 mars 2009, à 14 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Madame JOB repose à la chambre funéraire du Val-de-Guéblange.

De la part de :

Bernard et Maya JOB,
Marie NUFFER, née JOB, ses enfants ;

Amélie ROHNER, née SCHROEDER, sa sœur,
Albert et Anna SCHROEDER, son frère et sa belle-sœur,
Alice NEHLIG, née SCHROEDER, sa sœur,
Marie-Thérèse CALCATERRA, née JOB, sa belle-sœur ;

Bénédic, Didier, Marie-Line,
David, Annabel, ses petits-enfants

Emilie, Valentin, Matthieu,
Manon, Mathilde,
Jules et Thomas, ces arrière-petits-enfants,

ainsi que de toute la famille.

Nous rappelons à votre pieux souvenir, son époux

Camille

décédé le 1er décembre 2005

Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.

Le Plaisir des Fleurs
« NOUS FLEURISSONS LE SOUVENIR »
Compositions personnalisées, gerbes, couronnes, dessus de cercueils, cœurs, croix, etc.
Ouvert 7 J/7 de 8 h 30 à 20 h
20, avenue de Nancy - METZ *(prox. hôpital Bon-Secours)* - Tél. 03 87 18 14 76
AC1160798

ŒUTRANGE - ESING - PUTTELANGE-LÈS-THIONVILLE ANGEVILLERS

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Lucien BERNARD

survenu à Oeutrange, le 22 mars 2009, dans sa 87e année.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 25 mars 2009, à 15 heures, en l'église d'Œutrange, sa paroisse.

Monsieur BERNARD repose à son domicile, 18 rue de la Tuilerie à Œutrange.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Œutrange.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Monsieur Louis SCHUMACHER et Madame,
née Denise BERNARD,
Monsieur Jean Claude BERNARD,
ses enfants ;

Laurent et Anne, Philippe,
ses petits-enfants ;

Raphael, son arrière-petit-fils ;

Madame Emilienne DODIN,
Madame Odile SCHNEIDER,
ses belles-sœurs ;

ses neveux et nièces, cousins et cousines,

ainsi que de toute la famille.

Nous aurons une pensée pour son épouse

Marie-Thérèse

décédée le 31 janvier 2004.

Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.

SAINT-BERNARD - PONT-À-MOUSSON - RÉMILLY FAULQUEMONT

A vous tous qui l'avez connu, aimé et estimé, nous vous faisons part du décès de

Monsieur Thierry MARTIGNON

survenu à Nancy, le 22 mars 2009, à l'âge de 46 ans.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Thierry repose au centre funéraire à Thionville.

La cérémonie d'adieu sera célébrée le jeudi 26 mars 2009, à 14 h 15 , en la salle omniculte du centre funéraire, dans l'intimité de sa famille et de ses proches amis.

NI FLEURS, NI COURONNES, NI PLAQUES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Monsieur Jacques WIDERSKI, son ami ;

Monsieur Marcel MARTIGNON, son père ;

Monsieur et Madame Gérard MARTIGNON,
Monsieur Patrick BOULANGER et Madame,
née Gisèle MARTIGNON,
Monsieur Claude LECLERCQ et Madame,
née Sylvie MARTIGNON,
ses frère, sœurs, beaux-frères et belle-sœur,

ses neveux et nièces, ainsi que de toute la famille.

Une pensée particulière pour sa maman

Henriette

décédée le 10 août 2008.

Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.

HAGÉVILLE - BORDEAUX

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part du décès de

Monsieur Raymond PETIT

survenu à Nancy, le 22 mars 2009, à l'âge de 82 ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 26 mars 2009, à 14 h 30, en l'église de Hagéville, suivies de l'inhumation au cimetière communal.

Monsieur Raymond PETIT repose à la chambre funéraire 2 rue Jurue à Jarny.

De la part de :

Madame Denise PETIT, née SANDT, son épouse ;

Monsieur et Madame Denis PETIT,
Monsieur et Madame Didier PETIT, ses enfants ;

Ludovic, Nadège, Camille, Clément, ses petits-enfants ;

famille SANDT,

ainsi que toute la parenté et les amis.

Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.

LANGATTE - PHALSBOURG

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Anna OHMER

née HOLTZ

survenu à Saverne le 22 mars 2009, à l'âge de 82 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 25 mars 2009, à 14 h 30, en l'église de Langatte, sa paroisse, où l'on se réunira.

Le corps repose au funérarium Tousch de Fénétrange.

L'inhumation se fera au cimetière de Langatte.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Monsieur Gustave OHMER, son époux ;

Monsieur Gérard UNTERNEHR et Madame,
née Juliette OHMER,
Madame Veuve Ernest RACKOW, née Renée OHMER,
Monsieur Jackie OHMER,
Madame Marie-Madeleine OHMER,
ses enfants ;

Patrick, François, Sandra et Fabrice, Nadia et Jérôme, Didier, ses petits-enfants ;

Camille, Eva, Léonie, ses arrière-petites-filles,

ainsi que de toute la famille et amis.

La famille remercie particulièrement le Docteur Schaeffer son médecin traitant, Patricia, Sabine et Christine les infirmières à domicile pour leur gentillesse et leur dévouement.

Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.

FORBACH

Yvonne PÉRUSSEL, née ALBRECH,
et la famille PÉRUSSEL

font part avec tristesse à tous ses proches, amis et connaissances, que le 21 mars 2009, à l'âge de 88 ans s'est terminé le parcours de

Monsieur Robert PÉRUSSEL

lors duquel il aura toujours cherché à servir ses idées pour une société plus fraternelle.

On pourra se recueillir sur son cercueil au funérarium du cimetière de Forbach, jusqu'au vendredi 27 mars 2009, à 14 heures.

Selon sa volonté, il sera incinéré au crématorium de Saint-Avold le samedi 28 mars 2009, à 10 h 30, en présence de sa seule famille et ses proches.

Un dernier hommage lui sera rendu le samedi 4 avril 2009, à partir de 10 heures, dans les salons de l'hôtel de ville de Forbach.

FORBACH

Le Maire, le Conseil Municipal de Forbach,
le Directeur Général et le Personnel Communal

ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Robert PÉRUSSEL

Conseiller Municipal Honoraire
Titulaire de la Médaille de Reconnaissance de la Ville de Forbach
Chevalier de la Légion d'Honneur

survenu le samedi 21 mars 2009, à Freyming-Merlebach, à l'âge de 88 ans.

« Dans la vie rien ne se fait sans ce lent mouvement de l'esprit qui est celui de l'humilité, la pauvreté auxquelles il faut s'obliger. »

Jean-Marc TODESCHINI, Premier Secrétaire,
et les militants de la Fédération de la Moselle du Parti socialiste

ont le regret et la profonde tristesse de vous faire part du décès brutal de

Robert PÉRUSSEL

Ancien Premier Secrétaire de la Fédération de la Moselle du Parti socialiste
Chevalier de la Légion d'honneur

Ils garderont de lui le souvenir d'un homme animé par des valeurs de justice et de solidarité.

Ils s'associeront à l'hommage qui lui sera rendu le 4 avril prochain, à 10 heures, dans les salons de l'hôtel de ville de Forbach.

À son épouse, à ses proches et à ses amis, nous présentons nos sincères condoléances.

LENGELSHEIM

« Fais que je marche, Seigneur,
aussi dur que soit le chemin.
Je veux te suivre jusqu'à la croix,
viens me prendre par la main. »

Monsieur Fernand KIRSCH

s'est endormi dans la paix du Seigneur, à Lengelsheim, le 22 mars 2009, à l'âge de 47 ans, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 mars 2009, à 14 h 30, en l'église Saint-Laurent de Lengelsheim, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Fernand repose au funérarium de Bitche.

De la part de :

Albert et Madeleine KIRSCH, ses parents qui l'ont tant aimé ;

Pierrette et Jean-Martin HUVER, sa sœur et son beau-frère ;

Katia et Jean-Michel, Nicolas, Laura,
ses nièces et neveux adorés ;

Marie FRUMHOLZ, sa marraine ;

Aloyse et Marie-Thérèse KIRSCH, son parrain et sa tante ;

Denis KIRSCH, son oncle ;

ses cousins et cousines,

ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.

VITRY-SUR-ORNE - METZ-VALLIÈRES - BOUSSE

A tous ceux qui l'ont connue et aimée, nous faisons part du décès de

Madame Eugénie PASCAL

née DEHLINGER

survenu à Bousse, le 22 mars 2009, dans sa 95e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 26 mars 2009, à 14 h 30, en l'église Saint-Etienne de Vitry-sur-Orne, sa paroisse, où l'on se réunira.

La défunte repose en la maison funéraire « Les Colombelles » chemin de Silvange à Pierrevillers.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

NI FLEURS, NI PLAQUES.

Prière de s'abstenir de condoléances
à l'issue du service religieux.

De la part de :

Monsieur Claude JERDON et Madame, née Liliane PASCAL,
Monsieur André PROBST et Madame, née Nicole PASCAL,
ses enfants ;

ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainis que de toute la famille.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son époux

Bernard

décédé le 2 mai 2007

Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.

MOULINS-LÈS-METZ - METZ

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous avons la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Monique VENNER

née CHILLES

survenu à Metz, le 22 mars 2009, à l'âge de 69 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 25 mars 2009, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre aux Liens à Moulins-lès-Metz Quartier Saint-Pierre.

Madame Monique VENNER repose à la chambre funéraire « La Roselière » à Marly-Frescaty.

L'inhumation se fera au cimetière Grange le Mercier à Montigny-lès-Metz.

De la part de :

Monsieur André VENNER, son époux ;

Madame Bernadette ANTINORI-CHILLES, sa sœur ;

Monsieur et Madame Thierry ANTINORI,
Monsieur Christophe ANTINORI,
ses neveux et nièce ;

ainsi que de ses cousins, cousines et de toute la parenté.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

MOULINS-LÈS-METZ - METZ - ALTKIRCH (68) - LESSY

Nous avons la grande tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Georges SPENS

survenu à Moulins-lès-Metz, le dimanche 22 mars 2009, dans sa 95è année.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 26 mars 2009, à 9 heures, en la chapelle du Home de Préville à Moulins-lès-Metz.

L'inhumation se fera au cimetière de Hayange.

De la part de :

Madame Anne SPENS, née HAU, son épouse ;

Monsieur Patrice GUITARD et Madame, née Christiane SPENS,
Monsieur Raymond SPENS,
Madame Evelyne SPENS et Monsieur Jean-Luc GUITARD
ses enfants ;

Emmanuelle et Laurent, Olivier, Delphine, Sébastien,
ses petits-enfants ;

Arthur, Victor, ses arrière-petits-fils ;

Monsieur Gilbert BLIND et Madame, née Simone SPENS,
ses neveu et nièce,

ainsi que de toute la parenté et amis.

La famille remercie le Docteur Ritzenthaler, les infirmiers Messieurs Ferrant, Prudhomme et Vicari, Monsieur Maschino, kinésithérapeute, pour leur dévouement et leur gentillesse.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

CORNY-SUR-MOSELLE - TOULOUSE - MONTIGNY-LÈS-METZ
LA VARENNE SAINT HILAIRE (94)

Monsieur Jean-Marie SPIQUEL

est entré dans la paix de Dieu, Dimanche 22 mars 2009, dans sa 82è année, à Gorze.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 mars 2009, à 14 heures, en l'église Saint-Martin de Corny-sur-Moselle, sa paroisse.

L'inhumation se fera au cimetière de Corny-sur-Moselle.

PAS DE PLAQUES

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Madame Sabine SPIQUEL, née HOPPE, son épouse ;

Marc et Noëlle SPIQUEL,
Elisabeth BATAILLE, née SPIQUEL,
ses enfants ;

Isabelle et Damien, Antoine, Frédéric et Angéla, Claire,
ses petits-enfants ;

Charles et Monique SPIQUEL,
Odile FRANCOIS,
son frère et ses belles-sœurs ;

ses cousins, cousines,

ainsi que de toute la famille.

La famille remercie le Docteur Perrein et Paola, le Docteur Revol, ainsi que le personnel soignant du service SSR de Gorze, pour leur dévouement.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

NITTING - ARS-LAQUENEXY - PARÇAY-MESNAY - METZ
VEZON - BRUMATH

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part avec beaucoup de tristesse du décès de

Monsieur Roland JOUAVILLE

Retraité Vente Outil-Coupe

survenu à l'hôpital de Hoff, à l'âge de 69 ans, après une longue et pénible maladie supportée avec beaucoup de courage.

Ses obsèques seront célébrées ce jour mardi 24 mars 2009, à 14 h 30, en l'église de Nitting.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré

NI FLEURS, NI PLAQUES.

Registre de condoléances.

De la part de :

Marie-Thérèse DOS-REIS, sa compagne et ses enfants ;

son frère et ses sœurs,

toute la famille et ses amis.

Nous remercions l'ensemble du personnel de l'hôpital de Hoff, les infirmières de Nitting, les médecins généralistes et le Docteur Pernet de Brumath pour leur soutien.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE - CLOUANGE - JŒUF
FAVARA (ITALIE)

À tous ceux qui l'ont connu et aimé, nous faisons part du décès de

Monsieur Giuseppe MANIGLIA

survenu à son domicile, le 23 mars 2009, à l'âge de 75 ans, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 25 mars 2009, à 14 h 30, en l'église de Saint-Privat-la-Montagne, sa paroisse, où l'on se réunira.

Le défunt repose en son domicile, 53, rue du 18-Août à Saint-Privat-la-Montagne.

L'inhumation se fera au cimetière de Saint-Privat-la-Montagne.

Prière de s'abstenir de condoléances à l'issue du service religieux.

De la part de :

Madame Carmela MANIGLIA, née CASTELLISI, son épouse ;

Mademoiselle Thérèse MANIGLIA ;
Monsieur et Madame Onofrio MANIGLIA ;
Monsieur et Madame Emmanuel MANIGLIA,
ses enfants ;

Valentin, Victoria, Gabriel et Zoé, ses petits-enfants ;

Madame Carmela CRAPANZANO, née MANIGLIA, sa sœur,

ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

TALANGE - THIONVILLE - AY-SUR-MOSELLE - CALUIRE

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Roger DRABIK

décédé à Talange, le 21 mars 2009, à l'âge de 67 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce jour, mardi 24 mars 2009, à 15 heures, en l'église de Talange, suivie de la crémation.

Monsieur DRABIK repose au funérarium de Talange, où la famille vous accueillera, ce jour mardi 24 mars, de 10 heures à 12 heures.

NI PLAQUES, NI FLEURS.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Madame Wanda DRABIK, son épouse ;

Monsieur et Madame Francis DRABIK,
son fils et sa belle-fille,
Monsieur et Madame Frédéric DRABIK,
son fils et sa belle-fille ;

Tom, Grégoire, Paul, Arthur et Romane, ses petits-enfants,

sa famille et ses amis.

La famille remercie l'équipe d'infirmières Madame Marilyne Ziebel, Madame Josiane Hacquard et Monsieur Gilles Heier, ainsi que son médecin traitant, le Docteur Crocitti.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

KABYLIE - LA GRANGE-AUX-BOIS - METZ

Tu nous as dit.
« Je vous aime tous »
nous te disons aussi.
« Nous t'aimerons toujours. »

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part avec tristesse du décès de

Monsieur
Mohand Chabane IHOUT

survenu à son domicile, entouré de l'affection des siens, le 22 mars 2009, à l'âge de 66 ans.

Le service coranique sera célébré, selon la tradition musulmane, le mercredi 25 mars 2009, à 14 h 30, en la salle omniculte au 85 boulevard de l'Europe à Metz-Bellecroix, suivi de l'inhumation au cimetière de l'Est à Metz.

FLEURS NATURELLES

De la part de :

Madame Michèle IHOUT, son épouse ;

ses enfants ;

ses petits-enfants ;

ainsi que de toute la parenté.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

HOMBOURG-HAUT

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part du décès de

Monsieur Dominique BARO

survenu à Metz le lundi 23 mars 2009, à l'âge de 45 ans, muni des sacrements de l'Église

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 mars 2009, à 16 heures, en la collégiale de Hombourg-Haut.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Dominique repose en la salle mortuaire Sainte Catherine de Hombourg-Haut.

Merci de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Madame Marthe BARO, sa maman ;

Adrien et Arlette BARO, son frère et sa belle-sœur ;

Kevin et Steven BARO, ses neveux,

ainsi que de toute la famille.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son père

Rémy

décédé en 1980

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

LA CAILLÈRE-SAINT-HILAIRE (VENDÉE) - SAINT-MARTIN
NANCY - METZ - THIONVILLE

Madame Françoise KIN, son épouse ;
ses enfants et petits-enfants,
ainsi que de toute la famille

vous font part du décès de

Monsieur Robert KIN

survenu le 21 mars 2009, à l'âge de 72 ans.

RÉMILLY - METZ - MARSEILLE

Il a plus à Dieu de rappeler à lui

Monsieur
Aimé DARLES

décédé à Rémilly, le 21 mars 2009, dans sa 84è année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 mars 2009, à 10 heures, en l'église de Rémilly, où l'on se réunira.

Selon sa volonté, son corps sera crématisé.

NI FLEURS, NI PLAQUES,
NI COURONNES.

De la part de :

Madame Marie-Aimée DARLES,
Madame Mireille BRETON,
Madame Andrée DARLES,
ses filles ;

Laure, Laurent, Nicolas, Mélanie,
ses petits-enfants,

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

NEUVILLY-EN-ARGONNE (55)
FAMECK

Madame Marianne VEYNAND,
sa maman ;

Mademoiselle Anne-Rose VINCKEL, sa sœur ;

Monsieur Joël BONTEMPS,
son beau-père ;

Madame Thérèse VEYNAND,
sa grand'mère ;

et toute la famille

ont la douleur de vous faire part du décès accidentel de

Catherine VINCKEL

survenu le 21 mars 2009, à l'âge de 17 ans.

Ses obsèques seront célébrées ce jour mardi 24 mars 2009, à 14 h 30, en l'église de Neuvilly-en-Argonne.

Catherine repose à la maison funéraire des PF Rousseau rue de la Poste à Clermont-en-Argonne.

L'offrande tiendra lieu de condoléances et de remerciements et le présent avis de faire part.

CITÉ-JEANNE-D'ARC (SAINT-AVOLD)
CITÉ-COLLINE (L'HÔPITAL)

« Tu nous as quitté trop tôt.
Ta gentillesse et ton bon cœur
nous manqueront à jamais. »

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part du décès de

Monsieur Siegmund WALINSKI

survenu à son domicile, le 22 mars 2009, dans sa 75è année.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 25 mars 2009, à 14 h 30, en l'église de la Cité-Jeanne-d'Arc de Saint-Avold, sa paroisse, où l'on se réunira.

Monsieur WALINSKI repose à la morgue de la Cité-Jeanne-d'Arc.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

NI FLEURS, NI PLAQUES, NI COURONNES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Madame Véronique WALINSKI, née PUSNIK, son épouse ;

Pascal et Christine,
Thierry et Monique,
ses fils et Belles-filles ;

Audrey, Laetitia, Jérôme et Kévin, ses petits-enfants ;

ses sœurs, belles-sœurs et beaux-frères,

ainsi que toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

L'HÔPITAL-JEANNE D'ARC

L'Association des Anciens Combattants et Militaires de l'Hôpital et environs,

son Président,

le Comité Directeur,

ainsi que l'Ensemble des Membres

ont la tristesse de vous faire part du décès de leur camarade et ami

Monsieur Siegmund WALINSKI

Président-Délégué depuis 15 ans

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme de grande qualité et présentons nos sincères condoléances à toute la famille.

SAINT-AVOLD - L'HÔPITAL

L'Association UNIAT section Jeanne d'Arc,
le Comité et ses Membres

vous font part du décès de leur Président

Monsieur Siegmund WALINSKI

Président de l'Association

Ils lui garderont leur meilleur souvenir et expriment leurs condoléances émues à son épouse, ses enfants et petits-enfants.

CHÂTEL-SAINT-GERMAIN

Dans la peine nous vous faisons part du décès de

Monsieur Gérard FRUSSOTTE

survenu le 22 mars 2009, dans sa 75è année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 mars 2009, à 10 h 30, en l'église de Châtel-Saint-Germain.

De la part de :

Madame Marie-Louise FRUSSOTTE, née SEILER,
son épouse ;

Monsieur Marc FRUSSOTTE et Nathalie, ses enfants ;

Mademoiselle Julie FRUSSOTTE, sa petite-fille,

ainsi que de toute la parenté.

Une pensée pour ses fils

Jean-Jacques

décédé en 1986

et

Pierre-Jean

décédé en 2006.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

FOLSCHVILLER - FORBACH - MUNSTER - GIVRYCOURT
ALBESTROFF - WALSCHEID - METZ

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Jeanne NOEL

survenu à Forbach, le 21 mars 2009, à l'âge de 75 ans, munie des sacrements de l'Église.

Le service religieux aura lieu le mercredi 25 mars 2009, à 15 heures, en l'église de Folschviller-Cité, sa paroisse, où l'on se réunira.

Le corps repose à la morgue de Folschviller.

L'inhumation se fera au cimetière de Folschviller.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

ses enfants,

ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

sa sœur, son beau-frère,

ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

SERÉMANGE

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Léonia MOSELLE

née MINIATI

survenu à Thionville, le 23 mars 2009, à l'âge de 86 ans, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 mars 2009, à 11 heures, en l'église Saint-Joseph de Serémange, sa paroisse, où l'on se réunira.

Madame MOSELLE reposera à la salle mortuaire de Serémange, ce jour, à partir de 14 heures.

L'inhumation se fera au cimetière de Serémange.

Il n'y aura pas de condoléances à l'issue du service religieux.

De la part de :

Angel et Benito, ses enfants ;

son frère et ses sœurs,

ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

LABRY - ISTRES - OUZOUER-SUR-LOIRE - LIMOGES

Monsieur Francis STEICHEN, son époux ;

Monsieur Eric STEICHEN,
Monsieur et Madame Franck STEICHEN,
Monsieur et Madame Damien STEICHEN,
ses enfants ;

Benjamin, Thomas, Almeric, Matthieu, Phénicia, Anaïs,
ses petits-enfants ;

les familles MILLOT, NAJEAN, ISAY, STEICHEN,

ainsi que de toute la famille et des amis

vous font part du décès de

Madame Louise STEICHEN

née MILLOT

survenu à Vandœuvre, le 22 mars 2009, à l'âge de 69 ans.

Madame Louise STEICHEN repose en chambre funéraire à Labry.

Ses obsèques seront célébrées mercredi 25 mars 2009, à 14 h 30, en l'église de Labry.

A l'issue de la cérémonie, son corps sera inhumé au cimetière communal.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

BOULANGE

Madame Danielle RONCH, née TYRAS, son épouse ;

ses enfants ;

ses petits-enfants ;

ses frères et sœurs ;

ses beaux-frères et belles-sœurs ;

ainsi que de toute la parenté et amis

vous font part avec douleur du décès de

Monsieur Noël RONCH

survenu le dimanche 22 mars 2009, à l'âge de 73 ans.

La famille invite toutes les personnes, amis et connaissances, qui l'ont connu et estimé à participer à la cérémonie religieuse, qui sera célébrée le mercredi 25 mars 2009, à 16 heures, en l'église de Boulange.

L'inhumation se fera au cimetière communal, dans le caveau de famille.

Monsieur Noël RONCH repose à la chambre mortuaire de Boulange.

Merci de vous abstenir de condoléances.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

BÉNING - FORBACH - MERLEBACH - FARSCHVILLER

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Gaston ZENNER

survenu à Béning, le 21 mars 2009, à l'âge de 81 ans, muni des sacrements de l'Église.

Le service religieux aura lieu ce jour mardi 24 mars 2009, à 14 h 30, en l'église de Béning, sa paroisse, où l'on se réunira.

Le corps repose à la morgue de Béning.

L'inhumation se fera au cimetière de Béning.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Madame Marcelle ZENNER, née QUIRING, son épouse ;

Monsieur et Madame Raymond ZENNER,
Monsieur et Madame André ZENNER,
Monsieur et Madame Jean-Paul ZENNER,
Monsieur et Madame Didier ZENNER,
Monsieur et Madame Pascal ZENNER,
ses enfants ;

ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que de toute la famille et ses amis.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Les Anciennes, les Anciens de la J.A.C.
(Jeunesse Agricole Chrétienne),
du M.R.J.C. (Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne)

vous font part avec peine mais dans l'espérance de la résurrection, du décès de

l'Abbé René MAYEUR

Leur aumônier diocésain pendant 10 ans.

Ils vous invitent à participer à l'Eucharistie célébrée le mercredi 25 mars 2009, à 14 h 30, en l'église de Louvigny.

Ils gardent le souvenir d'un prêtre, leur guide en montagne comme dans la vie, disponible, à l'écoute des personnes partageant leurs joies, leurs peines, leurs difficultés, aidant à découvrir l'Amour en Jésus-Christ à travers l'amour qu'il donnait à tous.

CHÉRISEY - ORNY - PONTOY - POURNOY-LA-GRASSE VERNY

Madame et Messieurs les Maires des Communes ;
Mesdames et Messieurs les Adjoints ;
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux ;
les Personnels Communaux et l'Ensemble de la Population des Villages

ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur l'Abbé René MAYEUR

Ancien curé de Chérisey, Orny, Pontoy, Pournoy-la-Grasse et Verny de 1972 à 1990

La célébration religieuse aura lieu Mercredi 25 mars 2009, en l'église de Louvigny, à 14 h 30.

L'inhumation se fera au cimetière de Diane Capelle.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme de conviction, d'un homme de cœur, mais aussi un homme empreint de tolérence.

COMMUNAUTÉS DE PAROISSES NOTRE-DAME DES CÔTES ET SAINT CHRISTOPHE EN SEILLE

Monsieur l'Abbé Jean-Paul GERBIG, Marc Durenne, Diacre ;
les Présidents et les Membres des Conseils de Fabrique ;
les Équipes d'Animation Pastorale ;
les différents Acteurs Paroissiaux ;
les Paroisses des Communautés de Paroisses
Notre-Dame des Côtes et Saint Christophe en Seille

vous font part du décès de

l'Abbé René MAYEUR

Ancien curé de Fey, Lorry-Mardigny, Marieulles-Vezon

La célébration religieuse aura lieu le mercredi 25 mars 2009, à 14 h 30, en l'église Saint Côme et Damien de Louvigny.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Diane Capelle.

Merci à lui pour ce qu'il nous a apporté comme homme et comme prêtre.
Que notre prière l'acompagne vers celui en qui il a mis toute sa foi.

FORBACH

Nous avons la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de

Monsieur Jean-Pierre JUNG

décédé à Freyming-Merlebach, le 22 mars 2009, dans sa 59è année, muni des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 25 mars 2009, à 14 h 30, en l'église du Bruch, sa paroisse, où l'on se réunira à 14 h 15.

Le défunt sera incinéré.

NI FLEURS, NI COURONNES, MAIS DES PRIERES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame Adrienne JUNG, née FRASCA, son épouse ;
Fabien, Marc, Christophe et Laetitia, ses enfants,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

SARREBOURG - CHERBOURG

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part du décès de

Monsieur Louis MABIRE

survenu le 22 mars 2009, à l'âge de 79 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 mars 2009, à 14 h 30, en l'église de Sarrebourg, sa paroisse.

Selon ses dernières volontés son corps sera incinéré.

Monsieur MABIRE repose au funérarium de Sarrebourg.

Les fleurs et couronnes peuvent être remplacées par des dons pour l'association France Parkinson

Registre de condoléances

De la part de :
Josette MABIRE, née MALARD, son épouse ;
Martine et Philippe CUBIZOL, sa fille et son gendre ;
Arthur, son petit-fils,
et de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

FONTOY - AUDUN-LE-ROMAN - MOLSHEIM

Nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Guy GIGLIO

survenu le 22 mars 2009, à Fontoy, à l'âge de 73 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 mars 2009, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre de Fontoy.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Monsieur GIGLIO repose à la salle mortuaire de Fontoy.

NI FLEURS, NI PLAQUES, NI COURONNES.

De la part de :
Monsieur Pierre BERNARD et Madame, née Jeannine GIGLIO, sa sœur et son beau-frère ;
Francis DE MACEDO,
Dany METZGER, née DE MACEDO,
Nadine BERNARD,
Marie-Hélène WENSIERSKI, née GIGLIO,
Philippe GIGLIO,
ses neveux et nièces,
ainsi que de toute la parenté.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE PART ET DE REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Paul WILHELM, leurs enfants et petits-enfants,
Monsieur et Madame Bernard LEVRESSE, leurs enfants et petits-enfants,
Monsieur et Madame Michel MESSINGER et leurs enfants,
Monsieur et Madame Ernest SCHEER, leurs enfants et petits-enfants

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Clément LEVRESSE

Artisan retraité

enlevé à leur tendre affection à l'âge de 73 ans.

Il s'est endormi dans la paix du Seigneur, le 21 mars 2009 et a rejoint ses parents, ses frères, Thomas et le Chanoine Pierre René et son neveu et filleul, Norbert.

Le service religieux aura lieu le jeudi 26 mars 2009, à 14 h 30, en l'église Saint-Nicolas de Keskastel.

Les fleurs et couronnes pourront être remplacées par des dons en faveur de l'église catholique Saint-Nicolas de Keskastel.

La famille remercie toutes les personnes qui s'associent à sa peine, elle remercie également et tout particulièrement les médecins traitants et le personnel soignant du service de pneumologie de l'hôpital Sainte-Catherine de Saverne pour leur dévouement et leur extrême gentillesse.

Le Maire ;
les Maires Honoraires ;
les Adjoints ;
le Conseil Municipal,
le Personnel Communal
de la commune de Keskastel

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean Clément LEVRESSE

Conseiller Municipal de 1965 à 1983
Adjoint au Maire de 1983 à 2008
Adjoint au Maire Honoraire depuis juin 2008

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille en deuil.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA RÉGION DE SARRALBE

Le Président ;
les Membres du Comité,
et le Personnel

ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Clément LEVRESSE

Délégué de la Commune de Keskastel de 1965 à 2008
Vice-Président de 2001 à 2008
Membre honoraire

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme disponible et dévoué.

FAMECK - NANCY - PARIS

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Louis SONNTAG

survenu à Hayange, le 21 mars 2009, dans sa 81è année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 mars 2009, à 15 heures, en l'église Saint-Martin de Fameck, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation suivra au cimetière de Fameck.

Monsieur SONNTAG repose au funérarium de Fameck.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame Jeannette SONNTAG, née FAGNONI, son épouse ;
Monsieur Armand BRIOT et Madame,
née Marie-Antoinette SONNTAG,
Martine SONNTAG,
ses enfants ;
Olivier et Julien, ses petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

VALLÉE DE LA FENSCH

Le Président, les Membres du Comité de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles du Val de Fensch

ont le triste devois de vous informer du décès de leur ami en la personne de

Louis SONNTAG

Membre du comité
Responsable plasmaphérèse du secteur de Fameck
Officier du Mérite du Sang

Ils invitent tous les membres de l'association à lui rendre un dernier hommage et à se recueillir lors des obsèques qui auront lieu mercredi 25 mars 2009, à 15 heures, en l'église Saint-Martin de Fameck.

Ils garderont de lui le souvenir d'un homme serviable, généreux et fidèle à la cause du don du sang.

Ils présentent à la famille leurs très sincères condoléances.

SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES - MOULINS-LÈS-METZ ARS-LAQUENEXY - LABRY - MARSILLY

Nous avons le regret de vous faire part du décès de

Madame Marie PROVOT

née FLAS

survenu à Jœuf, le 19 mars 2009, à l'âge de 85 ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans la sricte intimité familiale.

De la part de :
Denise et Julien, Jean-Luc et Gisèle,
ses enfants et leurs conjoints ;
François, son gendre ;
Carole et Julien, Mickaël, ses petits-enfants,
et arrière-petits-enfants.

Une pensée pour sa fille

Marie-Madeleine

décédée le 3 février 2008.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

METZ - SCHILTIGHEIM - DRUSENHEIM

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part du décès de

Monsieur Paul STREBLER

survenu à Metz, le 22 mars 2009.

La cérémonie religieuse se déroulera le vendredi 27 mars 2009, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre de Metz Borny.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame Françoise STREBLER, son épouse ;
Monsieur Gilbert LECLAIRE et Madame, née Nicole STREBLER, sa sœur et son beau-frère ;
Monsieur et Madame Michel et Céline STREBLER,
Monsieur Alain CHATELAR et Madame,
née Valérie STREBLER,
Madame Isabelle STREBLER et Hamid,
Monsieur et Madame Jean Marie et Keltouma STREBLER,
ses enfants ;
ainsi que ses petits-enfants.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

BOULIGNY - FONTENAY-LE-FLEURY SAINT-HUBERT - ITALIE

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Mario TOBALDIN

survenu à Verdun, le dimanche 22 mars 2009, à l'âge de 82 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 mars 2009, à 14 h 30, en la chapelle Sainte-Barbe de Bouligny, suivie de l'inhumation au cimetière de la commune.

Monsieur Mario TOBALDIN repose à la chambre funéraire Zimone, 11, rue de Tharandt à Piennes.

La bénédiction finale tiendra lieu de condoléances.

De la part de :
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
ses sœurs, neveux et nièces,
ainsi que de toute la parenté et des amis.

Nous rappelons à votre souvenir son épouse,

Simone

décédée le 25 janvier 1999.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

CHÂTEAU-SALINS

Les Bénévoles de la Bibliothèque Municipale

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Gérard GENET

Président de l'Association jusqu'en mai 2008

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme apprécié, dévoué et compétent.

Sincères condoléances à la famille.

FREYBOUSE - MAINVILLERS - FRÉMESTROFF

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Monsieur Albert HERLÉ

décédé le 20 mars 2009, à Morhange, dans sa 74è année.

Le défunt repose à la chambre funéraire de Morhange.

Une prière d'adieu sera dite au funérarium de Morhange, le mardi 24 mars 2009, à 14 heures.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

NI FLEURS, NI COURONNES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

CENTRE HOSPITALIER DE LORQUIN

Le Président et les Membres du Conseil d'Administration ;
la Direction ;
le Corps Médical et l'Ensemble du Personnel du Centre Hospitalier de Lorquin

ont le profond regret de vous faire part du décès de

Madame Evelyne KILHOFFER

survenu le 20 mars 2009, à l'âge de 49 ans.

Assistante Socio-Éducative, elle a su se faire apprécier de tous, collègues et patients pour sa générosité et son dévouement.

REMERCIEMENTS

GROSBLIEDERSTROFF - CUERS - MARSEILLE

A vous qui l'avez connu, aimé et estimé, à vous qui êtes venus si nombreux témoigner votre sympathie par votre présence, lors du décès de

Monsieur Joseph ZITT

nous vous adressons nos remerciements les plus sincères

De la part de :
son épouse et ses enfants.

Le service de trentaine sera célébré le samedi 28 mars 2009, à 18h30, en l'église de Grosbliederstroff.

WALDHOUSE - DRUSENHEIM

Madame Aline ROTH,
et ses enfants

vous remercient pour vos messages de sympathie, d'amitié et le réconfort de votre chaleureuse présence témoignés lors du décès de

Monsieur Robert ROTH

Merci aussi pour vos fleurs, vos cartes, vos dons.

Une messe de trentaine sera célébrée le dimanche 26 avril 2009, à 9 heures, en l'église de Walschbronn.

Metz d'hier et d'aujourd'hui

En vente en librairie

Volume relié, 256 pages au format 24 x 28 cm, nombreuses illustrations.

Volume relié, 208 pages au format 24 x 28 cm, illustrations couleur.

BON DE COMMANDE

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
souhaite recevoir ..... exemplaire(s) du livre

Signature :

● ***C'ÉTAIT HIER EN PAYS MESSIN*** au prix de : ***30 €*** l'exemplaire
● ***METZ PORTRAIT D'UNE VILLE*** au prix de : ***39 €*** l'exemplaire

(prière de joindre ***6 €*** pour frais d'envoi.)
à ..... le .....
Règlement : paiement sécurisé sur le net ou par chèque bancaire
ou carte bancaire

www.editions-serpenoise.fr Date d'expiration

à retourner avec votre règlement aux Éditions Serpenoise,
B.P. 70090
57004 METZ CEDEX 1
03 87 34 19 79

PREFECTURE DE LA MOSELLE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Autorisation au titre du code de l'environnement accordée à la commune de THIONVILLE en vue de créer un bassin de stockage de 25 000 m3 en sortie de la galerie de mine " Charles " située au lieu-dit " METZANGE "

Pétitionnaire : Commune de THIONVILLE

- AVIS -

Par arrêté préfectoral nº 2009-DDAF/3-071 du 19 mars 2009, le pétitionnaire est autorisé, au titre du code de l'environnement et aux conditions de cet arrêté, à créer un bassin de stockage de 25 000 m3 en sortie de la galerie de mine " Charles " située au lieu-dit " METZANGE ".

Cette autorisation a une durée de validité de 30 ans.

Le dossier relatif à cette opération est mis à disposition du public pendant 2 mois, à compter de la publication de l'arrêté d'autorisation, à :
- la préfecture de la Moselle à Metz (Direction de l'Environnement et du Développement Durable)
- la mairie de THIONVILLE

L'arrêté d'autorisation est mis à disposition du public sur le site internet de la Préfecture pendant un an au moins (www.pref.moselle.gouv.fr - Grands travaux - Décisions dans le domaine de l'eau - Autorisations).

AC1172068

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 3 VALLEES
- 2 bis rue Henri Poulet
54470 THIAUCOURT
tél : 03 83 81 91 69
fax : 03 83 81 96 77
accueil@cc3v.fr

PERSONNE REPRESENTANT LE POUVOIR ADJUDICATEUR
Monsieur le Président

MODE DE PASSATION
Marché de maîtrise d'œuvre en procédure adaptée - article 28 du Code des Marchés Publics
Choix d'un maître d'œuvre sur compétences références et moyens

OBJET DU MARCHE
Marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une Zone d'Activités Economiques et d'un bâtiment relais sur la commune de Thiaucourt
Le maître d'ouvrage souhaite réaliser un projet avec une approche environnementale qui tend vers une Approche Environnementale de l'Urbanisme,
Tranche ferme : Définition de la Zone d'activités économiques et Définition du Bâtiment Relais.
Tranche conditionnelle 1 : Réalisation de la Zone d'activités économiques.
Tranche conditionnelle 2 : Réalisation du Bâtiment Relais.

COMPOSITION DE L'EQUIPE
Constitution d'une équipe de maîtrise d'œuvre (groupement) est autorisée.
Compétences à la fois en environnement et en urbanisme.
Bonne connaissance des procédures d'aménagement d'une ZAE et des différents acteurs intervenant durant le projet.
Architecte pour le bâtiment relais.
Bureau d'Etudes de type " techniques réseaux " pour l'aménagement de la zone.

COMPOSITION DU DOSSIER
- lettre de motivation
- lettre de candidature et éventuellement habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC4)
- déclaration du candidat (DC5)
- dossier de références permettant d'apprécier les moyens, qualités et capacités des candidats et comportant 3 fiches détaillées présentant des références d'importance et de complexité équivalentes à l'objet du marché
- les pièces sont à produire également pour les éventuels sous traitants

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES
- références représentatives
- moyens humains et matériels
- expérience, études et recherches effectuées
- pour approfondir son choix, le maître d'ouvrage pourra auditionner au maximum 4 candidats, et demander à visiter certaines réalisations
- le marché sera ensuite négocié avec le ou les candidat(s) choisi(s)

LIEU DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION
sur demande écrite (courrier, fax, mail) auprès de la Communauté de Communes des 3 Vallées

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES
15 avril 2009 à 17h30

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC 20 mars 2009

AC1173075

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

MARCHE DE SERVICES

IDENTIFICATION DE L'ENTITE ADJUDICATRICE :
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur:
Nom de l'organisme :
SEA du Bassin de Pompey
Correspondant : Jean-François GRANDBASTIEN, Président
Adresse : 36 rue des Jardins Fleuris
- 54340 Pompey
Tél. : 03.83.49.51.67
Fax : 03.83.49.51.75
Courriel : courriel@seabassinpompey.fr

OBJET DU MARCHE :
Assistance pour la mise en service du collecteur intercommunal de transport des eaux usées de Champigneulles, Frouard et Pompey Caractéristiques principales :
Marché à tranches conditionnelles:
Tranche 1 (ferme):
Accompagnement du maître d'ouvrage pour la mise en service du collecteur
Tranche conditionnelle:
Accompagnement du maître d'ouvrage pour les modalités techniques liées au transfert de la compétence
Assainissement des communes de Frouard et Pompey au SEA
Prestations divisées en lots : Non
Durée du marché : 60 mois à compter de la notification du marché

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE :
Modalités essentielles de financement et de paiement :
Financement : budget correspondant du syndicat - Participation des communes adhérentes, subvention de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, redevance assainissement. Paiement : virement administratif à 40 jours.
Les offres et documents de présentation seront entièrement rédigés en langue française.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :
Les renseignements requis concernant la situation des opérateurs économiques, en application des articles 43 à 46 du Code des Marchés Publics, figurent dans le marché simplifié.
Ne peuvent participer à la présente consultation les opérateurs économiques ayant déjà fourni une mission de prestations intellectuelles liée à l'ouvrage, en application du principe d'égalité de traitement des candidats.

CRITERES D'ATTRIBUTION :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
70% Valeur technique, dont: mémoire écrit 40%, entretien 30% 30% Prix des prestations

PROCEDURE :
Procédure adaptée en application de l'article 146 du Code des Marchés Publics.

Date limite de réception des offres : 10/04/2009 à 12h00.
Toute offre parvenue après la date et l'heure limite sera éliminée.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES:
L'entité adjudicatrice procédera à une première sélection des offres sur 70% des critères (prix et mémoire écrit). Un maximum de 4 opérateurs économiques sera retenu. Ils seront reçus individuellement à une date fixée impérativement par l'entité adjudicatrice.
La note finale sera alors déterminée par l'addition de la note correspondant au sous-critère "Entretien" et la note déjà attribuée.

COORDONNEES COMPLEMENTAIRES :
Renseignements complémentaires d'ordre administratif et technique auprès du maître d'ouvrage.
Renseignements d'ordre administratif :
Correspondant : M. Cédric SONNET
Renseignements d'ordre technique :
Correspondants :
M. Pierre-Michel PETILLOT,
Mairie, 54340 POMPEY
M. Jacques GENICOT,
Mairie, 54390 FROUARD
Obtention du dossier de consultation :
Format papier par demande écrite :
auprès du maître d'ouvrage
Format électronique sur le site :
www.marches-securises.fr
Modalités de remise des offres :
par voie postale en recommandé avec AR ou déposées au SEA, contre récépissé à l'adresse principale de la collectivité.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 19 mars 2009

AC1172513

Département de la Moselle

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1. - Dénomination de la collectivité locale qui passe le marché : maître d'ouvrage, commune de Waldwisse, 4, rue de l'Eglise, 57480 Waldwisse, 03 82 83 37 01.

2.- Objet du marché : réfection de voiries communales liaisons Betting-Rémeling, Betting-Launstroff, Walwisse-Grindorff.

3.- Procédure de passation du marché : procédure adaptée selon l'article 28 du Code des marchés publics.

4.- Date limite de réception des offres : 15 avril, à 10 h.

5.- Justificatifs à produire quant aux capacités du candidat : déclaration sur l'honneur prévue aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics
- lettre de candidature DC4
- déclaration du candidat DC5F
- attestation sur l'honneur du candidat indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin Nº2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du Code du travail
- attestations d'assurance
- si l'entreprise est en redressement judiciaire, copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet
- références pour des prestations similaires au cours des 2 dernières années
Les candidats seront appréciées en fonction de l'ensemble des documents susmentionnés.

6.- Conditions de règlement : les règlements se feront conformément à l'article 96 du Code des marchés publics.

7.- Retrait des dossiers de consultation : les demandes de dossiers sont à adresser à Berest Lorraine, 2a, rue du Canal, 57970 Basse-Ham et accompagnées d'un chèque de 34,65 euros TTC pour frais de reproduction (dont TVA 19,6 % = 5,68 euros) - chèque établi à l'ordre de Berest Lorraine.

8.- Renseignements : renseignements délivrés par le maître d'œuvre Berest Agence de Lorraine, Mlle Comtesse, tél. 03 82 82 33 05 ; fax 03 82 82 11 51.

14.- Date d'envoi à la publication le 19/03/2009.

Le Maire/le Président de la ville Communauté de communes
Signé : 19/03/2009.

AC1172484

MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE

Maître d'ouvrage : commune de Rémering-lès-Puttelange, 25, rue Saint-Jean, 57510 Rémering-lès-Puttelange.

Objet du marché : commune de Rémering-lès-Puttelange. Réalisation d'un multisport couvert.
Lot Nº1 : VRD
Lot Nº2 : mobiliers
Possibilité de répondre en lot séparé.

Délai d'exécution
Délai d'exécution : 2 mois pour le lot Nº1 : VRD
Délai d'exécution 2 mois pour le lot Nº2 : mobiliers

Mode de passation : marché à procédure adaptée.

Lieu où peut être retiré le dossier de consultation : l'obtention du dossier fera l'objet d'une demande écrite établie par l'entreprise au reprographe, le dossier sera ensuite transmis par voie postale contre remboursement.
Reprographe : Images Services, 12, rue de la Montagne, 57200 Sarreguemines, tél. 03 87 95 22 49 ; fax 03 87 95 03 10.

Renseignements complémentaires : ATP - Luc Bircker, 31, rue Glad, 57430 Willerwald, tél./fax : 03 87 97 07 47.

Date limite de remise des offres : vendredi 03/04/2009, à 11 h, en mairie de Rémering-lès-Puttelange.

Date d'envoi de l'avis : 19/03/2009.

AC1172331

Ville de Hagondange (57)

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Contrôle périodiques et réglementaires des bâtiments communaux

Identification de la collectivité : ville de Hagondange, place Jean-Burger, BP80142, Hagondange Cédex 57304.

Objet du marché/type de travaux : contrat de service pour la vérification réglementaire des installations des bâtiments communaux (électricité, éclairage de sécurité, SSI, gaz).

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du prix et de la valeur technique de l'offre.

Date prévisionnelle d'intervention : septembre/octobre de chaque année.

Mode de passation : procédure adaptée (article 28 du CMP), contrat d'un an renouvelable deux foix.

Retrait des dossiers : les dossiers sont à retirer par demande écrite adressée à M. le Maire de la ville de Hagondange, place Jean-Burger, Hagondange Cédex 57304, tél. 03 87 71 50 10 ; fax 03 87 72 18 36.

Date limite de réception des offres : vendredi 17 avril 2009, à 16 h.

Adresse de remise des offres : les offres devront parvenir, accompagnées de tout document permettant d'évaluer les capacités professionnelles et techniques des soumissionnaires soit par envoi recommandé, soit par dépôt à l'adresse suivante : hôtel de ville de Hagondange, place Jean-Burger, BP80142, 57304 Hagondange Cédex.

Renseignements complémentaires : ville de Hagondange, services techniques, M. Bellavia, tél. 03 87 71 50 10.

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence : jeudi 19 mars 2009.

AC1172255

Ville de Hagondange (57)

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché de fourniture

Identification de la collectivité : ville de Hagondange, place Jean-Burger, BP80142, Hagondange Cédex 57304.

Objet du marché/type de travaux : marché à bons de commande de fourniture de matériels électriques pour l'année 2009.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du prix et de la valeur technique de l'offre et des délais de livraison.

Mode de passation : procédure adaptée (article 28 du CMP).

Retrait des dossiers : les dossiers sont à retirer par demande écrite adressée à M. le Maire de la ville de Hagondange, place Jean-Burger, Hagondange Cédex 57304, tél. 03 87 71 50 10 ; fax 03 87 72 18 36.

Date limite de réception des offres : vendredi 17 avril 2009, à 16 h.

Adresse de remise des offres : les offres devront parvenir, accompagnées de tout document permettant d'évaluer les capacités professionnelles et techniques des soumissionnaires soit par envoi recommandé, soit par dépôt à l'adresse suivante : hôtel de ville de Hagondange, place Jean-Burger, BP80142, 57304 Hagondange Cédex.

Renseignements complémentaires : ville de Hagondange, services techniques, M. Bellavia, tél. 03 87 71 50 10.

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence : jeudi 19 mars 2009.

AC1172242

Ville de Hagondange (57)

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Contrôle périodiques et réglementaires des bâtiments communaux

Identification de la collectivité : ville de Hagondange, place Jean-Burger, BP80142, Hagondange Cédex 57304.

Objet du marché/type de travaux : ramonage annuel des cheminées des bâtiments communaux.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du prix et de la valeur technique de l'offre.

Mode de passation : procédure adaptée (article 28 du CMP), contrat d'un an renouvelable deux foix.

Retrait des dossiers : les dossiers sont à retirer par demande écrite adressée à M. le Maire de la ville de Hagondange, place Jean-Burger, Hagondange Cédex 57304, tél. 03 87 71 50 10 ; fax 03 87 72 18 36.

Date limite de réception des offres : vendredi 17 avril 2009, à 16 h.

Adresse de remise des offres : les offres devront parvenir, accompagnées de tout document permettant d'évaluer les capacités professionnelles et techniques des soumissionnaires soit par envoi recommandé, soit par dépôt à l'adresse suivante : hôtel de ville de Hagondange, place Jean-Burger, BP80142, 57304 Hagondange Cédex.

Renseignements complémentaires : ville de Hagondange, services techniques, M. Bellavia, tél. 03 87 71 50 10.

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence : jeudi 19 mars 2009.

AC1172117

Commune d'ANZELING

Département de la Moselle

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1/ Dénomination de la Collectivité locale qui passe le marché :
Maître d'ouvrage
Commune d' ANZELING
- 4 Place du Général de Gaulle
- 57320 ANZELING

2/ Objet du marché :

Réalisation d'un parking et de voiries

3/ Procédure de passation du marché : Procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics.

4/ Date limite de réception des offres : Le 17/04/09 à 17 heures.

5/ Justificatifs à produire quant aux capacités du candidat
Déclaration sur l'honneur prévue aux articles 45 et 46 du code des marchés publics,
* lettre de candidature DC 4,
* déclaration du candidat DC 5 F,
* attestation sur l'honneur du candidat indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin nº 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du code du travail,
* attestations d'assurance,
* si l'entreprise est en redressement judiciaire, copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet,
* références pour des prestations similaires au cours des 2 dernières années.

Les candidatures seront appréciées en fonction de l'ensemble des documents susmentionnés

6/ Conditions de règlement :
Les règlements se feront conformément à l'article 96 du Code des Marchés Publics.

7/ Retrait des dossiers de consultation :
Les demandes de dossiers sont à adresser à Eurl LA CROIX
- 130 rue de la Houve
- 57150 CREUTZWALD
et accompagnées d'un chèque de 40 Euros T.T.C. par lot pour frais de reproduction (dont TVA 19,6 % = 6,56 Euros) - chèque établi à l'ordre du Trésor Public

8/ Renseignements :
Renseignements délivrés par le Maître d'œuvre Eurl LA CROIX
- M. MENEGHEL Silvio
Tél : 03.87.90.21.60
Fax : 03.87.00.36.80.

14/ Date d'envoi à la publication :
Le 23/03/2009

Le Maire

AC1172111

Commune d'ANZELING

Département de la Moselle

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1/ Dénomination de la Collectivité locale qui passe le marché :
Maître d'ouvrage
Commune d' ANZELING
- 4 Place du Général de Gaulle
- 57320 ANZELING

2/ Objet du marché :
Extension du foyer socio éducatif

3/ Procédure de passation du marché : Procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics.

4/ Date limite de réception des offres : Le 17/04/09 à 17 heures.

5/ Justificatifs à produire quant aux capacités du candidat Déclaration sur l'honneur prévue aux articles 45 et 46 du code des marchés publics,
* lettre de candidature DC 4,
* déclaration du candidat DC 5 F,
* attestation sur l'honneur du candidat indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin nº 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du code du travail,
* attestations d'assurance,
* si l'entreprise est en redressement judiciaire, copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet,
* références pour des prestations similaires au cours des 2 dernières années.

Les candidatures seront appréciées en fonction de l'ensemble des documents susmentionnés

6/ Conditions de règlement :
Les règlements se feront conformément à l'article 96 du Code des Marchés Publics.

7/ Retrait des dossiers de consultation :
Les demandes de dossiers sont à adresser à Eurl LA CROIX

- 130 rue de la Houve

- 57150 CREUTZWALD

et accompagnées d'un chèque de 40 Euros T.T.C. par lot pour frais de reproduction (dont TVA 19,6 % = 6,56 Euros) - chèque établi à l'ordre du Trésor Public

8/ Renseignements :
Renseignements délivrés par le Maître d'œuvre
Eurl LA CROIX - M. MENEGHEL Silvio
Tél : 03.87.90.21.60
Fax : 03.87.00.36.80.

14/ Date d'envoi à la publication : Le 23/03/2009

Le Maire

AC1172100

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE DE TRAVAUX

1. La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics.
5. Activité(s) principale(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.
6. Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: non.
7. CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE - Secrétariat Général des Services - Direction du Patrimoine Régional
- Correspondant : Monsieur le Président
- 1 Place Gabriel Hocquard
- BP 81004 - 57 036 METZ Cedex 1
- E-mail: marchespublics@lorraine.eu
- Adresse Internet: http://www.lorraine.eu/
- Tél. : 03.87.33.60.00.
8.1 Objet du marché : Affaire nº 09S0225/CM - Construction de la Maison des apprentis au Centre de Formation des Apprentis du lycée régional Henri Nominé de Sarreguemines - (marché en entreprise générale).
8.2 Marché de travaux - Exécution.
8.5 Classification CPV : objet principal: 45214200-2
9.1 Lieu d'exécution : région Lorraine.
10. L'avis concerne un marché public.
12. Caractéristiques principales : Le projet porte sur la réaffectation d'un ancien garage et d'une construction neuve en extension pour la création d'une salle d'études de 79m2, une cafétéria de 52,64 m2, des sanitaires et un hall d'accueil de 22 m2 et les locaux techniques. Les travaux seront réalisés en site occupé par les élèves sauf sur la période de juillet à août. Consultation en marché global, pour favoriser une mise en œuvre optimale des travaux et une coordination qui font intervenir 12 corps d'état
12.4 Acceptation des variantes : non.
13. Prestations divisées en lots : oui - il convient de remettre une offre pour tous les lots
14.2 Délai d'exécution : 4 mois à compter de la notification du marché
15.1 Cautionnements et garanties exigées : Retenue de garantie de 5%. Garantie à première demande exigée pour le versement de l'avance.
15.2 Délai de paiement : 40 jours - Versements d'acomptes - Pour les seuls lots supérieurs à 50 000 e HT et dont le délai d'exécution est supérieur à 2 mois : avance de 5 % - Nature des ressources affectées à la réalisation des prestations: ressources propres de la collectivité - Marché à prix forfaitaire actualisable
15.3 En cas de co-traitance : constitution en groupement solidaire exigée après l'attribution du marché.
15.5 Les candidatures et offres devront être rédigées en langue française.
16. Conditions de participation : Au plan des capacités techniques, professionnelles et financières : niveaux minimaux de capacités précisés dans le détail des lots techniques selon référentiel(s) Qualibat ou Qualifélec (détail des référentiels disponible sur www.qualibat.com ou www.qualifelec.fr ou auprès de La Région Lorraine - renseignements d'ordre technique). La preuve de la capacité du candidat pourra être apportée par la production du certificat de qualification ou par tout moyen équivalent. Documents susceptibles d'être produits à cet effet :
- liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années et attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution) au regard de l'objet du marché à conclure ;
- certificats d'identité professionnelle ;
- et/ou déclarations concernant :
- le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles,
- les effectifs moyens annuels pour chacune des trois dernières années, y compris le personnel d'encadrement en pilotage de chantier en entreprise générale,
- les titres d'études et professionnels du personnel (notamment des responsables de conduite de travaux de même nature).
16.1 Pour démontrer sa capacité juridique, le candidat produira les documents suivants : Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; Déclaration sur l'honneur prévue à l'article 44 du code des marchés publics (absence d'interdiction de concourir) ; En cas de candidature groupée : les documents relatifs aux pouvoirs de la ou les personne(s) habilitée(s) le cas échéant à engager le groupement.
20.2 Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : Valeur technique: 60 % ; Prix: 40 %.
21. Une enchère électronique sera effectuée : non.
22.1 Procédure : marché à procédure adaptée
26.2 Date limite de réception des offres: jeudi 9 Avril 2009 à 12h00 précises.
26.4 Délai minimum de validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.
27.1 Numéro de référence : 09S0225/CM
27.5 Autres informations : Unité monétaire : Euro. Délai global d'exécution des travaux (période de préparation du chantier, soit 30 jours, comprise) fixé à 4 mois. Période de préparation du chantier: mai/juin 2009. Une visite sur les lieux d'exécution du marché est fortement conseillée. Le dossier de consultation peut être obtenu gratuitement auprès de la société la Société
ECRITECH - Z.I. des Deux Fontaines
- 5, rue Dreyfus Dupont - 57 061 METZ
- Tél. : 03.87.31.42.03
- Fax : 03.87.31.74.00
(demande à adresser par courrier, télécopie ou bon de commande déposé). L'ensemble des pièces du dossier de consultation sont directement et gratuitement téléchargeables sur le site Internet de la Région lorraine à l'adresse suivante https://marchespublics.lorraine.eu. Les offres devront être, soit transmises par voie électronique, soit envoyées sous pli recommandé avec avis de réception postal, ou remises contre récépissé, à l'adresse précisée ci-dessous. Pour la remise de leurs plis les candidats devront choisir entre ces deux modalités d'envoi. Pour déposer une offre par voie électronique, les candidats doivent, après avoir retiré les formulaires sur le site dédié aux marchés publics https://marchespublics.lorraine.eu, disposer d'un certificat de signature électronique conforme à la norme X 509-V 3, catégories 2 ou 3. L'ensemble des informations nécessaires est disponible sur le site.
Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : non.
La Commission des Marchés Publics du Conseil Régional se réunira dans les conditions prévues aux articles 22 et 23 du code des marchés publics. L'ouverture des plis n'est pas publique.
Le marché ne s'inscrit pas dans un projet / programme financé par des fonds communautaires.
28. Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours:
Tribunal Administratif de Strasbourg
- 31 avenue de la Paix
- 67070 Strasbourg.
- Téléphone : 03.88.21.23.23
- Fax : 03.88.36.44.66.
29. Date d'envoi du présent avis à la publication : 19 mars 2009

ANNEXE 1 : ADRESSES COMPLEMENTAIRES

31. Renseignements d'ordre administratif :
Conseil Régional de Lorraine - Direction de l'Ingénierie Juridique et des Marchés Publics -
Correspondant : Madame Jennifer HAMELLE
- Tél. : 03.87.33.67.50
- Fax : 03.87.33.63.97.
32. Renseignements d'ordre technique:
Conseil Régional de Lorraine - Direction du Patrimoine Régional
- Monsieur Christophe MATTIOLO
- Téléphone : 03.87.94.50.94.
- Fax. : 03.87.92.22.88
34. Envoi des offres : Monsieur le Président du Conseil Régional de Lorraine - Direction de l'Ingénierie Juridique et des Marchés Publics
- place Gabriel Hocquard - B.P. 81004
- 57 036 Metz Cedex 1.

ANNEXE 2 : RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX LOTS

Les travaux se répartissent en 12 lots techniques, décomposés comme suit :

* Lot nº1 : Gros œuvre - Fondations
Les travaux comprennent la démolition d'un corps de bâtiment, les fondations au droit du bâtiment à construire et à rénover, les dallages, les structures, les chapes, le dallage et enduits. Niveaux minimaux de capacités : selon nomenclature Qualibat : 1111-2111-2111-2151-2132 / EFF 4 / CA 4

* Lot nº2 : Charpente - couverture - étanchéité
Les travaux comprennent la réalisation de charpente en bois industrialisées, couverture feuilles de cuivre et étanchéité bicouche autoprotégée. Niveaux minimaux de capacités : selon nomenclature Qualibat : 2311 - 2312-3151-3211 / EFF 2 / CA 3

* Lot nº3 : Menuiseries extérieures aluminium et acier
Les travaux consistent à réaliser les menuiseries extérieures en aluminium (châssis) et portes en acier Niveaux minimaux de capacités : selon nomenclature Qualibat :3511- 3521 - 3522 / EFF 2 / CA 3

* Lot nº4 : Bardage
Les travaux comprennent la réalisation de bardages bois massif en façade bât liaison. Niveaux minimaux de capacités : selon nomenclature Qualibat : 2311 - 2312 / EFF 2 / CA 2

* Lot nº5 : Plâtrerie - Cloisons - Doublages - Faux plafonds
Les travaux consistent essentiellement à effectuer le doublage des murs extérieurs, des habillages et plafond suspendus (dalles de fibres 60x60) Niveaux minimaux de capacités : selon nomenclature Qualibat : 4131 - 4132 / EFF 2 / CA 3

* Lot nº6 : Menuiseries intérieures bois
Les travaux comprennent la fourniture et pose des menuiseries intérieures (blocs portes, façades de gaines, plinthes). Niveaux minimaux de capacités : selon nomenclature Qualibat : 4311-4312 / EFF 2 / CA 3

* Lot nº7 : Electricité / courants forts et faibles
Les travaux comprennent la réalisation de l'alimentation générale du bâtiment, le tableau divisionnaire, la distribution des courants forts, la mise en œuvre des éclairages, des prises de courant, d'un éclairage de sécurité, ainsi que des courants faibles (téléphone, réseau informatique, alarme incendie). Niveaux minimaux de capacités : selon nomenclature Qualifelec: E1 C2 CF2 / EFF3 / CA 3

* Lot nº8 : Chauffage - Ventilation - Sanitaire
Les travaux consistent à créer un circuit de chauffage à partir de la chaufferie existante, un circuit de panneaux radiants. Une ventilation simple flux (sanitaire) et double flux autres locaux et l'alimentation des locaux en eau froide, en eau chaude (ballon électrique) et la pose des appareils sanitaires sont aussi à mettre en oeuvre. Niveaux minimaux de capacités : selon nomenclature Qualibat: 5111 - 5112 - 5311 - 5312 / EFF3 /CA 3
* Lot nº9 : Serrurerie

Les travaux consistent à réaliser un garde corps en profilés acier Niveaux minimaux de capacités : selon nomenclature Qualibat : 4411 / EFF 2 / CA 2
* Lot nº10 : Carrelage - faïence
Les travaux comprennent essentiellement la fourniture et pose de carrelages, de plinthes et de faïence. Niveaux minimaux de capacités : selon nomenclature Qualibat : 6311 - 6312 / EFF 2 / CA 2

* Lot nº11 : Peinture - Revêtements muraux
Les prestations à réaliser comprennent l'ensemble des finitions intérieures (peintures sur toile de verre) et la pose de sol PVC Niveaux minimaux de capacités : selon nomenclature Qualibat : 6111-6112-6222 / EFF 3 / CA 3

* Lot nº12 : VRD - Espaces verts
Les travaux consistent à réaliser les terrassements généraux au droit de le construction, à abattre deux arbres, à créer des réseaux d'eau et d'assainissement et à aménager les abords immédiats du projet Niveaux minimaux de capacités : selon nomenclature Qualibat : 1311-1321 / EFF 3 / CA 2

AC1172052

Commune d'Albestroff 57670

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une station d'épuration et de réseaux d'assainissement.

Procédure de déroulement du marché : procédure adaptée, article 28 du Code des marchés publics.

Caractéristiques principales : marché de maîtrise d'œuvre, domaine infrastructure, enveloppe financière affectée aux travaux, 600.000 euros hors TVA concernant :
- construction d'une station d'épuration par lagunage pour équivalent 450 EH
- création d'un poste de refoulement
- réhabilitation et construction de réseaux de collecte et de transfert d'eaux usées domestiques, etc

Eléments de mission : avant-projet, projet, assistance passation des contrats de travaux, VISA, direction de l'exécution des contrats, assistance aux opérations de réception.

Critères de sélection des candidatures : compétences, références et moyens des candidats adaptés à l'opération.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : renseignements et documents énumérés à l'article 45 du Code des marchés publics.

Date limite de réception des candidatures et des offres : 20 avril 2009 à 17 h.

Critères d'attribution du marché : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Renseignements et envoi des offres : Mairie 57670 Albestroff, tél. 03 87 01 60 70 (entre 10 h 30 et 12 h), télécopie : 03 87 01 69 92.

AC1171987

Ville de Metz

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :
Ville de Metz Politique de la Ville
3bis rue d'Anjou
57070 METZ
Tel : 03 87 55 56 07
Fax : 03 87 55 56 03
courriel : poliville@mairie-metz.fr

Objet du marché :
location d'un module préfabriqué (fourniture, installation et dépose) comprenant des équipements et du mobilier

Numéro de(s) marché(s) : 2009 - 022

Type de procédure :
Appel d'Offres Ouvert

Type de marché : Fournitures et prestations de service

Code CPV : 43327000-1

Lieu d'exécution : Metz

Durée du marché : 1 tranche ferme d'une durée de 30 mois de location 10 tranches conditionnelles d'une durée d'un mois de location

Date prévisible de début des prestations: fin mai - début juin 2009

Les variantes sont autorisées

Cautionnement et garanties exigés : Néant

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les prestations seront réglées par virement administratif et selon les dispositions du titre IV du Code des Marchés Publics. L'opération est financée intégralement par le budget de la collectivité sans financement par des fonds communautaires. Délai de paiement : 40 jours à compter de la réception de la facture.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : en cas de groupement celui-ci devra être de type solidaire.
Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
Unité monétaire utilisée : l'euro.

Conditions de participation Critères de sélection des candidatures :
capacités professionnelles, techniques et financières du candidat appréciées au regard des références indiquées ci-dessous.

Situation juridique - références requises:
- une lettre de candidature et habilitation du mandataire (imprimé DC 4),
- une déclaration du candidat (imprimé DC 5) mis à jour au 14/11/2008 et téléchargeable sur le site minefe.gouv.fr ou :
- déclarations sur l'honneur mentionnées aux articles 44 et 45 du code des marchés publics. Le candidat pourra utilement reprendre l'ensemble des déclarations et attestations figurant dans le DC5, Et :
- pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'1 an : le récépissé de dépôt de déclaration auprès des services compétents
- si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- une copie de l'attestation d'assurance en cours de validité pendant une durée légale du marché.

Capacité économique et financière - références requises :
Le chiffre d'affaires (H.T.) global et celui concernant les services auxquels se réfère le marché pour chacun des trois derniers exercices (cette information peut être reprise à la rubrique D-1-1 du DC5).

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :
- Une liste des principales références effectuées auprès d'autres collectivités territoriales au cours des cinq dernières années,
- Une déclaration décrivant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années.

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
1) Prix 50 %
2) Valeur technique 30 %
3) Délai de livraison* 20 %
* Le candidat devra impérativement renseigner ce critère sur l'acte d'engagement

Date limite de réception des offres :
28 avril 2009 à 12h00

Autres informations :
En application du 4º et du 5º du II de l'article 57 du Code des Marchés Publics, les délais de remise des candidatures et des offres sont réduits de 7 et 5 jours par l'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence par voie électronique et par la possibilité offerte par le pouvoir adjudicateur aux candidats d'un accès, libre, direct et complet aux documents de consultation.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :
Le dossier de consultation des entreprises peut être envoyé aux candidats selon les modalités suivantes :
Par voie postale ou remise contre récépissé à Mairie de Metz,
service Marchés Publics
- 1, place d'Armes - B.P. 21025
- 57036 Metz Cedex 01;
Par voie électronique sur le site :
http://mairie-metz.e-marchespublics.com.
En cas de transmission par voie électronique, les candidats peuvent faire parvenir, à titre de copie de sauvegarde, un dossier de candidature et d'offre sur support physique électronique ou sur support papier.
Cette copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention "copie de sauvegarde". Cette copie doit parvenir dans le délai imparti pour la remise des offres.

Adresse à laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :
Ville de Metz - service Marchés Publics,
1, place d'armes B.P. 21025,
57036 Metz Cedex 01
Tél. : 03-87-55-59-63
Fax : 03-87-55-59-37
courriel : marchesadmin@mairie-metz.fr.

Adresse à laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :
Ville de Metz - Service Etudes
- 11 rue Teilhard de Chardin
- 57061 METZ Cedex 02
Tél. : 03-87-34-58 94
Fax : 03-87-34-58-08
courriel : etudes@mairie-metz.fr.

Le Tribunal Administratif de Strasbourg est compétent en cas de recours. Les renseignements sur les procédures de recours et les délais d'introduction de ceux-ci et, le cas échéant, de médiation, sont à demander au service mentionné ci-dessus.

Date d'envoi du présent avis à la presse: 18/03/2009

AC1171957

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur:
DRE LORRAINE. Correspondant : Jean-Marie SMOL,
11, place St Martin B.P. 71021,
57036 Metz Cedex 1,
tél. : 03-87-34-82-03,
télécopieur : 03-87-34-34-91,
courriel : jean-marie.smol@developpement-durable.gouv.fr.

de Modernisation d'itinéraire (PDMI) - financement Etat et Collectivités Locales.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le marché sera conclu :
- soit avec un prestataire unique,
- soit avec des prestataires groupés solidaires
Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un ou plusieurs groupement. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :
Critères de sélection des candidatures : à l'issue de l'analyse du contenu des offres, seront admises :
- les candidatures recevables en application de l'article 43 du C.M.P.,
- les candidatures accompagnées des pièces mentionnées aux articles 44 et 45 du C.M.P.,
- les candidatures présentant des garanties techniques et financières suffisantes.

Situation juridique - références requises: la situation juridique, les capacités techniques, les capacités financières et la régularité vis à vis des obligations fiscales et sociales et du code du travail requises sont indiquées dans le règlement de la consultation (RC).

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé;
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise;
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante: http://www.minefe.gouv.fr, thème : marchés publics);
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : http://www.minefe.gouv.fr, thème : marchés publics);
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :
- Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger;
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (État annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : http://www.minefe.gouv.fr, thème : marchés publics);
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.
- prix des prestations : 80 %;
- valeur technique des prestations (méthodologie, organisation de l'assurance qualité, hygiène et sécurité) au regard du mémoire produit : 20 %.

Type de procédure : appel d'offres ouvert.

Date limite de réception des offres : 30 avril 2009, à 16 heures.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DRE-SMOIR-TOPO2009.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :
Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats par voie électronique.
A la demande du candidat, le dossier peut être transmis sur support papier par voie postale.
Le candidat peut retirer gratuitement le dossier à l'adresse indiquée ci-dessous:
D.R.E. Lorraine - S.M.O.I.R.
Jean-Marie SMOL
10, rue Périgot
57050 METZ.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :
Le candidat doit choisir entre le dépôt sur la plate-forme de dématérialisation ou l'envoi sur un support papier de son offre par voie postale par pli recommandé ou par remise contre récépissé à l'adresse indiquée ci-dessous. La procédure de dépôt de pli est présentée sur la plate-forme de dématérialisation (http://www.marches-publics.gouv.fr - référence publique : Drelor)
En cas d'offre papier par voie postale, l'offre sera transmise sous pli cacheté portant la mention suivante : "Offre pour : Prestations de géomètre pour les opérations de voirie du réseau routier national de Lorraine" et " Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis".

À l'adresse suivante :
DRE Lorraine - SG / CG / Marchés
Bureau A507
17, quai Paul Wiltzer
B.P. 31035
57036 METZ Cedex 01.
Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : DRE Lorraine
Service Maîtrise d'Ouvrage des Investissements Routiers.
Correspondant : Jean-Marie SMOL,
11, place St Martin B.P. 71021,
57036 Metz Cedex 1,
tél. : 03-87-34-82-03,
télécopieur : 03-87-34-34-91, courriel : jean-marie.smol@developpement-durable.gouv.fr.
Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : DRE Lorraine
Service Maîtrise d'Ouvrage des Investissements.
Correspondant : Jean-Marie SMOL,
11, place St Martin B.P. 71021,
57036 Metz Cedex 1,
tél. : 03-87-34-82-03,
télécopieur : 03-87-34-34-91,
courriel : jean-marie.smol@developpement-durable.gouv.fr.
Instance chargée des procédures de recours:
Tribunal Administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038, 67070 Strasbourg.
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
- recours pré contractuel : avant la conclusion du marché (art. L.551-1 du code de justice administrative)
- recours pour excès de pouvoir : dans le délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché.

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19 mars 2009

AC1171838

Direction du Développement Durable et des Politiques Interministérielles

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Communes de Allamont, Brainville, Friauville, Jarny et Conflans-en-Jarnisy

Le Préfet communique :
il sera procédé du lundi 23 mars 2009 au vendredi 10 avril 2009 inclus à une enquête publique préalable à l'autorisation et à la déclaration d'intérêt général pour le programme de restauration du Longeau et son affluent la Seigneulle sur le territoire des communes de Allamont, Brainville, Friauville, Jarny et Conflans-en-Jarnisy, sollicitée par le Syndicat d'Aménagement du Longeau, au titre des articles L 211-7 et L 214-1 à L 214-4 du code de l'environnement.

Les pièces du dossier et le registre d'enquête où les observations peuvent être consignées sont déposés et tenus à la disposition du public pendant cette période dans les mairies susvisées dans lesquelles l'avis d'enquête publique et l'arrêté préfectoral fixant les modalités de cette enquête publique , seront affichés au plus tard le 16 mars 2009 aux lieux habituels d'affichage. M. Michel MATHIEU, désigné comme commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairies, les :

Mairie de Allamont
Mardi 24 mars 2009 de 14 heures à 16 heures
Mairie de Brainville
Vendredi 3 avril 2009 de 14 heures 30 à 16 heures 30
Mairie de Friauville
Vendredi 10 avril 2009 de 16 heures à 18 heures

Toute personne intéressée peut demander au préfet, à l'issue de l'enquête, communication du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Ce rapport sera également disponible en mairies de Allamont, Brainville, Friauville, Jarny et Conflans-en-Jarnisy.

RAC1164120

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle du Programme Régional de Prévention de la Broncho-pneumopathie Chronique Obstructive (RPB-BPCO), le Groupement Régional de Santé Publique de Lorraine recherche une ou plusieurs sociétés capables de répondre à une ou plusieurs des 3 commandes suivantes:

1.Action d'information et de sensibilisation sur la préservation du capital souffle et la prévention de la BPCO

2.Mobilisation des professionnels de santé (médecins, pharmaciens...) pour une action de repérage précoce, de dépistage de la BPCO et d'aide au sevrage tabagique,

3.Développement d'une offre en éducation thérapeutique du patient.

Le cahier des charges est à consulter sur le site du GRSP de Lorraine " grsp-lorraine.sante.fr ".

Renseignements complémentaires
au 03 83 39 29 91.

Les propositions comprenant les éléments demandés dans le cahier des charges doivent parvenir au plus tard
le 12 mai 2009 au GRSP Lorraine
4, rue Piroux, 54000 NANCY.

AC1172021

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION Portes de France THIONVILLE

AVIS D'ATTRIBUTION RECTIFICATIF

Pouvoir adjudicateur : Communauté d'agglomération " Portes de France - Thionville ", 40 rue du Vieux Collège - BP 80329 - 57126 Thionville Cedex.

Procédure de passation : Appel d'offres ouvert (articles 33, 57 à 59 du code des marchés publics)

Objet du marché : Préparation du prochain contrat pluriannuel d'assainissement - levés topographiques 1ère tranche

Caractéristiques principales : Marché fractionné à bons de commande passé pour une période de 12 mois à compter de la date de la notification.
Les prestations faisant l'objet de ce marché sont susceptibles de varier dans les limites suivantes :
Montant minimum pour la durée totale du marché : 100 000 e HT
Montant maximum pour la durée totale du marché : 200 000 e HT

Date d'attribution du marché : 28 février 2009.

Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué : La société SELARL CHABERT MADULI 974 route d'argent 38510 Morestel, pour un montant minimum de 100 000 e HT et un montant maximum de 200 000 e HT.

Nombre d'offres reçues : 9

Critères de sélection :
Le jugement des offres sera fondé sur les critères suivants :
- Valeur technique : 60 %
- Prix : 40 %

Références des publications antérieures:
JOUE : nº2008/S 208-276707 du 25/10/2008
BOAMP B nº208 du 25/10/2008 : annonce(s) nº335

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg, 31, avenue Paix, 67000 STRASBOURG, Tel : 03.88.21.23.23, Fax : 03.88.36.44.66

Délais d'introduction des recours :
- Tout intéressé dispose d'un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publication appropriées, pour contester le marché dans le cadre d'un recours de plein contentieux (Conseil d'État, 16 juillet 2007, Société TROPIC Travaux Signalisation, Req. nº 291545).

Date d'envoi de l'avis d'attribution : 18/03/2009 (JOUE - BOAMP)

AC1173328

voies navigables de France

AVIS D'ATTRIBUTION D'UN MARCHE

MARCHE DE TRAVAUX

1 Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
Direction Interrégionale de Strasbourg
25, rue de la Nuée Bleue - B.P. 30367
67010 Strasbourg Cedex
Pouvoir Adjudicateur :
M. le Directeur Interrégional de Voies Navigables de France.

2 Objet du marché :
Canal de la Marne au Rhin - Tunnel de Niderviller - Restauration des talus maçonnés

3 Critères d'attribution retenus :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous:
- la valeur technique de l'offre : 60%;
- le prix des prestations : 40%.
Mode de passation : Appel d'offres ouvert

4 Montant du marché (H.T.) :
234 239,00 e

5 Titulaire du marché :
Société RAUSCHER
domiciliée 3, rue de la Gare
à ADAMSWILLER (67320)

6 Date d'attribution du marché :
05 mars 2009

7 Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 mars 2009

AC1173219

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

1.- Maître de l'ouvrage : Ministère de l'Education nationale, Rectorat de l'académie de Nancy-Metz - D.P.A.I., 2, rue Philippe-de-Gueldres - C.O. Nº30013, 54035, Nancy Cédex, tél. 03 83 86 20 59 ; fax 03 83 86 22 11.

2.- Objet du marché : marché de maîtrise d'œuvre relatif à la création d'une plateforme de transfert technologique dans le domaine du contrôle biologique environnemental au campus Bridoux rue du Général-Delestraint à Metz.

3.- Mode de passation : procédure négociée définie aux articles 34, 35 I 2e et 74 III b) du Code des marchés publics.

4.- Coordonnées du titulaire du montant du marché : le titulaire est un groupement de cotraitant composé de :
- Jean-Louis Mohoric architecte DPLG, 47, rue de Frescaty, 57950 Montigny-lès-Metz
- BET Etico, 99, avenue Carnot, 54132 Saint-Max Cédex
- BET Citel, 5 bis, rue des Intendants-Joba, 57050 Metz.
Le mandataire commun est Jean-Louis Mohoric
Le montant du marché est de 204.267,80 euros TTC

5.- Date d'attribution du marché : 18 mars 2009.

6.- Critères d'attribution du marché : selon les critères définis dans le règlement de la consultation.

7.- Référence de la publication de l'avis : 1292505.

8.- Date de publication de l'avis d'appel public à la concurrence : 3 décembre 2008.

9.- Date d'envoi à la publication du présent avis : 20 mars 2009.

AC1172474

Commune de Bouxières aux Chênes

AVIS DE MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

En application des dispositions de l'arrêté de M. le maire de Bouxieres aux Chênes du 25/02/2009, le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 30 jours du 7 avril au 7 mai 2009 inclus.

M. Alain RAISON assurera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :
- Un dossier sera déposé à la mairie de Bouxières aux Chênes, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigne éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à M. le Commissaire Enquêteur - Mairie de Bouxières aux Chênes, lequel les annexera au registre.
- Une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur à la mairie de Bouxières aux Chênes les:
- 7 avril et 7 mai de 15 h à 17 h,
- le 18 avril de 10 h à 12 h

RAC1173246

Commune de Vantoux

AVIS DE MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU PROJET DE REVISION SIMPLIFIEE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (P.O.S.)

Relative à l'implantation de l'hôpital Robert Schuman

Sur le site de Lauvallières

2eme insertion

Par arrêté nº5/2009 du mardi 17 février 2009, le maire de Vantoux a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.).

A cet effet, Madame Michèle ROUSSELOT, retraitée du Ministère de la Défense a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

L'enquête se déroulera à la mairie de Vantoux, du lundi 23 mars 2009 au jeudi 23 avril 2009 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Vantoux, les :
- jeudi 26 mars 2009 de 10 h à 12 h,
- mardi 21 avril 2009 de 14 h à 16 h,

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit en mairie au nom de M. le commissaire-enquêteur.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture dès qu'ils auront été transmis en mairie.
Le Maire, Claude BELLEI

RAC1171792

PREFECTURE DE LA MOSELLE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

au titre du code de l'environnement (dossier : 3/2.2009)

- PREMIER AVIS -

Par arrêté préfectoral nº 2009-DEDD/3-32 du 11 mars 2009, une enquête publique préalable à l'autorisation, au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement, relative à la réalisation d'un mur en vue de protéger le groupe scolaire contre les crues de la Moselle sur le territoire d'ARGANCY est prescrite.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance des pièces du dossier pendant un délai de quinze jours du mercredi 15 avril 2009 au mercredi 29 avril 2009 inclus, à la mairie d'ARGANCY aux heures habituelles d'ouverture au public et consigner leurs observations sur les registres déposés à cet effet ou les adresser par écrit à la mairie d'ARGANCY à l'attention de Jean-Paul DENIS, professeur de génie mécanique construction à la retraite, commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public, comme suit :
- le mercredi 15 avril 2009 :
De 10 heures à 12 heures
- le vendredi 24 avril 2009 :
De 15 heures à 17 heures
- le mercredi 29 avril 2009 :
De 16 heures à 18 heures

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur est tenue à la disposition du public à la mairie d'ARGANCY et à la Préfecture de la Moselle.
Toute personne physique ou morale concernée peut demander communication des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Cette demande est à adresser au Préfet de la Moselle.

RAC1168710

PREFECTURE DE LA MOSELLE D.E.D.D/3

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

au titre du Code de l'Environnement, pour la réalisation des aménagements hydrauliques nécessaires à l'extension de la Ligne à Grande Vitesse Est-Européenne (2ème phase) sur l'unité hydrographique de la Seille amont

Pétitionnaire : Réseau Ferré de France

(dossier : 3/1-2009) - PREMIER AVIS -

Par arrêté préfectoral du 19 mars 2009, il est procédé du 17 avril 2009 au 18 mai 2009, à une enquête publique, au titre du Code de l'Environnement, pour la réalisation des aménagements hydrauliques nécessaires à l'extension de la Ligne à Grande Vitesse Est-Européenne (2ème phase) sur l'unité hydrographique de la Seille amont.
Cette enquête sert de support de publicité à l'étude d'impact et à l'étude des incidences sur les sites Natura 2000 "Etang de Mittersheim - Cornée de Ketzing" et "Complexe de l'étang de Lindre, forêt du Romesberg et zones voisines".

La commission d'enquête, désignée par le Tribunal Administratif de Strasbourg, est composée de :
- Président: Monsieur Claude GODFRIN, ingénieur retraité,
- Membres : Monsieur Jean-Claude BRULE, directeur général retraité Monsieur Alain CHANTEPIE, officier supérieur retraité.

Un dossier et un registre sont déposés dans les communes de ACHAIN, BARONVILLE, BASSING, BENESTROFF, BOURGALTROFF, CONTHIL, CUTTING, DOMNOM les DIEUZE, GUEBLING, LIDREZING, MORHANGE, PEVANGE, RICHE, RODALBE et ZARBELING.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance des pièces du dossier, dans les mairies susvisées, aux heures habituelles d'ouverture au public et consigner leurs observations sur les registres déposés à cet effet ou les adresser par écrit à l'attention du Président de la commission d'enquête, à la mairie siège de l'enquête, 1 place Bérot - 57340 MORHANGE.

Le Président, ou un membre de la commission d'enquête, se tiendra à la disposition du public dans les conditions suivantes, en mairie de :

- MORHANGE :
17 avril 2009 de 9 à 12 h 00
- RICHE :
17 avril 2009 de 16 à 19 h 00
- BENESTROFF :
20 avril 2009 de 9 à 12 h 00
- LIDREZING :
20 avril 2009 de 14 h 30 à 17 h 30
- DOMNOM les DIEUZE :
20 avril 2009 de 15 à 18 h 00
- BARONVILLE :
21 avril 2009 de 14 à 17h 00
- CONTHIL :
22 avril 2009 de 15 à 18 h 00
- ACHAIN :
23 avril 2009 de 16 à 19 h 00
- BASSING :
24 avril 2009 de 14 à 17 h 00
- RODALBE :
24 avril 2009 de 15 h 30 à 18 h 30
- BOURGALTROFF :
28 avril 2009 de 15 à 18 h 00
- PEVANGE :
28 avril 2009 de 15 h 30 à 18 h 30
- CUTTING :
29 avril 2009 de 16 à 19 h 00
- ZARBELING :
30 avril 2009 de 16 à 19 h 00
- GUEBLING :
5 mai 2009 de 15 à 18 h 00

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale peut obtenir la communication du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête, en adressant une demande au Préfet de la Moselle.

La copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête est tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de ladite enquête à la préfecture de la Moselle, à la sous-préfecture de FORBACH et CHATEAU-SALINS, ainsi que dans les communes concernées.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :
- Monsieur Pierre NICOLAS - INEXIA 8 rue de la gare 57530 COURCELLES SUR NIED Tél : 03 87 64 58 70
- Monsieur Alain CUCCARONI - Réseau Ferré de France
92 avenue de France 75648 PARIS CEDEX 13 Tél : 01 53 94 31 40.

L'autorisation sera délivrée, le cas échéant, par arrêté préfectoral.
"L'arrêté nº 2009-DEDD/3-31 du 11 mars 2009 est abrogé."

RAC1168328

PREFECTURE DE LA MOSELLE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

BUREAU DU DEVELOPPEMENT DURABLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de rehaussement du pont rail sur le territoire de la commune d'HAUCONCOURT

DEUXIEME AVIS

Il est rappelé qu'une enquête publique est en cours dans la commune d'Hauconcourt à l'effet de recueillir les déclarations des intéressés sur le projet visé ci-dessus.

L'enquête sera close le 23 avril 2009.

Le commissaire-enquêteur, M. Jean-Claude WORMS, dirigeant de société en retraite, se tient à la disposition du public à la mairie d'Hauconcourt dans les conditions suivantes :

- le 24 mars 2009, de 10H à 12H
- le 2 avril 2009, de 10H à 12H
- le 6 avril 2009, de 16H à 18H
- le 23 avril 2009, de 16H à 18H

Pendant toute la durée de l'enquête, du 23 mars au 23 avril 2009 inclus, les pièces du dossier comportant notamment une étude d'impact sont déposées à la mairie d'Hauconcourt, afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser, par écrit à l'intention du commissaire-enquêteur dans cette même commune.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à Monsieur le Directeur régional de Réseau Ferré de France - 15 rue des Francs Bourgeois - 67082 STRASBOURG Cedex - Tél. : 03 88 23 30 70.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont tenus, pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la disposition du public à la mairie d'Hauconcourt ainsi qu'à la préfecture (DEDD/3). Toute personne physique ou morale peut en demander communication. Cette demande est à adresser au Préfet.

RAC1164458

Mairie de Nouilly

AVIS DE MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

du projet de modification du Plan local d'urbanisme (P.L.U.) relative à l'implantation du futur hôpital Robert-Schuman

Par arrêté Nº 1 du 17 février 2009, le maire de Nouilly a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du Plan local d'urbanisme

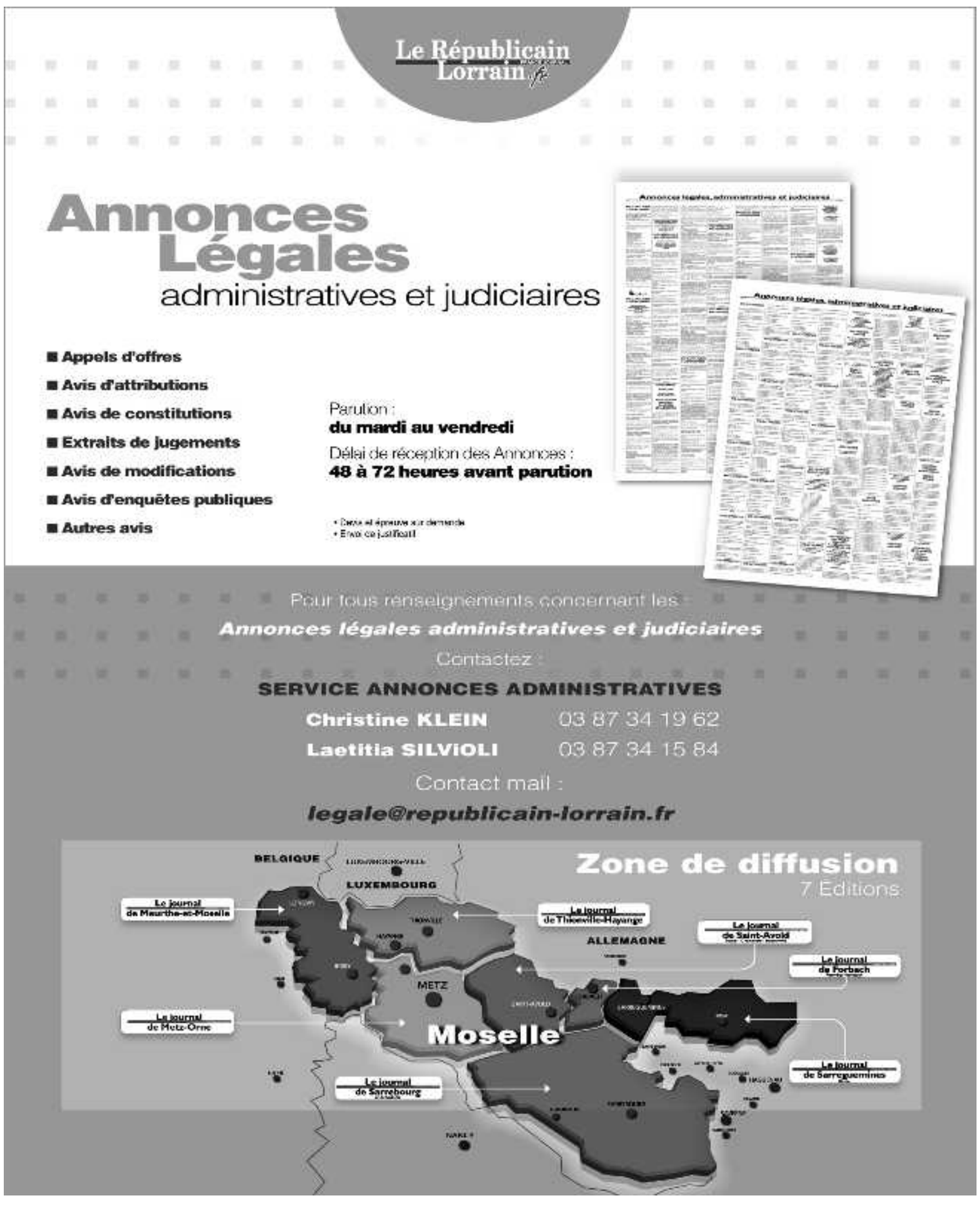

(P.L.U.).

A cet effet, Madame Michèle Rousselot, retraitée du ministère de la Défense, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par le président du tribunal administratif de Strasbourg.

L'enquête se déroulera à la mairie de Nouilly, du 23 mars au 23 avril 2009 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Nouilly les :
- jeudi 26 mars 2009, de 16 h à 18 h,
- mardi 21 avril 2009, de 16 h à 18 h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du Plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.
Elles peuvent également être adressées par écrit en mairie au nom de M. le Commissaire-Enquêteur.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture dès qu'ils auront été transmis en mairie.

RAC1159740

PREFECTURE DE LA MOSELLE D.E.D.D/3

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

au titre du Code de l'Environnement, pour la réalisation des aménagements hydrauliques nécessaires à l'extension de la Ligne à Grande Vitesse Est-Européenne (2ème phase) sur l'unité hydrographique de la Sarre

Pétitionnaire : Réseau Ferré de France

(dossier : 1/1-2009)

- 2ème AVIS -

Il est rappelé qu'une enquête publique, au titre du Code de l'Environnement, pour la réalisation des aménagements hydrauliques nécessaires à l'extension de la Ligne à Grande Vitesse Est-Européenne (2ème phase) sur l'unité hydrographique de la Sarre, est en cours.
Cette enquête sert de support de publicité à l'étude d'impact et à l'étude des incidences sur les sites Natura 2000 "Etang de Mittersheim - Cornée de Ketzing" et "complexe de l'étang de Lindre, forêt du Romesberg et zones voisines".

L'enquête sera close le 23 avril 2009.
La commission d'enquête, désignée par le Tribunal Administratif de Strasbourg, est composée de :

- Président : Monsieur Jean RENGER, Retraité, Officier Honoraire
- Membres : Monsieur Etienne FAUTH, fonctionnaire territorial
Madame Martine WANTZ, cadre retraitée.

Un dossier et un registre sont déposés dans les communes de BELLES-FORETS, BOURSCHEID, BROUVILLER, CUTTING, DOLVING, HAUT-CLOCHER, HERANGE, HILBESHEIM, LANGATTE, LIXHEIM, LOUDREFING, REDING, RORBACH LES DIEUZE, SARRALTROFF, VIEUX-LIXHEIM et ZILLING, ainsi qu'à FRIBOURG, GOSSELMING et HOMMARTING, communes incluses dans le périmètre d'enquête.
Les personnes intéressées pourront prendre connaissance des pièces du dossier, dans les mairies susvisées, aux heures habituelles d'ouverture au public et consigner leurs observations sur les registres déposés à cet effet ou les adresser par écrit à l'attention du Président de la commission d'enquête, à la mairie siège de l'enquête, 7 rue de l'église,
57400 SARRALTROFF.
Le Président ou un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public, en mairie de :
- SARRALTROFF: 20 mars 2009 de 9 à 12H00
- REDING: 24 mars 2009 de 9 à 12H00
- BELLES FORETS: 24 mars 2009 de 14 à 17H00
- ZILLING: 26 mars 2009 de 9 à 12H00
- HAUT-CLOCHER: 26 mars 2009 de 14 à 17H00
- DOLVING: 30 mars 2009 de 9 à 12H00
- HILBESHEIM: 30 mars 2009 de 14 à 17H00
- LANGATTE: 3 avril 2009 de 9 à 12H00
- LIXHEIM: 3 avril 2009 de 14 à 17H00
- BROUVILLER: 6 avril 2009 de 9 à 12H00
- CUTTING: 6 avril 2009 de 14 à 17H00
- VIEUX LIXHEIM: 15 avril 2009 de 9 à 12H00
- BOURSCHEID: 15 avril 2009 de 14 à 17H00
- HERANGE: 21 avril 2009 de 9 à 12H00
- RORBACH LES DIEUZE: 21 avril 2009 de 14 à 17H00
- SARRALTROFF: 23 avril 2009 de 9 à 12H00
- LOUDREFING: 23 avril 2009 de 14 à 17H00
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale peut obtenir la communication du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête, en adressant une demande au Préfet de la Moselle.

La copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête est tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de ladite enquête à la préfecture de la Moselle, à la sous-préfecture de SARREBOURG et de CHATEAU-SALINS, ainsi que dans les communes concernées.
Des informations sur le projet peuvent être demandées à :
- Monsieur Pierre NICOLAS - INEXIA 8 rue de la gare 57530 COURCELLES SUR NIED
Tél : 03 87 64 58 70
- Monsieur Alain CUCCARONI - Réseau Ferré de France 92 avenue de France 75648 PARIS CEDEX 13
- Tél : 01 53 94 31 40.
L'autorisation sera délivrée, le cas échéant, par arrêté préfectoral.

RAC1158203

AVIS AUX SALARIÉS

de Sàrl RG Com
1, La Tannerie
57070 Saint-Julien-lès-Metz

57320 Bouzonville

La SCP Noël-Nodée-Lanzetta avise les salariés actuellement ou anciennement employés par cette entreprise que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de Grande Instance de Metz.

Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois prévu à l'article L625-1 du Code de commerce court à compter de ce jour.

Metz, le 24 mars 2009.

RAC1161002

SARL Multi Serrure
8, route de Sarrebruck
ZI de la Planchette
57645 Montoy-Flanville

AVIS DE DÉPÔT DES RELEVÉS DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions de l'article 120 du décret du 28 décembre 2005, il est indiqué que l'ensemble des relevés des créances est déposé au greffe du tribunal.
Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois, prévu à l'article L.625-1 du Code de commerce, court à compter de ce jour.

Le Mandataire judiciaire,
Me Isabelle SCHAMING-FIDRY
15, quai Félix-Maréchal
57000 Metz

AC1173267

Tribunal de grande instance de Metz
Chambre commerciale

LIQUIDATION JUDICIAIRE

09/00325

Jugement du 18 mars 2009, ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de SARL Transports Bruno Bautz, demeurant 2, rue André-Jacquemin, 57280 Maizières-lès-Metz.

Représentant légal : Bruno Bautz.
Cessation des paiements fixée au 19 septembre 2007.
Juge-commissaire : Christian Adam.
Mandataire judiciaire à la liquidation : la SCP Noël-Nodée-Lanzetta, prise en la personne de Me Jean-Marc Noël, 29, rue Mangin, 57000 Metz.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.
Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 18 mars 2009.
Le Greffier.

AC1173294

AVIS DE CONSTITUTION

Suivante acte sous seing privé en date du 17 février 2009, il a été constitué sous dénomination sociale: SARL THERMI SERVICE SCIERIE BOIS, une SARL dont les carctéristiques sont les suivantes:
Siège social: Route de Morhange - 57340 BERMERING
Objet social: sciage et rabotage bois, fabrication d'articles en bois et en liège à l'exception des meubles et toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.
Durée de la société: 99 années à compter de la date de son immatriculation au RCS.
Capital social: 5000 euros divisé en 500 (cinq cents) parts de 10 (dix) euros chacune entièrement souscrites et libérées.
Apports: tous les apports ont été réalisés en numéraire.
Gérance: Madame JAYER Noëlle, demeurant 2A, rue du Général Leclerc - 57670 NEBING, a été désigné Gérante par les statuts de la société.
Immatriculation de la société: la société sera immatriculée au RCS de Metz
Pour avis et mention L gérance

RAC1172096

Préfecture de la Moselle
Direction de l'environnement et du développement durable

AVIS D'ENQUÊTES CONJOINTES PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE ET PARCELLAIRE

(dossier 3/9/2007)

Second avis

Il est rappelé que des enquêtes conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire relatives au projet de création d'une liaison piétonne entre la rue du Moulin, les écoles et le plateau sportif sur le territoire de Bambiderstroff sont en cours.

Les enquêtes se terminent le lundi 6 avril 2009.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance des pièces du dossier pendant un délai de quinze jours du lundi 23 mars 2009 au lundi 6 avril 2009 inclus, à la mairie de Bambiderstroff aux heures habituelles d'ouverture au public et consigner leurs observations sur les registres déposés à cet effet ou les adresser par écrit à la mairie de Bambiderstroff à l'attention de M. Claude Dauphin, militaire de carrière à la retraite, commissaire-enquêteur.

Les observations orales ne sont pas prises en compte pour l'enquête parcellaire.

Le commissaire-enquêteur se tient à la disposition du public, comme suit :
- le lundi 23 mars 2009, de 14 h 30 à 16 h 30
- le lundi 30 mars 2009, de 14 h 30 à 16 h 30
- le lundi 6 avril 2009, de 14 h 30 à 16 h 30

Toute personne concernée peut demander au préfet, à l'issue de l'enquête, communication des conclusions motivées du commissaire-enquêteur.

La publication du présent avis est faite notamment en vue de l'application de l'article L13-2 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, ci-après reproduit :
« En vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usufruitiers intéressés soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation. Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.
Les autres intéressés seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant, à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à l'indemnité. »

RAC1161860

SARL Dersim Façade
41, rue Pasteur
57800 Freyming-Merlebach

AVIS DE DÉPÔT DES RELEVÉS DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions de l'article R.625-3 du décret du 25 mars 2007, il est indiqué que l'ensemble des relevés des créances est déposé au greffe du tribunal.
Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois, prévu à l'article L.625-1 du Code de commerce, court à compter de ce jour.

Le Mandataire judiciaire,
Me Daniel KOCH
18 a, rue Chamborand
57200 Sarreguemines

AC1173261

SARL Cesam Transport
42, rue de la Gare
57730 Valmont

AVIS DE DÉPÔT DES RELEVÉS DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions de l'article R.625-3 du décret du 25 mars 2007, il est indiqué que l'ensemble des relevés des créances est déposé au greffe du tribunal.
Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois, prévu à l'article L.625-1 du Code de commerce, court à compter de ce jour.

Le Mandataire judiciaire,
Me Daniel KOCH
18 a, rue Chamborand
57200 Sarreguemines.

AC1173252

GEGOUT & Associés
SELARL D'Avocats
Technopôle de Nancy-Brabois
13 Allée de Longchamp
54600 VILLERS-LES-NANCY
Tél. : 03-83-44-27-27

Aux termes d'un acte SSP en date à Metz (57) du 05/03/2009, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI LETCHI ET MIRABELLE

Capital : 10 000 e

Siège social : 1, rue des Forgerons, 57070 METZ

Objet : L'acquisition, la construction, la propriété, l'administration, la gestion, la location, l'aliénation de tous droits et biens immobiliers. La réalisation de tous travaux, notamment d'aménagement, de rénovation et d'entretien portant sur les biens dont la société sera propriétaire. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation, à condition d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Gérant : Monsieur Jean-Michel GUYOT, demeurant 2, rue du Breuil, 57365 ENNERY.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de METZ.

Pour Avis

RAC1172023

RECTIFICATIF

AVIS DE CONSULTATION

1 - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LES MARCHES
Caisse Régionale de Sécurité Sociale dans les Mines de l'Est Rue du Casino - Boîte Postale 121 57804
FREYMING-MERLEBACH CEDEX

2 - MODE DE PASSATION DES MARCHES
Procédure adaptée

3 - OBJET DES MARCHES
MPPA 637 - Prestation de location de matériels médicaux destinés à l'hospitalisation à domicile
Appel d'offres constitué en 4 (quatre) lots attribuables séparément

4 - MODALITES D'OBTENTION DES DOSSIERS DE CONSULTATION
Les dossiers de consultation seront remis ou adressés gratuitement à tout candidat qui en fera la demande par écrit auprès de :
Caisse Régionale de Sécurité Sociale dans les Mines de l'Est
SERVICE AFFAIRES GENERALES
4 rue du Casino 57804
FREYMING MERLEBACH
Fax : 03.87.29.25.75.
Le dossier de consultation des entreprises est disponible à l'adresse suivante : www.achatpublic.com. (Réf. : mppa637)

a) Date et Heures limites de réception des Offres
(Rectificatif) Report au mercredi 08 avril 2009 à 15 heures

5 - PERSONNES À CONTACTER
Renseignements médical et technique
Hôpital de Freyming-Merlebach
Service économat
2 rue de France
57800 FREYMING-MERLEBACH
Monsieur PEIFFER Hugues
Téléphone nº 03.87.81.82.84.

(Rectificatif) Renseignements administratifs
Caisse Régionale de Sécurité Sociale dans les Mines de l'Est
Service Affaires Générales
4 rue du Casino
57800 Freyming-Merlebach
Madame Virginie MODESTI
Tél 03 87 29 37 07

10 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS DE CONSULTATION A LA PUBLICATION CHARGEE DE L'INSERTION
Le 19 mars 2009

Le Responsable
du service des Affaires Générales,
PIERRE MENAND

AC1172488

PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction du Développement Durable et des Politiques Interministérielles

Bureau de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

LA PREFECTURE COMMUNIQUE

L'arrêté préfectoral nº 2008.145 du 18 mars 2009 actualise les prescriptions applicables aux installations de combustion de la société SOLVAY CARBONATE FRANCE, impose les niveaux d'émissions relatifs aux meilleures techniques disponibles à compter du 1er janvier 2013 et autorise l'exploitant à procéder à l'extension de ses capacités de stockage de combustibles solides dans son établissement de DOMBASLE-SUR-MEURTHE.

L'arrêté susvisé définit les conditions dans lesquelles l'ensemble de ces activités doivent être effectuées.

Le texte complet de cet arrêté peut être consulté à la préfecture ou en mairie de DOMBASLE-SUR-MEURTHE.

AC1172198

Tribunal de grande instance de Metz
Chambre commerciale

LIQUIDATION JUDICIAIRE

09/00322

Jugement du 18 mars 2009, ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de SARL Entreprise de Rénovation du bâtiment à l'enseigne ERIB SARL, demeurant 12, rue de la Corchade, 57070 Metz.

Représentant légal : Vincenzo Savarino.
Cessation des paiements fixée au 1er janvier 2008.
Juge-commissaire : Christian Adam.
Mandataire judiciaire à la liquidation : la SCP Noël-Nodée-Lanzetta, prise en la personne de Me Gérard Nodée, 29, rue Mangin, 57000 Metz.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.
Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 19 mars 2009.
Le Greffier.

AC1173296

LM. Gianchino Gangarossa
"LCE Les Chapes de l'Est"
26, rue Saint-Humbert
57350 Stiring-Wendel

AVIS DE DÉPÔT DES RELEVÉS DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions de l'article R.625-3 du décret du 25 mars 2007, il est indiqué que l'ensemble des relevés des créances est déposé au greffe du tribunal.
Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois, prévu à l'article L.625-1 du Code de commerce, court à compter de ce jour.

Le Mandataire judiciaire,
Me Daniel KOCH
18 a, rue Chamborand
57200 Sarreguemines

AC1173260

SARL Morhange Télé Ménager
78, rue Poincaré
57340 Morhange

AVIS DE DÉPÔT DES RELEVÉS DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions de l'article R.625-3 du décret du 25 mars 2007, il est indiqué que l'ensemble des relevés des créances est déposé au greffe du tribunal.
Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois, prévu à l'article L.625-1 du Code de commerce, court à compter de ce jour.

Le Mandataire judiciaire,
Me Daniel KOCH
18 a, rue Chamborand
57200 Sarreguemines

AC1173256

Extrait des minutes du greffe du tribunal de Grande Instance de Metz

Nº de parquet : 0712375
Nº de jugement : 2315/2008.

Par jugement contradictoire rendu le 03/07/2008
Le tribunal de Grande Instance de Metz statuant en matière correctionnelle a condamné :
Nom : Gundogdu
Prénom : Fatih
Né le : 02/05/1964
Lieu de naissance : Tercan, Turquie
Filiation : de Gundogdu Enes et de Durmaz Yosma
Domicile : 3, impasse Elsa-Triolet, 57280 Maizières-lès-Metz
Profession : gérant

Pour :
1508 Exécution d'un travail dissimulé.
Faits prévus par art. L362-3 al. 1, art. L324-9, art. L324-10, art. L324-11, art. L320, art. L143-3 C. Travail et réprimés par art. L362-3 al.1, art. L362-4, art. L362-5 C. Travail
Date et lieu des faits : entre le 4 et le 14 juin 2007 et en tout cas depuis temps non prescrit à Metz et en tout cas sur le territoire national.
25418 Exécution de travaux temporaires en hauteur sans mise à disposition d'équipement de travail conforme aux règles de sécurité.
Faits prévus par art. L263-2, art. L233-5-1 1, art. R233-13-20, art. R233-13-21, art. R233-13-24, art. R233-13-25, art. R233-13-27, art. R233-13-29, art. R233-13-33, art. R233-13-34, art. R233-13-35 C. Travail et réprimés par art. L263-2, art. L263-6 al. 1 C. Travail.
Date et lieu des faits : le 14 juin 2007 et en tout cas depuis temps non couvert par la prescription à Metz et en tout cas sur le territoire national.

A la peine de : 10110 100 jours - Amende de 15 euros.

Le tribunal a en outre ordonnée :
15000 affichage de la décision pendant une durée de 1 mois aux portes des magasins, usines ou ateliers de la société Mosellane des façades sise 3, rue Charles-Nauroy, 57050 Metz dont Gundogdu est le gérant
15050 Publication de la décision d'une durée de dans le quotidien Le Républicain Lorrain par extraits (prévention et dispositif) sans mention de l'identité des victimes.

Pour extrait conforme
Le Greffier.

AC1172123

Tribunal de grande instance de Metz
Chambre commerciale

LIQUIDATION JUDICIAIRE

08/01421

Jugement du 18 mars 2009, ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de SARL ABC Habitat, 20, rue des Tanneurs, 57000 Metz.

Représentant légal : François Scholtes.
Cessation des paiements fixée au 19 septembre 2007.
Juge-commissaire : Jacques Rivet.
Mandataire judiciaire : la SELARL Gangloff-Nardi, prise en la personne de Me Salvatore Nardi, 36, rue des Jardins, 57050 Le Ban-Saint-Martin.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.
Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 19 mars 2009.
Le Greffier.

AC1173275

AVIS AUX SALARIÉS

de Sàrl Cydonia
4, avenue Sébastopol
57070 Metz

La SCP Noël-Nodée-Lanzetta avise les salariés actuellement ou anciennement employés par cette entreprise que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de Grande Instance de Metz.

Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois prévu à l'article L625-1 du Code de commerce court à compter de ce jour.

Metz, le 24 mars 2009.

RAC1158413

Nº A 05/516
Nº CA 07/00285
Arrêt du 29 mars 2007
Chambre des appels correctionnels

Extrait des minutes du greffe de la cour d'appel de Metz

Par arrêté de la Chambre des appels correctionnels de la Cour d'appel de Metz en date du 29 mars 2007
Wallerich Jean-Marc, né le mardi 1er mai 1956, à Thionville (57), demeurant route de Metzervisse, 57110 Inglange
Arrêt du 29 mars 2007 :
Déclare Wallerich Jean-Marc coupable des faits qui lui sont reprochés,
Condamne Wallerich Jean-Marc à payer une amende de 10.000 euros.
La Cour a, en outre ordonné :
* aux frais du condamné la publication du dispositif de l'arrêt dans le journal officiel de la République Française et dans le journal Le Républicain Lorrain, ainsi que sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Inglange (57110), où Wallerich Jean-Marc à son domicile, ainsi que sur la porte extérieure de l'immeuble de la S.A. Etablissements Wallerich, immeuble où le condamné exerce son activité professionnelle, pendant trois mois.*
Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur général sur sa réquisition.

Le Greffier.

AC1171923

SARL Ruffenach
79, rue Principale
57430 Willerwald

AVIS DE DÉPÔT DES RELEVÉS DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions de l'article R.625-3 du décret du 25 mars 2007, il est indiqué que l'ensemble des relevés des créances est déposé au greffe du tribunal.
Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois, prévu à l'article L.625-1 du Code de commerce, court à compter de ce jour.

Le Mandataire judiciaire,
Me Daniel KOCH
18 a, rue Chamborand
57200 Sarreguemines

AC1173255

Tribunal de grande instance de Metz
Chambre commerciale
3, rue Haute-Pierre
BP 81022
57036 Metz Cedex 1

LIQUIDATION JUDICIAIRE

09/00291

Jugement du 18 mars 2009, prononçant la liquidation judiciaire simplifiée de SARL La Pêcherie, dont le siège social est sis Barville-Bas, 57790 Nitting.

Représentant légal : Béatrice BAUMGARTNER.
Cessation des paiements fixée au 19 septembre 2007.
Juge-commissaire : Christian Adam.
Mandataire judiciaire : la SCP Noël-Nodée-Lanzetta, prise en la personne de Me Nadège Lanzetta, 29, rue Mangin, 57000 Metz.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.
Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 18 mars 2009.
Le Greffier.

AC1173281

Tribunal de grande instance de Metz
Chambre commerciale
3, rue Haute-Pierre
BP 81022
57036 Metz Cedex 1

LIQUIDATION JUDICIAIRE

09/00303

Jugement du 18 mars 2009, prononçant la liquidation judiciaire simplifiée de SARL GR, à l'enseigne "Meuble en Ligne", dont le siège social est sis 28, rue du Bois-d'Orly, ZAC Actisud Dunil, 57685 Augny.

Représentant légal : Roland Leon et Guy Schoumacker.
Cessation des paiements fixée au 2 février 2008.
Juge-commissaire : Serge Febvre.
Mandataire judiciaire : Me Isabelle Schaming-Fidry, 15, quai Félix-Maréchal, 57000 Metz.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.
Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 19 mars 2009.
Le Greffier.

AC1173288

PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction du Développement Durable et des Politiques Interministérielles

Bureau de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

LA PREFECTURE COMMUNIQUE

L'arrêté préfectoral nº 2009.110 du 18 mars 2009 autorise la société SOLVAY CARBONATE FRANCE à poursuivre l'exploitation d'un tronçon de route expérimentale à DOMBASLE-SUR-MEURTHE.

L'arrêté susvisé définit les conditions dans lesquelles l'ensemble de ces activités doivent être effectuées.

Le texte complet de cet arrêté peut être consulté à la préfecture ou en mairie de DOMBASLE-SUR-MEURTHE.

AC1172191

Tribunal de grande instance de Metz
Chambre commerciale
3, rue Haute-Pierre
BP 81022
57036 Metz Cedex 1

LIQUIDATION JUDICIAIRE

09/00290

Jugement du 18 mars 2009, prononçant la liquidation judiciaire simplifiée de Lisette Parachini à l'enseigne "Al Piemonte", demeurant 28 bis, rue des jardins, 57000 Metz.

Cessation des paiements fixée au 1er avril 2008.
Juge-commissaire : Serge Febvre.
Mandataire judiciaire : Me Isabelle Schaming-Fidry, 15, quai Félix-Maréchal, 57000 Metz.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.
Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 19 mars 2009.
Le Greffier.

AC1173289

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL DE FENSCH

AVIS DE CONSULTATION

à consulter sur le site http://www.agglo-valdefensch.fr

Marché passé en PROCEDURE ADAPTEE (article 28 du CMP)

Pouvoir adjudicateur : Communauté d'agglomération du Val de Fensch, hôtel de communauté, 1 rue de WENDEL - BP 20176, 57705 HAYANGE CEDEX
Tél. : 03.82.86.81.81
Télécopie : 03.82.86.81.82

Procédure de passation : Procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics)

Numéro de marché : 2009-01-026

Objet du marché : Travaux d'entretien des voiries de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch

Date limite de réception des offres : 9 avril 2009 à 12h00

Renseignements complémentaires : Tous les renseignements obligatoires sont consultables dans un avis sur le site: www.agglo-valdefensch.fr rubrique marchés publics ou peuvent être obtenus auprès du service achats et marchés publics par téléphone 03.82.86.81.81 ou fax 03.82.86.81.82 ou courriel marches.publics@agglo-valdefensch.fr

Date d'envoi de l'avis à la publication : 19 mars 2009

AC1172308

Tribunal de grande instance de Metz
Chambre commerciale
3, rue Haute-Pierre
BP 81022
57036 Metz Cedex 1

LIQUIDATION JUDICIAIRE

09/00305

Jugement du 18 mars 2009, prononçant la liquidation judiciaire simplifié de Van Sang Nguyen, au nom commercial "L'Orchidée", demeurant 23, rue de Sarrelouis, 57320 Bouzonville.

Cessation des paiements fixée au 19 septembre 2007.
Juge-commissaire : Serge Febvre.
Mandataire judiciaire : la SCP Noël-Nodée-Lanzetta, prise en la personne de Me Gérard Nodée, 29, rue Mangin, 57000 Metz.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.
Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 19 mars 2009.
Le Greffier.

AC1173297

Tribunal de grande instance de Metz
Chambre commerciale
3, rue Haute-Pierre
BP 81022
57036 Metz Cedex 1

LIQUIDATION JUDICIAIRE

09/00300

Jugement du 18 mars 2009, prononçant la liquidation judiciaire simplifiée de SARL L'Atelier des Roches, dont le siège social est sis 14, rue des Roches, 57000 Metz.

Représentant légal : Michel Muller.
Cessation des paiements fixée au 19 septembre 2007.
Juge-commissaire : Serge Febvre.
Mandataire judiciaire : la SELARL Gangloff-Nardi, prise en la personne de Me Christine Gangloff, 36, rue des Jardins, 57050 Le Ban-Saint-Martin.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.
Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 19 mars 2009.
Le Greffier.

AC1173285

SARL Jomer
46, rue Eugène-Kloster
57800 Freyming-Merlebach

AVIS DE DÉPÔT DES RELEVÉS DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions de l'article R.625-3 du décret du 25 mars 2007, il est indiqué que l'ensemble des relevés des créances est déposé au greffe du tribunal.
Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois, prévu à l'article L.625-1 du Code de commerce, court à compter de ce jour.

Le Mandataire judiciaire,
Me Daniel KOCH
18 a, rue Chamborand
57200 Sarreguemines.

AC1173253

Tribunal de grande instance de Metz
Chambre commerciale

LIQUIDATION JUDICIAIRE

09/00288

Jugement du 18 mars 2009, ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de SARL Harmonia Mundi, à l'enseigne "Exotic Dreams", demeurant 25. place Saint-Jacques, 57000 Metz.

Représentant légal : Anita Burgraeve.
Cessation des paiements fixée au 19 septembre 2007.
Juge-commissaire : Christian Adam.
Mandataire judiciaire à la liquidation : la SELARL Gangloff-Nardi, prise en la personne de Me Salvatore Nardi, 36, rue des Jardins, 57050 Le Ban-Saint-Martin.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.
Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 18 mars 2009.
Le Greffier.

AC1173276

Tribunal de grande instance de Metz
Chambre commerciale

LIQUIDATION JUDICIAIRE

09/00324

Jugement du 18 mars 2009, ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de SARL Bétons et Décors au nom commercial "SARL B&D", demeurant ZA de la Planchette, 57645 Montois-Flanville.

Représentant légal : Abderrazzak Naich.
Cessation des paiements fixée au 19 septembre 2007.
Juge-commissaire : Christian Adam.
Mandataire judiciaire à la liquidation : la SELARL Gangloff-Nardi, prise en la personne de Me Christine Gangloff, 36, rue des Jardins, 57050 Le Ban-Saint-Martin.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.
Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 18 mars 2009.
Le Greffier.

AC1173286

Commune de Niderviller

APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le conseil municipal, par délibération du 17 mars 2009, a adopté la modification du POS pour lequel le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable dans son rapport du 16 mars 2009.

AC1172936

APPROBATION DE LA MODIFICATION Nº1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 26 juin 2008, le conseil municipal a approuvé la modification Nº1 du plan local d'urbanisme.
Le dossier de modification du PLU est tenu à la disposition du public en mairie de Betting, 2, rue de l'Eglise, aux heures habituelles d'ouverture ainsi qu'à la préfecture (DDE, 17, quai Paul-Wiltzer, 57000 Metz).

Le Maire
Roland Rausch.

AC1172492

La Page des Enfants

Film

Monstres contre Aliens

Le jour de son mariage, la jeune Susan Murphy reçoit sur la tête… une météorite qui la transforme en un monstre de plus de 20 mètres. L'armée la neutralise et la fait prisonnière. Dans sa prison, elle rencontre d'autres monstres. Mais quand un maléfique robot se pose sur Terre et se met à y causer de sérieux dégâts, le Président n'a qu'une solution: demander aux monstres de combattre l'envahisseur. Un film super drôle pour toute la famille.

Monstres contre Aliens - En salle le 1er avril

Vidéo

Entre les murs

Le film, qui retrace la vie d'une classe de 4e, a obtenu la Palme d'Or au Festival de Cannes. C'est l'histoire d'un prof de français dans un collège difficile. Il n'hésite pas à affronter Esmeralda, Souleymane, Khoumba et les autres élèves dans des joutes verbales, pour leur enseigner un français différent du leur. Un apprentissage pas toujours facile.

Un film de Laurent Cantet
Prix : 19,99 euros

Livre

Phaenomen III

Voilà le dénouement du thriller fantastique écrit par Erik L'Homme. Aussi captivant que les deux premiers tomes, « Phaenomen III — En des lieux obscurs » livre l'ultime secret de la saga. Les quatre adolescents aux pouvoirs étranges ont fui la clinique où ils étaient enfermés. Dans leur fuite, ils vont découvrir un secret, le secret le mieux gardé de l'histoire de l'humanité…

«Phaenomen III – En des lieux obscurs» (éditions Folio Junior)
À partir de 12 ans - Prix : 6,50 euros

Musique

La B.O. aux deux Oscars

« Slumdog Millionaire » n'est pas seulement un bon film. C'est aussi l'occasion de découvrir la musique indienne dans une version moderne et surprenante, qui offre cette ambiance unique à « Slumdog Millionaire ». D'ailleurs, l'Oscar de la meilleure bande originale et celui de la meilleure chanson originale ont été attribués au film. Son réalisateur a déclaré que cette B.O. faisait partie des éléments qu'il appréciait le plus dans son film.

Bande originale de « Slumdog Millionaire » par A.R. Rahman

Dossier

Lisez les journaux !

Lire un journal, c'est essentiel pour comprendre le monde dans lequel on vit. La Semaine de la presse à l'école permet de le découvrir.

Les enfants sont les acteurs du monde de demain. C'est à eux de dire ce qu'ils veulent faire pour changer des injustices, pour permettre à chacun de manger à sa faim, pour protéger la nature, empêcher les guerres.

Demain, ils agiront dans leur ville, leur quartier, leur entreprise, pour mener par exemple un projet culturel ou professionnel.

Pour faire cela, il faut comprendre ce qui se passe dans le monde, mais aussi près de chez soi.

Plaisir de lire

A la télé, à la radio, des images et des sons défilent sans que l'on ait le temps de tout comprendre.

Le journal peut être lu tranquillement n'importe où. C'est un élément de partage : on peut le passer de main et main, commenter un article avec des amis.

Internet est aussi une forme de presse écrite, qui a son intérêt si l'on va sur des sites où l'information est sérieuse. Mais Internet appelle seulement un des sens de l'être humain : la vision. Le journal entre les mains, c'est aussi le plaisir de toucher, de feuilleter, parfois de sentir l'odeur d'un journal. Bref tout le plaisir de lire !

A. Ducellier

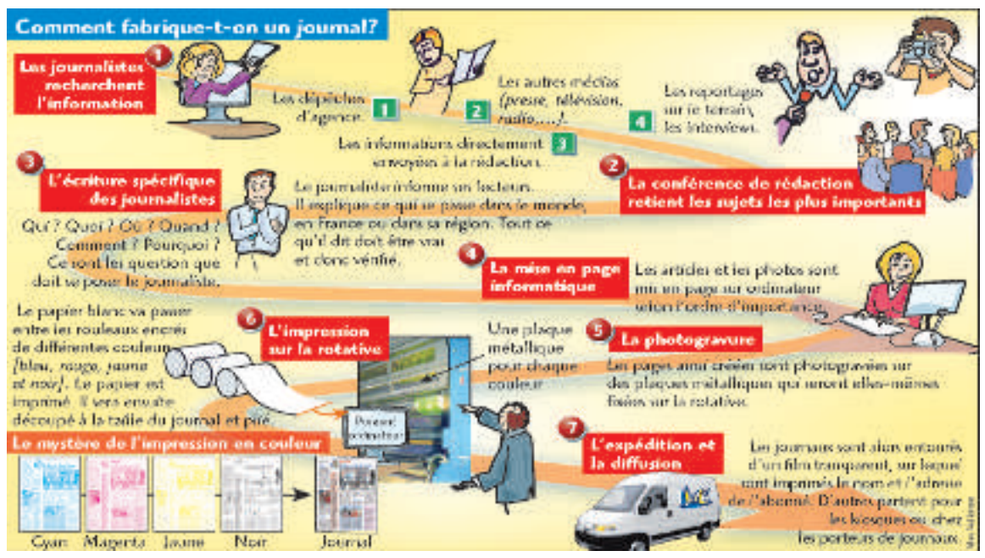
Comment fabrique-t-on un journal?
Les journalistes recherchent l'information
Les dépêches d'agence
Les autres médias (presse, télévision, radio,...)
Les reportages sur le terrain, les interviews
Les informations directement envoyées à la rédaction
L'écriture spécifique des journalistes
Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? Ce sont les question que doit se poser le journaliste.
La conférence de rédaction retient les sujets les plus importants
La mise en page informatique
L'impression sur la rotative
La photogravure
L'expédition et la diffusion
Le mystère de l'impression en couleur
Cyan
Magenta
Jaune
Noir
Journal

« Les enfants qui lisent des journaux continuent une fois qu'ils sont grands »

Jean-Pierre Spirlet, du journal Sud Ouest, est délégué général de l'ARPEJ-La Presse à l'école. Cette association travaille depuis 30 ans aux liens entre les élèves et les journaux régionaux. Il répond à nos questions.

● Pourquoi est-ce important d'apprendre à utiliser les journaux dès l'école ?

Parce que la presse écrite propose un résumé de tout ce qui se passe, partout dans le monde, tous les jours.
En lisant les articles des journaux sur papier ou sur Internet, on peut comparer et vérifier les informations entendues à la radio et à la télévision.
Et à l'école, on peut lire plusieurs journaux différents durant la Semaine de la presse.

● Combien de journalistes interviennent dans les classes ?

Plusieurs centaines, dans toute la France. Ils parlent de leur métier, avec les qualités nécessaires (curiosité, intérêt pour ce qui est nouveau et proche du lecteur, souci de comparaison).
Mais aussi ils expliquent aux enfants à quoi servent les médias: éviter les rumeurs publiques, les fausses nouvelles ou les déformations, afin de rechercher la vérité.

● Comment les enfants jugent-ils le support papier ?

Je pense que le journal papier est encore très important pour les jeunes : tout petits, ils ont joué avec en maternelle, ensuite il a facilité leur découverte des livres. Parfois ils ont commencé à lire avec leur papa ou leur maman dans «le journal des grands». Maintenant, cela ne les empêchera pas de s'intéresser à Internet plus tard. Mais le support papier reste très facile et rapide à utiliser.

● La presse jeunesse arrivera-t-elle à attirer demain les élèves vers les journaux des grands ?

Elle le fait déjà: il est prouvé que les enfants qui lisent très tôt des journaux et des livres continuent une fois qu'ils deviennent grands, par exemple avec des magazines spécialisés (sport, écologie, etc.).
La page des Enfants est à ce propos un excellent moyen de découvrir l'actualité dès le plus jeune âge.

Propos recueillis par Christophe Grudler

Le site de l'ARPEJ-La Presse à l'école propose de télécharger un fichier permettant de découvrir la fabrication d'un journal régional: **www.pressealecole.fr**

Vos avis

■ ALEXIA, 11 ANS

Je regarde les informations à la télé. Sinon, je lis le journal de mes parents à la maison. Je regarde les films qui sortent au cinéma, les spectacles. La Une, c'est la 1ère chose que j'observe avec la grande photo.

■ CLÉMENT, 10 ANS

Je lis le sport et les faits divers. Il se passe toujours des choses incroyables, des accidents…

■ FÉLIX, 10 ANS

Avant j'étais abonné à un journal pour enfant. Maintenant, je lis le journal de mes parents. Ce qui m'intéresse, ce sont les stars du rugby !

■ MÉLODY, 11 ANS

Le soir, je regarde le journal télévisé. Le matin, j'écoute la radio dans la voiture. Mais les journalistes sont toujours pris par le temps. Alors je préfère lire le journal, on comprend mieux.

■ JULES, 10 ANS

En plus de lire le journal, je vais sur Internet pour en savoir plus sur une info qui m'intéresse.

Il a dit

«Dans la vie, Gad Elmaleh est pareil que dans ses sketches.»

Nicolas Jouxtel, 14 ans, qui joue Samuel, le fils de Coco, dans le dernier film de Gad Elmaleh.

Bonnes nouvelles

Verts

Le gouverneur de Californie, Arnold Schwarzenegger, a annoncé le lancement d'un programme de formation de jeunes en difficulté aux métiers verts. Cette « California Green Corps » (brigade verte de Californie) sera composée de jeunes de 16 à 24 ans qui feront des travaux d'intérêt général pour améliorer l'environnement. Un projet qui pourrait faire des petits dans d'autres pays ?

Ecolo

A Oslo (capitale de la Norvège), les bus vont bientôt rouler propre grâce… aux eaux d'égout ! Les bus seront alimentés par du biogaz, extrait des eaux usées, c'est-à-dire des eaux provenant des toilettes. *«On gagne sur tous les tableaux,* dit un responsable du projet. *Ça ne pollue presque pas, c'est moins bruyant et c'est renouvelable à l'infini ! »*

L'origine d'un mot
Pige (19e siècle)

Une pige est une mesure. Ce mot vient du latin **pinsiare**, «broyer, piler». En français, c'est devenu **piger**, «mesurer avec une pige».

Dans le langage des journalistes, depuis 1850, la pige est une façon de payer les journalistes à la ligne ou à l'article, car ils ne sont pas tous salariés dans un journal ! Beaucoup écrivent des articles pour un ou plusieurs titres, «ils font des piges», ce sont des «pigistes».

Pige a des homonymes *[même orthographe, sens différent]* : **faire la pige à quelqu'un,** c'est faire mieux que lui ; **avoir 12 piges,** c'est avoir 12 ans… Mais rien à voir avec la mesure.

A GAGNER CETTE SEMAINE

1er AU 20ème PRIX : un lot de 2 places
21ème AU 70ème PRIX : une affiche du film

CHIOTS BOUILLANTS !
LA CHIHUAHUA DE BEVERLY HILLS
le 25 mars au cinéma
Répondez vite à notre quiz sur
www.jde.fr
Limite de participation : 7 avril 2009

Les apprentis journalistes à la bonne école

Pour bien comprendre les enjeux de la presse, rien de mieux que de réaliser son propre journal à l'école. Beaucoup d'élèves se lancent dans l'aventure avec leur enseignant. *«Au début, il faut les pousser,* confie une institutrice qui réalise chaque année un journal avec ses CM2. *Mais ils se laissent vite prendre au jeu. Trouver un logo et un titre de Une, ça les amuse beaucoup ! »* Les élèves doivent choisir les sujets. Le concours de livres, la visite d'un musée ? Alexia, 11 ans, choisit de raconter son histoire d'enfant adoptée. *«Je suis née en Chine. Mes parents m'ont adoptée à l'âge de 11 mois. »* Un sujet délicat, mais le plus dur, c'est peut-être de rédiger l'article ! *«C'est un peu comme une rédaction»* soupire un élève. Faire des photos et réfléchir à la présentation du journal pour en rendre la lecture agréable, ça passe déjà mieux. Environ 2500 journaux sont ainsi réalisés chaque année dans les écoles. De plus en plus ont leur journal sur Internet. Certaines réalisent même des journaux de radio ou de télé… Ce qui donne déjà des idées à Alexia: *«Plus tard, je voudrais faire comme Claire Chazal ! »*

20e !

La 20e Semaine de la presse et des médias dans les écoles a lieu en France du 23 au 28 mars. Des journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision viennent expliquer leur métier dans les écoles.
Le thème est «Une info, des médias».

Jeu

Cache moutons

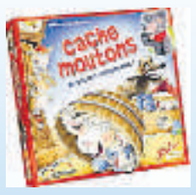

Pour débuter la partie, un des joueurs choisit d'être le loup. Il a même le droit d'enfiler la petite marionnette loup, puis il ferme les yeux et compte jusqu'à 10. Les autres sont les agneaux et vont se cacher (enfin, leurs pions…) sous les meubles posés sur le plateau de jeu. Si le loup trouve sept agneaux, il a gagné. Mais si les agneaux piègent le loup, ce sont eux les grands vainqueurs !

Cache moutons chez Gigamic
De 2 à 6 joueurs - Prix : 30 euros

Faire

L'aventure à la Mer de Sable

Depuis sa rénovation débutée en 2007, le parc d'attraction la Mer de Sable, situé à Plailly (Oise), a misé sur l'aventure pour toute la famille. Sur les traces d'Harold, le neveu de Calamity Jane, les petits et les grands vont pouvoir s'amuser comme au Far-West. Affronter des rapides, traverser une jungle, ce sont 26 attractions qui sont proposées. Avec désormais la possibilité d'y organiser son anniversaire !

La Mer de Sable à Plailly
Renseignements sur www.merdesable.fr

CD-Rom

Sonic et le chevalier noir

Quand Sonic débarque à l'époque du roi Arthur et de ses chevaliers, c'est tout naturellement qu'il s'arme d'une épée et part sauver la magicienne Merlina, aux prises avec un terrible chevalier noir. Sonic n'oublie pas pour autant ses fameux pouvoirs. Dans une atmosphère digne du Moyen âge, ce jeu a la réalisation correcte séduira les inconditionnels du hérisson bleu.

Sonic et le chevalier noir sur Wii
Prix: 50 euros

Télé

Week-end Green Family

A l'occasion de la Semaine du Développement Durable (du 1er au 7 avril 2009), Canal + Family se met à l'heure de la « green attitude » pendant tout un week end. Au programme : un Canaille + spécial Ecologie et développement durable, des films cinéma inédits, la nouvelle émission Cartoon + et des documentaires sur la nature et les animaux. Le week-end Green Family, c'est samedi 4 et dimanche 5 avril sur Canal + Family.

Week-end Green Family sur Canal + Family
Samedi 4 et dimanche 5 avril

Le Républicain Lorrain
avec le JdE
Tu veux réagir à un article, remporter des cadeaux ?
Connecte-toi vite sur :
http://republicain-lorrain.jde.fr
Ton rendez-vous avec l'actualité !